Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13062 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MARDI 27 JANVIER 1987

Progression des libéraux et des Verts, tassement des sociaux-démocrates

Le chancelier Helmut Kohl conserve le pouvoir malgré un net recul de son parti

Les élections du 25 janvier au Bundestag ont été marquées par un net recul de l'Union chrétienne-démocrate (CDU). La coalition sortante conserve néanmoins la majorité absolue – et le chancelier Kohl le pouvoir – grâce au succès du Parti libéral de M. Genscher, ministre des affaires étrangères.

Dans l'opposition, le Parti social-démocrate est en léger recul, mais les Verts (écologistes et pacifistes) réussissent une remarquable percée, passant de 5,5 % à 8,2 % des suffrages.

BONN
de notre correspondant

« Je reste chancelier. Notre but principal a été atteint » : M. Helmut Kohl n'avait d'autre choix dimanche soir, à l'issue des élections législatives qui ont confirmé le maintien au pouvoir de sa coalition, que de prendre les événements avec philosophie. Bien que la CDU et la CSU, qui réalisent leur plus mauvais score depuis 1949, aient reçu un camouflet, les trois partis de la majorité sortante conservent, avec 53,4 % des suffrages, une marge de manœuvre suffisamment large pour se maintenir au pouvoir pendant les quatre prochaines années.

On s'attendait à un bon score des petits partis. Avec respectivement 9,1 % (contre 7 % en 1983), et 8,3 % (+2,7 %), les libéraux et les Verts remportent un incontestable succès. Le Parti social-démocrate, qui n'a pu faire mieux que 37 % (contre 38,2 % en 1983) évite de peu la débâcle que certains augures lui promettaient.

La grande surprise est pourtant le mauvais résultat des deux partis de l'Union chrétienne, le Parti démocrate-chrétien et le Parti social-chrétien de Bavière, dont certains prédisaient il y a un mois à peine qu'ils frôleraient la majorité absolue.

HENRI DE BRESSON.

(Lire la suite page 2.)

Coup de semonce

Les partenaires européens de la République fédérale d'Allemagne ont de bonnes raisons de se réjouir du résultat des élections au Bundestag. Les électeurs d'outre-Rhin ont en effet pris au mot le slogan électoral du Parti chrétien-démocrate : on continue comme ça. Dans sa complexité, le verdict des urnes a distribué bons points et avertissements qui ne prêtent à aucune équivoque.

On continue comme ça, bien sûr, mais on se garde d'aller trop loin dans une dérive droitière et nationaliste. C'est le sens du camouflet infligé à M. Franz Josef Strauss et à son parti, la CSU bavaroise, qui s'étaient signalés dans cette campagne électorale par des rodomontades cocardières et de violentes attaques contre les libéraux de M. Hans Dietrich Genscher.

M. Kohl, dont le comportement, ces dernières semaines avait pu donner à penser qu'il n'était pas insensible aux arguments de l'aile droite de son parti, notamment en ce qui concerne les relations avec l'Est et la défense des intérêts allemands sur la scène internationale, devra rectifier le cap.

La victoire de la coalition n'est pas un succès personnel du chancelier. Elle s'incarne plutôt dans la silhouette imposante du ministre des finances, M. Gerhard Stoltenberg, et dans celle, plus massive et rassurante, de M. Genscher.

Au premier, l'électorat a donné acte des succès remportés sur le plan économique par une gestion rigoureuse des deniers publics et grâce à une conjoncture internationale favorable.

Au second, il sait gré d'avoir su maintenir les options essentielles de la politique extérieure de la RFA, qu'il dirige depuis treize ans. L'incontestable succès de sa formation, le Parti libéral, et son influence plus importante dans le futur cabinet, alors qu'il avait paru, il y a cinq ans, menacé de quasi-disparition, sont de nature à satisfaire aussi bien Moscou que Paris.

En évitant au Parti social-démocrate (SPD) la déroute que certains, un peu hâtivement, avaient prédite, les Allemands ont pris en quelque sorte une assurance contre le libéralisme sauvage et la déréglementation souhaitée par certains milieux patronaux. L'opposition, au sein de laquelle on constate un rééquilibrage au profit des Verts, est suffisamment forte pour peser sur les choix futurs du gouvernement.

Il faut donc s'attendre à une vigilance accrue de la RFA au sein de la Communauté européenne dans des domaines comme la protection de l'environnement, la défense des intérêts des agriculteurs et des sidérurgistes ouest-allemands.

Le chancelier devra, dans les quatre prochaines années, donner de nouvelles preuves de son art de gouverner. S'il peut être assuré, du fait de la présence des Verts au Parlement, que ses partenaires libéraux ne seront pas tentés par un renversement d'alliance, il lui faudra néanmoins tenir compte des variations de l'opinion publique.

Celle-ci aura l'occasion, dès le printemps, de se manifester lors d'élections régionales. L'indulgence des électeurs à l'égard d'un chancelier sans grand charisme, mais pourvu d'un solide bon sens pourrait bien vite disparaître si M. Kohl s'avisait de rompre les subtils équilibres politiques et économiques qui permettent au pays de fonctionner.

Tournées en province après les déboires du gouvernement

M. Jacques Chirac entreprend la reconquête de l'opinion

Après l'annulation de l'amendement sur l'aménagement du temps de travail, les critiques de M. Barre et les mauvais sondages, M. Chirac a commencé, le lundi 26 janvier, en Alsace, des visites en province pour tenter de reconquérir l'opinion.



L'hiver le plus long

par ANDRÉ FONTAINE

NOUVELLES prises d'otages, au Liban et en Somalie, gifle, ressentie comme telle, mais ouvertement approuvée par Raymond Barre, du Conseil constitutionnel au gouvernement, poursuite de la baisse du dollar et de la hausse du chômage, malaise diffus dans les relations avec l'Allemagne, pagaille maximum pour le partage des chaînes de télévision, grève de l'enseignement, développement tous azimuts de l'affaire du Carrefour du même nom : l'hiver, pour la France, n'en finit pas. Et la cohabitation tourne à la guérilla, ce qui est bien ce qui pourrait nous arriver de pire.

La tentation est forte, dans un tel climat, d'accabler le premier ministre : beaucoup de nos concitoyens, à en juger par les sondages, ne s'en font pas faute, quitte à montrer par une certaine désaffection à l'égard du président de la République que celui-ci porte à leurs yeux sa part de responsabilité dans la dégradation en cours.

On n'aurait pourtant garde d'oublier dans le passif qui s'accumule, tout ce qui relève de la malchance : la mort de Malik Oussekine, d'abord, qui a marqué du sceau de la tragédie ce qui n'était au départ que contestation joyeuse d'un projet de réforme aussi bien intentionné que mal ficelé.

Jacques Chirac ayant sagement choisi, pour éviter un affrontement suicidaire, de retirer la loi Devaquet, l'idée s'est accréditée que l'on pouvait avoir le menton carré sans pour autant manquer de cœur ni témoigner d'une résolution à toute épreuve. Les grèves des transports se sont engouffrées dans ce tunnel. Et puis le froid est venu, qui a contribué à leur arrêt, mais qui a ajouté son prix, très élevé, au leur.

Il y a eu aussi la baisse du dollar, entraînant une spéculation à la hausse du mark, qui ne pouvait que contribuer à affaiblir le franc, déjà ébranlé par l'agitation sociale.

(Lire la suite page 10.)

Un entretien avec le secrétaire d'Etat américain

George Shultz l'obstiné...

WASHINGTON
de notre correspondant

Dans le tête-à-tête d'un entretien comme sous les feux des projecteurs, tout est retenu chez M. George Shultz – ses gestes, son pas, son élocution surtout, et même son sourire qui ne se dessine que progressivement, comme inhibé par le remords de laisser s'exprimer un visage d'ordinaire interdit de parole.

Grand, massif et les joues lourdes, obstiné et patient, s'il était animal, il serait éléphant ; mais il est secrétaire d'Etat, depuis plus de quatre ans, et dans les sables mouvants de l'« Irangate », il est avec M. Baker, le secrétaire au Trésor, le seul des dirigeants américains de premier plan à ne s'être pas embourbé.

C'est d'abord qu'il a été cru lorsqu'il a affirmé, dès les premières révélations sur les livraisons d'armes à l'Iran, n'avoir jamais rien eu à voir avec une opération qui a effectivement été lancée malgré ses mises en garde, puis menée sans qu'il en soit tenu au courant. Il aurait, bien sûr, pu, et ne le nie d'ailleurs guère, mettre plus d'énergie à combattre une politique qu'il désapprouvait ; mais ce que la presse et le Congrès apprécient chez M. George Shultz, c'est précisément sa pondération.

Il n'est pas homme à claquer les portes mais, au contraire, à digérer revers et échecs sans dévier de ses objectifs. Il lui a donc été plus aisément pardonné de s'être fermé les yeux et bouché les oreilles que son objectif prioritaire est de parvenir à signer avec l'URSS un accord de réduction des armements et que le monde politique américain comme l'opinion y sont majoritairement favorables.

Depuis que les nécessités électorales avaient conduit, au printemps 1984, M. Reagan à vouloir reprendre langue avec Moscou, c'est M. George Shultz qui a su rétablir les contacts puis éviter une nouvelle rupture – malgré les difficultés de la négociation et la constante guérilla menée par le département de la Défense et les idéologues conservateurs. Si M. Shultz occupe aujourd'hui le devant de la scène, c'est surtout parce qu'il incarne une démarche non seulement populaire, mais dont l'éventuel succès serait aussi le seul vrai moyen pour M. Reagan de faire oublier l'« Irangate ».

Il est 8 h 30, samedi 24 janvier, et ce n'est pas le premier rendez-vous du secrétaire d'Etat, assis en pull-over Jacquart devant un feu de bois. Il a déclaré, il y a quelques jours que l'actuel « round » des négociations de Genève avait pris un *« bon départ »*, mais comment ces négociations pourraient-elles connaître une percée alors que les Etats-Unis se refusent à un compromis sur leur Initiative de défense stratégique (IDS) et que l'Union soviétique lie à un accord sur la défense spatiale tout accord sur les armes nucléaires ?

« Je pense que nous avons pris un bon départ, répond George Shultz, *parce qu'il y a eu, avant tout, un bon échange substantiel, entre l'ambassadeur Kampelman* (le chef de la délégation américaine) *et son nouvel homologue, M. Vorontsov, dont on dit qu'il parle sur la base d'un contact direct avec la direction soviétique...*

Propos recueillis par
BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 2.)

Le Monde
ECONOMIE

Fiat ou la puissance retrouvée

Depuis le 1er janvier 1987, l'industrie automobile italienne est passée dans sa quasi-totalité sous la coupe de Fiat, avec la prise de contrôle d'Alfa-Romeo, constructeur public en difficulté.

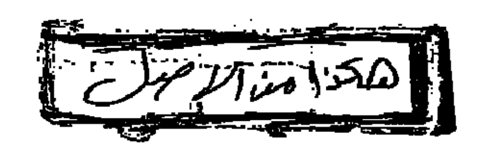
Mais ce n'est là qu'une des manifestations de la puissance retrouvée de Fiat. Au bord du gouffre, en 1979, la firme de Turin est aujourd'hui, avec l'allemand Volkswagen, en tête des constructeurs européens et dispose de plusieurs milliards pour investir dans l'automobile, mais aussi dans l'aéronautique, l'espace ou l'électronique.

A la base de ce redressement spectaculaire : la personnalité de son principal dirigeant, M. Giovanni Agnelli, et un « changement culturel » qui a modifié les rapports entre les syndicats et le patronat, à l'avantage de l'entreprise.

(Lire les articles de CLAIRE BLANDIN, JEAN-PIERRE CLERC et ALAIN LEBAUBE, pages 39 à 41.)

La chronique de Paul Fabra
(Page 42)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 8 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 95 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL. ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.



Etranger

Les élections législatives

M. Kohl conserve le pouvoir malgré un net recul de son parti

(Suite de la première page.)

Avec 44,3 % des voix, la CDU-CSU, qui perd 4,5 % par rapport à 1983, réalise son plus mauvais résultat de toute son histoire. L'aile bavaroise du parti, la CSU perd 6,3 % dans ses terres, passant de 59,5 % à 53,2 % des voix. La CDU et la CSU ont, selon les premières analyses, pâti plus que d'autres des abstentions, le taux de participation a été de 79,1 % contre 84,4 % en 1983. Ce phénomène reflèterait notamment le mécontentement des agriculteurs, qui se plaignent d'être les laissés-pour-compte de la politique agricole commune. Il n'empêche que la CDU a cédé du terrain au profit du Parti libéral et même du Parti social-démocrate, qui a pour une part regagné sur sa droite ses pertes importantes au profit des Verts.

Aucun des instituts de sondage, qui s'accordaient généralement ces derniers jours à donner environ 46 % des voix à la CDU-CSU, n'avait prévu ce qui s'est passé. Début janvier, les stratèges du Parti démocrate-chrétien avaient abordé la dernière phase de la campagne plus confiants que jamais. Les divisions internes du Parti social-démocrate et le scandale financier de Neue Heimat, l'ancien empire immobilier des syndicats, avaient fait oublier les «scandales» des premières années de la coalition. Les succès économiques de 1986, avec une inflation négative et un commerce extérieur record, semblaient devoir assurer au chancelier une réélection facile.

C'était sans compter sur l'incapacité de *M. Franz Josef Strauss* à résister à l'envie de donner à chaque occasion des leçons de politique à ces *« incapables de Bonn »*. M. Strauss s'inquiétait, en outre, de la percée relative du petit Parti républicain d'extrême droite aux élections régionales de Bavière, où il avait réalisé 3 % en octobre, craignant d'être à nouveau débordé sur sa droite comme en 1972 avec le parti néonazi NPD.

La CSU s'est brutalement déchaînée contre le FDP, l'accusant de ne pas être assez ferme contre le terrorisme et exigeant un changement radical de la politique étrangère, conduite par *M. Hans Dietrich* Genscher, notamment à l'égard des pays de l'Est. A cela est venu s'ajouter la tentative de M. Strauss de relancer, dans des termes souvent violents, le vieux débat sur l'identité nationale allemande. Cette tactique, qui, dans le passé, ne s'était jamais montrée spécialement payante pour la CSU, n'aurait cependant peut-être pas conduit à elle toute seule au résultat de dimanche si le chancelier Kohl n'y avait pas lui-même mis du sien. Au cours de la campagne, le chancelier a souvent donné le sentiment d'être à l'unisson. Revendiquant notamment le droit de parler haut et fort pour la défense des droits de l'homme dans les pays de l'Est, il avait accusé le régime est-allemand de détenir plus de deux mille prisonniers politiques dans des *« camps de concentration »*. Survenant après sa comparaison malheureuse entre les dons de propagandistes du numéro un soviétique, M. Gorbatchev, et ceux de Goebbels, cette nouvelle petite phrase est venue réveiller un malaise déjà latent.

La continuité de la politique étrangère est du coup devenu un enjeu essentiel, provoquant une brusque dramatisation d'une campagne qui, jusque-là, avait été totalement insipide. En quelques jours, le *ministre des affaires étrangères est* devenu un rempart contre l'aventure, les appels se sont multipliés dans les milieux intellectuels du centre gauche, notamment dans la presse, pour soutenir le FDP. Manifestement, les efforts désespérés des dirigeants démocrates chrétiens pour redresser la barre, en affirmant que le gouvernement en restait à sa politique originale, n'ont pas eu l'effet souhaité.

Le résultat de l'élection modifie nettement l'équilibre au sein de la coalition. Les libéraux qui, au niveau national, ont un poids presque égal à celui de la CSU et qui a *vu sa représentativité* passer de 10,6 % à 9,8 %, vont être plus exigeants lors des négociations sur la formation du nouveau gouvernement. En matière de libertés publiques, ils seront plus à même de contrer les Bavarois, qui, appuyés par la droite de la CDU, avaient réclamé ces derniers mois un durcissement de la législation contre les fauteurs de troubles dans les manifestations, et un durcissement de la législation du droit d'asile au plan *économique, ils ont fait savoir leur* intention d'accélérer le programme de réductions fiscales déjà prévu par le gouvernement. Enfin, en politique étrangère, M. Genscher, qui a désormais les mains libres pour poursuivre les discussions avec les pays de l'Est, devrait pouvoir mener une politique européenne plus active. La RFA s'engagera vraisemblablement en faveur du programme de navette spatiale européenne Hermès, alors que le gouvernement hésitait.

Le recul des deux partis de l'union n'est pas sans danger pour M. Helmut Kohl. Il risque de relancer au sein de son parti les interrogations sur ses capacités de direction. Il n'a cependant pas que des désavantages. Il devrait lui permettre d'opposer aux exigences de sa droite une réalité électorale qui n'est pas favorable à cette dernière. M. Helmut Kohl, qui a démontré son aptitude à se tirer de situations embarrassantes, a, cette fois en la personne de M. Strauss, un bouc émissaire tout trouvé. Dès dimanche soir, il a regretté que des querelles « inutiles » entre partenaires de la coalition soient venues perturber la campagne.

Le refus de l'électorat de cautionner un glissement à droite a eu des effets bénéfiques pour la gauche. Il a eu pour résultat de limiter les pertes du SPD, qui a pourtant dû considérablement céder du terrain aux Verts. Près de six cent mille voix social-démocrates sont allées au parti écologiste, ce qui pose aux dirigeants du parti un problème plus grand encore pour l'avenir que celui que doit affronter le chancelier.

Dès la publication des résultats, le ministre-président de Sarre, M. Oskar Lefontaine, a déclaré à Sarrebruck qu'il était temps de mener avec les Verts un débat au fond. *« Cela n'a pas de sens de refuser* a priori *toute coalition avec eux »*, a-t-il ajouté, remettant ainsi en cause la tactique suivie pendant la campagne par M. Johannes Rau, qui s'était opposé à toute possibilité de gouverner avec les Verts.

Les relations avec les Verts

Cette question va dominer maintenant le débat sur la future orientation du parti et sur la succession de M. Willy Brandt à la présidence. Le score réalisé par le ministre-président de Rhénanie du Nord-Westphalie, qui a réussi dans son fief à améliorer sa position et à limiter les dégâts dans le reste du pays, *montre que* le parti est plus que jamais divisé en deux camps difficilement conciliables.

Candidat numéro un à cette succession, soutenu par la gauche du parti, M. Lafontaine s'est montré pendant la campagne un allié discipliné de M. Rau. Si personne n'ignore son appétit de pouvoir, son score personnel en Sarre, où il arrive tout juste à stabiliser la position du SPD de 1983, devrait l'inciter à une certaine prudence.

La question des relations avec les Verts ne peut cependant pas attendre. Des élections régionales doivent avoir lieu cette année dans quatre Laender. A Hambourg, le SPD, qui dirige depuis sa défaite de novembre dernier un Sénat minoritaire, doit prendre là aussi des décisions rapides. Depuis les élections du 25 janvier la présence des Verts à gauche de l'échiquier politique est un fait. Non seulement ils ont confirmé que leur entrée au Parlement en 1983 n'était pas due à un simple hasard, mais ils améliorent très sensiblement leur score. Dans toutes les grandes villes, ils frôlent ou dépassent désormais les 10 %, aussi bien dans le nord que dans le sud du pays : 9,6 % à Hambourg, 12,7 % à Stuttgart, 13,4 % à Munich, 13,9 % à Francfort.

Ce succès pose des problèmes non seulement au SPD, mais à tous les partis. Avec leurs députés, ils vont exiger d'être présents dans toutes les commissions du Bundestag, y compris dans celles qui contrôlent les services secrets, dont ils avaient été jusqu'à présent tenus à l'écart. En outre, leur présence bloque un éventuel jeu de bascule du Parti libéral, qui ne peut plus envisager, comme l'a fort justement souligné le chancelier Kohl, de majorité de rechange avec le SPD.

HENRI DE BRESSON.

LES RÉSULTATS DEPUIS 1949

% — C.D.U./C.S.U. : 31 (1949), 45,2 (1953), 50,2 (1957), 45,3 (1961), 47,6 (1965), 46,1 (1969), 44,9 (1972), 48,6 (1976), 44,5 (1980), 48,8 (1983), 44,3 (1987)

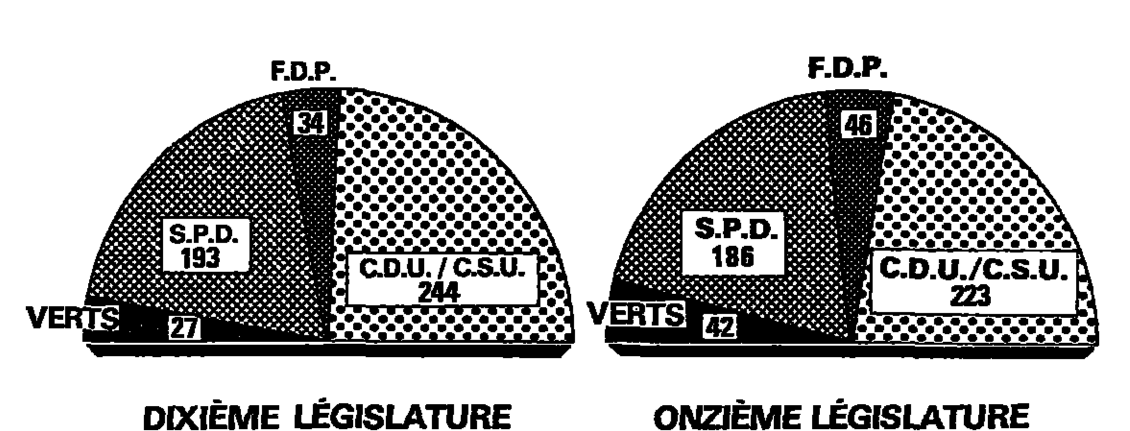
S.P.D. : 29,2 (1949), 28,8 (1953), 31,8 (1957), 36,2 (1961), 39,3 (1965), 42,7 (1969), 45,8 (1972), 42,6 (1976), 42,9 (1980), 38,2 (1983), 37 (1987)

F.D.P. : 11,9 (1949), 9,5 (1953), 7,7 (1957), 12,8 (1961), 9,5 (1965), 5,8 (1969), 8,4 (1972), 7,9 (1976), 10,6 (1980), 7 (1983), 9,1 (1987)

LES VERTS : 1,5 (1980), 5,2 (1983), 8,2 (1987)

1949 | 1953 | 1957 | 1961 | 1965 | 1969 | 1972 | 1976 | 1980 | 1983 | 1987

LA COMPOSITION DU BUNDESTAG



Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex. 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Diplomatie

Un entretien avec

(Suite de la première page.)

– Vous voulez dire avec M. Gorbatchev ?

– *Oui, et parce que les groupes de négociation eux-mêmes* (sur les armes stratégiques, les missiles de moyenne portée et la défense spatiale), *c'est-à-dire là où se passent les vraies négociations concrètes, les conversations ont été immédiatement sérieuses et ont commencé à s'attaquer à ce à quoi nous essayons de parvenir depuis Reykjavik : procéder à une sorte d'état des résultats de Reykjavik, cerner ce sur quoi il y a accord* [et] *ce sur quoi il n'y a pas accord* (...).

» *Jusqu'à l'ouverture de ce round, nous n'étions pas parvenus à leur faire faire ce pas nécessaire, mais avec le début de ce round, ce processus a démarré »*, poursuit le secrétaire d'Etat en espérant qu'ainsi des *« choses commencent à se passer »* non pas, comme d'habitude, à la fin d'un round mais à son début. Quant à la manière dont les divergences pourraient être réduites, *« cela reste à voir »*, mais *« parfois des choses décrites comme impossibles finissent par se produire »*, dit M. Schultz en rappelant que les Soviétiques avaient fini par revenir à la table de négociation malgré le déploiement des euromissiles de l'OTAN.

– Il y a deux mois, à la télévision, vous avez tranquillement répondu « non » quand on vous a demandé si vous aviez l'autorité pour parler au nom du gouvernement dans son ensemble. Avez-vous maintenant cette autorité ou essayez-vous seulement de la réaffirmer ?

– *Cette question portait sur un point spécifique et délimité (...) : les ventes d'armes à l'Iran, et j'ai dit que je croyais que le signal dont le président avait parlé* [d'une disponibilité à une reprise du dialogue avec Téhéran] *avait été donné, qu'il n'y avait pas nécessité d'un signal supplémentaire et que nous ne devrions plus vendre d'armes à l'Iran aussi longtemps que* [ses dirigeants] *poursuivent la guerre* [contre l'Irak] *et sont impliqués dans le terrorisme, la détention d'otages, etc. A ce moment-là, cette question était en discussion et l'amiral Poindexter en particulier* [alors conseiller de M. Reagan pour les affaires de sécurité nationale] *ne voulait pas prendre une telle position. J'avais donc à dire « non » quand on m'a demandé si je parlais au nom du gouvernement sur ce point précis* [mais] *le jour suivant, en réponse à une question, le président a confirmé que c'était sa position et ce que j'avais dit était, au bout du compte, la position du président : j'avais bien, en fait, parlé pour le gouvernement. »*

« Je ne gagne pas à tous les coups »

– Vous étiez profondément et clairement opposé à ces ventes d'armes. Des gens, apparemment au Conseil national de sécurité, les ont pourtant organisées. Comment cela a-t-il pu se produire ?

– *Je ne gagne pas à tous les coups* (« I don't win all the arguments »). *Le président a publiquement déclaré qu'il considérait comme important de prendre des contacts (...) qui pourraient concourir à un changement du comportement de l'Iran* [dont il] *a souligné l'importance stratégique et je suis d'accord avec le président là-dessus (...).*

» *Le président a déclaré publiquement qu'il valait la peine, étant donnée l'importance de l'objectif, d'accepter, pour montrer notre bonne foi, de donner un signal sous forme d'une petite quantité d'armes – et c'est une décision que le président a prise. Vous pourriez certainement trouver de très bons arguments en faveur de cela. Vous pourriez aussi en trouver contre (...) Les présidents ont des choix à faire et c'est ainsi que celà s'est passé (...).*

– Les gouvernements de l'Europe occidentale ont été soulagés de l'échec de Reykjavik, car ils ne sont pas enthousiasmés par l'option zéro en ce qui concerne les missiles à moyenne portée sur leur continent (INF) et sont très attachés aussi à la dissuasion nucléaire. Désirez-vous toujours parvenir, néanmoins, à cette option zéro et, si oui, qu'en est-il des missiles soviétiques de moyenne portée en Asie et de la supériorité conventionnelle de l'URSS en Europe ?



– *Je ne constate pas, bien au contraire, une grande tristesse européenne à propos des positions auxquelles nous sommes arrivés à Reykjavik en ce qui concerne les INF et les armes stratégiques. La position de l'OTAN dans les négociations INF était favorable à l'option zéro, et, si nous ne pouvions pas arriver à zéro, favorable au maintien d'un nombre de missiles aussi petit que possible. Cela a été la position de l'OTAN depuis le début. »*

M. Shultz procède alors à un historique détaillé de la double décision de l'OTAN de 1979 sur le déploiement des euromissiles avec un clair désir de souligner que ce déploiement ne devait constituer qu'une réponse à celui des SS-20 soviétiques et permettre de négocier un retour à la case départ. La cohésion de l'alliance atlantique ayant résisté à l'épreuve et les Soviétiques ayant repris les négociations après les avoir quittées, *« ils ont finalement accepté à Reykjavik*, dit le secrétaire d'État, *la position de base de l'alliance, et notre position prévoyait que cela ne s'appliquait nullement aux systèmes britannique et français mais seulement aux systèmes américains. Tel que cela a débouché, c'était cent têtes de chaque côté, avec l'Union soviétique déployant toutes les siennes (...) à portée de cibles en Asie, pas en Europe, et les têtes américaines étant déployées en territoire américain, ce qui pourrait bien sûr, inclure différentes îles de l'Alaska afin qu'elles puissent être placées à un endroit où elles pourraient servir.*

– Et cela est toujours sur la table ?

– *C'est, bien sûr, toujours sur la table* [pour ce qui est de cette base chiffrée], *mais pour aller de l'avant, il faut s'entendre sur des clauses compliquées. Fondamentalement, l'accord doit être d'une durée indéterminée ; une formule acceptable pour nous serait qu'il reste en vigueur tant qu'il ne sera pas modifié par accord mutuel. (...) Il faut qu'il y ait accord sur la vérification du retrait et de la destruction et que les installations de production potentielle soient surveillées* [car] *il s'agit de missiles mobiles et que vous devez être prudent en la matière.*

» *En plus, les Soviétiques ont déployé des missiles de plus courte portée ; ces missiles peuvent faire autant de mal, s'ils vous frappent, que les SS-20, sans que nous ayons droit à un déploiement similaire. Les Européens ont fermement signifié que le problème devait être pris en compte, et nous devons avoir le droit de déployer – que nous l'exercions ou non. Dans le marché, nous devons obtenir, en tant qu'alliance, le droit de déployer autant qu'eux ; leur déploiement actuel constitue un plafond et il doit y avoir accord pour de rapides négociations sur* [une] *réduction. (...)*

– Est-ce qu'il y a lien entre cette question des missiles à courte portée et celles des INF ?

– *Certainement : mais ce qui est recherché est un accord équitable et ce qui est appelé missile à courte portée peut frapper à d'assez longues distances. Ils peuvent frapper votre pays ; l'important n'est pas nécessairement d'où cela vient mais ce que cela frappe et les dommages que cela peut commettre (...).*

– Y-a-t-il lien aussi entre la question de la supériorité conventionnelle soviétique et celles des INF ?

هكذا من الأصل

Etranger

en Allemagne fédérale

La grosse colère de M. Strauss

BONN
de notre correspondant

« Mon Dieu ! Mais allez donc vous faire raser la barbe, je n'ai jamais vu une question aussi stupide » : la rage de Franz Josef Strauss contre le malheureux présentateur de télévision qui avait osé lui demander s'il avait l'intention de demander un poste ministériel à Bonn a été l'un des grands moments de la soirée électoral en RFA.

Rendu furieux par les pertes de la CSU en Bavière, plus encore que par celles de la CDU, M. Strauss avait tout d'abord refusé de participer comme il est d'usage à la table ronde télévisée des chefs de partis politiques. Apparaissant brusquement sur le petit écran à l'occasion de la soirée électorale de la CSU à Munich, au moment où le débat prenait fin, le ministre-président de Bavière a soudainement laissé éclaté sa colère en direct. Contre le présentateur, contre les libéraux, accusés d'avoir sabordé l'action du gouvernement en matière de sécurité intérieure, contre les chrétiens-démocrates, accusés d'être incapables de mener une politique claire. Une énorme colère. Même le chancelier Kohl en riait de bon cœur.

La soirée n'avait pourtant pas très bien commencé pour le chancelier, les premières fourchettes étaient venues brusquement jeter un froid dans l'immense salle du siège de la CDU préparée pour célébrer dignement la « victoire » annoncée. D'immenses portraits montraient un Helmut Kohl sûr de lui, paradant sur fond de décor bleu ciel. Le long des buffets richement pourvus, on faisait contre mauvaise fortune bon cœur en se félicitant d'avoir conservé le pouvoir.

Venu faire un petit tour rapide entouré de ses plus proches collaborateurs, qui avaient passé leur après-midi à suivre l'évolution de l'affaire des otages, le chancelier s'est efforcé de réconforter son monde. Les autres dirigeants du parti sont restés invisibles, sauf le ministre des affaires sociales, M. Blüm, apparemment fort détendu au bras du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Moellemann, éminence grise du vainqueur du jour, M. Hans-Dietrich Genscher, ministre libéral des affaires étrangères. La claque reçue par M. Strauss n'a manifestement pas attristé tout le monde à la CDU.

Ni les libéraux ni les Verts n'ont, pour leur part, laissé passer l'occasion de fêter dignement leurs succès. Sous le chapiteau dressé devant le siège du Parti libéral, on dansait à tout va au son d'un orchestre de jazz, heureux du bon coup joué à Franz Josef Strauss. Chez les Verts, c'était carrément la frénésie. Après la campagne, parfois d'une violence inouïe, que les partis conservateurs avaient menée contre eux, *fundis* et *realos*, pour une fois réconciliés, savouraient la revanche. On se voyait déjà gouvernant le pays avec un Parti social-démocrate qui, à en croire leurs dirigeants, n'a plus maintenant qu'à bien se tenir.

Pauvres sociaux-démocrates ! A vrai dire, après avoir redouté le pire, on était dimanche soir plutôt soulagés. M. Johannès Rau, candidat à la chancellerie, paraissait même, pour la première fois depuis des mois, presque rayonnant en commentant une défaite suffisamment honorable pour lui épargner le pire.

H. de B.

● **La RFA après les élections.** — L'Office franco-allemand pour la jeunesse, le Bureau international de liaison et de documentation, le Centre d'information et de recherches sur l'Allemagne contemporaine et le Centre d'études et de recherches internationales organisent, jeudi 29 janvier, à 17 h 30, au Sénat (salle Médicis), une rencontre débat sur le thème : « La RFA après les élections », animée par M. Henri Ménudier. Renseignements et inscriptions auprès de l'OFAJ (tél. à Paris : 45-81-11-66).

URSS : consacré à la « politique des cadres »

Le plénum du comité central a été précédé d'une publicité inhabituelle

Une réunion plénière du comité central du PC soviétique est convoquée pour le mardi 27 janvier. Ce plénum, attendu depuis deux mois, doit être consacré à la *« politique des cadres »*. Deux hauts responsables, MM. Kounaev et Chtcherbitsky, sont particulièrement sur la sellette. L'éviction du bureau politique de M. Kounaev, déjà remplacé comme premier secrétaire du Kazakhstan, est une quasi-certitude. Le sort de M. Chtcherbitsky, premier secrétaire en Ukraine, et qui passe pour un adversaire très coriace de M. Gorbatchev, est plus incertain, mais, à la veille du plénum, les résultats économiques insuffisants de l'Ukraine ont été publiquement dénoncés.

MOSCOU
de notre correspondant

Une petite révolution a eu lieu en URSS. Au cours d'une conférence consacrée à l'agriculture, M. Gorbatchev a indiqué, à la veille du week-end, que le comité central se réunirait le mardi 27 janvier en séance plénière. C'est sans doute la première fois dans l'histoire de l'URSS qu'on annonce ainsi publiquement à l'avance la date d'un plénum.

Autre innovation, M. Gorbatchev a levé un peu le voile sur l'objet des travaux de ce plénum. Celui-ci *« examinera la question de la transformation* [perestroïka] *de la politique des cadres »*, a-t-il indiqué. Le lecteur occidental, comme le simple citoyen soviétique d'ailleurs, est peut-être fatigué d'entendre vanter les mérites de ce mot magique, qui signifie à peu près « reconstruction, refonte », et par lequel M. Gorbatchev entend faire bouger son pays. Mais l'application du processus de « refonte » à la « politique des cadres », c'est-à-dire en clair au système d'avancement au sein de la Nomenklatura, fait dresser l'oreille à plus d'un. Il s'agit-là, pour quelques centaines de milliers de personnes, de l'essentiel. M. Gorbatchev a-t-il décidé, comme jadis Khrouchtchev, de toucher aux privilèges, habitudes et autres facilités accordés à cette masse amorphe et prétentieuse qui gère, plutôt mal, la seconde puissance du monde ? Probablement non.

Mais les cadres qui ont obtenu de mauvais résultats ou qui traînent les pieds pour appliquer les nouvelles méthodes de gestion peuvent cependant trembler. M. Gorbatchev a décidé de s'occuper d'eux et de couper le bois mort, non seulement *« au sommet »* comme à son arrivée au pouvoir, il y a presque deux ans, mais à l'échelon *« intermédiaire »*. Des centaines de milliers d'apparatchiks sont visés. Ils savent que le secrétaire général et surtout le numéro deux, M. Ligatchev, les accusent presque ouvertement d'opposer leur force d'inertie aux réformes *« radicales »* lancées depuis mars 1985.

M. Ligatchev leur a donné, vendredi 23 janvier, un avant-goût de ce qui les attendait lors de cette même conférence sur l'agriculture au cours de laquelle M. Gorbatchev a annoncé la tenue du plénum. Opposant les simples citoyens aux cadres, M. Ligatchev a affirmé que *« les Soviétiques ne veulent plus vivre à l'ancienne mode et accepter la stagnation »*.

M. Chtcherbitsky dans le collimateur

Des Républiques sont plus particulièrement sur la sellette. *« Les comptes rendus des comités centraux d'Ukraine et du Kazakhstan ont été pour la première fois depuis vingt ans discutés par le comité central du parti »* à Moscou, a affirmé M. Ligatchev. Selon le numéro deux, les autorités ukrainiennes réorganisent *« trop lentement, ce qui est intolérable »*, la gestion du complexe agro-alimentaire de leur République.

M. Dinmoukhamed Kounaev, grand ami de Brejnev et « patron » du Kazakhstan pendant près d'un quart de siècle, a perdu son poste le 16 décembre dernier. Il devrait logiquement avoir déjà été expulsé du bureau politique, et ce limogeage final devrait être annoncé mardi.

L'autre « vieux brejnévien » encore en place au bureau politique, M. Vladimir Chtcherbitsky, premier secrétaire d'Ukraine, est, on le voit, attaqué une fois de plus. Il a manifesté ces derniers mois une telle combativité que sa chute n'est pas encore certaine.

Le plénum de mardi est par ailleurs entouré des rumeurs habituelles. La plus insistante est celle selon laquelle M. Chevardnadze abandonnerait les affaires étrangères pour prendre la tête du KGB, l'actuel titulaire, M. Tchebrikov, devenant lui-même premier secrétaire en Ukraine, en remplacement de M. Chtcherbitsky. C'est M. Anatoli Dobrynine, responsable du département international du comité central et longtemps ambassadeur à Washington, qui prendrait la tête de la diplomatie soviétique.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● **M. Serafim Evsioukov,** cinquante-quatre ans, un ancien pilote d'Aeroflot, interné il y a six mois dans un asile psychiatrique et qui demande depuis neuf ans à émigrer en France, a été libéré à la suite d'une intervention en sa faveur de l'académicien dissident Andrei Sakharov, a-t-on appris auprès de sa famille. Selon la fille de M. Evsioukov, le prix Nobel de la paix avait adressé, le 15 janvier, une lettre de protestation au médecin en chef de cet établissement psychiatrique — l'hôpital Yakovenko — situé à 70 kilomètres de Moscou. *« Vendredi, Andrei Sakharov a reçu une réponse positive, et mon père vient d'être relâché »*, a-t-elle indiqué, samedi 24 janvier.

● **La rencontre Craxi-Gonzalez.** — La rencontre entre MM. Craxi et Gonzalez à Palma-de-Majorque s'est achevée le samedi 24 janvier par une conférence de presse commune au cours de laquelle les deux chefs de gouvernement ont souhaité qu'une impulsion soit donnée à la construction européenne. Le communiqué commun juge que les ressources financières actuelles de la Communauté sont insuffisantes et que leur répartition n'est pas équitable ; il réclame, en matière de politique agricole commune, *« une plus grande solidarité entre pays membres »* et *« un meilleur équilibre entre pays méditerranéens et continentaux »*. MM. Gonzalez et Craxi se sont également dits convaincus de la nécessité de promouvoir le dialogue euro-arabe, en notant toutefois *« un certain degré de blocage »* dans ce dialogue. — *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE : le conflit de la presse

Violents affrontements à Wapping (Londres) entre manifestants et policiers

LONDRES
de notre correspondant

Près de deux cents manifestants et cent cinquante trois policiers blessés, soixante-sept arrestations : l'anniversaire du conflit du *Times* a été marqué par de violents affrontements dans la nuit du 24 au 25 janvier à Wapping, près des nouvelles installations du groupe de M. Murdoch (News International, qui publie le *Times*, le *Sunday Times*, le *Sun* et *News of the World*.

A l'issue d'un rassemblement qui, à l'appel des syndicats, a réuni environ dix mille personnes, des manifestants ont attaqué les policiers à coups de pierre. La riposte des forces de l'ordre a été sévère. L'acharnement des uns et des autres semble témoigner de l'exaspération causée par ce conflit dont on ne voit pas la fin.

C'est le 24 janvier 1986 que, à la surprise générale, M. Murdoch décidait à la fois de licencier ses cinq mille deux cents employés d'imprimerie en grève, et de transférer la publication des quatre titres de son groupe hors de Fleet Street, sanctuaire au cœur de Londres de la presse britannique depuis plus d'un siècle. Pour remplacer les ouvriers du Livre et faire fonctionner l'usine ultra-moderne de Wapping à effectifs très réduits, M. Murdoch avait conclu en grand secret un accord avec le syndicat des électriciens, qui n'avait jamais été représenté dans les ateliers de Fleet Street auparavant.

Organisant un véritable siège autour de Wapping, le Syndicat du livre SOGAT a longtemps cru qu'il pourrait faire céder M. Murdoch. Il est vrai que les débuts du nouveau centre de production ont été difficiles, la diffusion étant souvent perturbée par les manifestations. Un an après, le tirage des quatre publications est en baisse, celui du *Sunday Times* de 8 %, celui des trois autres de 2 % à 3 %. Mais les profits de M. Murdoch en Grande-Bretagne ont augmenté de 143 % en 1986 ; malgré des frais extraordinaires tels que l'emploi de camions pour contourner le boycottage des messageries, M. Murdoch a fait une économie considérable. Sur les salaires, bien sûr. Grâce au recours à l'électronique, retardée pendant des années par le syndicat du Livre, mille cent personnes font désormais le travail des cinq mille deux cent cinquante anciens employés. Pour SOGAT, le bilan est dramatique. Les finances du syndicat, qui subvient aux besoins des grévistes les plus démunis, sont épuisées. Pis, l'organisation est profondément divisée. SOGAT a également perdu la bataille au niveau de la centrale, le TUC, qui n'a pas voulu sanctionner la « trahison » des électriciens.

« Une révolution »

Cependant, tout ne va pas pour le mieux à Wapping, véritable camp retranché à proximité de la City. Rédacteurs et ouvriers travaillent derrière des barbelés, et la plupart d'entre sont contraints de se déplacer dans des autocars aux vitres munies de grillages. Dans ces conditions, les rédactions de quatre journaux, notamment celles du *Times* et du *Sunday Times*, ont perdu nombre de leurs meilleurs éléments. Aussi M. Murdoch, qu'elle que soit sa détermination, souhaite-t-il parvenir à une « normalisation », mais les derniers événements ne sont pas faits pour favoriser la reprise des négociations.

Dimanche, évoquant l'épreuve de force décidée par son propriétaire, le *Sunday Times* écrivait : *« Quelqu'un, quelquefois, doit mener la révolution. »* C'en est une. Admirateurs et adversaires de M. Murdoch en conviennent. Presque tous les groupes de presse ont suivi l'exemple ou sont sur le point de le faire : modernisation, réductions d'effectifs et déménagements sont en cours. Au total, plus de dix mille emplois ont été supprimés dans les imprimeries londoniennes en 1986. Les syndicats, retenant avec amertume les dures leçons de Wapping, ont, d'ailleurs, préféré composer. Brusquement, la perspective d'une rentabilisation retrouvée a donné un nouveau départ à la presse britannique. 1986 aura vu la naissance de deux quotidiens : *Today* parmi les journaux populaires, *l'Independent*, parmi ceux dits de qualité. D'autres projets sont prévus en 1987, à commencer par celui de M. Robert Maxwell, patron du groupe *Mirror*, qui doit publier le mois prochain un journal du soir concurrent de *l'Evening Standard*.

FRANCIS CORNU.

Diplomatie

M. George Shultz

— Elles ne sont pas directement liées. Ce que les alliés de l'OTAN ont recherché, c'est le retour à une situation de dissuasion, en gros le retour à ce qui était avant le début du déploiement des SS-20 par les Soviétiques.

— Le secrétaire à la défense semble être très favorable à un déploiement rapide, d'ici à 1993 ou 1994, d'une défense antimissiles. Quelle est la position du président à ce sujet et quelle est la vôtre ?

— Ce qu'est la position du secrétaire à la défense, celle du président ou la mienne reste à voir (...). Le point où en est actuellement le programme de recherche fait question. Je n'en connais pas la réponse, mais le secrétaire à la défense (...) pense que de considérables progrès ont été faits. Nous avons donc à examiner tout cela, et cela est en cours de discussion.

Un calendrier pour l'Afghanistan

— Quelle est l'analyse du département d'Etat, s'il en a une, sur les objectifs de M. Gorbatchev, sa capacité à se maintenir au pouvoir et les avantages et désavantages pour les Etats-Unis d'avoir un tel interlocuteur au Kremlin ?

— Je n'ai absolument aucune raison de ne pas croire que M. Gorbatchev soit fermement au contrôle, de croire à quoi que ce soit d'autre. Il est également clair qu'il a un ambitieux programme intérieur qui implique de considérables changements dans différents aspects de la vie soviétique. Nous savons tous à quel point (...) les bureaucraties du monde sont résistantes au changement, et cela est apparemment vrai en Union soviétique. Il faut voir comment parvenir à ces changements. J'imagine que cela ne se produit pas automatiquement, et c'est donc un problème pour lui. Je crois que c'est une personnalité capable, énergique et forte, et si vous devez avoir un interlocuteur avec lequel essayer de réaliser quelque chose d'aussi important que les remises en ordre du contrôle des armements dont nous parlons, il est alors souhaitable d'avoir, de l'autre côté, quelqu'un qui ait la force d'aboutir dans ce qu'il entreprend.

— Quelle serait, pour vous, la preuve réelle de la volonté de M. Gorbatchev de négocier une solution politique en Afghanistan ?

— Qu'il soit clairement prêt à un retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan avec un calendrier très court et fondamentalement lié à des considérations logistiques.

— Est-ce pour vous une question de mois, d'années, de... ?

— Certainement de mois au plus, mais dépendant des nécessités logistiques. (...) Après tout, il ne leur a fallu que quelques jours pour venir en Afghanistan et c'est ainsi qu'ils devraient en repartir. Ils n'ont rien à y faire.

— Vous attendez-vous à ce qu'ils présentent un tel calendrier au cours des prochaines conversations de Genève sur l'Afghanistan ?

— Ils ont fait des allusions à un calendrier. Quand MM. Chevardnadze et Dobrynine étaient à Kaboul, il y a eu quelques références à cela, mais nous n'avons encore vu aucun calendrier au-delà de ceux qui sont évalués en années — ce qui n'a aucun sens.

— Serait-ce l'intérêt des Etats-Unis d'aider le Kremlin à trouver une solution qui lui sauve la face plutôt que de le laisser se débrouiller avec ce bourbier ?

— (...) Nous voulons voir la guerre prendre fin. (...) Nous n'avons pas d'intérêt à [son] *prolongement. Nous voulons qu'elle prenne fin, mais nous voulons qu'elle prenne fin de manière que cela donne le contrôle du pouvoir au peuple afghan. Un Afghanistan neutre, un Afghanistan nonaligné, ne nous pose pas problème. (...)*

— Vous allez, cette semaine, accueillir dans ce bureau M. Tambo, le chef du Congrès national africain (ANC). Entendez-vous maintenant jouer une sorte de rôle médiateur entre Pretoria et l'ANC ?

— (...) Il n'y a pas d'ambiguïté sur ce à quoi nous sommes opposés : nous sommes contre l'apartheid. Il n'y a pas d'ambiguïté sur ce que nos souhaitons : nos sommes pour une structure étatique donnant à chacun la possibilité de peser sur la conduite des affaires [« to have their voice in government »] *et donnant à chacun des possibilités économiques.*

» La seule voie pour en parvenir là passe par la discussion et les négociations entre les parties. Nous avons donc dit que Mandela devait être libéré, que les partis interdits devaient être légalisés et qu'il fallait parler avec es gens qui ont des partisans. L'ANC a des partisans en Afrique du Sud. C'est un acteur, [même si ce n'est] *pas le seul acteur du côté noir. J'ai par exemple reçu et fait asseoir juste dans le fauteuil où vous êtes le chef Buthelezi qui a un grand nombre de partisans, et il y en a d'autres.*

» Si nous disons à l'Afrique du Sud qu'il faut parler aux gens, nous devons le faire aussi. En leur parlant, nous ne voulons en aucune manière dire qu'ils seraient les représentants des Noirs, de tous les Noirs d'Afrique du Sud. Nous ne voulons pas dire que nous soutenons la tactique violente de l'ANC ; en fait, c'est le contraire. Nous sommes préoccupés par son orientation communiste, ses liens soviétiques, et nous le disons. Les gens de l'ANC sont cependant acteurs, et nous pensons qu'il est important pour eux de comprendre nos vues et important d'essayer d'avoir un certain poids sur les leurs.

— Le monde et vos alliés européens en particulier tendent à considérer qu'il ne faut plus attendre d'importante initiative de politique étrangère américaine durant les deux dernières années de la présidence Reagan car la campagne présidentielle de 1988 aura largement commencé quand seront finies les différentes enquêtes sur l'« Irangate ». L'analyse est-elle fausse et, si elle l'est, pourquoi l'est-elle ?

— Publiquement et directement aussi devant moi, le président a mis au point une stratégie pour parer à cette situation. Il a, d'une part, mis sur pied des structures ayant autorité pour mener l'enquête (...), et s'est ensuite tourné vers moi — et je suppose vers d'autres — et a dit : George, vous avez beaucoup à faire, alors, travaillez-y ! C'est ce que je fais, et c'est ce qu'il fait. »

Propos recueillis par
BERNARD GUETTA.

Afrique

Dans le nord de la Somalie

L'enlèvement d'une équipe de Médecins sans frontières est attribué à un mouvement dissident

NAIROBI
de notre correspondant

Aucune organisation n'avait revendiqué, ce lundi 26 janvier en fin de matinée, l'enlèvement, qui s'est produit dans la nuit de vendredi à samedi, d'une équipe de dix Français de l'organisation humanitaire Médecins sans frontières (MSF), *dans le camp de réfugiés éthiopiens* de Tug-Wajale, situé dans le nord-ouest de la Somalie, près de la ville de Hargeisa. Le Quai d'Orsay a mis en place, dès samedi soir, une « cellule de crise », et le gouvernement français a pris contact avec les pays d'Afrique de l'Est pour tenter de localiser les otages.

En revanche, ni les autorités de Mogadiscio ni celles d'Addis-Abeba, indirectement mêlées à cette affaire, n'ont encore, officiellement, réagi. Pour sa part, M. Ali Chirdon, ministre djiboutien de l'intérieur et ministre des affaires étrangères par intérim, a reçu, dimanche matin 25 janvier, les ambassadeurs d'Ethiopie et de Somalie, pour leur demander d'intervenir auprès de leurs gouvernements afin de sauver des vies humaines.

Selon le récit d'un gardien, un commando d'une cinquantaine d'hommes armés s'est saisi d'un certain nombre d'objets utiles, comme des matelas et des couvertures, avant d'enlever l'équipe de MSF, ainsi qu'un traducteur éthiopien. Les recherches faites, le lendemain matin, pour les retrouver, ont permis de relever des traces de pas qui, toutes, conduisaient vers la frontière éthiopienne, distante, par des raccourcis, d'environ 5 kilomètres du camp. D'après ce témoin, un des membres du commando aurait déclaré aux otages : *« Nous ne voulons pas vous tuer. Nous voulons simplement montrer de quoi nous sommes capables... »*

Le camp de Tug-Wajale, situé à 80 kilomètres au nord de Hargeisa, rassemble environ 35 000 réfugiés éthiopiens dont beaucoup, agriculteurs plus que nomades, ont fui leur pays, fin 1985 et début 1986, pour échapper aux opérations de «villagisation» menées par le gouvernement d'Addis-Abeba. Il ne devait s'agir, au départ, que d'un simple camp de transit vers des zones d'installation permanente, car le site de Tug-Wajale était difficile d'accès et mal approvisionné en eau. Les organisations humanitaires jugeaient, en outre, que, pour des raisons de sécurité, ce camp était trop proche de la frontière éthiopienne. En avril dernier, un camion avait sauté sur une mine à proximité : il y avait eu treize morts. En septembre, sur la route qui conduit à Hargeisa, des hommes armés s'étaient notamment emparés d'une voiture appartenant à MSF. Le haut commissariat pour les réfugiés (HCR) de l'ONU demande, en vain, depuis plusieurs mois le déplacement de Tug-Wajale vers l'intérieur du pays, mais s'est heurté jusqu'à présent à un refus des autorités somaliennes.

Cet enlèvement semble signé par le Mouvement national somalien (MNS), soucieux de faire parler de lui. Celui-ci s'est lancé, en 1982, dans la lutte armée contre le régime du général Siad Barre et opère dans la partie nord-ouest du pays. Il avait récemment revendiqué les assassinats, à la mi-décembre, à Hargeisa, du chef régional de la sécurité et de son adjoint, ainsi que la libération, début janvier, de trente-six détenus de la prison de Mandera, près de Berbera.

Même si les mouvements d'opposition somaliens bénéficient d'un soutien éthiopien (Radio Halgan», la radio rebelle, émet à partir de l'Ethiopie), même si la prise d'otages de Tug-Wajale a, à leurs yeux, le «mérite» d'embarrasser leur voisin, avec lequel, officiellement, ils sont encore en état de guerre, et même s'ils ne sont probablement pas mécontents de la mésaventure que subissent les membres d'une organisation humanitaire qu'ils avaient expulsée de leur pays en décembre 1985, les responsables d'Addis-Abeba ont évidemment tout intérêt, dans cette affaire d'enlèvement, à paraître «hors du coup».

JACQUES DE BARRIN.

Six femmes et quatre hommes

L'équipe de MSF était en fonction depuis près de dix mois, pour une mission d'aide médicale et sanitaire, en relation avec le haut-commissariat pour les réfugiés (HCR) de l'ONU. Elle est composée de six femmes et de quatre hommes, tous âgés de vingt-cinq ans à trente ans : Mme Valérie Schwoebel, médecin, fille de notre ancien collaborateur Jean Schwoebel ; M. Georges Minier, médecin ; Mmes Roselyne Morin, Denise Hort, Anne Rimbault, Françoise Leduc, Anne-Violaine Marcan, infirmières ; M. Christophe Démocrite, infirmier ; MM. Ronan Leberre et Michel Courvalet, logisticiens.

Un état d'insurrection larvée

NAIROBI
de notre correspondant

Depuis longtemps, le nord du pays donne du fil à retordre aux autorités de Mogadiscio. En février 1982, Hargeisa, sa capitale, fut le théâtre de violentes émeutes provoquées par la condamnation à mort de plusieurs étudiants. Un an plus tard, au cours d'une tournée dans cette région, où il ne s'était pas rendu depuis six ans, M. Syaad Barre, le chef de l'Etat somalien, avait annoncé une amnistie, sans pour autant réussir à rétablir un climat de confiance.

L'année 1984 fut fort agitée à Hargeisa : en février, couvre-feu après des manifestations qui commémoraient celles de 1982. En juillet, destruction de plusieurs bâtiments publics et vague d'arrestations. En octobre, nouveau couvre-feu. Depuis lors, un calme précaire régnait dans la partie nord-ouest du pays, interrompu, de temps à autre, par des coups de main – le détournement d'un Boeing-707 somalien sur l'aéroport d'Addis-Abeba, en novembre 1984, par exemple – de l'opposition clandestine au régime de M. Barre.

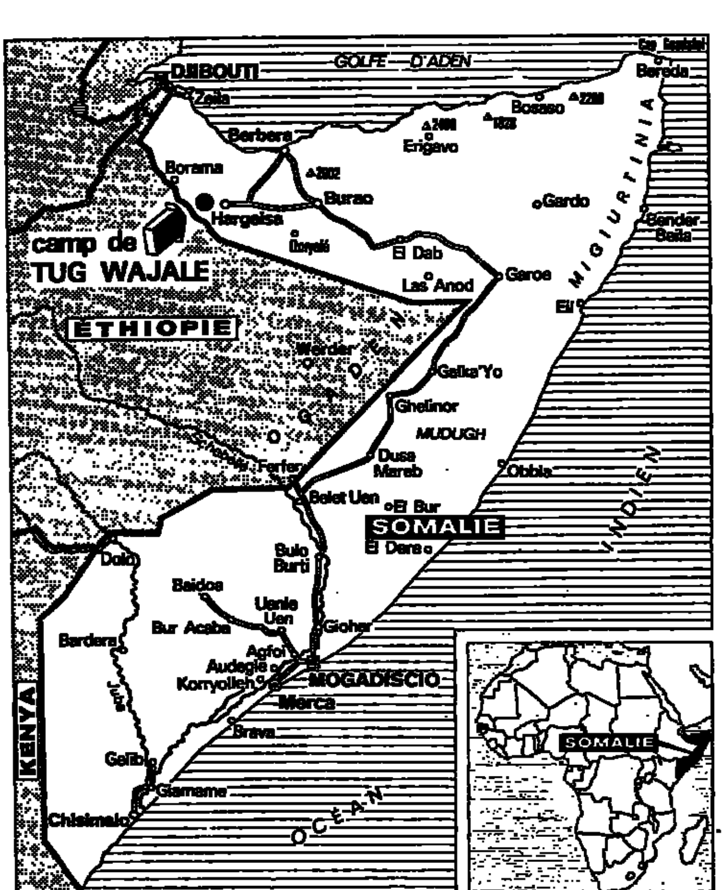
Cette opposition armée – le Mouvement national somalien (SNM), d'ethnie issak et de coloration « bourgeoise » et le Front démocratique de salut de la Somalie (FDSS), d'ethnie mijertein et de tendance marxisante – n'a jamais réussi à s'unir pour faire front commun contre Mogadiscio. Ces derniers temps, affaibli par des dissensions internes, le FDSS, sous tutelle éthiopiennes n'a plus guère fait parler de lui, tandis que le SNM, gêné par des difficultés d'approvisionnement en armes, a limité son action à des coups de main.

Pour apaiser les esprits, le général Mohamed Hashi Gani, commandant militaire de cette région, critiqué pour la brutalité avec laquelle il tentait de réduire la dissidence, avait été remplacé, en 1986, par le général Mohamed Said Hersi, dit « Morgan », propre gendre du chef de l'Etat. Il y a tout juste un an, de retour de Djibouti où il avait rencontré le chef d'Etat éthiopien, le lieutenant-colonel Menguistu Haïlé Mariam, M. Barre avait, de nouveau, visité le nord du pays. En octobre, à l'occasion du dix-septième anniversaire de la « révolution de 1969 » qui l'avait porté au pouvoir, il avait gracié un certain nombre de prisonniers « nordistes ».

Les nordistes reprochent à M. Barre d'avoir accaparé le pouvoir au profit presque exclusif de son clan, celui des Marehan, originaire de la partie centrale du pays. Commerçants dans l'âme, ils ont, en outre, toujours entretenu des relations suivies, d'un côté avec leur voisins de l'Ogaden, et de l'autre, avec ceux de la péninsule arabique, où beaucoup des leurs ont émigré en quête d'emplois rémunérateurs.

Au lendemain de la guerre de l'Ogaden, en 1978-1979, le nord-ouest de la Somalie dut accueillir un flot de réfugiés éthiopiens qui, pour une raison ou pour une autre – la dernière en date fut celle de la « villagisation » forcée, – ne s'est jamais interrompu. On en compte ainsi, dans cette seule région, quelque 250 000, répartis dans neuf camps, dont celui de Tug Wajale. Les autochtones supportent assez mal cette présence.

La géographie sert les mouvements d'opposition : deuxième ville du pays avec quelque trois cent mille habitants et ancienne capitale du Somaliland britannique, Hargeisa est à 1 700 kilomètres de Mogadiscio et à 40 kilomètres de la frontière éthiopienne.



Une vive répression

Hargeisa est-elle aujourd'hui *« en état d'insurrection »*, comme le prétend Radio-Halgan, la radio des mouvements d'opposition somaliens ? Les rares témoignages indépendants, obtenus de voyageurs arrivés ces jours derniers à Djibouti en provenance de cette région, confirment la gravité de la situation : manifestations populaires, exécution d'une dizaine d'étudiants, arrestations massives, mutineries dans certaines unités de l'armée. La répression serait plus vive depuis le début du mois de janvier, lorsque le commandant des forces armées du Nord aurait obtenu des renforts. Les troupes gouvernementales multiplieraient les contrôles routiers autour de Hargeisa et, pour se nourrir, auraient confisqué les récoltes des paysans.

« La circulation est très réduite. Seuls roulent en ville les véhicules militaires et ceux du personnel expatrié. Les transports publics ne fonctionnent plus. Tout le monde marche à pied », raconte une infirmière de MSF arrivée de Hargeisa, le dimanche matin 25 janvier, par avion à Djibouti.

J. de B.

● **PRÉCISION.** – L'Association de défense des droits de l'homme et des libertés démocratiques dans le monde arabe, dont nous avions annoncé qu'elle venait de remettre un prix des droits de l'homme à la Ligue tunisienne des droits de l'homme (*le Monde* du 22 janvier), nous prie de préciser que ce prix a été aussi décerné à M. Claude Bourdet. Elle nous indique, en outre, que ses membres sont non seulement arabes, mais aussi, dans la proportion d'un tiers environ, des Français intéressés par ses activités.

M. Malhuret se déclare « relativement optimiste »

M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme et ancien président de Médecins sans frontières, a déclaré, dimanche 25 janvier, qu'il n'était *« pas pessimiste »* quant au sort des dix Français de MSF enlevés dans la nuit de vendredi à samedi. *« Pour le moment nous n'avons pas encore de revendications*, a-t-il indiqué sur TF 1. *Il y a différents mouvements de guérilla à cet endroit, si bien que nous ne pouvons pas encore être sûrs du mouvement qui a enlevé les membres de l'équipe de MSF. En l'occurrence, il s'agit d'un mouvement de libération qui, je crois, veut faire parler de lui, et c'est la raison pour laquelle je suis relativement optimiste. Ce mouvement n'a pas de revendications par rapport à la France. Il combat le régime de Somalie »*.

Pour sa part, M. Charhon, directeur général de MSF, a rappelé qu'une attaque avait déjà eu lieu, il y a trois mois, entre le camp de Tug Wajale et Hargeisha : un groupe armé avait pris quelques heures en otage des membres d'associations humanitaires, en s'emparant de trois véhicules.

M. Charhon a précisé que MSF, en collaboration avec le HCR, était *« en train de transférer le camp de réfugiés plus près de Hargeisha, dans une zone plus pratique pour les adductions d'eau et le ravitaillement »*. Les réfugiés de Tug-Wajale fuient leur pays *« pour des raisons plus politiques qu'économiques »*, a-t-il affirmé.

Asie

Nouvelle tension indo-pakistanaise

New-Delhi accepte l'ouverture de pourparlers avec Islamabad

L'Inde a proposé au Pakistan, dimanche 25 janvier, l'ouverture de discussions à New-Delhi pour atténuer la tension qui règne depuis quelques jours sur la frontière entre les deux pays (*le Monde* daté 25-26 janvier). Cette offre répond à une requête faite par Islamabad deux jours plus tôt de *« pourparlers immédiats »*.

Dimanche, devant le Parlement pakistanais réuni en session extraordinaire, le premier ministre, M. Junejo, a lancé un appel au « calme » et à la « vigilance ». De son côté, en quittant Islamabad pour se rendre au sommet islamique à Koweït, le président pakistanais a qualifié de « positive » l'attitude de M. Rajiv Gandhi, qui s'était déclaré prêt au dialogue.

Vendredi, accusant les Pakistanais d'avoir concentré des troupes sur la frontière entre les deux pays, New-Delhi avait décrété l'*« état d'alerte maximum »* et dépêché des renforts de troupes sur la frontière. – *(AFP, AP, Reuter.)*

● **INDE : nouveau ministre de la défense.** – M. Vishwanath Pratap Singh, jusqu'alors ministre des finances, a été nommé, samedi 24 janvier, ministre de la défense, un portefeuille détenu par le premier ministre. M. Rajiv Gandhi a pris en charge le ministère des finances, selon un communiqué de la présidence. – *(AFP.)*

CHINE

Un étudiant arrêté pour avoir fourni des « informations secrètes » à un correspondant de l'AFP

Un étudiant chinois de Tianjin (Nord-Est), M. Lin Jie, a été arrêté sous l'accusation d'avoir noué *« une collusion »* avec un correspondant de l'Agence France-Presse à Pékin, M. Lawrence MacDonald, et de lui avoir fourni des *« informations secrètes »*, a annoncé, dimanche 25 janvier, l'agence Chine nouvelle, sans préciser la teneur de ces informations. L'agence officielle a affirmé que la branche locale de la sécurité d'Etat (le contre-espionnage chinois) avait obtenu *« une preuve concluante »* étayant cette accusation.

M. MacDonald, ressortissant américain membre du bureau de l'AFP depuis janvier 1985, se trouvait à Hongkong au moment où les autorités chinoises l'ont ainsi mis en cause. La presse de Pékin de ce lundi a repris la dépêche de l'agence Chine nouvelle.

Cette arrestation et la publicité qui lui est donnée par Pékin constituent un avertissement aux citoyens chinois qui fréquentent des journalistes étrangers et à ces derniers. Depuis le début de l'année, nous signale notre correspondant Patrice de Beer, on sentait les autorités chinoises plus nerveuses à l'égard des journalistes étrangers. Cette arrestation rappelle celle du dissident Wei Jingsheng, en 1979. M. Wei avait été condamné à quinze ans de détention pour avoir, entre autres chefs d'accusation, transmis à des journalistes étrangers des informations concernant la guerre sino-vietnamienne, alors en cours, qui furent présentées par les autorités comme des *« secrets d'Etat »* – une notion qui peut recouvrir, en Chine, toute information n'ayant pas été publiée par la presse officielle...

A TRAVERS LE MONDE

États-Unis

Vingt mille manifestants contre le racisme en Géorgie

Cumming. – Près de vingt mille personnes, protégées par de très importantes forces de l'ordre, ont défilé pacifiquement pour protester contre le racisme, le samedi 24 janvier, dans le comté de Forsyth, en Géorgie. La marche avait été organisée par des groupes de défense des droits civiques afin de protester contre l'attaque d'un défilé dans ce même comté, la semaine précédente, par des membres du Ku Klux Klan (KKK). Aucun incident sérieux n'a été enregistré, malgré la présence d'un millier de contre-manifestants, dont plusieurs membres du KKK venus s'opposer à cette marche aux cris de *« Nègres, rentrez chez vous ! »*. Parmi les contre-manifestants une soixantaine de Blancs ont cependant été arrêtés pour port d'armes ou atteinte à l'ordre public. La marche, conduite par la veuve du pasteur Martin Luther King, Mme Coretta Scott King, et par le révérend Jessie Jackson, est l'une des plus importantes manifestations organisées depuis vingt ans dans le sud des Nations unies. – *(AFP, Reuter.)*

Arrestation d'un ancien général argentin

San-Francisco. – L'ancien général argentin Guillermo Suarez Mason, recherché par la justice de son pays qui l'accuse de violations des droits de l'homme, a été arrêté, le samedi 24 janvier, près de San-Francisco. Le général Mason avait quitté l'Agentine en avril 1984 et s'était réfugié à Miami. Il avait enseigné à l'université de Floride, avant de disparaître à la suite d'une demande d'extradition de Buenos-Aires. *(AFP).*

République d'Irlande

L'ambassade à Londres était espionnée par les Britanniques

Dublin *(Reuter.)* – Les services de renseignements anglais et américains ont intercepté et déchiffré des messages codés transmis au gouvernement irlandais par son ambassade à Londres, a affirmé, le samedi 24 janvier, le quotidien *Irish Times*.

A Londres, l'hebdomadaire *Observer*, citant un haut responsable britannique, indique pour sa part que les services secrets anglais espionnent depuis longtemps l'ambassade irlandaise.

Le ministère des affaires étrangères à Dublin s'est refusé à tout commentaire, mais l'affaire pourrait avoir de sérieuses répercussions en Irlande, où vient de s'ouvrir la campagne pour les élections du 17 février. Le premier ministre sortant, M. FitzGerald, a été en effet l'artisan du rapprochement avec Londres ces dernières années, et ces révélations ne peuvent que l'embarrasser.

République sud-africaine

Winnie Mandela retenue pendant plusieurs heures par la police

Mme Winnie Mandela, l'épouse de Nelson Mandela, dirigeant de l'ANC (Congrès national africain) emprisonné à vie, a été interpellée, dimanche soir 25 janvier, par la police et retenue pendant plusieurs heures dans un commissariat. L'avocat de la famille Mandela, Me Ismail Ayob, a indiqué que la police avait fouillé pendant plus de deux heures la maison de Winnie Mandela, dans la cité noire de Soweto, près de Johannesburg, emportant notamment un fichier contenant des papiers personnels. La sœur de Mme Mandela, Zinzi, a également été interpellée, mais les deux femmes ont été relâchées dans la soirée.

D'autre part, M. Oliver Tambo, président de l'ANC, qui est arrivé, samedi 24 janvier, à Washington, où il doit, en principe, rencontrer M. Shultz mercredi, a, dans une interview au *New York Times*, souligné les effets *« bénéfiques »* du meurtre *« occasionnel »* de Blancs en Afrique du Sud. Pour les Noirs, qui sont habitués aux nombreux morts parmi eux, quand un Blanc est tué, a-t-il expliqué, *« c'est comme une goutte d'eau venant après une longue sécheresse »*. Ces déclarations, estime-t-on à Washington, pourraient donner un argument supplémentaire aux milieux conservateurs américains, qui sont hostiles à la rencontre entre le secrétaire d'Etat et M. Tambo. – *(Reuter, AFP.)*

هكذا من الأصل

LA VIE AUCHAN UNE FORMIDABLE BATAILLE DE PRIX A LA BAISSE

L'ESSENCE A PRIX COUTANT

La lutte contre l'inflation continue, Auchan poursuit sa formidable bataille de prix à la baisse.
Afin de limiter l'impact des augmentations du prix du pétrole brut, Auchan s'engage à vendre l'essence, le super et le gazole à prix coûtant jusqu'au 31 Mars 87.

Exemples de prix le 26/1/87			
	super	essence	gazole
Zone Paris	4.61	4.44	3.06
Zone Lille	4.61	4.45	3.07
Zone Marseille	4.60	4.42	2.97

La Vie Auchan c'est le combat permanent contre l'inflation



Proche-Orient

Le sommet islamique de Koweït

Les modérés du monde arabe imposent leurs points de vue

KOWEIT
de notre envoyée spéciale

Il aura donc fallu quatre jours aux ministres des affaires étrangères de la conférence islamique pour se mettre d'accord sur les projets de résolution à soumettre aux chefs d'Etat, qui ouvrent leurs travaux ce lundi 26 janvier en fin d'après-midi. Alors que la guerre du Golfe toute proche est dans tous les esprits, *« et il s'agit du point le plus important »*, a déclaré, ce lundi matin 26 janvier, cheikh Sabah el Ahmed, le chef de la diplomatie koweïtienne au cours d'une conférence de presse, c'est le conflit tchado-libyen qui aura sans doute le plus occupé les participants.

La délégation tchadienne a dû faire preuve de beaucoup de diplomatie pour maintenir à l'ordre du jour ce problème que beaucoup ont tenté d'évacuer, arguant du fait qu'il relevait de l'OUA. Le compromis a consisté pour N'Djamena à supprimer toute référence aux termes d'occupation ou d'agression libyenne pour se contenter du simple libellé *« différend territorial tchado-libyen »*. Ce fait constitue cependant une victoire pour le Tchad, la Libye, qui ne voulait pas voir traiter cette question, s'étant trouvée, dimanche soir, très isolée.

La guerre du Golfe n'a pas été l'objet de longs débats, car les ministres des affaires étrangères se sont mis d'accord sur une résolution appelant l'Iran à répondre aux invitations de paix de Bagdad. Cet appel, déjà lancé à l'ouverture des travaux par le ministre koweïtien des affaires étrangères, constitue cependant une nette évolution des esprits. A Fès, il y a un an, en présence de l'Iran, la conférence ministérielle DE L'OCI n'avait pas fait mention de la guerre du Golfe faute d'un accord sur un texte qui aurait satisfait les deux parties. Aujourd'hui, les positions ont évolué, y compris chez les alliés arabes de Téhéran. Après la condamnation par le président syrien, M. Assad, de toute extension de la guerre et de toute occupation de terres arabes, c'est le colonel Kadhafi qui, dans une interview à Al Watan Al Arabi, estime que cette guerre est *« un complot international en faveur d'Israël »* et demande la création d'une force de paix composée d'éléments de trois pays islamiques (Algérie, Nigéria, Indonésie) pour séparer les belligérants.

L'interpellation directe de Téhéran prouve à tout le moins que sans vouloir accabler l'Iran – les termes de la résolution sont très modérés – le temps n'est plus où l'on cherchait à ménager Téhéran dans l'espoir de tempérer les extrémistes. L'« Irangate », qui reposait pour une part sur le même principe, a montré ses limites, si l'on en juge par la recrudescence des enlèvements à Beyrouth.

Les révélations à grand fracas de l'« Irangate » ont aussi gêné les alliés arabes de Téhéran. « *Comment*, nous disait dimanche un délégué maghrébin, *le colonel Kadhafi peut-il s'accrocher publiquement maintenant aux « espoirs » d'une révolution qui traite avec son pire ennemi, Israël ?* »

Le large accord sur cette question, la crainte de plus en plus grande de nombreux dirigeants de voir la guerre menacer la stabilité interne de plusieurs Etats. Les deux attentats qui ont secoué Koweït samedi n'ont sans doute pas arrangé les choses. L'un, un colis piégé placé dans une voiture, a eu lieu en plein centre de la ville sans faire ni victime ni dégâts. Le deuxième, serait dû à un missile qui est passé au-dessus de l'île de Boubiyane pour venir s'écraser sur le continent. Les autorités sont restées très discrètes sur ces deux incidents, dont le premier a été revendiqué à Beyrouth par une organisation inconnue « les Forces du prophète Mahomet ».

Mais on voit mal comment des terroristes, aussi bien organisés soient-ils, pourraient tirer un missile, et tous les regards se tournent donc vers l'Iran.

L'Iran au banc des accusés

L'Iran dans, danc ce cas, être nommément cité pourrait bien se retrouver aussi au banc des accusés à propos des deux motions sur le terrorisme qui seront soumises aux chefs d'Etat. La première, à l'initiative de Koweït a été adaptée à l'unanimité. Il s'agit d'une condamnation très dure et sans appel du terrorisme des Etats qui en font un élément de leur politique étrangère, qui accueillent des terroristes et les protègent. La version initiale de Koweït ne retenait pour les distinguer du terrorisme, que la lutte du peuple palestinien et celle des peuples d'Afrique australe. Cette motion a *toutefois été retirée pour ne pas* avoir à citer l'Afghanistan dont les sept chefs de la résistance sont présents. Certains Etats ne veulent pas contrecarrer directement l'Union soviétique au moment où celle-ci fait des offres de négociation. Le président pakistanais a d'ailleurs salué à son arrivée au Koweït, l'initiative soviétique comme étant *« très positive »*. La deuxième résolution sur le terrorisme, présentée par la Syrie, demande que soit défini le terrorisme au cours d'une conférence internationale sous les auspices de l'ONU. Celle-ci n'a pas été approuvée, mais elle sera soumise aux chefs d'Etat à la demande du représentant syrien.

En attendant, les attentats de samedi n'ont fait qu'augmenter la nervosité des services de sécurité omniprésents alors que le long défilé des chefs d'Etat attendus à ce cinquième sommet islamique a commencé. Le premier à arriver, et l'un des plus attendus, a été le président égyptien, M. Moubarak, qui a été accueilli samedi avec beaucoup de chaleur.

Le grand retour de l'Egypte

Déjà nombre de délégués soulignent pour s'en féliciter le rôle modérateur joué par Le Caire dans les différentes commissions. Sans doute, comme le déclarait un délégué égyptien, ne faut-il pas attendre *« monts et merveilles »* de cette reprise de contact, mais déjà le président Moubarak s'est entretenu avec le prince Séoud Al Fayçal, ministre des affaires étrangères d'Arabie Saoudite, et l'on n'exclut pas qu'il puisse rencontrer le roi Fahd.

Très attendu aussi, ce lundi, est le président Assad de Syrie. Après un dernier baroud d'honneur très violent, au dire des participants, de la Syrie contre l'Egypte, Damas a adopté un profil bas, ses représentants se contentant la plupart du temps de boycotter les réunions où siégeaient les délégués égyptiens. La venue du président Assad marque cependant une évolution dans l'attitude syrienne qui tendrait à montrer que le président Assad, de plus en plus isolé sur la scène arabe, accusé directement de terrorisme, veut quelque peu desserrer l'étau dans lequel se trouve son pays et renouer des liens plus solides avec les pays du Golfe notamment. Il est vrai que ceux-ci pourraient peut-être donner un sérieux coup de pouce à l'économie syrienne, et le Koweït aurait déjà fait quelques promesses à cet égard. Il se *serait notamment* engagé à reprendre, en tenant compte des emprunts, les sommes dues aux pays de la confrontation, dont la Syrie, décidés au sommet de Bagdad. Celles-ci représenteraient environ 1 milliard de dollars, dont 300 millions pourraient être versés rapidement. Autre engagement, plus politique celui-là, vis-à-vis de la Syrie : la guerre des camps palestiniens ne devrait pas faire l'objet d'âpres discussions. La question devrait être laissée à la Ligue arabe.

L'absence du président Saddam Hussein

La venue du président Assad pourra-t-elle donner lieu à un échange avec le président irakien ? Dans un éditorial remarqué, dimanche, le journal koweitien *Al Qabas* appelait à la réconciliation Syrie-Irak, et le ministre des affaires étrangères irakien, M. Aziz, demandait à la Syrie d'intervenir pour mettre fin au conflit. Un rôle que le président Assad se fera sans doute fort de faire valoir, la défense de son alliance avec l'Iran reposant sur le fait qu'il pense pouvoir modérer ses alliés iraniens. On n'en est sans doute pas là, et d'ailleurs le président irakien ne dirigera pas en personne la délégation de Bagdad conduite par le vice-président, M. Izzat Ibrahim. Mais on n'exclut pas qu'il puisse venir, même quelques heures, à ce sommet et échanger quelques mots avec *« le frère ennemi syrien »*. Il ressort de ces quatre jours de débats que les modérés du monde arabe n'ont sans doute pas été depuis longtemps aussi bien entendus.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Quarante-cinq membres

L'Organisation de la conférence islamique (OCI) a été créée en mai 1971, à la suite du sommet islamique extraordinaire qui s'était tenu à Rabat en septembre 1969 pour examiner les conséquences de l'incendie criminel de la mosquée d'El Aksa à Jérusalem. Le deuxième sommet des chefs d'Etat et souverains islamiques s'est tenu en 1974, à Lahore, au Pakistan, et le troisième en janvier 1981, en Arabie saoudite, à Taëf, où il fut décidé que les conférences au sommet auraient désormais lieu tous les trois ans. Le quatrième sommet a eu lieu au Maroc, à Casablanca, en janvier 1984.

L'OCI compte quarante-quatre Etats membres, plus l'OLP, qui jouit du même statut que les autres participants. Parmi ces Etats, vingt-trois sont situés en Afrique, vingt en Asie et un en Europe (Turquie). Vingt-trois membres de l'OCI appartiennent à la Ligue arabe.

Les membres de l'Organisations sont les suivants : Afghanistan (suspendu en janvier 1980), Algérie, Arabie saoudite, Bahrein, Bangladesh, Bénin, Brunei, Cameroun, Comores, Djibouti, Egypte, Emirats arabes unis, Irak, Iran, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Malaisie, Maldives, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger, Oman, Ouganda, Pakistan, Qatar, Sénégal, Sierra-Leone, Somalie, Soudan, Syrie, Tchad, Tunisie, Turquie, République arabe du Yémen, République démocratique du Yémen et l'OLP.

Tous les membres de la Conférence islamique avaient participé à la réunion de Casablanca, à l'exception de l'Afghanistan et de l'Egypte, tous les deux suspendus à l'époque, et de l'Iran, qui estimait déjà que l'OCI ne faisait pas preuve de suffisamment d'impartialité dans son conflit avec l'Irak.

Les nouvelles prises d'otages à Beyrouth

Trois Américains et un Indien enlevés à l'intérieur d'un campus

BEYROUTH
de notre correspondant

Ce n'est pas simple de vivre à Beyrouth ; ce l'est encore moins à Beyrouth-Ouest (en secteur musulman), mais alors, si l'on y est étranger et occidental...

Après les deux ressortissants allemands, MM. Cordes et Schmid, enlevés au début de la semaine dernière, dont le rapt suivait déjà celui du journaliste français Roger Auque, la semaine précédente, ce sont trois Américains et un Indien, résidant habituellement aux Etats-Unis, qui ont été pris en otage, samedi 24 janvier, dans le secteur musulman de la capitale libanaise. Ils étaient professeurs au Beirut University College (BUC) : MM. Alan Steen, qui enseignait le journalisme, John Turner, mathématiques et informatique), Robert Polhill (comptabilité), tous trois Américains, et M. Mithileshwar Singh, doyen du département de gestion, présenté au départ comme un Américain d'origine indienne, mais qui s'est révélé être un citoyen indien ayant une résidence aux Etats-Unis.

Les quatre enseignants ont été enlevés à l'intérieur même du campus universitaire, à Ras-Beyrouth, où ils s'étaient confinés depuis le début de l'année académique, en raison, précisément, des dangers de rapts. Leurs épouses et leurs étudiants se chargeaient d'effectuer leurs achats hors du campus. Même ces précautions n'ont pas suffi à assurer leur sécurité, puisque leurs ravisseurs, déguisés en agents de police libanais, sont venus les chercher jusque dans le bâtiment de l'université.

Cette mise en scène paraît étonnante parce que superflue dans une ville, tout au moins dans son secteur ouest, où le rapt et l'agression à main armée se font au grand jour quasi naturellement, sans jamais de conséquences pour leurs auteurs. Elle visait sans doute à signifier qu'il n'y a plus aucun îlot de sécurité pour quiconque. Les épouses des victimes ont lancé un appel aux ravisseurs, soulignant que leurs maris étaient demeurés à Beyrouth-Ouest contre l'avis de leurs gouvernements et contre les conseils de leurs proches, parce qu'ils voulaient poursuivre leur mission pédagogique ; les étudiants se sont mis en grève et entreprennent des démarches pour obtenir leur libération. Mais dans le contexte libanais, tout cela est de peu de poids.

Il y a encore des Occidentaux

Chaque fois qu'un nouveau rapt d'Occidentaux se produit, surtout ces derniers jours à Beyrouth-Ouest, la question est posée : *« Mais d'où en sort-il encore ? »*

Tous les étrangers ressortissants des pays-cibles des enlèvements n'ont-ils pas quitté cette demi-ville à si haute densité de risque ? Non, il en reste. Les Allemands se croyaient hors du collimateur en raison de la politique très prudente de leur gouvernement. L'arrestation d'un porteur d'explosif à Francfort à la mi-janvier, M. Ali Hamadei, en a fait, au contraire, une prise de choix. Mais les Américains ? Le précédent ambassadeur des Etats-Unis, M. Bartholomew, avait coutume de dire : *« C'est la énième fois que je fais évacuer le dernier Américain de Beyrouth-Ouest... »* Ainsi, à l'occasion du rapt du BUC, a-t-on appris que huit autres Occidentaux, dont des Américains, y enseignaient encore ; et même si ce dernier événement les amenait à s'en aller, il n'est pas dit qu'il ne s'en trouvera pas d'autres ailleurs. Des Américaines, en tout cas, vivent toujours là.

Les Français n'ont pas non plus totalement disparu. Il s'en trouve malgré et après le rapt de M. Auque, vingt à cinquante selon les jours, dont trois journalistes et une quinzaine d'enseignants répondant au profil type de l'otage : mâle et adulte. Sans compter plusieurs centaines de femmes, en général épouses de Libanais.

Le mystère Terry Waite

L'enlèvement des trois Américains est intervenu alors que l'émissaire de l'Eglise anglicane, M. Terry Waite, s'évertue depuis des semaines à obtenir la libération de deux autres ressortissants des Etats-Unis, MM. Anderson et Sutherland, enlevés depuis bientôt deux ans. Or M. Waite a lui-même disparu depuis mardi dernier. Il s'est « évaporé » après s'être rendu, seul, délaissant les gardes du corps mis à son service par le leader druze, M. Joumblatt, au lieu fixé pour une mystérieuse mission. Les déclarations rassurantes de l'archevêché de Canterbury – selon lesquelles il *« va bien et poursuit sa mission »* – n'empêchent pas la question d'être posée : M. Waite est-il en passe de devenir lui-même un super-otage ? L'ambassadeur britannique à Beyrouth a déjà exprimé son inquiétude.

Le rapt du Français, M. Auque, au lendemain de la libération de M. Cornéa, et celui des Américains, MM. Steen, Turner et Polhill, au moment où l'on s'attendait à voir M. Waite reparaître avec MM. Anderson et Sutherland, a donné consistance à la notion de « stocks » d'otages, de nouvelles prises compensant les remises en liberté.

En revanche, à en croire le quotidien *An Nahar*, les deux hommes enlevés vendredi dernier dans le quartier commerçant d'Hamra ne seraient pas des Allemands de l'Ouest, mais des Libanais d'origine arménienne. Un interlocuteur se réclamant de l'Organisation des opprimés sur terre avait revendiqué ce double enlèvement, assurant qu'il s'agissait d'Allemands de l'Ouest, dans un appel à la radio chrétienne La Voix du Liban. Dimanche, la même radio a reçu un appel similaire revendiquant la paternité de l'opération menée au Beyrouth University College, mais, là encore, l'authenticité de cette revendication est sujette à questions.

LUCIEN GEORGE.

Un nouveau coup dur pour M. Ronald Reagan

A la veille de son message annuel au Congrès – le discours sur l'état de l'Union – qu'il doit prononcer mardi 27 janvier, le président Reagan, dont la crédibilité est déjà sérieusement ébranlée par l'« Irangate », enregistre un nouveau coup dur avec les enlèvements de Beyrouth. Il n'a pas fallu longtemps pour que certains, dans l'opposition démocrate, affirment que le rapt, samedi, de trois professeurs américains du Beyrouth University College (BUC) n'avait pu qu'être facilité par la politique de la Maison Blanche face au terrorisme proche-oriental. Pour le démocrate Claiborne Pell, président de la puissante commission des affaires étrangères du Sénat, *« ce qui s'est passé samedi à Beyrouth est en partie la moisson de notre politique iranienne. (...) L'échange d'armes contre des otages a dû être un facteur encourageant pour les preneurs d'otages »*.

Si M. Reagan espère faire oublier quelque peu le scandale de l'« Irangate » en orientant son discours, comme il l'a annoncé samedi, sur l'économie, l'Initiative de défense stratégique et l'Amérique centrale, les nouveaux enlèvements relancent le débat sur le terrorisme, le Liban et la stratégie à adopter face aux preneurs d'otages.

Ni au département d'Etat ni à la Maison Blanche, on ne voulait se prononcer dimanche sur l'identité de ces derniers. Un porte-parole du département d'Etat a déclaré n'avoir *« aucune information sur les auteurs des enlèvements »*, qui, affirme-t-on à la Maison Blanche, seront tenus *« pour responsables de la sécurité des otages »*. Même si on ne le dit pas, il est cependant vraisemblable que les enlèvements de samedi sont liés à l'affaire Hamadei : les Etats-Unis ont demandé à la RFA l'extradition de ce jeune Libanais arrêté à la mi-janvier à Francfort et soupçonné par Washington d'être un des responsables du détournement, en 1985, d'un Boeing de la TWA sur Beyrouth, détournement au cours duquel un passager américain avait été assassiné *(voir l'article de Lucien George)*.

Dès cette demande d'extradition formulée au début de la semaine dernière, le département d'Etat, craignant une vague de terrorisme anti-américain, avait exhorté tous les ressortissants des Etats-Unis à quitter impérativement le Liban, soulignant qu'il était impossible d'y assurer leur sécurité. D'où, aujourd'hui, ces critiques à peine voilées contre les Américains qui ont choisi de rester malgré tout au pays du Cèdre : *« C'est à leurs risques et périls »*, a estimé le sénateur Pell. *« Les Américains devraient vraiment éviter le Liban »*, a déclaré le secrétaire au Trésor, M. James Baker. *« C'était une folie de leur part que de rester à Beyrouth »*, a lancé un ancien otage, M. David Jacobsen, cependant que M. Michael Lebeen, ancien collaborateur du Conseil national de sécurité, disait encore plus crument : *« Les gens qui ont été capturés au Liban n'ont eu que ce qu'ils méritaient, ils sont fous d'être là-bas. »*

Cet état d'esprit est reflété par la presse américaine, qui, dimanche, relatait ces nouveaux enlèvements sur le ton, navré, de la catastrophe aussi attendue qu'inévitable. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Vingt-quatre étrangers détenus

Les nouveaux rapts intervenus, samedi 24 janvier, à Beyrouth, portent à vingt-quatre le nombre d'étrangers enlevés ou portés disparus au Liban :

Neuf Américains :

Terry Anderson, trente-huit ans, directeur régional de l'agence de presse Associated Press (16 mars 1985) ; Thomas Sutherland, cinquante-cinq ans, doyen de la faculté d'agronomie de l'AUB (9 juin 1985) ; Frank Reed, cinquante-trois ans, directeur de la Lebanese International School (LIS) (9 septembre 1986) ; Joseph Cicippio, cinquante-six ans, comptable à l'université de Beyrouth (AUB) (12 septembre 1986) ; Edward Austin Tracy, cinquante-cinq ans, le 21 octobre 1986 ; Falk Wareh, soixante-deux ans, d'origine syrienne, disparu le 29 juin 1986 ; trois enseignants du BUC (Beirut University College) enlevés le 24 janvier 1987 : Jesse Turner, Alann Steen et Robert Polhill.

Six Français :

Marcel Carton, soixante-trois ans, et Marcel Fontaine, quarante-deux ans, diplomates, enlevés le 22 mars 1985 ; Michel Seurat, trente-neuf ans, chercheur au CNRS – dont des photos censées le montrer mort ont été rendues publiques par le Djihad islamique – et Jean-Paul Kauffmann, quarante-deux ans, journaliste, tous deux enlevés le 22 mai 1985 ; Jean-Louis Normandin, trente-cinq ans, cameraman à Antenne 2, enlevé le 8 mars 1986 ; Roger Auque, trente et un ans, journaliste, enlevé le 13 janvier 1987.

Deux Britanniques :

Alec Colett, soixante-deux ans, fonctionnaire de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés (UNRWA), enlevé le 25 mars 1985, dont la mort a été annoncée par les ravisseurs ; John Mac Carthy, vingt-neuf ans, cameraman (17 avril 1986).

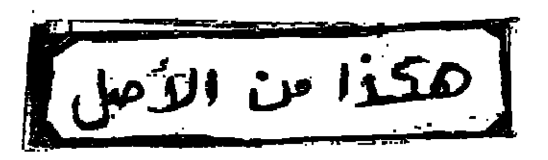
Deux Allemands de l'Ouest ;

Rudolf Cordes, cinquante-trois ans, industriel (disparu le 17 janvier 1987) ; Alfred Schmidt, quarante-sept ans, ingénieur électronicien de la firme Siemens (disparu le 20 janvier 1987).

Autres nationalités :

Un diplomate sud-coréen, Chae Sung-Do, quarante-trois ans (31 janvier 1986) ; un enseignant irlandais, Brian Keenan, trente-cinq ans (11 avril 1986) ; un Italien, Alberto Molinari (11 septembre 1985) ; un ressortissant saoudien, Bakr Al-Damanhouri (12 janvier 1987). – Un Indien, Mithileshwar Singh (24 janvier 1987). – *(AFP.)*

هكذا من الأصل


هكذا من الأصل


C'est pour
ce sourire là
que Strafor
conçoit
des bureaux.

Politique

L'annulation de la loi sur le contentieux en matière de concurrence

La décision du Conseil constitutionnel

Nous publions ci-dessous les principaux extraits de la décision du Conseil constitutionnel qui a, le vendredi 23 janvier, annulé en totalité la loi transférant à la juridiction judiciaire le contentieux des décisions du Conseil de la concurrence (*le Monde* daté 25-26 janvier).

Après avoir relevé que la procédure législative suivie au cours de la discussion de la proposition de loi de M. d'Ornano *« n'a comporté aucune méconnaissance de la Constitution »*, le Conseil constitutionnel s'attache en ces termes au transfert à la juridiction judiciaire du contrôle des décisions du conseil de la concurrence : *« Considérant que les dispositions des articles 10 et 13 de la loi des 16 et 24 août 1790 et du décret du 16 fructidor An III qui ont posé dans sa généralité le principe de séparation des autorités administratives et judiciaires n'ont pas en elles-mêmes valeur constitutionnelle ; que, néanmoins, conformément à la conception française de la séparation des pouvoirs, figure au nombre des « principes fondamentaux reconnus par les lois de la République » celui selon lequel, à l'exception des matières réservées par nature à l'autorité judiciaire, relève en dernier ressort de la compétence de la juridiction administrative l'annulation ou la réformation des décisions prises, dans l'exercice des prérogatives de puissance publique, par les autorités exerçant le pouvoir exécutif, leurs agents, les collectivités territoriale de la République ou les organismes publics placés sous leur autorité ou leur contrôle ;*

» Considérant cependant que, dans la mise en œuvre de ce principe, lorsque l'application d'une législation ou d'une réglementation spécifique pourrait engendrer des contestations contentieuses diverses qui se répartiraient, selon les règles habituelles de compétence, entre la juridiction administrative et la juridiction judiciaire, il est loisible au législateur, dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice, d'unifier les règles de compétence juridictionnelle au sein de l'ordre juridictionnel principalement intéressé ;

» Considérant, poursuit le Conseil constitutionnel, *que si le conseil de la concurrence, organisme administratif, est appelé à jouer un rôle important dans l'application de certaines règles relatives au droit de la concurrence, il n'en demeure pas moins que le juge pénal participe également à la répression des pratiques anticoncurrentielles sans préjudice de celle d'autres infractions intéressant le droit de la concurrence ; qu'à des titres divers le juge civil ou commercial est appelé à connaître d'actions en responsabilité ou en nullité fondées sur le droit de la concurrence ; que la loi présentement examinée tend à unifier sous l'autorité de la Cour de cassation l'ensemble de ce contentieux spécifique et ainsi à éviter ou à supprimer des divergences qui pourraient apparaître dans l'application et dans l'interprétation du droit de la concurrence.*

Les droits de la défense

» Considérant dès lors que cet aménagement précis et limité des règles de compétence juridictionnelle, justifié par les nécessités d'une bonne administration de la justice, ne méconnaît pas le principe fondamental ci-dessus analysé tel qu'il est reconnu par les lois de la République. »

Mais, indique ensuite le Conseil constitutionnel, la loi déférée *« a pour effet de priver les justiciables d'une des garanties essentielles à leur défense.* En effet, si *« le troisième alinéa de l'article 15 de l'ordonnance du 1er décembre 1986 dispose que le recours formé contre une décision du conseil de la concurrence « n'est pas suspensif » ; (...) cette disposition n'aurait pa fait obstacle à ce que (...) le Conseil d'Etat pût, à la demande du requérant, accorder un sursis à l'exécution de la décision attaquée si son exécution risquait d'entraîner des conséquences difficilement réparables et si les moyens énoncés dans la requête paraissaient sérieux et de nature à justifier l'annulation de la décision attaquée.*

» Considérant au contraire, poursuit le Conseil constitutionnel, *que la cour d'appel de Paris, substituée par la loi présentement examinée au conseil d'Etat, saisie d'un recours contre une décision du conseil de la concurrence, ne pourrait prononcer aucune mesure de sursis à exécution ; qu'en effet, la loi a laissé subsister dans son intégralité le troisième alinéa de l'article 15 de l'ordonnance du 1er décembre 1986 et n'a pas donné à la cour d'appel le pouvoir de différer l'exécution d'une décision de caractère non juridictionnel frappée d'un recours auquel est dénié tout effet suspensif, et ceci quelle que soit la gravité des conséquences de l'exécution de la décision et le sérieux des moyens invoqués contre celle-ci ;*

L'importance du sursis à exécution

» Considérant que, compte tenu de la nature non juridictionnelle du conseil de la concurrence, de l'étendue des injonctions et de la gravité des sanctions pécuniaires qu'il peut prononcer, le droit pour le justiciable formant un recours contre une décision de cet organisme de demander et d'obtenir, le cas échéant, un sursis à l'exécution de la décision attaquée constitue une garantie essentielle des droits de la défense ;

» Considérant dès lors que les dispositions de l'article 2 de la loi présentement examinée ne sont pas conformes à la Constitution ; que, les dispositions de l'article 1er n'en étant pas séparables, la loi doit, dans son ensemble, être regardée comme non conforme à la Constitution. »

A propos, enfin, des dispositions de l'ordonnance relative à la liberté des prix et de la concurrence, le Conseil constitutionnel indique *« qu'en principe il n'est pas exclu que la ratification de tout ou partie des dispositions d'une des ordonnances visées à l'article 38 de la Constitution puisse résulter d'une loi qui, sans avoir cette ratification pour objet direct, l'implique nécessairement ; que, saisi d'une loi de cette nature, il appartiendrait au Conseil constitutionnel de dire si la loi comporte effectivement ratification de tout ou partie des dispositions de l'ordonnance en cause et, dans l'affirmative, si les dispositions auxquelles la ratification confère valeur législative sont conformes à la Contitution. »*

Mais en l'occurence, ajoute en conclusion le Conseil constitutionnel, la déclaration de non-conformité à la Constitution de la *« prive celle-ci d'effet »*.

Dès lors, *« en tout état de cause, l'ordonnance du 1er décembre 1986 est et demeure dans sa totalité, jusqu'à l'intervention d'une loi la ratifiant, un texte de valeur réglementaire dont la régularité juridique ne peut être appréciée par le Conseil constitutionnel »*.

Ce qu'il y a dans la boîte

LA boîte de Pandore : M. Barre a, une fois de plus, trouvé l'image suggestive pour évoquer la campagne déclenchée avec une fidélité et une instantanéité toutes pavloviennes par une partie de la majorité, après la décision du Conseil constitutionnel annulant l'« amendement » Séguin.

L'inventaire — provisoire — de ce que déverse la boîte est éloquent. Hélas, M. Louis Joxe, âgé et très diminué par les conséquences d'une chute récente, n'était pas là malgré les pressions exercés sur lui pour qu'il se laisse transporter, se lamentent ouvertement certains caciques de la majorité. Ce qui, en clair, veut dire : avec lui, le résultat eût été différent et les ennuis évités.

Sans insister sur le caractère choquant de cette stratégie, au regard de l'autonomie de jugement et d'action des membres du Conseil, et de M. Joxe en particulier, on notera qu'une telle « ambition » fait plus de cas des sèches vérités arithmétiques que du sain fonctionnement d'une bonne « justice » constitutionnelle.

M. Chaban-Delmas est allé encore plus loin dans l'expression de cette philosophie : *« Heureusement que, ce qu'une décision a pu faire, une autre décision, dans d'autres circonstances, pourra le défaire. »*. D'autres circonstances ? Le président de l'Assemblée nationale fait-il allusion au prompt remplacement, par ses soins, de M. Joxe, au bénéfice d'un homme plus sûr, après démission éventuelle de l'ancien ministre du général de Gaulle ? Au-delà de ce cas, M. Chaban-Delmas et le RPR placent-ils leurs espérances dans une maîtrise complète du Conseil en y plaçant ou en y gérant une majorité grégaire ?

Une telle vue laisserait mal augurer des prochaines nominations, si elles doivent toutes être le fait du pouvoir en place en ce moment, et, à terme, de la crédibilité même du Conseil constitutionnel. Ceux qui le décrient aujourd'hui, et se précipiteront le *moment* venu pour en devenir membres, seraient bien avisés d'en prendre conscience avant qu'il ne soit trop tard.

Dans la boîte, M. Chaban-Delmas, *décidément prodigue*, a déposé, avec l'aide de son homologue du Sénat, M. Alain Poher, un autre « cadeau » de poids : l'attaque du Conseil constitutionnel par les responsables du Parlement. Rodé en secret à l'automne 1986, au moment de la décision sur le découpage électoral, le procédé n'avait finalement pas été utilisé : le prétexte avait manqué et le tandem Poher-Chaban-Delmas s'était disjoint sur la méthode exacte à suivre.

Manipulation

Aujourd'hui, avec la bénédiction de l'hôtel Matignon, le cercle des assaillants s'élargit. Dangereusement, comme le rappelle pour la deuxième fois en quelques mois M. Barre.

« Quatre contre quatre » : on trouve aussi un score dans la boîte de Pandore, dûment répandu, dans les minutes qui ont suivi la décision du Conseil constitutionnel. Il n'y a pas là scandale (on peut après tout s'interroger sur le secret qui s'attache aux délibérations du Conseil constitutionnel), mais, voulue ou non, manipulation. Exacte ou pas la divulgation de ce score « brut » vise surtout à prêter au président du Conseil constitutionnel, M. Robert Badinter, un rôle doublement « maléfique », puisqu'il a voix prépondérante.

En outre, elle accrédite un peu plus la fantasmatique réduction de l'activité du Conseil constitutionnel à *un affrontement gauche-droite* permanent et exclusif de toute autre analyse. Imagine-t-on un seul instant que la décision du 29 juillet 1986 (régime juridique de la presse) aurait été acquise pour huit voix contre une, comme ce fut le cas, si le Conseil constitutionnel fonctionnait comme certains veulent le faire accroire aujourd'hui ?

De la boîte renversée, qu'espèrent à la fin faire sortir M. Chirac et ses amis ? L'abaissement d'une institution qui n'est ni douée d'infaillibilité ni différente — M. Barre l'a rappelé — de ce qui fonctionne dans la plupart des grandes démocraties et a manqué longtemps à la France ? La rupture du possible verrou institutionnel à des ambitions excessives ? Ils prendraient de grands risques, dans ce cas, n'ignorant pas que, une fois la boîte ouverte, c'est, dit le proverbe, *« l'espérance qui reste au fond »*.

MICHEL KAJMAN.

Dans la majorité

Des réactions à géométrie variable

De même que si le nez de Cléopâtre avait été plus court, la face du monde aurait été changée, de même si le col du fémur de M. Louis Joxe n'avait pas été brisé, la décision du Conseil constitutionnel aurait pu être différente. Telle est du moins la thèse du RPR. Malgré toute l'insistance qu'il y avait mise, M. Jacques Chaban-Delmas n'avait pu réussir à convaincre, le vendredi 23 janvier, l'ancien ministre du général de Gaulle, âgé de quatre-vingt-six ans, de faire le trajet — en voiture — de son domicile du quai de l'Horloge où il réside depuis son accident il y a deux mois. Cet échec de M. Chaban-Delmas explique — en partie — le dépit du président de l'Assemblée nationale et le caractère sévère de sa réprobation envers la décision du Conseil constitutionnel.

Cette décision annulant l'amendement Séguin sur l'aménagement du temps de travail et condamnant surtout le recours à une procédure par trop expéditive a été diversement commentée dans le camp de la majorité. La diversité de ces réactions révèle tout d'abord l'embarras d'une majorité divisée et dont chaque fraction apprécie désormais chaque événement en fonction des calculs liés à la prochaine élection présidentielle. C'est dans cet esprit que M. Raymond Barre, particulièrement prompt à tirer le plus grand profit de la situation nouvelle, a prononcé, dimanche à Bordeaux, un véritable discours — programme de candidat à l'Elysée en prenant bien soin de se démarquer de tous ses éventuels concurrents *(lire d'autre part)*.

Par ailleurs, au niveau de la majorité « orthodoxe », on a enregistré deux sortes de réactions apparemment contradictoires, mais en réalité complémentaires. Les membres du gouvernement qui ont évoqué cette décision donnent tous des réponses qui sont trop identiques pour ne pas être concertées. Jusqu'à ce que s'exprime une voix divergente, la position du gouvernement est donc officiellement la suivante : *« La décision du Conseil constitutionnel s'impose à tous et ne doit donc pas être critiquée ; néanmoins, on ne peut que regretter le retard que cela entraînera dans l'application d'une réforme dont la finalité était de créer des emplois. »*

Défiance accrue envers la cohabitation

Sans que cela soit dit expressément, le Conseil constitutionnel est ainsi implicitement rendu responsable d'un éventuel accroissement du chômage. C'est ce que dirent tour à tour pendant le week-end MM. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, Michel Noir, ministre du commerce extérieur, au « Grand Jury RTL-*le Monde* » et Mme Michèle Barzach, ministre de la santé, au « Club de la presse » d'Europe 1. Chacun, toutefois, reconnaissait, en privé, que le coup était dur.

En revanche, ni M. Poher, président du Sénat, ni M. Chaban-Delmas, ni les responsables, les cadres et les militants du RPR ne s'embarrassaient de la même révérence envers le Conseil constitutionnel et du même respect de *« l'autorité de la chose jugée »*. Ne voulant voir dans la décision de l'Assemblée du Palais-Royal qu'un acte politique, ils le replaçaient dans le combat entre la majorité et l'opposition. Leur irritation était alimentée par les proclamations de satisfaction venant des responsables du Parti socialiste, qui insistaient sur la défaite ainsi infligée au gouvernement de M. Chirac. Ainsi, dans son éditorial de la *Lettre de la Nation*, lundi, Pierre Charpy écrit : *« Si l'on pouvait douter du caractère purement politique de cette annulation, il suffit de constater la jubilation des socialistes pour en être convaincu. Ils y voient une revanche de François Mitterrand sur le gouvernement. »*

La défiance envers la « cohabitation » dans les rangs de la majorité va être accrue par cet accident de parcours. Beaucoup de militants de son parti attendent en effet que M. Chirac s'affirme davantage. Et cela dans deux domaines : d'une part, dans la conduite même des affaires du gouvernement, où il est apparu au fil des récents événements sans maîtrise de la situation, d'autre part, face au président de la République lui-même. Beaucoup sont agacés, au RPR, d'entendre M. Chirac répéter que la cohabitation *« se déroule normalement »*, que ses relations avec M. Mitterrand sont *« courtoises »*, qu'il est en total accord avec lui en ce qui concerne la politique étrangère et la défense et qu'en définitive tout baigne dans une atmosphère de *« loyauté réciproque »*. Or ce n'est pas ce langage que les militants RPR ont été habitués à entendre depuis dix ans, ni celui qu'ils attendent qu'on leur tienne pour qu'ils se mobilisent dans une campagne électorale qui est en fait déjà commencée.

ANDRÉ PASSERON.

M. Barre : l'ordre juridique émanant du Conseil constitutionnel est supérieur à l'ordre parlementaire

M. Raymond Barre a commenté, le dimanche 25 janvier à Bordeaux, la polémique déclenchée par la majorité après l'annulation, le vendredi 23 janvier, par le Conseil constitutionnel, de l'« amendement Séguin » : « J'ai un principe absolu : je ne commente pas les décisions constitutionnelles, comme je ne commente pas les décisions de justice. A partir du moment où l'on entre dans cette voie, on risque d'ouvrir une boîte de Pandore. L'évolution de ce Conseil s'est faite dans un sens similaire à celui que l'on trouve dans la plupart des autres pays.

» La jurisprudence du Conseil constitutionnel est, quand on l'étudie, tout à fait fidèle à un certain nombre de principes qui sont de surcroît modérés. Je n'entrerai donc pas dans une discussion sur le Conseil constitutionnel.

» Nous avons eu trop souvent en France le sentiment qu'il n'y avait que la loi parlementaire. Or la loi parlementaire peut changer selon les majorités. Et nous avons compris au cours de ces dernières années qu'il y a une loi constitutionnelle qui est plus forte que la loi parlementaire. Ne faisons pas disparaître cette acquisition fondamentale, parce que la garantie de la démocratie et des citoyens repose sur cette reconnaissance d'un ordre juridique qui émane du Conseil constitutionnel, supérieur à l'ordre parlementaire. »

هكذا من الأصل

Politique

Le premier ministre en voyage en Alsace

M. Chirac à l'épreuve du « théorème de Lachmann »...

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

M. Jacques Chirac a commencé, le lundi 26 janvier, un voyage de deux jours en Alsace, première des quatre régions dans lesquelles il a prévu de se rendre d'ici à la fin mars (les trois autres étant Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées et Ile-de-France). Avant de réunir le gouvernement, le jeudi 29 janvier, afin d'établir son programme pour l'année à venir, M. Chirac, qui a annoncé dans une interview publiée, samedi, par le quotidien l'*Alsace* son intention de *« recevoir prochainement l'ensemble des représentants syndicaux »* entame ainsi, accompagné d'une douzaine de ministres, une *« tournée d'explication »*.

Le premier ministre, qui sera l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1 le 8 février et celui de « L'heure de vérité » d'Antenne 2 en mars, se refuse à parler d'entreprise de reconquête de l'opinion puisque les élections partielles, observe-t-il, restent favorables à la majorité. Il s'agit bien pourtant, après les « secousses » des dernières semaines qui ont altéré le confiance dont bénéficiait le gouvernement, de restaurer celle-ci.

La cravate en bataille sur un soupçon d'embonpoint, le front plissé, le regard très mobile sous ses sourcils roux contrastants avec ses noirs cheveux frisés, M. Henri Lachmann parle en rafales, tout en arpentant nerveusement la pièce entre le portrait d'Albert Einstein et la photo de Charles de Gaulle qui encadrent son bureau, au cœur de la *zone* industrielle de Strasbourg. E = mc2 + croix de Lorraine ! Association détonante, certes. Mais fort révélatrice de l'équation personnelle de ce patron qui détonne dans le ronron alsacien.

Gaulliste, le président-directeur général de la Financière Strafor l'est par fidélité, depuis 40, tout simplement. Aussi logiquement qu'il se veut aujourd'hui *« sympathisant »* du RPR. Plus gaullien, que gaulliste, quand il prône l'action civique aux autres chefs d'entreprise en expliquant que *« l'entreprise doit gagner sa citoyenneté »* et en les encourageant à *« faciliter la participation des membres de l'entreprise à des organisations civiques ou sociales »*, ou quand il pratique la participation et l'intéressement des salariés aux bénéfices de façon exemplaire dans son propre groupe.

Et M. Lachmann sait de quoi il parle. « Sa » Financière Strafor, c'est quarante entreprises associées en holding, dix-neuf sites industriels (mobiliers de bureau, systèmes de cloisons amovibles, équipements industriels, fours de boulangerie, fonderies d'acier, matériels de mines, etc.), huit mille trois cents personnes, 3,8 milliards de chiffre d'affaires, dont 54 % réalisés à l'étranger. Pas étonnant, donc, que ce PDG fasse partie des « décideurs » que M. Chirac a déjà invités à l'hôtel Matignon et auxquels il s'adressera lundi soir à Strasbourg.

Comme Einstein, M. Lachmann n'a pas non plus sa langue dans sa poche. Ses jugements n'épargnent personne. Surtout pas les hommes politiques : *« La classe politique alsacienne est faible et médiocre. Ils se gargarisent de l'Europe, mais ils manifestent un profond désintérêt pour l'économie. M. Pierre Pflimlin* (maire de Strasbourg de 1959 à 1983) *par exemple, n'a jamais mis les pieds dans nos forges ! »*

Ni les organisations patronales : *« Nous déléguons les plus mauvais d'entre nous. Plus personne ne représente personne. Le CNPF est corporatiste, défensif, il en est resté à la lutte des classes... »*

Ni le gouvernement : *« Les dernières grèves résultent d'un manque de communication et de considération. A la place de Chirac, j'aurais viré les PDG d'EDF et de la SNCF, car ils ont été irresponsables de n'avoir pas mieux dialogué ! »*

A gauche, on l'écoute parce qu'il n'est pas sectaire : *« J'étais pour les lois Auroux (...) Je préfère Balladur – et Bérégovoy à Barre, qui est trop professoral et trop doctrinaire... »* On lui sait gré, également, d'avoir répondu aux appels en faveur de l'emploi des jeunes lancés par les gouvernements socialistes.

Rivalité à droite

A droite, on le respecte parce qu'il est dynamique et efficace. Sous son impulsion, à l'automne dernier, un groupe de chefs d'entreprise a réussi, dans le cadre du plan lancé par le gouvernement de M. Chirac, à faire embaucher 1 277 jeunes de seize à vingt-cinq ans par des PME dans le seul département du Bas-Rhin. A quelques exceptions près, tous les jeunes embauchés lors des opérations antérieurs sont aujourd'hui définitivement « casés ».

Bref, tout le monde l'estime, M. Lachmann, parce qu'il a des idées et qu'il sait les réaliser. La conclusion que formule ce docteur ès affaires et relations sociales, sous forme de théorème, à propos de la venue du premier ministre en Alsace, mérite donc une attention particulière : *« Un chef d'entreprise, c'est avant tout, aujourd'hui, un communicateur. Pour un chef de gouvernement, c'est pareil. La visite de Chirac sera réussie s'il sait communiquer, c'est-à-dire s'il sait écouter ! »*

Un théorème plus facile à énoncer qu'à appliquer, surtout quand on est premier ministre.

Sage maire de la sage commune de Brumath, à la périphérie strasbourgeoise, M. Bernard Schreiner, secrétaire départemental du RPR, se satisferait volontiers, personnellement, d'engagements verbaux, tant il est *« certain que le premier ministre a la ferme volonté de faire quelque chose pour l'Alsace, délaissée pendant cinq ans »*.

Le maire de Strasbourg, M. Marcel Rudloff, membre éminent du Sénat et du CDS, ne surestime pas, lui non plus, les retombées prévisibles de la visite de M. Chirac. Il retient essentiellement qu'elle sera *« l'occasion de faire la synthèse des problèmes régionaux »*. Il paraît se contenter du renouvellement du contrat triennal de l'Etat avec sa ville et des deux visites que le premier ministre doit faire à l'Ecole de chimie de Mulhouse, la plus ancienne de France, puis au laboratoire de biotechnologie de l'université Louis-Pasteur – dirigé par un prix Nobel en puissance, le professeur Chambon, – *tant il est vrai* qu'il s'agit là – pourvu que les crédits nécessaires à leur développement suivent – de deux pôles d'avenir et pas seulement en Alsace.

Pour le reste, M. Rudloff souligne que, si M. Chirac commence son « tour de France » par l'Alsace, c'est *« d'abord parce qu'il y avait été initialement invité par le Conseil de l'Europe »*.

Mais tous les élus de droite ne l'entendent pas ainsi. Les autres parlementaires de la majorité ne veulent pas que le premier ministre se borne à les écouter ; ils désirent également être entendus. Dans la rivalité qui les oppose aux centristes hégémoniques en Alsace, les représentants du RPR – qui ont mis pour la circonstance *une sourdine à leurs* divisions – espèrent bien que leur chef de file national va apporter à leur région une manne sonnante et trébuchante dont ils pourront tirer un profit politique lors des prochaines compétitions électorales. Le député RPR du Haut-Rhin, M. Pierre Weisenhorn, sera le premier à insister pour que l'entreprise Manurhin reçoive une commande de pistolets de gendarmerie convoitée par une entreprise concurrente de Saint-Etienne ; pour que l'Etat confirme que la société mulhousienne SACM sera bien chargée d'équiper en moteurs les nouveaux chars Leclerc ; pour que les Potasses d'Alsace bénéficient d'un nouveau « ballon d'oxygène ». Ses collègues réclameront des *« décisions précises »* sur l'achèvement de l'axe autoroutier Nord-Sud et sur le lancement d'un TGV-Est, etc.

Les propos de M. Chirac seront-ils assez substantiels pour calmer les appétits de ses partisans ?

« M. Chirac commence sa campagne »

Pour les socialistes, en revanche, la cause est déjà entendue : *« Nous avions eu la faiblesse de penser que le premier ministre voulait venir en Alsace pour discuter sérieusement de l'avenir de la région, mais nous nous sommes trompés,* affirme le premier secrétaire de la fédération du PS, M. Claude Fritch. *Non seulement le conseil régional est tenu à distance, mais nos parlementaires n'auront droit qu'à deux minutes chacun pour s'exprimer devant le chef du gouvernement. Voilà qui est clair : ce n'est pas le premier ministre qui vient chez nous, mais M. Chirac qui commence sa campagne présidentielle. »*

Les deux députés socialistes du Bas-Rhin, Mme Catherine Trautmann et M. Jean Oehler, en particulier, entendent bien, de toute façon, dire ce qu'ils pensent *« à la fois des dégâts de la politique gouvernementale et de la nonchalance léthargique des élus locaux de la majorité »*. Ils bouderont, en outre, le dîner officiel du lundi soir à Strasbourg.

Quant aux syndicats ouvriers, ils ne seront sans doute ni « écoutés » ni « entendus », pour la simple raison que l'hôtel Matignon et la préfecture régionale les ont complètement... « oubliés ». Même si l'Alsace, où le nombre des demandeurs d'emplois a spectaculairement diminué de 15.2 points en un an, se porte moins mal que beaucoup d'autres régions françaises, les délégués syndicaux auraient pourtant beaucoup à dire au moment où les poids lourds de l'industrie alsacienne donnent de la gîte, deux mille emplois étant actuellement menacés. Le secrétaire général de l'union régionale CFDT, qui prédomine en Alsace M. François Guntz, ne se fait aucune illusion. Son propos confirme les appréciations de M. Lachmann : *« Les représentants de l'UDF et du RPR ne nous ont jamais reçus ; ils ne reconnaissent pas les partenaires sociaux. »* Il a néanmoins adressé à la préfecture une demande d'audience en bonne et due forme en précisant qu'il aimerait converser avec le premier ministre de la situation de Manhurin et du secteur des machines-outils. Vendredi, il n'avait toujours pas reçu de réponse.

« Théorème de Lachmann » ou pas, M. Chirac paraît de toute façon assuré d'avoir un voyage politiquement tranquille. Seuls les deux députés alsaciens du Front national, MM. Gérard Freulet (Haut-Rhin) et Robert Spieler (Bas-Rhin), qui ne participeront pas, eux non plus, au dîner du lundi soir, ont entrepris d'appeler la population à se mobiliser contre lui. Ces deux voltigeurs de M. Le Pen veulent apparaître comme les seuls véritables opposants au premier ministre en organisant une manifestation lundi à 18 heures, place Kléber, au centre de Strasbourg, contre... *« les reculades de Chirac au sujet du code de la nationalité »*.

A deux pas du restaurant de M. Mejid Nemri, un Tunisien qui vient d'offrir *« mille couscous »* aux restos du cœur strasbourgeois et dont la générosité aurait peut-être mérité, dans ces circonstances, une invitation d'honneur de la part d'un autre Alsacien, le secrétaire d'Etat officiellement chargé de la lutte contre la pauvreté, M. Adrien Zeller, photographié dans la presse locale avec un badge de Coluche à la boutonnière...

ALAIN ROLLAT.

A Mulhouse

Annonce d'un projet de loi sur l'apprentissage

MULHOUSE
de notre envoyé spécial

En Alsace, *« au contact d'une RFA et d'une Suisse toujours aussi fortes économiquement »*, le premier ministre entend *« souligner les capacités et la vitalité »* de l'industrie et de la recherche françaises, avait indiqué le 23 janvier son porte-parole, M. Denis Baudouin.

Ce voyage est aussi l'occasion pour M. Chirac, d'une part, de tenter de renouer le dialogue avec la jeunesse, d'autre part, de marquer l'intérêt que son gouvernement porte à l'Europe.

S'adressant lundi matin aux élèves de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Mulhouse, à leurs formateurs et aux industriels appelés à les employer, M. Chirac a *insisté sur la « nécessaire bataille pour la compétence »* que la France doit mener. *« Ce n'est pas,* a-t-il dit, *avec une poignée de chercheurs et de techniciens que nous développerons les industries nouvelles qui nous font défaut. Et on ne pourra pas éternellement créer ou même maintenir des emplois n'exigeant aucune qualification à des niveaux de rémunération cinq ou six fois supérieurs à ceux des pays en développement. »*

Le premier ministre a lancé le projet d'*« une vaste concertation avec les partenaires sociaux, les régions, les représentants des parents d'élèves et des étudiants, afin de susciter les imaginations et de mobiliser les énergies pour que chaque jeune dispose de cette carte maîtresse qu'est une formation de qualité »*.

Il faut, a-t-il déclaré, inciter *« le plus grand nombre possible de jeunes à prolonger leur scolarité et améliorer leur information sur les filières de formation et leurs débouchés. Il n'est pas normal,* a-t-il ajouté, *que l'orientation ne soit, dans bien des cas, que le résultat d'une sélection par l'échec »*. Le premier ministre estime que *« des relations plus étroites entre l'école et l'entreprise »* favoriseraient une meilleure information des jeunes et de leurs familles sur les différents cursus et sur les emplois auxquels ils donnent accès.

Attendant beaucoup des formations en alternance, le premier ministre a annoncé qu'un projet de loi sur l'apprentissage sera soumis au Parlement au cours de sa session de printemps *« après concertation avec les partenaires sociaux et les régions »*. Il a rappelé, d'autre part, les mesures prises pour favoriser l'insertion dans la vie professionnelle, mesures qui ont *« permis l'embauche à ce jour de près de neuf cent mille jeunes »*.

« Atout pour l'emploi », *« gage de progrès économique »*, la formation, a dit M. Chirac, est aussi un *« atout pour l'entreprise »* afin d'*« assurer son dynamisme »* ainsi que – car c'est *« un espace majeur de dialogue social »* – son *« unité »* et sa *« cohésion »*.

Le second aspect du voyage de M. Chirac devait être marqué par un discours, mardi, devant le Conseil de l'Europe à Strasbourg, discours consacré notamment aux droits de l'homme.

P. J.

Reçu à Bordeaux par MM. Chaban-Delmas et François-Poncet

M. Raymond Barre dresse un état des lieux impitoyable

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Depuis le dimanche 25 janvier, la maison Barre possède officiellement une nouvelle succursale qui pèsera lourd dans son chiffre d'affaires politique. Son siège se trouve en Aquitaine, jadis oasis du chabanisme. Son enseigne ? L'UDA : Union pour le développement de l'Aquitaine, une association née voici plus de deux ans et regroupant près de mille trois cents élus, du député au conseiller municipal, sous une quadruple étiquette, qui, tout naturellement, prédisposait au barrisme : *« centriste, libérale, sociale et européenne »*.

A l'origine de cette association : deux hommes. Le gérant : M. Jean François-Poncet, sénateur, ancien ministre, président du conseil général du Lot-et-Garonne et accessoirement 'ex-giscardien. Avec, à ses côtés, un chef de rayon fidèle : M. François Bayrou, jeune député centriste des Pyrénées-Atlantiques, mais déjà ancien parmi les barristes.

La remise des clés s'est effectuée en grande pompe dans la capitale de l'Aquitaine, en présence du père fondateur M. Raymond Barre lui-même, qui effectuait là son premier déplacement de l'année en province. Pour ménager toutes les susceptibilités, l'ancien premier ministre avait pris la peine d'arriver la veille en Gironde pour venir saluer un autre ancien premier ministre, le maître des lieux, M. Jacques Chaban-Delmas. De cet entretien d'une heure à la mairie de Bordeaux, rien n'a transpiré.

Tout juste un député de la région constatait-il que si M. Barre avait *« l'air radieux »*, le maire de Bordeaux, lui, avait semblé *« plus réservé »*.

Le lendemain, les deux hommes se retrouvaient face à face à la même table du banquet offert par M. François-Poncet, ravi de présider de telles agapes. Le président de l'Assemblée nationale eût pu se montrer plus boudeur. L'avait-on seulement informé qu'avant de mettre les pieds sous la table, son voisin d'en face, interrogé quelques *minutes auparavant sur le rôle du* Conseil constitutionnel avait, lui, mis allègrement les pieds dans le plat de la majorité ? Si oui, c'est à croire que les exigences de la cohabitation et de l'union admettent aujourd'hui toutes les aigreurs d'estomac. Car, convié à s'exprimer librement devant tous ces élus de l'Aquitaine *« sur les problèmes nationaux »* la « tortue » Barre ne s'est guère privé cette fois de multiplier les coups de pied de l'âne au « lièvre » Chirac.

Cette tortue est, au demeurant, d'une espèce de plus en plus étrange. Rassasiée de bons sondages, les « salades » gouvernementales la tentent de moins en moins. Ses pattes sont pourvues de griffes plutôt bien acérées et, de surcroît, ce quadrupède fonctionne à deux vitesses.

Bref, on l'aura compris : on était loin, dimanche, du Raymond Barre de « L'Heure de vérité », celui qui ménageait délibérément la chèvre chiraquienne et le choux libéral. Les amis de M. François Poncet ont eu droit, eux, à une heure et demie de vérité, leur hôte ne voulant visiblement pas leur faire affront de mettre à Bordeaux de l'eau dans son vin...

A économie faible monnaie faible

Foin donc cette fois de nuances ! Finis les constats à l'amiable sur l'état de la France et la conduite du gouvernement. *« La France stagne »*, *« cela ne peut plus durer »* et *« il faut que les Français le sachent »*. Durant plus d'une heure, sans notes, M. Barre a dressé un impitoyable état des lieux : *« Les Français sont aujourd'hui devant les ruines de leurs illusions que trop d'hommes politiques, à quelque parti qu'ils appartiennent, ont entretenues pour flatter un électorat. »*

Tout y est passé. La solidarité nationale qui n'est plus respectée : *« Que l'on prenne en considération la situation des uns et pas la situation des autres, il y a dans le pays à ce moment-là un sentiment d'inquiétude et de rejet. »* L'économie *« qui n'est plus compétitive »* et la faiblesse du franc : *« La situation d'une monnaie reflète la situation d'une économie. Une monnaie n'est pas faible parce qu'il y a des gens qui jouent contre elle, parce que les uns ou les autres ne font pas ce qu'on attend qu'ils fassent. Une monnaie est faible parce que l'économie du pays n'est pas suffisamment solide (...) et parce que sur le plan international, il existe un sentiment d'incertitude et de méfiance à l'égard de la détention de cette monnaie. »*

Les menaces sur la Sécurité sociale et *« tous ces esprits prompts qui racontent n'importe quoi dans ce domaine »*. Réduire les avantages sociaux ? Impossible. *« Je ne comprends pas,* répond M. Barre, *ce discours qui est d'une pauvreté affligeante. »* *« L'inquiétude »* et le *« désenchantement »* des Français face au chômage, le vieillissement de la population, l'accroissement du nombre des personnes seules, le désagrègement de la cellule familiale, *« le grand problème »* des finances locales : *« cela ne peut plus durer »*.

Et M. Barre de se reporter quelques mois en arrière, avant le 16 mars : *« L'opposition d'alors disait : ah, nous allons prendre le pouvoir et ce sera merveilleux. Les socialistes disaient : ah, on perd le pouvoir au moment où nous aurions pu faire tant de bonnes choses avec l'amélioration de la situation. J'avais dit qu'il valait mieux être prudent dans ce genre d'enthousiasme (...) Cela ne peut plus durer. Et qu'on le veuille ou non, cela ne durera pas. Les événements extérieurs contraindront à nous adapter et à faire ce qu'il faudrait mieux que nous fassions de notre propre mouvement. »*

Comment remettre la France *« sur la voie du renouveau, du progrès, du bonheur et de la grandeur ?* Avec des institutions solides, avec un gouvernement qui aura devant lui la durée, tout cela M. Barre l'a dit, mais il le répète. En redonnant *« la confiance aux Français, non pas la confiance en des hommes, qui va et vient, monte et descend, mais la confiance en leur propre avenir »*. En remisant *« les idéologies de pacotille »*, M. Barre en est convaincu : *« les Français ont compris qu'on ne passe pas du socialisme au libéralisme. Il y a des problèmes et il faut les résoudre »*. Dès lors – et ce thème revient de plus en plus fréquemment dans sa bouche, – M. Barre en appelle au rassemblement : *« Dans la situation où l'on se trouve aujourd'hui,* déclare-t-il, *les divergences d'opinions sont tout à fait respectables, mais ce que nous voyons de plus en plus, c'est que les hommes de bonne volonté et de bonne foi peuvent se retrouver sur un certain nombre d'objectifs et sur les moyens qu'il faut mettre en œuvre pour les atteindre. »*

Enfin, dernière condition pour ce redressement de la France : retrouver *« le sens du travail »*. *« Se reposer c'est bien, prendre des vacances c'est mieux, mais travailler c'est encore mieux. Et lorsqu'on voit* le dolce farniente *qui caractérise notre pays on se dit qu'il faut une révolution culturelle »*.

A Bordeaux, M. Barre a au moins démontré qu'il est parfois, pour lui-même, réfractaire à l'assoupissement...

DANIEL CARTON.

L'hiver le plus long

(Suite de la première page.)

Et personne ne songerait à rendre le pouvoir responsable du fait qu'un groupe de dissidents somaliens se soit emparé, à des fins qui restent à éclaircir, de dix Français de Médecins sans frontières.

On aurait même plutôt tendance à admirer le courage de Jacques Chirac et des siens face à l'adversité, l'acharnement avec lequel ils se sont battus sur le double front de l'inflation et de la monnaie, et la capacité de rebondissement, dont ils font preuve.

Capacité d'ajustement, ou d'adaptation, comme on voudra, aussi, qui ne va pas sans rappeler celle dont avait fait preuve le gouvernement socialiste après un parcours initial jalonné d'erreurs dont beaucoup devaient elles aussi à l'idéologie, c'est-à-dire en fin de compte à la naïveté.

Sur beaucoup de réformes imprudemment et précipitamment engagées, on sent en effet l'équipe actuelle se rendre compte qu'elle n'en a pas assez débattu — c'est un euphémisme — auparavant avec les intéressés. Et que c'est seulement d'un vaste dialogue, qu'il s'agisse de l'Université, des prisons ou du code de la nationalité, que l'on peut attendre une solution de nature à conforter ou, pour mieux dire, à rétablir cette paix sociale sans laquelle toute chance de relancer l'économie, et donc l'emploi, est, quelle que soit la méthode adoptée, ruinée d'avance. A preuve le discours de Jacques Chirac recevant en présence d'Alain Poher (l) un prix destiné à rappeler la mémoire... de l'anarchiste Louise Michel : *« Je souhaite que s'apaisent les querelles partisanes, si dérisoires comparées aux enjeux. Que l'expérience politique de la coexistance voulue par nos institutions soit, pour l'ensemble de la classe politique française, une occasion de retour sur elle-même, afin d'instaurer un débat démocratique qui ferait moins de place aux polémiques et davantage au respect de l'autre et au souci de l'intérêt de la France et des Français. »*

Tâche difficile, à un an d'une élection présidentielle, alors que prennent ouvertement rang des candidats qui, de droite comme de gauche, ne peuvent gagner que si l'équipe actuelle perd. Difficile aussi dans un pays qui, à droite comme à gauche, a fait du conservatisme un dogme, tout en affichant bien sûr une grande volonté de changement... pour les autres.

Tâche nécessaire pourtant, car le pays ne peut pas se payer le luxe de s'épuiser, pendant encore un an, en *vaines controverses. Encore un an,* puisque on voit mal ce qui pourrait pousser le président de la République soit à démissionner pour se représenter, maintenant que Raymond Barre le coiffe nettement dans les sondages, soit à dissoudre une Assemblée qui, compte tenu du changement de mode de scrutin, aurait toutes chances de lui être beaucoup plus hostile que l'actuelle.

Interrompre la guérilla

La sagesse, dans ces conditions, serait que, de part et d'autre, on comprenne que l'on n'a rien à gagner à poursuivre l'actuelle guérilla, dont le plus sûr résultat est d'user de compagnie les deux antagonistes auxquels la Constitution et l'intérêt national commandent de collaborer.

Il est arrivé à Jacques Chirac de confier qu'il avait essayé une fois de jouer au plus fin avec François Mitterrand, mais qu'il s'était juré de ne pas recommencer. C'est pourtant ce qu'il a fait avec l'amendement sur l'aménagement du temps de travail déposé par Philippe Séguin en décembre pour tenter de tourner le refus de l'Elysée de signer l'ordonnance prise à ce sujet par le gouvernement.

Dieu seul et les neuf sages savent ce qui se serait passé si le cher Louis Joxe, qui ne pense pas tout à fait comme son fils Pierre, ne s'était pas cassé le col du fémur, et il ne doit pas y avoir beaucoup de Français pour pouvoir apprécier à leur juste valeur les arguments juridiques échangés de part et d'autre. Mais ce qu'ils comprennent bien, car ils ne manquent pas de bon sens, c'est que le berger, en fin de compte, a répondu à la bergère. Et qu'il serait bien fâcheux, pour l'avenir des institutions, qu'on tienne pour acquis que le Conseil est dans son rôle lorsqu'il vous donne raison, mais qu'il n'y est pas quand il vous donne tort.

Même jeu pour l'affaire du Carrefour : au nom de quoi prendre Yves Chalier au sérieux quand il accable un — ou plusieurs — hommes de gauche — et se refuser *a priori* à le suivre quand il met en cause quelqu'un du camp adverse ? Comment ne pas s'étonner des campagnes lancées contre un juge d'instruction, au demeurant soutenu par la majorité de ses pairs, coupable de ne pas se *satisfaire a priori* d'un *« secret défense »* dont on comprend mal ce qu'il vient faire dans une histoire de corruption, voire, sacrilège suprême d'un démenti ministériel.

Aucun ministre, de droite ou de gauche, en France et ailleurs, n'a évidemment jamais raconté d'histoires, même si un auteur aussi célèbre que celui du *Singe nu,* Desmond Morris, déclare tranquillement cette semaine, dans une longue interview accordée à *Paris-Match,* que tout politicien est un *« menteur professionnel ».* Ce dont il ne se choque *d'ailleurs nullement. « En politique, il faut se salir les mains, et même les manchettes »,* nous avait dit un jour, il y a bien longtemps, Michel Debré...

Le libéral-interventionnisme

Il n'y a pas d'autre solution, dans ces conditions, si l'on veut rétablir la confiance entre les Français en ceux qui les gouvernent, que de laisser le juge faire son travail, qui est précisément d'établir la vérité, sans indulgence particulière, ni pour les uns ni pour les autres. De même qu'il est indispensable de respecter l'engagement pris par le premier ministre lui-même de « couper le cordon ombilical » entre le pouvoir et la télévision.

Ce n'est pas à lui, ce n'est pas non plus au ministère des finances, qu'il appartient, selon la loi, de décider qui doit obtenir telle ou telle chaîne de télévision. C'est à l'imposante commission constituée à cet effet et envers laquelle le pouvoir se comporte actuellement *comme si elle comptait pour du beurre.*

Résultat : des compétitions au couteau, des retournements d'alliance invraisemblables, des partenaires plus qu'honorables virtuellement écartés sans autre forme de procès, des pressions indécentes, et la presse écrite invitée, si elle n'a pas le bonheur de faire partie du groupe Hersant désormais *« innocent »* il est vrai *« comme l'enfant qui vient de naître »* (1) ou de l'empire Hachette, à se contenter de cacahuètes, à la condition encore de dire merci. Il est vrai que maintenant que le traitement du président de l'Agence France-Presse est fixé à Matignon, sans même consulter son conseil d'administration, on peut s'attendre à tout en matière de communication, du gouvernement le plus libéral-interventionniste que la France ait *jamais connu.*

Et tout cela parce que certains de nos princes s'imaginent : 1) que rien n'est plus facile que de faire marcher les journalistes à la baguette à partir du moment où ils ont à leur tête un chef idoine ; 2) que les téléspectateurs transformeront le moment venu en bulletins de vote pour le RPR la propagande que le petit écran pourrait le cas échéant distiller. Les téléspectateurs ont pourtant répondu d'avance en plébiscitant à 82 % des voix dans un sondage IFOP-*Parisien* l'*émission la plus détestée par la droite de la droite :* le « Droit de réponse » de Michel Polac.

Tout cela est malheureux, parce que la faveur montrée par les Français pour la cohabitation, jusqu'au moment où elle s'est mise à gripper, prouve à l'évidence qu'ils en ont soupé de la guerre civile qui vient périodiquement les épuiser. Et aussi parce qu'il est vrai que sur le front des prix et à un moindre titre du commerce extérieur le gouvernement a obtenu des résultats vraiment encourageants.

De même faut-il constater, puisqu'on la critique si souvent, que la police a su — comment, au prix de quels engagements du pouvoir, et vis-à-vis de qui ? — mettre fin à la série d'attentats qui, en septembre, menaçait de transformer Paris en Beyrouth. Ce qui ne préjuge pas bien sûr l'avenir et ne saurait faire oublier que les assassins de Georges Besse et du mécacien d'Alain Peyrefitte courent toujours.

Qu'on nous permette de conclure sur une conviction, fondée sur une longue observation des relations internationales, et une beaucoup plus récente expérience à la tête d'une entreprise. Une grande partie des conflits qui ravagent nos continents, nos pays, nos sociétés, à tous les échelons, est due au fait que l'on n'essaie pas — parce que l'on ose pas — de se mettre à la place de l'autre. Or il n'y a pas d'autre moyen d'établir le minimum de confiance mutuelle sans lequel aucun accord, aucune vie commune n'est possible.

Mais il ne faut jamais désespérer : témoin Christine Clerc écrivant dans *le Figaro Magazine,* samedi, après avoir vu des larmes dans les yeux d'Henri Krasucki à l'évocation de l'arrestation de son père par des policiers français qui allaient le livrer à la Gestapo : *« Nous restons muets. Quand on a vu, entendu cela, on ne peut plus entendre crier : Krasucki à Moscou ».* Ainsi donc, les communistes ont-ils une âme !

Et c'est Louis Pauwels lui-même qui appelle de ses vœux dans le même journal un débat *« ouvert et courtois »* avec ceux qui ne partagent pas le système de *« valeurs »* pour lequel il a si violemment bataillé.

Une hirondelle, faisant rarement le printemps, on ne se laissera pas aller à trop d'illusions, mais on peut tout de même lancer, au passage, un thème de réflexion. Comment faire comprendre à *un cheminot,* malgré tous les avantages que lui assure la garantie de l'emploi dont on a parlé tant qu'on flanquerait par terre l'économie nationale si l'on augmentait de plus de 3 % les 5000 ou les 6000 F de son traitement mensuel, alors qu'au même moment *le Figaro* fait état sur toute la largeur de sa « une » d'une progression de 60 %, en un an, des cours de la Bourse de Paris ? Tel ministre ne se cache pas de convenir aujourd'hui que la suppression de l'impôt sur la fortune a été une énorme erreur psychologique.

La jeunesse, dont parle avec tant de talent Laurent Joffrin dans son dernier livre (2), ne détient pas la sagesse innée, pas plus d'ailleurs que les générations précédentes, qui ont été jeunes avant elle — et elle n'est peut-être pas toujours aussi « morale » qu'il veut bien le dire — mais elle a un sentiment très vif de la justice et de la vérité.

La politique la plus satisfaisante, la plus séduisante, du point de vue de la macro-économie, est vouée à l'échec si ceux qui la conduisent ne parviennent pas à convaincre jeunes et moins jeunes qu'ils sont prêts à faire le maximum dans ce sens.

L'égalité est un leurre, bien sûr, mais trop d'inégalité, dans un pays qui compte plus de deux millions et demi de sans-emploi, dont au moins 250 000, comme on dit pudiquement, en fin de droits, n'est tout simplement pas supportable.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Robert Hersant dans *le Figaro* du 20 janvier.

(2) Laurent Joffrin, *un Coup de jeune. Portrait d'une génération morale,* vient de paraître aux éditions Arlea.

PROPOS ET DÉBATS

M. Lionel Jospin : non aux hommes providentiels...

Lors d'un banquet républicain à Creil (Oise), le samedi 24 janvier, M. Lionel Jospin a déclaré que M. Raymond Barre était *« un homme fort aimable qui cajole chacun : M. Chirac, mais aussi M. Le Pen* (...).

Si M. Barre affirme qu'il n'a pas de désaccord avec M. Chirac, pourquoi lui faire confiance, alors que la politique du gouvernement échoue (...).

Les hommes providentiels qui veulent un chèque en blanc et qu'on les juge sur leur bonne mine, on en a soupé ! ».

M. Michel Noir : halte à la déprime...

Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », le dimanche 25 janvier, M. Michel Noir a notamment déclaré à propos de l'intervention de M. Barre : *« J'ai plutôt le sentiment que les gens qui appartiennent à la majorité devraient dire : halte à la déprime* (...). *J'aurais préféré que, dans son discours de Bordeaux, M. Barre énumère tout ce qui le satisfait. »* Sur la décision du Conseil constitutionnel, le ministre du commerce extérieur a déclaré : *« Tout le monde doit respecter »* cette décision (...) *« M. Chaban-Delmas a eu une réaction à chaud ».*

Deux élections cantonales partielles

CORRÈZE : canton de Lapleau (1er tour).

Inscr., 1 944 ; vot., 1 699 ; suffr. expr., 1 681. MM. Yvon Gourhand (PS), 778 voix ; André Vidal (RPR), M. de Soursac, 723 ; Roger Bissaud (PCF), 180. *IL Y A BALLOTTAGE.*

[Au deuxième tour des élections cantonales de mars 1985, M. Yvon Gourhand conservait au PS le siège que détenait M. Clair, qui ne se représentait pas, en l'emportant de trois suffrages sur M. André Vidal (RPR). Ce dernier déposait un recours devant le tribunal administratif de Limoges, fondé sur le non émargement à l'encre rouge — comme le prévoit la loi électorale — des procurations, dans deux communes. Après confirmation, le *16 mai 1985, du scrutin par le tribunal administratif,* M. Vidal en appelait au Conseil d'Etat, qui finalement lui donnait raison le 5 novembre 1986.

A la différence de mars 1985, c'est le candidat socialiste qui arrive en tête du ballottage et non le représentant du RPR, que M. Jacques Chirac était venu soutenir à la veille du scrutin. M. Gourhand obtient 91 suffrages de plus que le 10 mars 1985 et progresse en pourcentage de près de 6 points (46,28 % au lieu de 40,55 %). Le gain est réalisé aux dépens de son rival RPR, qui perd 78 voix et passe de 47,28 % à 43,01 % et du représentant communiste (– 26 voix et 10,70 % au lieu de 12,16 %).

En mars 1985, il y avait eu, au premier tour, 1 694 suffrages exprimés, 1 727 votants et 1 971 inscrits. Au second, sur 1 971 inscrits, 1 795 votants et 1 775 exprimés, M. Gourhand avait obtenu 889 voix contre 886 à M. Vidal].

VOSGES : canton de Mirecourt (1er tour).

Inscr., 8 595 ; vot., 5 690 ; suffr. expr., 5 516. MM. Jacques Cablé (maj), 2 892 voix, ELU ; Claude Giet (PS), 1 345 ; Patrick Beisbardt (sans étiq.), 521 ; Mme Maria Rouyer (PCF), 405 ; M. Fernand Durand (FN), 353.

[Candidat unique de la majorité, M. Jacques Cablé, industriel, succède à André Doering (RPR), décédé le 5 novembre dernier qui en mars 1985, avait enlevé le siège au socialiste, M. Giet. Ce dernier qui avait représenté le canton de Mirecourt à l'Assemblée départementale de 1979 à 1985, enregistre un fort recul d'un scrutin à l'autre : 24,38 % au lieu de 36,76 %. Les deux autres candidats qui étaient également en lice en 1985, sont eux aussi en baisse : – 4,91 points pour le Front national et – 2,26 points pour le Parti communiste.

Les résultats du premier tour de 1985 étaient les suivants : inscr., 8 541 ; vot., 6 138 ; suffr. expr., 5 750 ; MM. Doering (RPR), 2 434 voix ; Giet (PS), 2 114 ; Durand (FN), 650 ; et Mme Rouyer (PCF), 552. Au second tour, M. Doering avait gagné avec 3 067 voix contre 2 900 à M. Giet sur 8 537 inscrits, 6 291 votants et 5 967 suffrages exprimés.]

● **PRÉCISION.** — A propos du «geste de sympathie» manifesté le 16 janvier par M. Gaston Flosse, secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pcifique-Sud, à l'égard de M. Guy Sanquer, conseiller territorial de Polynésie Française, inculpé et écroué près de Papete (*le Monde* du 20 janvier), Me Claude Girard, le défenseur de M. Guy Sanquer nous prie de préciser :

« Je n'ai jamais prétendu que les témoins auraient été manipulés par les enquêteurs mais bien par des personnalités politiques. Le fait que cette affaire est politisée n'est pas une opinion mais un constat révélé par les pièces de la procédure et confirmé depuis par l'exploitation qui en est faite.

» Je n'ai pas davantage mis en cause l'intégrité du magistrat instructeur, même si je demande le renvoi de cette affaire à une autre juridiction comme le permet une disposition du code de procédure pénale.

» Je précise enfin que M. Sanquer n'est pas accusé d'avoir détourné une somme de 1,1 million de francs français.

» A ce jour, et après deux ans d'instruction, aucun fait précis n'a été établi à son encontre. »

Selon le baromètre IFOP

Le recul de M. Mitterrand est plus fort que celui de M. Chirac

Le sondage mensuel de l'IFOP *réalisé ente les 12 et 21 janvier* auprès de mille huit cent treize personnes et publié par *le Journal du dimanche* daté 25 janvier enregistre une chute de sept points de la cote de M. François Mitterrand. 50 % (au lieu de 57 % il y a un mois) se déclarent satisfaits du président de la République et 34 % (+ 3 points) mécontents. De son côté, M. Jacques Chirac recule de cinq points : 39 % au lieu de 44 % sont satisfaits du premier ministre, et 45 % (sans changement) en sont mécontents. C'est le plus mauvais indice de M. Chirac depuis son retour à l'hôtel Matignon.

A l'exception de M. Jacques *Delors qui gagne* un point (43 % au lieu de 42 %), et de M. Raymond Barre qui reste stable avec 56 % de bonnes opinions (le pourcentage d'opinions négatives passant de 32 % à 27 %), tous les « présidentiables » sont en baisse. Le recul le plus spectaculaire est celui de M. Michel Rocard, dont les opinions positives régressent de 56 % à 49 %. MM. Laurent Fabius (avec 37 %) et Lionel Jospin (avec 30 %) reculent de trois points chacun ; Mme Simone Veil (avec 46 %) et M. François *Léotard* (avec 42 %) de un point ; et M. Valéry Giscard d'Estaing (avec 37 %) de deux.

هكذا من الأصل

INGENIEURS EN SPINNAKERS, MANAGERS EN LAIT CONCENTRÉ, PROSPECTEURS EN EUROYEN, CHERCHEURS EN DENTIFRICE...

LES CENTRALIENS ONT BIEN CHANGÉ.

Aéronautique, Travaux Publics, Mécanique, Énergie, Informatique, Espace, Télécommunications...
Les Centraliens seront toujours aux avant-postes dans les industries qu'ils ont contribué à développer.

Conseil, Ingénierie financière, Robotique, Distribution...
Les Centraliens s'imposent dans les secteurs en pleine évolution.

Agro-alimentaire, Biotechnologies, Bureautique, Cosmétique, Productique...
Les Centraliens parient déjà sur les défis de demain.

Dépasser nos frontières, voici notre volonté. Rigueur et créativité, voilà nos moyens.

Les Centraliens seront toujours des pionniers.

Siquier Courcelle et associés

Merci aux 110 entreprises qui nous ont permis d'organiser
à Centrale les 21 et 22 janvier 1987 le plus grand Forum de France.

Aérospatiale - Air France - Air Inter - Air Liquide - [illegible]
Avions Marcel Dassault - Axa - Banque Indosuez - Banque Nationale de Paris - [illegible]
Bernard - CEA - Cegos - CGEE Alsthom - [illegible]
des Eaux - CRAA - Crédit Commercial de France - Crédit du Nord - [illegible] - Digital Equipment - [illegible]
FAE - [illegible] - IBM - [illegible]
Coppée - Les Trois Suisses - McDonnell Douglas - Matra - [illegible] - Michelin - [illegible]
Orgaconseil - Péchiney - Peugeot - Philips - Procter & Gamble - [illegible] - Régie Renault - Rhône-Poulenc - [illegible]
Saint-Gobain - Sanofi - Schlumberger - [illegible] - Shell - [illegible] - SNCF - SNECMA - [illegible] - Société Générale - [illegible]
Sopad Nestlé - SPT - Spie Batignolles - [illegible] - Thomson - [illegible] - Unilever - [illegible]

UNION DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE CENTRALE DE PARIS



Société

JUSTICE

L'affaire du Carrefour du développement

Désaccord entre M. Pasqua et M. Pandraud sur le sort de M. Jacques Delebois

Inculpé, le 2 décembre 1986, pour avoir aidé à la fourniture d'un faux passeport à Yves Chalier, M. Jacques Delebois n'avait jusqu'alors été l'objet d'aucune mesure administrative de la part de sa hiérarchie. Au contraire, il avait bénéficié d'une mise en congé sans suspension de salaire, *« pour préparer sa défense »*. Un statut inhabituel qui témoignait du soutien quasi officiel dont il bénéficiait de la part de ses ministres de tutelle, MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud.

Mais la logique administrative a ses droits. Aujourd'hui soumis à un contrôle judiciaire qui limite ses possibilités de mouvement, M. Delebois pourrait difficilement continuer de remplir les fonctions de sa charge. Si bien que le ministère de l'intérieur étudie l'éventualité d'une suspension. Mais, place Beauvau, cette décision suscite quelques discussions entre MM. Pasqua et Pandraud.

On savait les deux ministres en désaccord sur la marche à suivre par rapport au délicat dossier du Carrefour du développement. M. Pandraud était, disait-on, d'avis de couper le plus vite possible la *« branche Delebois »* pour éviter que tout le ministère ne soit égratigné. Si cette solution avait pu être retenue, le contrôleur général Delebois aurait été présenté comme la « brebis galeuse » ayant agi de manière individuelle et... irresponsable.

Quelques confidences auprès de plusieurs journalistes, ont, la semaine dernière, tendu à faire accréditer cette thèse, mais c'était compter sans le principal intéressé qui n'a, semble-t-il, jamais accepté de prendre seul la responsabilité de l'affaire. Aussi bien M. Pasqua n'a-t-il cessé de le soutenir, empêchant toute mesure qui aurait pu être interprétée défavorablement.

Un aveu de taille

Mais, dans la nuit du 20 au 21 janvier, la situation s'est brusquement modifiée. Depuis plusieurs heures, cette nuit-là, les enquêteurs de la brigade financière interrogent leur collègue de la police de l'air et des frontières (PAF), l'inspecteur divisionnaire René Baudin. Le 19 mai 1986, ce policier, accompagné de M. Edmond Raffalli, responsable du cercle Concorde, un établissement de jeux parisien, était venu accueillir à l'aéroport de Roissy le docteur Pierre Chiarelli. Le médecin arrivait de Rio, apportant avec lui le rapport rédigé par Yves Challier sur les manipulations financières de l'association Carrefour du développement, ainsi que deux photos qui vont servir à la confection du faux passeport.

Cette nuit-là, l'inspecteur Baudin explique qu'il a agi sur l'ordre de M. Delebois qu'il a connu lorsqu'il était lui-même fonctionnaire du SCTIP. Il le dit par procès-verbal, devant les enquêteurs de la Brigade financière. L'aveu est de taille puisque ainsi, un nouveau témoin vient confirmer la responsabilité de Jacques Delebois dans la manipulation d'Yves Chalier.

Prévenu en pleine nuit, M. Jean-Pierre Michau, le juge d'instruction, décide d'entendre lui-même le policier. Vers 2 heures du matin, l'inspecteur Baudin renouvelle son témoignage dans le cabinet du juge, lequel décide aussitôt de faire arrêter le contrôleur général Delebois.

Prévenu à son tour, le procureur général, M. Yves Monnet, après en avoir référé au sommet, donne son accord verbal. Vers 3 heures du matin, le mandat d'amener est signé et transmis par télex à l'Office central de répression du banditisme (OCRB) qui reçoit l'ordre de passer immédiatement à l'action. Trois heures plus tard, sept policiers de l'OCRB arrêtent le contrôleur général. Mains dans le dos bloquées par des menottes, celui-ci est emmenée au dépôt avant d'être présenté au juge qui doit lui signifier son arrestation et le faire écrouer.

Pendant ce temps, les coulisses de l'appareil judiciaire et de l'appareil policier sont en émoi. Que s'est-il passé entre le moment où le contrôleur général est arrivé au dépôt et celui, quelques heures plus tard, où il ressortira libre du Palais de justice ? M. Pasqua a-t-il, comme certains l'affirment, fait une démarche pressante auprès de M. Chirac lui-même pour qu'il pèse sur la décision de faire relâcher le haut policier ? Il reste que, vers 10 heures du matin, ce 21 janvier, le procureur général Yves Monnet fait savoir au juge d'instruction que, contrairement à ce qu'il lui avait laissé croire quelques heures plus tôt, il s'opposera à la détention de M. Delebois.

Le refus est oral et le procureur général ne veut pas transmettre au juge d'instruction des réquisitions écrites. De même, pour éviter d'avoir à exposer publiquement sa thèse, le procureur refusera de participer au débat contradictoire sur la détention que le magistrat instructeur, conformément aux nouveaux textes, envisage d'organiser dans son cabinet. S'estimant « lâché », M. Michau recule et laisse sortir libre du Palais de justice le contrôleur général. Ce dernier sera néanmoins soumis au contrôle judiciaire.

L'affaire laissera des traces : la réelle émotion soulevée dans quelques cercles policiers par l'arrestation du haut fonctionnaire n'a d'égale que celle de la Brigade financière surprise par les circonstances de son élargissement. Emoi sensible également au Palais de justice. Un magistrat du siège théoriquement indépendant a été obligé de se déjuger et de tenir compte d'éléments autres que ceux qui sont contenus dans le dossier. Les conséquences pourraient s'en faire sentir dans les prochaines décisions que le magistrat instructeur sera amené à prendre.

GEORGES MARION.

Dans « le Point »

Le rendez-vous de l'avenue Montaigne

L'hebdomadaire *le Point* revient dans son édition du 25 janvier sur les conditions de la fuite au Brésil d'Yves Chalier, ancien chef de cabinet du ministre socialiste de l'équipement, M. Christian Nucci, ainsi que sur la rencontre qu'aurait eue, quelques jours avant qu'il ne s'expatrie, Yves Chalier avec M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur. *Le Point* cite à ce sujet une *« note confidentielle »* d'Yves Chalier, document *« tenu jusqu'ici secret »*.

C'est après avoir été accueilli fraîchement par le président Mitterrand, à qui il avait demandé audience pour s'expliquer, que, se sentant lâché, Yves Chalier aurait pris contact avec un représentant du RPR, Mᵉ Jacquot, avocat à Brazzaville, au Congo : *« Je lui ai expliqué,* écrit Yves Chalier dans sa note, *qu'il y avait des malversations dans l'association Carrefour du développement, que j'avais agi sur ordre et que j'allais probablement servir de bouc émissaire. (...) Parallèlement à cette démarche, j'ai pris contact avec le colonel Robert, ambassadeur de France au Gabon jusqu'en 1981, chargé des affaires africaines au RPR. (...) Le colonel Robert m'a reçu pendant deux heures dans les locaux du RPR, 45, avenue Montaigne (1). Je lui ai raconté l'affaire des fausses factures et l'opération des mercenaires à Bujumbura. Je lui ai demandé d'organiser une rencontre avec M. Aurillac ou un membre de son cabinet. Le colonel m'a répondu qu'il s'occupait d'arranger tout cela.*

Le lendemain ou le surlendemain, ajoute Yves Chalier, *le 16 ou le 17 avril, je ne me souviens plus exactement, j'ai trouvé dans ma boîte aux lettres de la rue Paul-Valéry un mot manuscrit me donnant rendez-vous le soir, à 21 heures, au 45, avenue Montaigne. Il y avait une signature que je ne connaissais pas. Je pensais que ce mot provenait du colonel Robert. J'ai eu la surprise de voir M. Pasqua. Nous avons eu un entretien en tête à tête, debout, dans un bureau. Nous avons parlé pendant une dizaine de minutes.* (...) *Dans tous les cas, le ministre était parfaitement au courant de mon affaire.* (...) *Il m'a appris que la cellule de l'Elysée me surveillait discrètement, en ajoutant que, si l'affaire tournait mal, il verrait à me « bricoler » un faux passeport. Il m'a dit que, puisque je connaissais Delebois, que j'aille le voir, qu'il s'occuperait de moi. (...) J'ajoute que, lors de notre entretien, M. Pasqua m'a dit que, si je lui fournissais des renseignements sur les magouilles de la gauche, il se faisait fort de me faire amnistier lors de la prochaine élection présidentielle. »*

Après avoir rappelé que M. Pasqua et M. Aurillac ont l'un et l'autre démenti toute rencontre avec Yves Chalier (*le Monde* du 21 janvier 1987), *le Point* identifie encore M. Edmond Raffalli, patron du cercle de jeu Concorde, comme celui qui aurait organisé les contacts téléphoniques entre Yves Chalier, réfugié à Rio chez des amis d'Edmond Raffalli, et Jacques Delebois, l'une des ses relations. *« En décembre 1985,* écrit encore l'hebdomadaire, *le policier avait réuni une centaine d'amis pour une projection privée au siège de la société Decaux, dans la banlieue parisienne (...). Edmond Raffalli était invité. Et Pasqua avait clôturé le dîner par un petit discours politique. »*

Enfin *Le Point* raconte qu'Yves Chalier aurait reçu la visite à Rio d'un *« étrange personnage qui se dit émissaire de l'Elysée »*. L'homme, qui aurait eu un passeport au nom de Jean Garnier, se serait dit mandaté pour sonder les intentions d'Yves Chalier quant à d'éventuelles informations qu'il pourrait donner sur les relations de Mᵐᵉ Marthe Mercadier et de Mᵐᵉ Danielle Mitterrand, toutes deux responsables d'associations humanitaires.

Les affirmations d'Yves Chalier que rapporte *le Point* devraient faire l'objet de prochaines vérifications de la part du juge d'instruction, M. Jean-Pierre Michau, notamment lors d'une confrontation entre Yves Chalier et Jacques Delebois prévue pour le jeudi 29 janvier.

(1) Il s'agit, en réalité, des locaux du Club 89, association proche du RPR dirigée par M. Michel Aurillac, actuel ministre de la coopération.

Précision

La solidarité des juges d'instruction avec M. Jean-Pierre Michau

Sous le titre « Les magistrats parisiens répondent aux attaques visant le juge Michau », nous avons écrit (*le Monde* daté 25-26 janvier) que les juges d'instruction du tribunal de Paris avaient adopté *« à l'unanimité »* une résolution proclamant leur solidarité avec M. Jean-Pierre Michau, leur collègue chargé de l'affaire du Carrefour du développement.

En réalité, comme l'indiquait, dans le même numéro, l'article de Bernard Le Gendre, c'est une quarantaine de juges d'instruction — sur un total d'une soixantaine — qui ont approuvé la résolution.

A la suite de ses propos sur la toxicomanie

Le procureur de Valence pourrait être muté à Bobigny

Le procureur de la République de Valence, M. Georges Apap, qui est menacé d'une mutation d'office à la suite des propos qu'il a tenus sur la toxicomanie (*le Monde* du 22 janvier), a déclaré à l'Agence France-presse qu'il avait été *« menacé »* par M. Régis Parent, député RPR de la Drôme.

« Il y a quelques mois, a assuré M. Apap, *M. Parent m'a téléphoné pour me reprocher d'avoir engagé des poursuites contre son fils, condamné depuis pour homicide involontaire, à la suite d'un accident de la route. L'entretien s'était terminé,* selon M. Apap, *par des menaces du genre « on se retrouvera ». Je me croyais hors d'atteinte de ces entreprises, mais je constate, non seulement qu'il voulait me faire partir, mais qu'il est en train d'y réussir. »*

Interrogé, M. Parent, qui avait quitté le tribunal lors du discours de M. Apap sur la toxicomanie le 8 janvier (*le Monde* daté 11-12 janvier), déclare que les affirmations du procureur sont *« totalement fausses »*. *« Je n'ai pas prononcé de telles paroles à son égard ni levé le petit doigt pour intervenir lorsque mon fils a été poursuivi,* a ajouté le député. *Je ne me suis occupé de rien à la Chancellerie. De toute façon, que M. Apap soit à Bobigny ou à Valence, il sera toujours le même homme, scandaleusement laxiste. »*

Le ministère de la justice a préparé un décret mutant M. Apap au tribunal de Bobigny comme substitut. Ce décret, déclare-t-on place Vendôme, *« est actuellement à la signature à l'Elysée »*.

Au Pays basque

Plusieurs gendarmeries visées par des attentats

BAYONNE
de notre correspondant

Des charges d'explosifs constituées de tubes emplis de cordeaux détonants ont été découvertes pendant la nuit du samedi 24 au dimanche 25 janvier devant plusieurs gendarmeries du Pays basque.

Cette action est attribuée au groupe clandestin séparatiste *Iparretarrak*, qui ne s'était pas manifesté depuis de longs mois, si ce n'est par l'évasion, le 13 décembre dernier, de deux de ses militants incarcérés à la prison de Pau (Pyrénées-Atlantiques).

● **Christine Villemin et l'hebdomadaire *France-Dimanche* condamnés.** — Christine Villemin et la société EDI 7, éditrice de *France-Dimanche*, devront, selon un jugement qui vient d'être rendu par le tribunal de grande instance de Paris, verser solidairement un total de 550 000 F de dommages-intérêts à la famille Laroche. *France-Dimanche* devra également publier un extrait de ce jugement. Ces condamnations sont fondées sur les *« attaques inadmissibles »* contre la famille de Bernard Laroche réunies dans le livre de la mère de Grégory, *Laissez-moi vous dire*, ainsi que dans le numéro de *France-Dimanche* du 2 juin 1986, qui en a reproduit une partie. Pour ces allégations, le tribunal avait ordonné la saisie du livre le 30 mai et celle de *France-Dimanche* le 4 juin. La cour d'appel avait infirmé ces décisions dans un arrêt du 11 juin.

A Bordeaux

M. Chalandon invite les magistrats à ne pas céder au vedettariat

BORDEAUX
de notre correspondante

M. Albin Chalandon, garde des sceaux, a assisté, le 23 janvier à Bordeaux, à la prestation de serment des auditeurs de justice de la promotion 1987, avant de prononcer un discours devant les nouveaux élèves de l'Ecole nationale de la magistrature. Il y a défini sa conception de la justice : celle-ci, a-t-il déclaré *« doit être ferme et défendre la société par l'acte de punir, de châtier, voire de retrancher provisoirement le délinquant du corps social. Il faut recourir à la prison chaque fois que nécessaire avec des peines courtes mais effectives »*.

Le ministre a cependant indiqué que la recherche de nouvelles formes de peines de substitution était l'une de ses préoccupations constantes. Il s'est engagé à développer des procédures rapides (conciliation, référé, médiation) pour accélérer le cours de la justice. *« Je donnerai aux magistrats les moyens nécessaires en personnel pour les aider dans leurs prises de décision. »*

Des magistrats, le garde des sceaux affirme qu'ils doivent s'adapter en permanence et disposer d'une formation initiale *« qui prenne en compte les évolutions qui se dessinent à l'intérieur de notre société (toxicomanie, biologie, génétique »*. Le garde des sceaux a également décrit les règles auxquelles doivent se soumettre les magistrats pour assurer leur mission : *« Le juge est là pour appliquer les lois de la République et pas pour faire prévaloir ses propres vues. Avant toute chose la nation attend du juge qu'il sache se montrer indépendant vis-à-vis du monde politique, vis-à-vis du monde économique et social. La même retenue s'impose vis-à-vis des magistrats*, a poursuivi le ministre de la justice. *Le magistrat est parfois le point de mire de l'actualité, surtout quand il est juge d'instruction. Puisse-t-il comprendre que ce n'est pas en cédant au vedettariat qu'il rendra une meilleure justice »*.

GINETTE DE MATHA.

Au tribunal de Paris

Non-lieu pour M. Saint-Jean receveur général des douanes

Accusé par des contrebandiers d'être leur complice, M. Roger Saint-Jean, receveur général des douanes, a bénéficié, jeudi 22 janvier, six ans après son inculpation d'une ordonnance de non-lieu rendue par Mˡˡᵉ Francine Caron, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris.

Cette décision met un terme à une affaire qui avait pris un tour passionné dès l'inculpation, le 3 décembre 1983, de M. Saint-Jean, à l'époque directeur adjoint aux douanes. S'appuyant sur les déclarations d'autres inculpés contrebandiers notoires, M. Germain Sangelin, juge d'instruction au tribunal de Mulhouse, avait inculpé le fonctionnaire de complicité de fraude douanière, tentative de complicité de fraude douanière et intérêt à la fraude, tout en faisant à la presse des déclarations selon lesquelles *« des charges importantes concordantes et nombreuses »* pesaient sur M. Saint-Jean.

Son défenseur, Mᵉ Georges Kiejmann, réagissait aussitôt, et l'instruction menée à Mulhouse s'était déroulée dans un climat de controverses émaillé de nombreux incidents. Pourtant, M. Saint-Jean avait conservé l'estime de ses supérieurs *et fut nommé receveur général.*

Saisie d'une requête en suspicion légitime, la chambre criminelle de la Cour de cassation s'était refusée à discréditer explicitement le magistrat, mais, dans son arrêt rendu le 27 mars, elle considérait que, *« dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice »*, il était souhaitable de retirer le dossier à M. Sangelin et de la confier à un juge parisien.

L'arrêt rendu par Mˡˡᵉ Caron est conforme aux réquisitions du parquet qui estime : *« La participation (...) de M. Saint-Jean à la contrebande de cigarettes entre 1975 et 1980 n'a pas été établie »*, malgré *« les moyens d'investigations exceptionnels mis en œuvre »*. En soulignant l'absence de charges contre M. Saint-Jean, le parquet ajoute que la dénonciation des contrebandiers *« évoque plutôt une mesure d'intoxication visant à déstabiliser les responsables de la lutte contre la contrebande »*.

M.P.

POLICE

M. Jacques Franquet, nouveau responsable de la lutte antiterroriste

Les armes du légaliste

L'un des policiers les plus ouverts, les plus communicatifs s'apprête à passer dans une quasi-clandestinité. Le commissaire divisionnaire Jacques Franquet, ancien responsable en France de la lutte contre les trafics de stupéfiants, règle ses derniers dossiers avant de s'installer, mardi 27 janvier, dans les bureaux de l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT).

A quarante-six ans, ce vrai « chasseur », unanimement respecté chez les policiers et les magistrats, devient ainsi le patron de la lutte antiterroriste sans provoquer la moindre polémique (*le Monde* du 24 janvier).

Pour être accueillant, ce pied-noir né à Constantine n'en est pas moins d'une grande discrétion. Après une maîtrise de droit privé obtenue à Lyon, il entre en 1968 à l'Ecole nationale de la police et n'en ressort qu'avec une obsession, le service de l'Etat. *« C'est un légaliste »*, résume un haut magistrat qui le connaît bien, M. François Colcombet. *« Il nous demande prioritairement d'être loyal envers la République et sa personne »*, se rappellent tous ses collaborateurs.

Il exerce d'abord ses talents à la section économique et financière de la police judiciaire, à Lyon. Entre Rhône et Saône, la ville est secouée pour divers scandales : internes — c'est la queue des affaires policières avec la condamnation du commissaire Tonnot, accusé d'entretenir des liens étroits avec le milieu du proxénétisme, — et externes, M. Franquet traite l'une des plus *grosses affaires de fausses factures* connues à ce jour. Les magistrats d'alors saluent ses *« connaissances techniques »*. En 1973, il est nommé chef de la section criminelle et ferraille avec le fameux gang des Lyonnais.

Une vision internationale

S'il dirige les enquêtes concernant l'assassinat du juge Renaud ou l'enlèvement de Christophe Mérieux, M. Franquet ne déserte jamais tout à fait le terrain. Un magistrat se souvient de lui, poursuivant un forcené après une prise d'otages et une fusillade. Finalement, le commissaire s'interposera pour éviter un « tabassage » du forcené. Le genre d'histoire qu'il faudrait raconter dans les écoles de police...

Deux ans après l'apparition du Front de libération national de la Corse (FLNC) sur une île hebdomadairement secouée par des attentats par explosifs, M. Franquet est chargé, en juillet 1978, de lutter contre des séparatistes encagoulés et insaisissables. Ce « grand flic » est alors obligé d'aller plus loin que ne le lui permettent les classiques techniques policières. Il lui faut comprendre et, sans le dire, s'intéresser à la culture, à l'économie, à la politique, à l'histoire.

Ses proches et lui-même sont menacés, les nationalistes corses l'accusent de procéder à des interrogatoires « musclés »... Le commissaire ignore ces tristes menaces et ces accusations dérisoires. Et tandis que les pouvoirs publics assistent à la dégradation de la situation insulaire en toute impuissance, un renseignement permet à ses services d'arrêter une vingtaine de séparatistes et de saisir les archives du FLNC dans une cache, à Biguglia.

En moins de quinze ans, ce policier a successivement été confronté à des délits financiers inextricables, des crimes de droit commun hors du commun, des menées subversives qui empruntent largement au terrorisme. En avril 1981, il reçoit en « récompense » le poste envié de responsable de l'Office central de *répression du* trafic des stupéfiants. Le commissaire Franquet s'attaque, bien sûr, aux filières de la cocaïne en provenance d'Amérique du Sud, s'efforce de désorganiser les trafics qui prennent naissance en Asie et en Afrique. Mais surtout, il prend l'habitude de coordonner le travail de services différents (police, gendarmerie, douanes, etc.) et acquiert une vision internationale des questions policières.

M. Colcombet, qui fut le « Monsieur antidrogue » du gouvernement de 1981 à 1983, dit de lui : *« C'est devenu un personnage important au plan international. Un des trois ou quatre types considérés comme compétitifs. »* Le commissaire divisionnaire Franquet promène de fait *régulièrement sa silhouette* menue, son visage embroussaillé d'une barbe et d'une moustache, rehaussé d'une grosse paire de lunettes, dans les conférences d'Interpol à Vienne, où se trouve l'antenne des Nations unies pour la lutte contre la drogue.

Ses qualités semblent avoir plu à son ministre sans aucunement déplaire au président de la République. Au point qu'il se voit désormais confier la tâche de lutter contre les divers terrorismes auxquels la France est régulièrement confrontée.

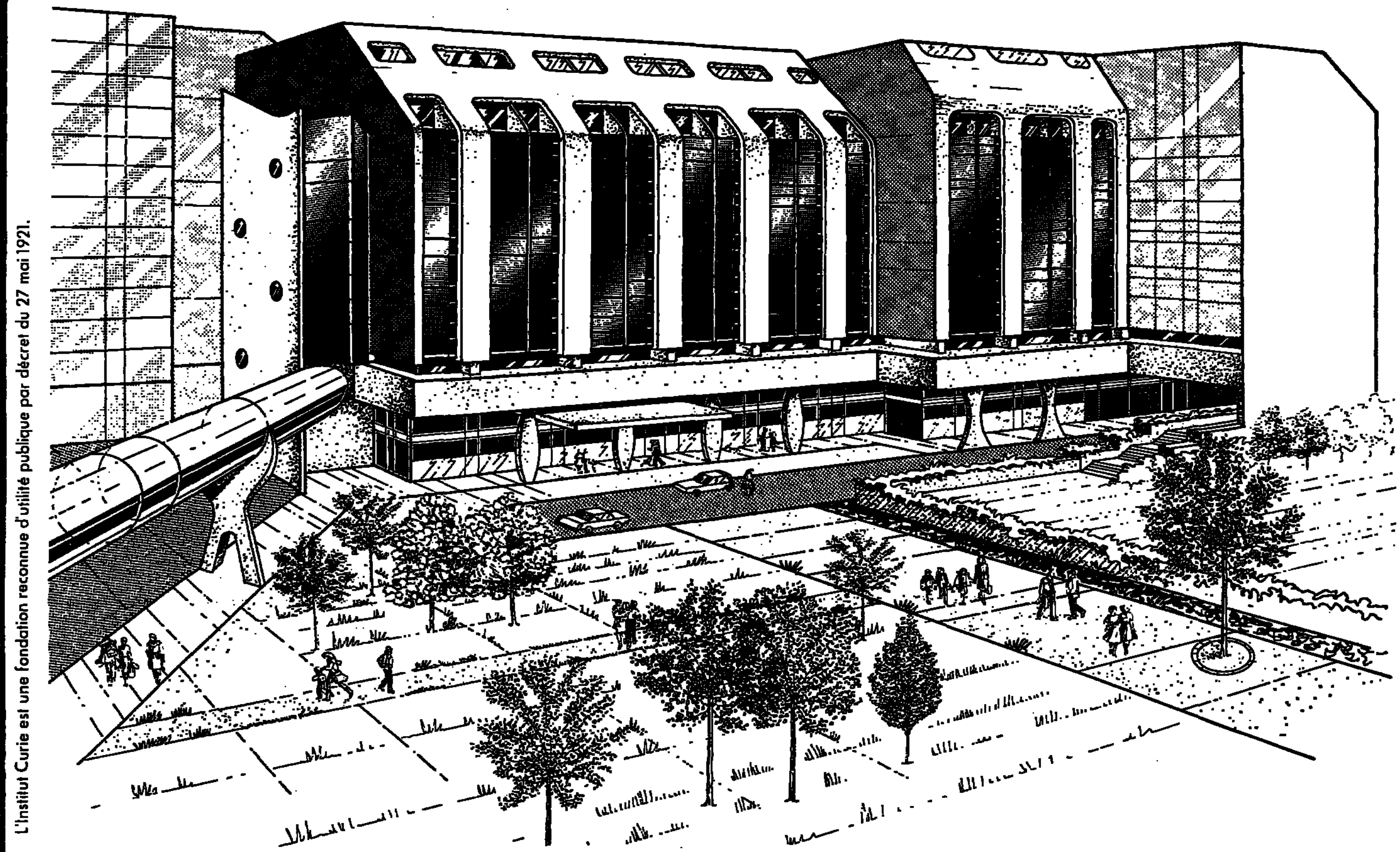
LAURENT GREILSAMER.

هكذا من الأصل



RECHERCHE, PREVENTION ET TRAITEMENT DES CANCERS

AIDEZ-NOUS A CONSTRUIRE LE NOUVEAU CENTRE DE SOINS ET DE RECHERCHE CONTRE LE CANCER



L'Institut Curie est une fondation reconnue d'utilité publique par décret du 27 mai 1921.

Création : Unité de communication de l'Institut Curie.

Le nouvel Institut Curie ouvrira ses portes en 1990 rue d'Ulm à Paris

J'aide l'Institut Curie à faire progresser la recherche pour guérir les cancers.

Mme, Mlle, M. ______ Prénom ______

Adresse ______ Code postal ______ Localité ______

☐ ***Souhaite manifester sa sympathie à l'Institut Curie et offre :***

1 brique symbolique (Il en faut 3 000 000 pour notre nouvel hôpital).	1 stéthoscope	1 lit d'hôpital équipé	Du petit matériel de laboratoire	Un cathéter anti-douleur	Cochez la case correspondant au montant de votre don. Autre don.
☐ 100 F	☐ 800 F	☐ 15 000 F	☐ 200 F	☐ 500 F	☐ ______

☐ ***S'abonne à la revue «Comprendre et agir» (4 numéros par an) au prix de : 40 F***

L'ENJEU : 360 000 000 F (36 milliards de centimes) pour notre nouveau centre hospitalier, ce qui représente la moitié du prix de vente d'un avion «AIRBUS».

Ce bon est à détacher et à retourner à l'Institut Curie, accompagné d'un chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Institut Curie, 11, rue Pierre et Marie-Curie, 75005 PARIS, ou par virement postal à notre CCP 434 C PARIS

Votre don à l'Institut Curie est déductible de votre revenu imposable dans la limite de 5% autorisés par la loi.

Signature :

Société

ÉDUCATION

Le programme de M. Chevènement

Plus de république et moins d'élitisme

Rien de tel qu'une cure d'opposition pour se dépoussiérer les idées. M. Jean-Pierre Chevènement et ses amis, moins d'un an après leur départ du ministère de l'éducation nationale, ont rénové leur approche du problème scolaire et universitaire, en tirant les leçons des déboires de l'actuel gouvernement face aux lycéens et aux étudiants. L'« *élitisme républicain* » cher à l'ancien ministre semble désormais rayé de son vocabulaire. Cette formule choc, souvent mal perçue à gauche, a disparu du rapport sur l'éducation et la formation, intitulé « *Investir dans l'intelligence* », présenté lors des journées de République moderne, le club de réflexion animé par M. Chevènement, les 24 et 25 janvier, à Paris.

Ce rapport, rédigé sous la conduite de M. Georges Laforest, ancien conseiller au cabinet de M. Chevènement, va bien au-delà de la remise à jour des discours d'avant mars 1986. Il contient un programme d'action sur cinq ans, appuyé sur des ambitions à long terme, comme le doublement du nombre d'étudiants à l'horizon 2010. Les amis de M. Chevènement veulent rechercher un « consensus » pour faire adopter une loi de programmation sur les lycées, les universités et la formation continue.

« Un plan de recrutement quinquennal »

Pour le primaire et le secondaire, serait mis en œuvre un « *plan de recrutement quinquennal* » d'enseignants, complété, pour les disciplines déficitaires, par le recours à des retraités et à des appelés du contingent diplômés volontaires pour un service civil de deux ans. Le rapport voudrait faire redécouvrir les vertus de la réforme des lycées présentée par M. Chevènement lorsqu'il était ministre et souhaite que tous les élèves pratiquent au moins un sport d'ici aux Jeux olympiques de 1992, ainsi qu'une activité artistique.

Une réforme de l'orientation donnerait la responsabilité finale des décisions aux parents, qui passeraient un contrat avec l'établissement précisant leur engagement réciproque (enseignement de soutien, rattrapage pendant les vacances, etc.).

Les intervenants aux journées de « République moderne » ont salué avec chaleur l'action de l'ancien ministre de l'éducation. M. Jacques Ruffié, professeur au Collège de France, lui a décerné le titre de « *ministre le plus compréhensif* » depuis quarante ans. Quant à M. Max Gallo, il a noté que « *l'effort de re-républicanisation de l'école mené depuis 1984* » n'était pas étranger à l'irruption des étudiants sur le champ revendicatif. M. Chevènement, inspirateur de la révolte estudiantine... On n'y avait pas encore pensé.

PHILIPPE BERNARD.

MÉDECINE

Une nouvelle politique du médicament ?

Le gouvernement veut encourager l'automédication sans risques

Le troisième colloque « Développement et évaluation du médicament », organisé par l'INSERM et la direction de la pharmacie et du médicament, a lieu à Paris du 26 au 29 janvier. A cette occasion, les pouvoirs publics définissent de nouvelles orientations en matière de politique du médicament. A terme, il s'agit de développer l'automédication en allégeant les procédures de mise sur le marché des « petits » médicaments. Avec, à la clé, des économies pour la Sécurité sociale.

Changement de cap. L'esprit des années 70, qui avaient vu la consécration du médicament « rationnel », testé par des méthodes exclusivement scientifiques, est aujourd'hui révolu. Entre-temps, les médecines douces, Rika Zaraï et le développement de l'automédication ont bouleversé les données du problème.

« *On a maintenant conscience*, explique le professeur Jacques Dangoumeau, directeur de la pharmacie et du médicament au ministère de la santé, *qu'on ne peut pas toujours apporter une solution scientifique (stricte et performante) aux problèmes pharmacologiques et thérapeutiques, et que l'homme se refuse à être toujours rationnel* ». Et Mme Michèle Barzach, ministre déléguée chargée de la santé, ajoute : « *L'engouement pour les thérapeutiques dites « alternatives » ou « parallèles » ne doit pas être négligé, mais, au contraire, intégré dans la conception de la politique du médicament, pour répondre aux besoins qui s'expriment ainsi* ».

Que l'on soit au pays de Descartes ou pas, les années 80 voient donc le médicament évoluer entre deux pôles :

– l'un, de plus en plus sophistiqué, correspondant à des recherches de pointe et visant des pathologies le plus souvent graves ;

– l'autre, explique le Pr Dangoumeau, qui s'enracine dans le contexte socio-culturel rejoignant les préoccupations quotidiennes, le désir de chacun de combattre des maux banals, réels ou imaginaires. On retrouve là les notions en vogue actuellement de bien-être et de bonne forme.

Pour autant, il n'est pas question, dans l'esprit du Pr Dangoumeau, de distinguer entre « petits » et « grands » médicaments, ou de parler de « médicaments de confort ». « *Il y a le Médicament, que nous devons évaluer*, explique-t-il ; *le produit n'est bon ou mauvais que compte tenu des données scientifiques et socio-culturelles du moment.* »

Cette nouvelle définition du médicament, version 1987, le professeur Jean-Michel Alexandre, président de la commission d'autorisation de mise sur le marché (AMM), la précisera au cours du colloque. Selon lui, il s'agit avant tout de bien cerner l'importance de l'automédication, une pratique extrêmement répandue aux Etats-Unis puisque plus de trois cent mille spécialités pharmaceutiques sont là-bas en vente libre (« *over the counter* » – OTC), en pharmacie ou ailleurs. « *L'automédication ne doit pas être considérée comme une alternative à la consultation médicale*, rappelle le professeur Alexandre, *mais comme un moyen de traitement de situations pathologiques pour lesquelles la consultation médicale n'est pas appropriée, du fait des habitudes de la population et de l'environnement médical.* »

Enorme demande du public

Dans ces conditions, pourquoi les ventes de ces spécialités, rapportées à la consommation totale des médicaments, sont-elles, en France, aussi faibles (8 % à 10 %) ? « *Elles traduisent*, explique le professeur Alexandre, *la difficulté et bien souvent l'impossibilité actuelle de mettre sur le marché de nouveaux produits, en l'absence d'un règlement définissant techniquement et administrativement ces médicaments d'activité souvent modeste.* »

C'est cette situation que les pouvoirs publics entendent faire évoluer. Il faut, estime Mme Barzach, « *permettre aux consommateurs d'utiliser eux-mêmes, sans prescription, des médicaments dits grand public ou des médicaments à base de plantes, dans des conditions de sécurité maximum : l'aménagement des procédures d'autorisation de mise sur le marché et le maintien d'un contrôle de l'information diffusée en sont les instruments* ».

De nombreuses raisons poussent actuellement à la reconnaissance et au développement des spécialités d'automédication. Outre le fait qu'il existe actuellement une énorme demande du public à se traiter lui-même, on peut espérer que cette automédication, en répondant aux critères de qualité pharmaceutiques, peut se substituer à des pratiques parallèles dangereuses et incontrôlées. Sur un plan purement économique, l'intérêt des industriels est évident, en raison de l'importance potentielle du marché. En outre, ajoute le professeur Alexandre, cette approche thérapeutique est intéressante pour la Sécurité sociale, dans la mesure où elle n'entraîne aucun remboursement.

Un tel constat impose donc une adaptation du cadre technique et administratif qui préside à l'obtention des AMM. « *Dans la mesure où les principes actifs* [de ces spécialités] *sont bien connus*, indique le professeur Alexandre, *le dossier de demande d'AMM peut être allégé.* » Cette possibilité d'allégement porte sur le dossier de demande d'AMM et non sur la procédure d'AMM ou sur les critères d'octroi de l'AMM.

Les allégements des dossiers pourront se faire de deux façons :

– Soit en présentant un dossier « par analogie », constitué de données bibliographiques, lorsque le principe actif est largement reconnu ;

– Soit en faisant référence à une liste de principes actifs, préalablement acceptée par l'administration et mise à jour périodiquement. Un tel système existe aux Etats-Unis pour les médicaments OTC.

A cette fin, dans un premier temps, une liste de cent douze plantes utilisées à des fins phytothérapeutiques a été établie. Une liste de vitamines et d'oligo-éléments sera également communiquée, lors du colloque. Puis ce sera au tour des produits traditionnellement utilisés pour soigner des maux digestifs (laxatifs, etc.) d'être passés au crible par un groupe de travail.

Le phénomène Rika Zaraï

« *Que l'on comprenne bien*, indique-t-on au ministère : *il n'est pas question de créer des AMM au rabais ; il s'agit simplement d'introduire des procédures d'évaluation adaptées aux différentes catégories de produits. Il est absurde d'évaluer de la même façon une énième vitamine C et une molécule entièrement nouvelle comme, par exemple, la ciclosporine* ».

A propos de certains médicaments, on prendra donc en compte dorénavant « *des vertus thérapeutiques traditionellement établies* ». Ainsi, en ce qui concerne les spécialités à base de plantes, on ne s'évertuera plus à effectuer des essais cliniques en double aveugle. « *Il était devenu nécessaire*, ajoute un spécialiste du ministère de la santé, *de prendre en compte le phénomène Rika Zaraï ; plutôt que de le laisser se développer sans aucune espèce de contrôle, il nous a paru préférable de l'encadrer, pour mieux assurer la sécurité des consommateurs.* »

FRANCK NOUCHI.

Un juge américain autorise un malade à se donner la mort

Un homme privé de mouvements (tétraplégique) et de parole a le droit de se laisser mourir par inanition dans le service hospitalier où il se trouve, a décidé un juge du Colorado auprès duquel M. Hector Rodas, trente-quatre ans, avait déposé un ultime recours. Atteint d'une lésion cérébrale massive due à un abus d'amphétamines et de cocaïne, le patient était soumis à un traitement d'entretien et à une nutrition artificielle par tube gastrique depuis plus d'un an. Les médecins de l'hôpital de Hilltop, où il se trouvait, refusaient d'accéder à son désir d'euthanasie, craignant d'être poursuivis pour assistance à suicide, et cela selon les menaces de la famille, également opposée à ce suicide. Une association de droits civiques s'est chargée de déposer la plainte de M. Rodas devant le tribunal, qui lui a donc donné raison.

EN BREF

● **Incident à la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux.** – Près de trois cent mille foyers du Loiret, d'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher ont été privés d'électricité pendant près d'une heure, dimanche 25 janvier, à la suite d'un incident survenu à la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher), a annoncé la direction régionale d'EDF. Vers 4 h 30, les tranches A2, B1 et B2, qui étaient en fonctionnement, se sont séparées du réseau, à la suite de l'incendie sur un poste d'interconnexion qui assure l'envoi, à 400 000 volts, de l'électricité produite par la centrale. Une heure plus tard, l'alimentation des abonnés était redevenue normale et l'incendie n'a eu aucune conséquence sur l'environnement, précise EDF.

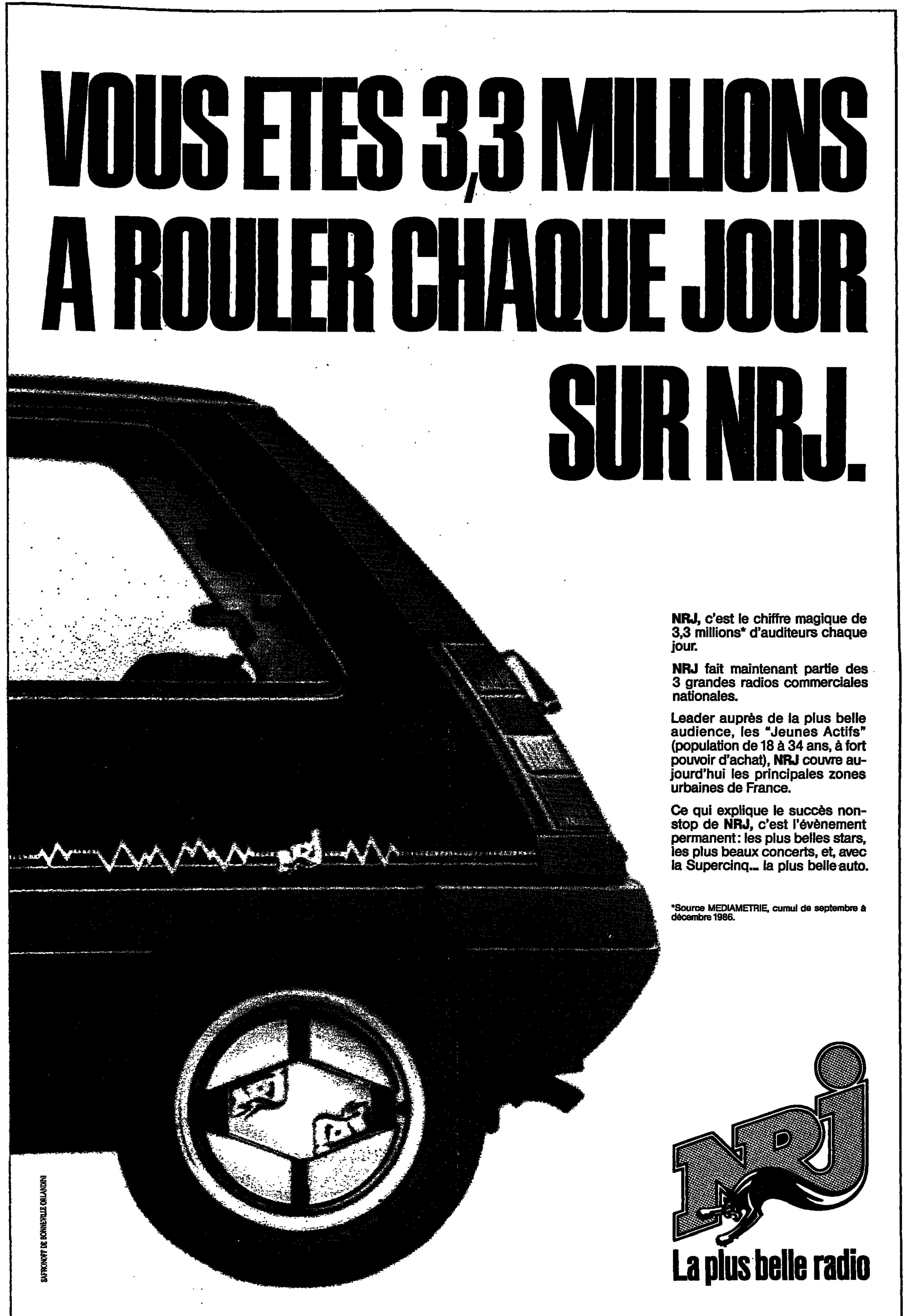
Les opérations de redémarrage de la tranche A1, qui étaient en cours après l'incident du 12 janvier (causé par une arrivée de glace à la prise d'eau), ont été interrompues. La tranche B2 est à nouveau en fonctionnement normal. Les tranches A2 et B1, dont les réacteurs ont été arrêtés, seront remises en route rapidement après quelques vérifications et interventions mineures, ajoute le communiqué du directeur de la centrale.

● **Une base de Greenpeace en Antarctique.** – L'organisation internationale Greenpeace a réussi là où elle avait échoué l'an dernier : installer une base scientifique en Antarctique. Le navire de l'expédition a déposé, dimanche 25 janvier, à l'île de Ross quatre chercheurs et du matériel. Ils passeront là les sept mois de l'hiver austral à étudier les poissons et divers phénomènes liés aux très basses températures. En créant ce camp, Greenpeace entend attirer l'attention sur les dangers que la pollution fait courir à l'Antarctique et obtenir le classement de ce continent en parc natutel mondial.

● **Manifestation en faveur des victimes des incendies du vingtième arrondissement de Paris.** – Deux cent cinquante personnes ont manifesté samedi 24 janvier dans les rues de Paris pour demander le relogement immédiat des cent dix personnes – pour la plupart des immigrés – qui ont été victimes d'une série d'incendies dans le vingtième arrondissement. Ces quatre sinistres, dont trois sont d'origine criminelle, ont causé la mort de dix-huit personnes. Sur les soixante-cinq familles touchées, sept seulement auraient été relogées jusqu'à présent. Une délégation conduite par M. Harlem Désir, président de SOS-Racisme, a déposé à l'Hôtel de Ville une motion demandant le relogement des sinistrés et l'aboutissement de l'enquête de police. Le comité de soutien aux familles fait observer que, lors de l'installation de la commission des droits de l'homme, M. Chirac avait déclaré : « *L'intégration des immigrés passe par une action prioritaire en faveur de l'habitat et de l'école.* »

● **Pompiers de Paris : record battu.** – Le 23 janvier restera un vendredi noir pour les pompiers de Paris. Avec 5 798 sorties, ils ont battu un record historique puisque la journée la plus chargée de ces derniers decennies avait été celle du 18 janvier 1985 au cours de laquelle les « soldats du feu » avaient été appelés 3 769 fois pour combattre... le gel. Cette fois encore, 80 % des interventions ont consisté à faire tomber des blocs de glace qui s'étaient formés sur les toits et les balcons de Paris. Or l'état-major des pompiers estime que 40 % de ces appels étaient inutiles et concernaient un geste « *qu'un citoyen normalement constitué peut faire lui-même sans faire appel aux pompiers* ».

هكذا من الأصل



Sports

BASKET-BALL : les ambitions d'Orthez

Une anomalie en ovalie

Trois jours après avoir dominé Kaunas en Coupe d'Europe et avant d'aller affronter Milan, jeudi 29 janvier, l'Elan béarnais d'Orthez (EBO) a remporté, samedi 24 janvier, le match au sommet du championnat de France en allant battre Limoges dans sa salle par 93 à 85.

ORTHEZ
de notre envoyé spécial

« Entrée, légumes et canards ». Au-dessus de la porte réservée aux officiels et à la presse, l'humour de cette pancarte est involontaire. Il y a quelques mois, la Moutête, bâtisse trapue et largement vitrée, abritait encore le marché hebdomadaire. Avant chaque match, il fallait pousser les caisses de volatiles, laver le sol maculé et dérouler la moquette de tous les exploits. Aujourd'hui, un marché couvert tout neuf jouxte l'ancien dans lequel un plancher enfin réglementaire, digne du titre de champion de France, a été installé à demeure. A l'intérieur toutefois, une légère mais persistante odeur de volaille témoigne du passé récent. C'est ici que le 3 décembre dernier « signore » Morbelli, le très puissant président du très puissant club Tracer de Milan, a fait son entrée. *« En grand seigneur »*, se souvient Pierre Seillant, président de l'EBO. Battu comme le furent après lui les équipes de Tel Aviv et de Kaunas, le visiteur milanais est reparti en lâchant aux dirigeants orthéziens : *« Vous êtes une anomalie du basket. »*

A mi-chemin de Bayonne et de Pau, cette grosse bourgade de onze mille cinq cents habitants est une « anomalie » en plein pays d'Ovalie. Son équipe de rugby bataille honorablement dans le groupe B de première division. Représentants du fameux « rugby des villages », comme leurs voisins d'Hagetmau et d'Oloron, les rugbymen d'Orthez évoluent pourtant dans un quasi anonymat. *« Dans nos déplacements, on nous accueille en nous parlant du basket »*, raconte Gilbert Poey, président de l'US-Orthez, club omnisports (rugby, basket-ball, athlétisme) rival de l'EBO. Jacques Dulau, responsable de la section rugby, n'en conçoit aucune amertume : *« C'est tout notre mérite de nous maintenir à notre niveau sans être le club phare de la ville »*. Tous deux, *« fiers des exploits de l'Elan »*, sont abonnés à La Moutête. Ils ne ratent aucun rendez-vous.

Comme eux, on accourt de plusieurs centaines de kilomètres à la ronde pour voir jouer Freddy Hufnagel, l'enfant du pays, et ses coéquipiers. Mercredi dernier pour Orthez-Kaunas, on faisait la queue dans la neige dans l'espoir de quelque désistement. Les quatre mille cinq cents places étaient réservées de longue date. Le public est la pierre angulaire de l'édifice. Partagée équitablement entre l'USO (laïque) et l'EBO (patronage), la subvention municipale ne représente que 1 % du budget de l'équipe. *« Nous sommes à la botte du public,* dit Pierre Seillant. *Mais il n'y a pas d'ingrat chez nous. Le public n'a jamais été volé. »*

La région s'est éveillée au basket grâce à cet homme de quarante-cinq ans. Deuxième ligne de l'USO, il est devenu dirigeant de l'EBO pour *« aider des copains. »*. C'était il y a vingt ans. Depuis, l'élan n'a jamais été coupé. Grâce à une *« génération spontanée de basketteurs locaux »*, tous les échelons ont été gravis jusqu'à l'accession en nationale 1 en 1973. Depuis dix ans, le « patro » fréquente l'Europe. Après avoir remporté la Coupe Korac en 1984, il se trouve cette année mieux placé qu'aucune équipe française ne le fut jamais en Coupe des champions.

Risque financier

Au lendemain de la victoire contre les Soviétiques de Kaunas, après une nuit courte pour cause de troisième mi-temps, Pierre Seillant était à son cabinet d'assurances. *« Le succès ne chamboule pas nos habitudes. On le prend comme un don du ciel »*, affirme-t-il, modeste dans le triomphe. *« Toutefois,* ajoute-t-il, *si l'on venait à disparaître, nous manquerions à tout le monde. »* En premier lieu à la municipalité d'Orthez, qui commence à s'interroger sur la façon de tirer parti de cette notoriété nationale, voire internationale.

« Auparavant chaque victoire était un miracle, explique Francis Dos Santos, secrétaire général de la mairie. *Mais, puisque le miracle se pérennise, nous réfléchissons à des actions de propagande. »* Comme l'industrie locale s'essouffle au rythme des réserves voisines de Lacq, on pense bien sûr au tourisme et aux loisirs. *« Deux heures après le match, les rues sont à nouveau désertes »*, fait remarquer un restaurateur, sceptique sur les retombées commerciales du phénomène basket. Pauvre en structures d'accueil, la petite ville ne peut faire miroiter que sa situation géographique sur le Gave de Pau, à deux pas de la montagne et de la mer. Alors, à la mairie on tire les plans d'un hôtel trois étoiles, d'une base nautique sur le lac d'Orthez-Biron, d'un golf public, etc. L'ambition de l'EBO est contagieuse...

Pierre Seillant lui-même commence à se lasser d'être le président d'une « anomalie ». Un statut inconfortable. Chef d'un *« commando perpétuel »*, il rêve de s'embourgeoiser dans une gestion à plus long terme. *« Jusqu'à présent, j'ai toujours géré mon club année par année »*, dit-il, confessant que, pour la première fois en 1986-1987, il avait pris un vrai risque financier en recrutant Daniel Haquet, pivot de l'équipe de France. Récompensé de cette audace par les résultats en Coupe d'Europe (2 millions de francs supplémentaires dans les caisses du club), il a décidé d'abandonner le pilotage à vue.

« Nos moyens actuels sont suffisants pour continuer au plus haut niveau, mais s'en contenter serait courir le risque d'une disparition prématurée », affirme-t-il, dans la crainte de *« l'argent des autres »*. Un entraîneur comme l'Américain George Fischer et des joueurs de qualité supérieure suscitent forcément la convoitise des clubs les plus riches. La capacité de la salle de la Moutête bientôt augmentée de neuf cents places grâce à la construction d'une nouvelle tribune sur l'ancien « marché au gras » ne suffira pas à Pierre Seillant pour *« passer avec sponsors et joueurs des accords qui dépassent le cadre d'une saison »*.

Selon le président béarnais, le temps de s'associer est venu. *« Je sens confusément qu'on s'intéresse à nous »*, dit-il. Le partenaire actuel du club, la fromagerie des Chaumes (Belle des champs), distant de quelques kilomètres d'Orthez, ne regrette pas le million de francs investi cette année. S'engagera-t-il plus avant ? Pierre Seillant est prêt à discuter avec tout le monde. Y compris, pourquoi pas, avec Bernard Tapie, *« un type astucieux »*. Cependant, avertit-il, *« s'il doit y avoir un mariage, il sera de raison, certes, mais aussi d'amour. Car ici nous fonctionnons à coups de cœur »*.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

SKI ALPIN : avant les championnats du monde

Francey parle aux Français

Dernière étape de la Coupe du monde de ski alpin avant les championnats du monde de Crans-Montana (Suisse), Kitzbuehel a vu les victoires du Suisse Pirmin Zurbriggen dans la descente et du Yougoslave Bojan Krizaj dans le slalom. Avec la dix-septième place de Rey en descente et la onzième de Mougel en slalom, les Français ne se sont guère montrés à leur avantage. Pourtant, Roland Francey, le Suisse qui dirige l'équipe nationale depuis trois saisons, est confiant.

KITZBUEHEL
correspondance

« Comment se présente l'équipe de France à quelques jours de Crans-Montana ?

– L'équipe dames est actuellement réduite. Christelle Guignard, Hélène Barbier, Anne Flore-Rey se sont blessées à l'entraînement. Mais le contingent disponible est en forme. En descente super-géant, slalom, ces athlètes sont capables de se placer à Crans-Montana. Certaines ont réussi des podiums qui les rendent confiantes. Elles sont donc parfaitement capables de renouveler ces performances dans les quatre disciplines. L'équipe hommes, quant à elle, est en progression. Quelques-uns se démarquent en slalom, et d'autres ont de bonnes possibilités en géant. En descente, c'est plus difficile. Les garçons skient bien, comme le prouvent leurs performances à l'entraînement et en course. Le travail technique et la préparation physique ont été les points forts de notre préparation. Ils sont plus en forme que l'année dernière. Malheureusement, leurs progrès techniques ne compensent pas le manque de glisse. Quoi qu'il en soit, l'équipe de France est confiante, compte tenu des déceptions précédentes. Le travail technique a payé. Les garçons ont acquis beaucoup de maturité ; ils analysent mieux leurs courses. Crans n'est qu'une étape dans la préparation de l'équipe.

– Albertville se prépare à accueillir les Jeux olympiques d'hiver en 1992. Sentez-vous, à cause de cela, une nouvelle exigence de résultats ?

– Il est vrai que les sports d'hiver, le ski alpin en particulier, semblent de nouveau intéresser le public français. Il attend donc un renouveau de l'équipe nationale pour 1992. Il s'agit de mettre en place des structures dans cette perspective. Ce travail de préparation à moyen et long terme se prolongera donc au-delà de cette échéance. En ce qui concerne mon travail personnel, je serai chef d'équipe jusqu'en 1988. *Il ne m'appartient* pas de décider de la suite. Mais le travail que nous faisons actuellement sera profitable en 1992. J'ai déjà dit de ne pas attendre de résultats avant les Jeux olympiques de Calgany en 1988. Ce sera à ce moment-là, si nous avons de la chance. Plus tard, avec moins de chance. Une équipe est plus faible, par exemple, lorsque ses athlètes sont accidentés, comme c'est le cas actuellement. C'est au contraire le travail de fond, au niveau des clubs et des comités qui doit faire apparaître une très bonne équipe. L'objectif est de bâtir une équipe solide, grâce à une continuité de méthode.

– Les récentes bonnes performances de Frank Piccard, Catherine Quittet, Margot Tlalka-Mogore et Didier Bouvet sont-elles le résultat du travail de préparation effectué ?

– Le travail de tous les entraîneurs a contribué à ces résultats, des clubs, en passant par les comités, jusqu'à l'équipe. C'est aussi le fruit d'un travail plus assidu. Les jeunes ont du talent et suivent régulièrement des entraînements d'athlète. Je ne connais pas les filles depuis très longtemps. Catherine Quittet-comme Margot Tlalka-Mogore sont des professionnelles qui soignent les détails et ne laissent rien au hasard. Elles ont compris qu'on n'est jamais arrivé et qu'il n'y a rien sans rien. Les garçons travaillent bien dans l'ensemble. Certains sont plus audacieux ; ils prennent plus de risques et s'investissent plus. Dans leur manière d'être, opportuniste, ils vont chercher ce dont ils ont besoin pour réussir.

– Catherine Quittet a' gagné le super-géant de Prfompten. Elle semble avoir modifié son état d'esprit en course, de façon à optimiser son potentiel...

– Je vais citer Lewis qui a dit : *« Le fait de savoir que je suis très bien préparé physiquement, que je suis le meilleur techniquement, me donne la confiance nécessaire pour gagner. »*, Quand on a le sentiment d'avoir tout fait pour réussir, quand on est honnête avec soi-même, on doit pouvoir se dire qu'on ne pouvait pas faire plus. Celui qui est techniquement, physiquement, mal préparé va douter de ses capacités, alors qu'un Lewis trouve déjà sa force psychologique lors des entraînements. Catherine Quittet a compris qu'il fallait faire de gros efforts pour arriver. Elle est rigoureuse aux entraînements, sérieuse en compétition et elle ne laisse rien au hasard. Elle s'est fixé un but et s'est donné les moyens de l'atteindre. Par conséquent, elle a confiance en sachant qu'elle peut gagner.

– Le matériel a été mis en question récemment. Où en est-on ?

– Cette question concerne uniquement les disciplines de glisse, et particulièrement la descente. Pour réussir, un descendeur doit être puissant, bon technicien, courageux, audacieux et il doit glisser. Nos athlètes ont beaucoup de ces qualités. Mais glisser, c'est savoir se décontracter, se libérer et obtenir la meilleure pénétration dans l'air par une position aérodynamique et du matériel adapté. Par exemple, les combinaisons, les casques, les gants, les chaussures et, finalement, les skis. Tout ce que les entraîneurs peuvent maîtriser a été travaillé par des tests sur le terrain, par des essais de calage des chaussures et de position des fixations, et, enfin, par des expériences en soufflerie. Ce travail de longue haleine doit se poursuivre. Mais il y a un domaine que les entraîneurs ne maîtrisent pas, qui est le choix et la préparation des skis. Quand je suis entré en fonction, j'ai soulevé le problème. J'ai réclamé plus de choix au niveau des marques de skis. Les fabricants français ont refusé jusqu'à maintenant l'ouverture du pool aux marques étrangères. En contrepartie, elles nous ont assuré un service plus important pour les équipes de France. Nous leur avons fait confiance. Or, après deux ans, nous n'avons pas obtenu les résultats souhaités. Dès lors, nous informons les spécialistes et le public de la situation. Nous avons laissé les firmes faire leur travail comme elles nous le demandaient, afin d'étudier les structures. De leur côté, les équipes ont effectué un travail foncier. Aujourd'hui, nous sommes sur le point de rivaliser avec les meilleurs. *Nous sollicitons donc de la part des* fabricants de skis un engagement plus important et plus rigoureux auprès des équipes de France, en sachant que le matériel a atteint un point déterminant, voire capital, dans l'obtention des résultats.

Propos recueillis par
CLAUDIE BLANC.

TENNIS : les Internationaux d'Australie

Edberg double la mise

Les deux joueurs qui ont disputé le 25 janvier la dernière finale des Internationaux d'Australie au stade Kooyong de Melbourne, Stefan Edberg et Pat Cash, devraient occuper le devant de la scène tennistique, ces prochains mois.

Tous deux anciens champions du monde juniors, ils sont des adeptes du jeu d'attaque bien qu'ayant des profils psychologiques opposés : comme ses compatriotes, le Suédois est foncièrement introverti ; l'Australien lui, un extraverti. Résultat : Edberg, qui est classé cinquième mondial, et qui était le tenant du titre australien, est médiocrement populaire ; en revanche, Cash, relégué dans les profondeurs du classement mondial en raison d'une blessure au dos après avoir atteint les demi-finales de Wimbledon et de Flushing-Meadow en 1984, est une véritable star. Différents, ils partagent un énorme talent. Et leurs affrontements sont d'ores et déjà des classiques des courts.

En finale de la Coupe Davis, Cash avait fait pencher le plateau en faveur de l'Australie en arrachant une victoire en trois sets et cinquante-huit jeux (13-11, 13-11, 6-4) au Suédois. Un mois après, sur le gazon du même stade, Edberg a conquis son deuxième titre du grand chelem en cinq sets et quarante-neuf jeux (6-3, 6-4, 3-6, 5-7, 6-3) aux dépens de l'Australien, qui avait auparavant éliminé Noah et Lendl. Le numéro un mondial, ainsi que Becker et Mc Enroe, ayant pour des raisons diverses du mal à tenir les premiers rôles, Edberg s'impose comme l'un des meilleurs mondiaux : associé à Jarryd, il a aussi remporté le double à Melbourne.

A.G.

CYCLO-CROSS : championnats du monde

Lavainne sur le podium

Le meilleur cyclo-crossman actuel est un Allemand de trente-huit ans, Klaus-Peter Thaler. Dimanche 25 janvier, à Mlada-Boleslav en Tchécoslovaquie, il a remporté le championnat du monde pour la quatrième fois, obtenant son deuxième titre mondial chez les professionnels en l'espace de deux ans.

Victoire du métier – ce qui n'est pas étonnant à son âge – mais aussi de la fraîcheur athlétique et du talent : sur un circuit qualifié de très technique, de difficile sans excès et d'acrobatique dans les limites du raisonnable, le coureur de la République fédérale a effectué une démonstration qui a proprement décontenancé ses principaux adversaires, au nombre desquels le Belge De Bie et le Néerlandais Stamsnijder, pourtant considéré comme un grand spécialiste.

Retardé par un mauvais départ, Yvon Madiot a abandonné dès le deuxième des dix tours, et Martial Gayant a terminé loin. En revanche, Christophe Lavainne, momentanément relégué en cinquième position, a comblé progressivement son handicap et il a bénéficié d'une chute de Stamsnijder sur la neige glacée à moins de 500 mètres de l'arrivée pour s'emparer d'une troisième place à laquelle il ne croyait plus. Lavainne, le bien nommé, s'était déjà classé deuxième du championnat de France derrière Yvon Madiot à Camors. Il est le premier Français qui accède au podium depuis le Lorrain André Wilhelm en 1976.

J. A.

HIPPISME : le prix d'Amérique

Ourasi à la parade



Le phénoménal trotteur Ourasi a remporté, dimanche 25 janvier à Vincennes, sa deuxième victoire consécutive dans le prix d'Amérique, offrant à son driver Jean-René Gougeon son septième succès dans l'épreuve. Sans puiser dans ses réserves, le cheval, âgé de sept ans, et appartenant à Raoul Ostheimer, a ainsi obtenu sa seizième victoire consécutive, laissant ses quatorze adversaires à plusieurs longueurs. Ourasi a renforcé sa réputation d'invicibilité dans ce championnat du monde officieux des trotteurs, pour lequel le record des enjeux a été battu : 205 millions de francs ont été laissés aux guichets du PMU. La combinaison gagnante du tiercé (13-14-9) rapporte 860 francs dans l'ordre et 172 francs dans un ordre différent pour 5 francs.

ESCRIME : le challenge Martini

Les bottes de Romankov

Vainqueur du challenge Martini 1986, le Français Omnès a été battu dimanche 25 janvier en finale de l'édition 1987 par le Soviétique Romankov, cinq fois champion du monde au fleuret individuel, qui, en s'imposant pour la première fois à Paris, a reçu le chèque de 10 000 francs attribué pour la première fois au vainqueur.

Conséquence de la crise interne de la Fédération française d'escrime, depuis deux ans, le déclin dans l'arme d'école annoncé par certains observateurs n'a pas paru évident à Coubertin.

L'arbitrage du challenge Martini n'a jamais été une partie de plaisir. C'est le seul tournoi au monde où les tireurs n'évoluent pas sur un fond fixe : des spectateurs sont en arrière-plan. Dans une arme où il faut particulièrement avoir l'œil, ce n'est pas idéal. Au bord de la piste de Coubertin, les « bavures » des jurys ont donc toujours été nombreuses. Toutefois, elles ont atteint dimanche un niveau proprement inacceptable pour la trente-cinquième édition du challenge. Ironie du sort : c'était justement le jour où, faisant campagne pour le fair-play, les organisateurs avaient engagé le public à respecter les décisions des arbitres. Les tribunes ne se privèrent pas pour autant de faire savoir ce qu'elles pensaient des décisions.

Une belle « bronca » salua par exemple la touche de pénalité infligée au Soviétique Alexandre Romankov en demi-finale contre l'Anglais Gosbee. Confuse affaire de matériel défectueux ! Heureusement, le talent du Soviétique est, lui, toujours intact.

Pour un non-initié, le fleuret est généralement d'une écriture aussi difficile à déchiffrer que les hiéroglyphes avant les travaux de Champollion. Or, au premier regard, l'escrime de Romankov est *lisible*, claire. Malgré la complexité des conventions, le jeu des lampes clignotantes, on sait d'instinct que le bout de son arme est entré en contact avec le plastron de son adversaire. C'est le jour et la nuit avec le phrasé filandreux d'un Arpino ou la ponctuation brutale d'un Behr. Miraculeusement, le temps n'a pas altéré la main du champion de Minsk. A bientôt trente-trois ans, il manie toujours le fer en rapides touches impressionnistes, *comme lorsqu'il* remporta aux championnats du monde cinq titres individuels et quatre titres par équipe. Le mauvais sort et les aléas des relations diplomatiques internationales l'ont empêché de conquérir une médaille d'or olympique.

Jusqu'à dimanche, une victoire à Paris manquait aussi à son palmarès. Moins athlétique que Philippe Omnès, qui, après sa victoire en 1986, s'impose comme le chef de file du fleuret national, le Soviétique a laissé le Français faire le *forcing* pour mieux le cueillir : mené 6 à 8 puis 7 à 9, il donna les quatre dernières touches avec une précision de chirurgien opérant au laser, alors même qu'il avait paru incapable de soutenir le défi physique d'Omnès. *Une leçon dont le Français*, déjà battu dans les mêmes conditions à Bonn (RFA) en 1986, devra se souvenir : avant de tirer le rideau sur sa prestigieuse carrière, Romankov a donné rendez-vous à ses adversaires dans dix-huit mois à Séoul.

ALAIN GIRAUDO.

Les résultats

Athlétisme

RECORD DE FRANCE

Bruno Marie-Rose a battu le record de France du 200 mètres en salle en réalisant 21 s 2, dimanche 25 janvier à Liévin, aux championnats interrégionaux d'athlétisme.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

NATIONALE I
(deuxième phase, dixième tour aller)

Monaco b. *RCF Paris	95-90
Orthez b. *Limoges	93-85
*Tours et Villeurbanne	65-65
*Antibes b. Vichy	104-77
*Mulhouse b. Lorient	103-88
*Challans b. Saint-Etienne	109-78

Classement. – Orthez, 28 pts ; 2. Limoges et Monaco, 26.

Boxe

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Les frères jumeaux Bruno (plume) et Thierry (coq) Jacob sont devenus champions de France professionnels en battant respectivement Marc Armand et Alain Limarola, samedi 24 janvier, à Calais.

Football américain

SUPER BOWL

L'équipe de New-York Giants a remporté son premier super-bowl (finale du championnat de football américain) en battant les Denver Broncos par 39 points à 20, dimanche 25 janvier.

Football

COUPE D'EUROPE
DES VAINQUEURS DE COUPES

En quarts de finale, les Girondins de Bordeaux rencontreront le Torpédo de Moscou, les 4 et 18 mars prochain.

Jeu à XIII

GRANDE-BRETAGNE - FRANCE

La Grand-bretagne a battu la France (52 à 4), samedi 24 janvier à Leeds.

Natation

GOLDEN CUP

Après avoir amélioré les records nationaux du 100 mètres papillon et du 200 mètres à l'occasion de la première journée de la Golden Cup disputée à Strasbourg, Catherine Plewinski a battu trois autres records de France, samedi 24 janvier, sur 100 mètres (56 s 54 ; ancien record 56 s 93, par Sophie Kamoun) ; 50 mètres (26 s 29 ; ancien record 26 s 37, par S. Kamoun) ; 50 mètres papillon (28 s 19 ; ancien record 28 s 31, par elle-même).

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
PREMIÈRE DIVISION
(Quinzième journée)

Poule 1

Graulhet b. *Nice	6-3
*Grenoble b. Béziers	13-6
*Narbonne b. Romans	32-3

Classement. – 1. Brive, 33 pts ; 2. Toulouse et Béziers, 31.

Poule 2

*Perpignan b. Racing	21-6

Classement. – 1. Toulon, 35 ; 2. Agen et Racing, 31.

هكذا من الأمل

Culture

MUSIQUE

Le XXIe MIDEM

La crise d'exportation de la chanson française

L'industrie musicale s'est métamorphosée en un an. Mais la reconquête du marché intérieur ne passe pas par le « Top 50 ».

Tous les cinq ans, la chanson française est déclarée en péril. Entre le discours optimiste des nantis et les propos catastrophiques des pessimistes aveugles et sourds au renouveau qualitatif des années 80, il y a la réalité : une dégradation continue depuis dix ans liée à un glissement en profondeur de la société française vers un imaginaire et une sensibilité revus et corrigés par le modèle américain ; un affaiblissement du répertoire hexagonal, devenu minoritaire (45,2 % du marché) ; une exportation annuelle en baisse constante de 10% ; une énorme difficulté à rivaliser avec la langue anglaise, principal vecteur d'une culture de moins en moins authentiquement anglo-saxonne, plus justement qualifiable d'internationale ; enfin une volonté de dépossession affirmée sans vergogne par les auteurs anglo-saxons, qui refusent aujourd'hui d'adapter dans leur pays une chanson française, exigent et obtiennent que l'on substitue leurs propres thèmes et paroles à ceux de la chanson originale, percevant ainsi 100% des droits hors espace francophone.

« Une chanson française n'a plus un atome de chance en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, dit Jean-Loup Tournier, directeur général de la SACEM. *Résoudre la crise d'exportation sous-entend d'abord une reconquête du marché intérieur. Et celle-ci ne peut se faire par un « Top 50 » consacrant le son anglo-saxon. »*

Exact reflet de ce qui se passe dans le marché discographique, le « Top 50 » sanctionne la politique des « coups » au détriment des carrières, et enregistre l'accélération du phénomène de concentration : seuls les vingt premiers 45 tours se vendent réellement. Mais les artistes qui ont ainsi des succès retentissants ont la plupart du temps des difficultés avec un album : le système est ici encore plus sélectif et plus vertical. Outre les deux millionnaires réguliers que sont devenus Renaud et Jean-Jacques Goldman, peu de chanteurs ou groupes (Julien Clerc, Johnny Hallyday, Michel Sardou, Jeanne Mas, Indochine) font des scores dans le 33 tours.


FAUST/MAGNUM

Charles Trenet

« On vend moins de disques en France, rappelle Philippe Micouleau, directeur des variétés à RTL. *Et si la chanson française y conserve une part honorable, surtout si on la compare à la place qu'occupe la chanson nationale dans les différents autres pays de la Communauté économique européenne, il est vain de nier la pression énorme exercée par la production d'origine étrangère sur notre marché, et que RTL vit quotidiennement dans ses relations avec la profession, le public et la concurrence. »*

En un an, pourtant, le paysage de l'industrie musicale française s'est singulièrement métamorphosé. La mise en œuvre de la loi du 3 juillet 1985 a vu la création de toute une série d'organismes : la Fondation pour la création et la diffusion musicales sonores, le Fonds de soutien de la chanson, des variétés et du jazz, la *Société civile pour l'exercice des* droits des producteurs phonographiques, la Société civile de perception des producteurs phonographiques français où, pour la première fois, se sont regroupés les indépendants, enfin le Bureau de liaison interprofessionnel de la musique.

Ce BLIM qui se veut un groupe de pression, à l'instar du Bureau de liaison de l'industrie cinématographique, a défini une plate-forme concernant notamment l'application de la loi Lang sur les droits d'auteur et les droits voisins, le cahier des charges des sociétés nationales de programmes, l'application d'une TVA réduite à 2,10 % sur les concerts de variété et la TVA sur le disque abaissée de 33 % à 7 %, c'est-à-dire ramenée au taux appliqué en France à tous les autres produits culturels.

« François Léotard est le premier ministre de la culture, dit Jean-Loup Tournier, *à prendre en compte dans son programme la baisse de la TVA. »* Celle-ci est essentielle pour l'ensemble de la profession musicale. Elle constitue une occasion unique pour refaire démarrer l'industrie lancée dans la révolution du compact. Mais la décision appartient au ministère des finances. Et il n'est pas évident que, Rue de Rivoli, cette réduction soit considérée avec la même urgence.

En une année aussi, les désirs artistiques ont changé : le mouvement vers les grandes salles et l'inflation des coûts de production ont fait long feu. Certes, Johnny Hallyday prépare un Bercy grandiose pour septembre prochain, et l'album qu'il vient de publier a été conçu pour durer jusqu'à cette date : titres et clips associés seront lancés *un par un*, au fil des mois. Mais il y a une envie forte de redécouvrir le travail de scène dans des lieux à dimension plus humaine, de découvrir de nouveaux horizons après les illusions lyriques. Ainsi, la saison prochaine, Michel Jonasz et, sans doute, Julien Clerc et Jacques Higelin se produiront au Rex. Ce qui permettra à l'Ecole française des metteurs en lumière de renouveler une imagination pourtant fertile.

CLAUDE FLÉOUTER.

Rééditions

Autrefois, le fonds de catalogue représentait environ 25 % des ventes. Après être tombé en chute libre depuis cinq ans, le voici, comme dans le domaine classique (*le Monde* daté 25-26 janvier), qui amorce sa résurrection grâce au disque compact. Toutes les firmes rééditent à présent les grands interprètes de la variété française, de Piaf à Trenet, de Django Reinhardt à Jacques Higelin. Les chiffres sont encore faibles, bien sûr : 13 500 pour Renaud (*Morgane de toi*), 10 200 pour Montand (*Olympia 81*), 6 200 pour Moustaki (*le Métèque*), 4 500 pour Brassens (*les Copains d'abord*), 4 000 pour Barbara (*l'Aigle noir*). Mais le mouvement existe. Et déjà il est évident que ce qui se vend en albums se vendra aussi en compact. Ainsi, le dernier album de Johnny Hallyday a dépassé, en *microsillons*, les 300 000 exemplaires en un mois et demi et le compact a franchi la barre des 10 000.

Rappelons que le record de vente du compact est toujours détenu par le groupe rock Dire Straits : 80 000 exemplaires.

Brigitte Fassbaender à l'Athénée

La mezzo mise à nu

Cantatrice exigeante, actrice dans l'âme, Brigitte Fassbaender règne dans le lied, en récital.

Si Brigitte Fassbaender était soprano, elle serait probablement une star. *Mais elle est mezzo,* par nature *seconda donna,* et sa renommée n'a pas franchi les murs du sérail lyrique. Elle est belle, pourtant, et bonne actrice. Elle parvient à concilier la plus noble tradition du chant allemand avec un style, une façon d'être et de penser, qui sont absolument de notre temps.

« Je voulais faire du théâtre. Puis j'ai découvert que j'avais une voix. Mais j'étais bien trop timide, trop complexée pour m'imaginer cantatrice. » Les fées veillaient, cependant. Sa mère était comédienne, et son père, Willy Domgraf-Fassbaender, un des premiers barytons de son temps. *« Il a été mon seul professeur. Jusqu'à sa mort en 1978, il m'a fait travailler tous mes rôles et m'a guidée dans ma carrière. »*

Un maître de bon conseil, apparemment : depuis ses débuts, à vingt-deux ans, à l'Opéra de Munich, le parcours de Brigitte Fassbaender est un sans-faute. Wolfgang Sawallisch, Karl Böhm, Carlo Maria Giulini, Carlos Kleiber lui ont confié les rôles qui l'ont révélée : Brangaene dans *Tristan et Isolde*, Sextus de *la Clémence de Titus*, Carmen et le Chevalier à la rose, son personnage fétiche, où elle se plaît à jouer les adolescents amoureux.

A Munich, elle a développé son répertoire et achevé d'acquérir une rigueur de travail devenue rare dans la « jet set » des chanteurs internationaux. *« Pendant dix ans, j'ai fait partie de la troupe de l'Opéra de Bavière. Et puis j'ai pris ma liberté. Mais je suis restée incapable d'arriver la veille de la première, de sauter dans un costume inconnu et de me retrouver dans les bras d'un partenaire plus inconnu encore. J'ai décidé de ne plus participer qu'à de nouvelles productions et à prendre tout le temps nécessaire pour répéter un spectacle. »*

Bien plus que l'Opéra, où la qualité dépend d'un ensemble difficilement contrôlable, le récital est capable de combler une telle exigence. Le timbre sombre, un peu douloureux, les couleurs infinies de la voix de Brigitte Fassbaender, sa prononciation extraordinairement naturelle de la langue allemande, la destinaient à Schubert, à Schumann, à Wolf, aux abîmes et aux visions du lied. Seule au creux du piano, elle se confie à chacun et fait entendre l'âme des poètes.

« J'aime beaucoup l'opéra, mais je préfère le récital. C'est là qu'on peut vraiment chanter, être à la fois metteur en scène, chef d'orchestre et un peu démiurge. On est nu devant le public. C'est la partie « philosophique » de notre métier. La communication la plus intense et, en même temps, la solitude. »

Si vous la manquez à l'Athénée, écoutez son enregistrement de *l'Amour et la vie d'une femme*, de Schumann (DG). Tout son art y est, avec, en plus, le don des larmes.

FRANÇOIS LAFON.

★ Le 26 janvier, 20 h 30.

CINÉMA

Le palmarès du Festival d'Avoriaz

Blue Velvet, de David Lynch, a fini par l'emporter à Avoriaz. Non sans peine. A l'annonce du grand prix, une partie de la salle a hué la décision du jury. La question se posant de savoir si un tel film avait sa place dans un tel festival. Ce qui en entraînait une autre, la même chaque année : qu'est-ce que le fantastique ?

La Mouche, de David Cronenberg – qui a obtenu le prix spécial du jury *ex-aequo* avec *The American Way*, de Maurice Philipps, – correspondait mieux à l'idée et au standard d'Avoriaz. Le jeu devient intéressant avec des productions indépendantes comme *The American Way*, justement, ou *l'Aiguilleur*, de Joe Stelling. Car si la plupart des films qui vont à Avoriaz ont tout à gagner, ces deux-là, faute de distributeurs, n'ont rien à perdre.

The American Way a accumulé le prix spécial du jury, celui de la critique et l'Antenne d'Or décernée par Antenne 2.

Semaine du mélomane

Délesté de son portefeuille par un pickpocket audacieux, le mélomane songe à tous les billets de concert qui s'y trouvaient et qu'un autre utilisera à sa place : dixième anniversaire de l'Ensemble intercontemporain, lundi à 20 h 30, au Théâtre de la Ville (*Mixtur*, de Stockhausen, *Corale*, de Berio, *Couleurs de la cité céleste*, de Messiaen, deux créations de Xenakis et Messiaen). *L'Ascension* et *le Livre d'orgue*, de Messiaen, toujours lui, à Radio-France, mardi à 20 h 30. Le pickpocket sera surpris quand il découvrira que Yoel Levi dirigera la *Huitième symphonie*, de Bruckner, avec l'Orchestre de Paris, les 28, 29 et 30 janvier, à la place de Carlo-Maria Giulini, souffrant ; mais ce jeune chef, qui a remplacé Kubelik dans la même œuvre à Chicago, a été réengagé sur-le-champ par les musiciens ravis.

Mais il y a plus grave : la création de l'opéra d'André Bon, sur un livret de Dominique Fernandez, *Perséphone*, à Nancy (les 27, 29, 30 janvier et 1er février) ou le grand concert d'hommage à Jean Barraqué, par l'Ensemble 2E2M, dirigé par Paul Méfano : *le Temps restitué, le Concerto pour clarinette, la Séquence*, trois œuvres majeures, dont les exécutions sont rares, mercredi à 20 h 30 à l'auditorium des Halles. Et, si le ravisseur trouvait trop long l'immense concerto pour piano, chœur d'hommes de Busoni et trop décadente, *la Tragédie de Salomé*, de F. Schmitt, que P. Donohoe, le NOP et les chœurs de Radio-France interpréteront jeudi à 20 h 30, à l'auditorium 104 ? S'il ne savait pas apprécier le *Bestiaire en musique*, proposé, du 29 janvier au 1er février, à Carnegie-Small, 210, rue de Belleville (tél. : 45-23-03-90) ? Si le Salon romantique (Lekeu, Fauré, Chopin, Schubert, Chausson) à l'Opéra-Comique, samedi à 15 heures, ne lui disait rien ? Le mélomane s'estimerait doublement volé : on n'est pas malhonnête à ce point !

GÉRARD CONDÉ.

EXPOSITIONS

Un entretien avec le directeur de la Documenta 8

Le retour de l'art à l'histoire et au social

La huitième édition de la Documenta s'ouvrira à Kassel le 12 juin prochain. Cette grande manifestation d'art contemporain influence la programmation des musées de toute l'Europe.

La Documenta de Kassel aura lieu cette année du 12 juin au 20 septembre. C'est sa huitième édition depuis la création, en 1955, dans l'ancienne capitale de la Hesse (Allemagne fédérale), de cette grande manifestation d'art contemporain qui attire chaque fois, tous les quatre ou cinq ans, des dizaines de milliers de visiteurs, professionnels et amateurs.

On attend en effet la Documenta, et on y va, pour s'informer sur les plus récentes tendances de la création, quitte à discuter, très fortement parfois, les choix et les orientations. Cette manifestation a, dans tous les cas, de sérieuses retombées sur le marché de l'art comme sur la programmation des musées de toute l'Europe.

Quelles seront les orientations de la Documenta 8 ? A quoi ressemblera-t-elle ? Manfred Schneckenburger (1), son directeur, nommé il y a deux ans, en remplacement du tandem Edy de Wilde-Harald Szeemann, après que ceux-ci eurent déclaré forfait, a bien voulu en dessiner les grandes lignes pour *le Monde*. La nouvelle Documenta marquera le retour de l'art à l'histoire et au social.

« La rapidité avec laquelle l'art d'aujourd'hui est montré et décortiqué, l'abondance des grandes expositions internationales, la multiplication aussi des foires ne mettent-elles pas la Documenta 8 de Kassel en péril ?

– Tant que la Documenta pourra corriger la Documenta précédente, tant qu'elle gardera son indépendance à la fois à l'égard du marché et de toute l'organisation de la scène artistique internationale, elle aura assez de vitalité pour survivre. La Documenta a la chance d'être une manifestation qui ouvre une troisième voie entre le marché et le musée. C'est sa raison d'être. Et je tiens à profiter de cette situation privilégiée.

– Par où passe cette troisième voie en 1987 ?

– La Documenta de 1987 se propose de montrer l'art depuis cinq ans, depuis la Documenta 7, et la différence qu'il y a entre l'art des années 70 et l'art des années 80. Dans les années 70, l'art était tourné vers lui-même, préoccupé de lui-*même, du médium. En 1982, c'était* l'expression propre de l'artiste qui était au centre de la Documenta. En 1987, ce sera la dimension historique et sociale de l'art. Kassel va réunir des artistes qui recherchent un contexte culturel, historique, social et urbain ; montrer les développements d'un art qui va de la perception à la mémoire, de l'expérience physique à la conscience de l'environnement, de l'individu à la société, de la structure formelle pure aux métaphores, de la recherche de la forme à la narration.

Un choix délibéré

– Cette dimension historique et sociale, est-ce un constat, ou bien est-ce l'orientation que vous souhaitez que l'art prenne ?

– Le propos n'est pas de provoquer de nouvelles formes d'art, mais, partant de la création d'aujourd'hui, de dégager certains de ses aspects majeurs. L'histoire et le social : c'est un choix délibéré qui n'englobe pas toute la création. La Documenta n'a jamais prétendu à l'exhaustivité. Elle a toujours été tendancieuse, *jamais neutre..., et par conséquent* facile à attaquer.

– Y aura-t-il beaucoup de peinture ?

– Il aura de la peinture, mais pas les néo-expressionnistes. Une grande salle, par exemple, réunira des œuvres de Richter, Polke, Kiefer, Cucchi, Fischl, Garcia Sevilla Samento... Les peintures que l'on verra sont des œuvres qui, du mythe *jusqu'à l'utopie négative,* en passant par l'histoire et la critique du temps, développent des thèmes comme la mort, la terreur, l'agression, le danger, la guerre... Ce contenu, combiné à une théâtralité décorative, est, je crois, la tendance fondamentale de l'art des années 80. Pour mieux situer les choses, je peux vous donner deux exemples : Bob Morris, qui projette de présenter deux grands tableaux d'orage nucléaire réalisés au pastel, un peu à la manière de Turner, et qu'il place dans un décor ornemental baroque, dans un cadre de métal chargé d'images de mort ; et Robert Longo, dont l'environnement comprend un tableau où l'on voit un samouraï – symbole de l'agression masculine – et une grande vis qui se transforme *en fusée, en engin de mort* – la technologie au service d'un satellite tueur ; ce tableau est en face d'un monument élevé à une sorte de zombie, lui-même placé devant le décor d'une salle de théâtre.

– Qui encore avez-vous invité ?

– Des sculpteurs préoccupés par l'espace urbain, des artistes à la frontière de l'architecture et du design, qui ont différentes façons de se situer dans un champ entre l'objet autonome et l'objet utilitaire, qui démontent le vocabulaire de l'architecture ou du mobilier pour lui donner un autre sens, reprennent des formes fonctionnelles pour les rendre inutilisables. Des artistes comme Collyer, Mucha, Artschwager, Baquié, Lavier, Leccia... Leurs œuvres instaureront un dialogue avec des designers et des architectes. Il y aura seize designers et dix architectes. Les designers ne vont pas se contenter d'exposer des projets et des modèles. Ils travaillent actuellement à l'aménagement des pavillons, réalisent des meubles, des bancs qui seront utilisés dans la Documenta. Quant aux architectes, ils ont tous été impliqués dans la construction de musées. Chacun disposera de vingt-cinq mètres carrés pour y présenter son musée idéal, pas des maquettes mais des espaces réels où on pourra montrer de l'art.

– Comment tout cela va-t-il être agencé ?

– *Depuis sa création,* en 1955, par Arnold Bode, la Documenta n'a pas seulement eu l'ambition de montrer une nouvelle position de l'art, elle a toujours cherché aussi à proposer une nouvelle conception d'exposition, une mise en espace nouvelle, en rapport avec son contenu. Rudi Fuchs en 1982 voyait l'exposition presque comme un temple, un lieu sacré, fermé sur lui-même. La Documenta 8 veut montrer visuellement comment on peut construire une exposition sur cette idée d'ouverture historique et sociale. Les œuvres ne seront pas isolées dans des salles ou des sections, mais toujours choisies et disposées en relation avec l'espace, les lieux qui les accueilleront : le Fridericianum, qui est un bâtiment classique, austère, de la fin du dix-huitième siècle ; l'Orangerie, qui est un bâtiment plus aimable du début du dix-huitième, le parc Ave et le centre-ville. Au Fridericianum, on *retrouvera les artistes qui ne cherchent* pas directement le contact avec le monde extérieur en passant par l'architecture ou le design, mais posent de façon directe la question du rapport à la société. L'Orangerie sera le lieu du dialogue et de la confrontation entre les arts visuels, l'architecture et le design. Dans le parc, on retrouvera des sculptures qui dialogueront avec le paysage, et, dans la ville, des sculptures monumentales, ou plutôt des architectures urbaines qui réagissent à l'espace : celles de Serra, Rückriem, Trakas, Kawamata notamment.

» Pour compléter cette topographie, je dois encore mentionner les performances qui auront lieu non pas dans les espaces d'exposition mais dans un contexte social : au théâtre récemment ouvert du Fridericianum, dans un grand atelier, dans une discothèque, un bistrot, c'est-à-dire dans les lieux de naissance de la performance.

– Combien d'artistes vont participer à la Documenta ?

– Moins de 150. Environ 120 pour les arts visuels, une quarantaine pour la performance. Mais il faut y ajouter les bandes vidéo et les « sculptures sonores ». La Documenta aura aussi une vidéothèque et une audiothèque. Cela dit, ce sera le plus petit nombre de participants à une Documenta. J'y tiens. Les autres Documenta ont toujours eu la prétention de restreindre le nombre d'artistes invités, mais n'ont jamais réussi à le faire. Il a varié de 170 à 400. Cette fois, on a voulu pouvoir montrer chaque artiste de façon à avoir une idée juste de ce qu'il fait.

– Combien de pays sont représentés ?

– Quinze, seize.

Ni centralistes ni arrogants

– Y a-t-il des pays qui habituellement ne font pas partie des grandes expositions internationales ?

– La Documenta n'est pas la Biennale de Venise. Elle présente des artistes qui sont dans la tradition de l'art moderne. Son identité a toujours été la situation de l'art occidental. Elle ne peut assumer les problèmes du monde entier, seulement ceux qui touchent à notre société. Si on montrait des artistes africains ou d'Amérique du Sud – où il y a de très bons artistes – il faudrait pouvoir montrer aussi le contexte dans lequel leurs œuvres ont été créées. Ce n'est *pas possible d'exposer la* situation de ces pays où l'art est toujours pris entre une grande tradition perdue et la volonté de contact avec le monde moderne. Il y a des biennales qui le font : à New-Delhi, au Caire, à La Havane. Il se peut que, dans dix ou quinze ans, elles prennent un poids énorme, plus important que celui de la Documenta.

– Comment ça ?

– Je ne sais pas, mais pourquoi non ? Nous ne sommes pas centralistes. La Documenta ne cherche pas à être arrogante. »

Propos recueillis par
GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) Ancien directeur de la Kunsthalle de Cologne, déjà commissaire de la Documenta 6, en 1977.

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : Atys, de J.-B. Lully ; dir. musicale : William Christie.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer, 20 h 30 : Récitations-conversations. Mélodie. Dominique Michel chante, Ivane Huber est au piano.

ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : Eva Mattes (chansons, poèmes, textes).

BEAUBOURG (42-77-12-33), mer. 21 h : Un jour d'hiver ; 20 h 30 : Conférence : musique au Japon ; 21 h : Le plan déchiqueté d'Abe Kôbô ; Cinéma et littérature au Japon : Se reporter à la rubrique Cinéma Cinémathèque ; Vidéo-information, 16 h : Mythes en stock, de J.M. Putmans ; 19 h : De la sainteté, de J.M. Berzosa ; Vidéo-Musique, 16 h : Musique traditionnelle du Japon ; 19 h : Peter Grimes, de Britten ; Concerts Spectacles, 20 h 30 au Théâtre de la Ville : EIC : Xe anniversaire (dir. Boulez, P. Eötvös).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), Musique, 20 h 45 : Ensemble Intercontemporain.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34) : Relâche du 23 au 31 janvier.

Les autres salles

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.

AQUARIUM (43-74-99-61), 20 h 30 : le Procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao Tsé-toung.

CITÉ INTERNATIONALE (45-85-38-69), la Resserre, 20 h 30 : la Leçon des ténèbres.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.

DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : l'Arrêt de mort ; 22 h 30 : Une femme légère.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Jeune couple.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Kou par Kou. – II : 20 h : Thérèse Desqueyroux ; 21 h 45 : On répète Bagatelle.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double Mixte.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.

ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), 19 h : Brèves inquiétudes dans une chaise longue.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : Antigone ; Huis clos.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DES 50 (43-55-33-88), 20 h 30 : Parle pas comme ça tu t'fais du mal.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Taupes niveaux.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : J'assure à tes risques ; 23 h : Tous les plaisirs en un seul corps.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

20 h 30, En avant-première et en présence d'E. Klimov et A. Petrenko : les Adieux à Mattora.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Hommage à la Cinémathèque des armées : Première guerre mondiale. Les civils ; Hommage à Gaumont : 90 ans de cinéma ; 17 h, Clara et les chics types, de J. Monnet ; 19 h 15, Identification d'une femme, de M. Antonioni.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Cinéma et littérature au Japon

14 h 30, le Traquenard, de Teshigahara Hiroshi ; 17 h 30, La face d'un autre, Le visage d'un autre, de Teshigahara Horishi ; 20 h 30, La femme des sables, de Teshigahara Hiroshi.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

AMERICAN WARRIOR II (A., v.o.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

Lundi 26 janvier

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE BEAUF (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

CHARLOTTE FOR EVER (Fr.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

LE CHEVALIER A LA ROSE (All., v.o.) : Vendôme, 3e (47-42-97-52).

COMME UN CHIEN ENRAGÉ (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DÉSORDRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-47-57-47).

LES DIAMANTS DE L'AMAZONE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

EMMANUELLE V (Fr.) (**) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-05-06-07).

L'ÉTAT DE GRACE (Fr.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UCG Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FIRESTARTER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – (V.f.) : Arcades, (42-33-54-58).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-86-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Templiers, 3e (42-72-94-56).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

JASON LE MORT-VIVANT (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

JUMPIN JACK FLASH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). – (V.f.) : UGC Boulevard, 9e (45-49-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

KAMIKAZE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA FOLLE JOURNÉE DE FERRIS BUELLER (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). – (V.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE MAL D'AIMER (Fr., it.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

MALCOLM (Austr., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). – (V.f.) : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MISSION (A. v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34), George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

MORT OU VIF (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LES MURS DE VERRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.a.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

PAIEMENT CASH (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE PASSAGE (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

PEGGY SUE S'EST MARIÉE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA PURITAINE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).

LA REINE DES NEIGES, LE DÉSERT ET L'ENFANT (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SALE DESTIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SID ET NANCY (*) (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA VIE DISSOLUE DE GÉRARD FLOQUE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

Les festivals

CHAPLIN, ŒUVRE INTÉGRALE (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) : le Dictateur.

FESTIVAL ESPAGNOL – UN CINÉMA SOUS INFLUENCE (v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65), en alternance : Vieille mémoire ; les Deux Mémoires ; l'Après-36 ; Caudillo ; Production de courts métrages ; Autres productions de l'époque.

GARREL (ANTHOLOGIE PERSONNELLE), Studio 43, 9e (47-70-63-40) : Hautes Solitudes.

HITCHCOCK (v.o.), Action-Christine, 6e (43-29-11-30) : la Cinquième Colonne.

LOUIS JOUVET, Reflet-Médicis, 5e (43-54-42-34) : Entre onze heures et minuit.

NUIT DAVID LYNCH (v.o.) : sam. 0 h 30 : Blue Velvet ; Elephant Man ; Eraserhead.

MONTY PYTHON (v.o.), Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), en alternance : Sacré Graal ; la Vie de Brian ; Jaberwocky.

E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 15 h 10 : la Marquise d'O.

J. ROUCH, Panthéon, 5e (43-54-15-04), en alternance : la Pyramide humaine, Jaguar, la Chasse au lion à l'arc, Petit à petit, Moi un Noir, Cocorico M. Poulet, Dionysos.

TRILOGIE DE LA GUERRE DES ÉTOILES (v.o.), Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85) (v.f.).

TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), 22 h 10 : Jules et Jim.

TARKOVSKI (v.o.), Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33), 21 h 10 : Stalker ; Denfert, 14e (43-21-41-01), 17 h 20 : l'Enfance d'Ivan, le Rouleau compresseur et le Violon.

VISCONTI (v.o.). Le Latina, 4e (42-78-47-86) : Senso.

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMIE MORTELLE, film américain de Wes Craven (v.o) (*) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 15e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

BLUE VELVET, film américain de David Lynch (v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

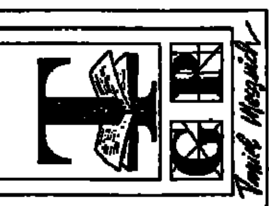
L'ÉTRANGÈRE, film britannique de Zelda Barron (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE II, film américain de Tobe Hooper (v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LA MOUCHE, film américain de David Cronenberg (v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UBAC, film français de Jean-Pierre Grasset : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

VIENNE POUR MÉMOIRE, la trilogie de *Welcome in Vienna*, film autrichien d'Axel Corti (v.o.) : Théâtre des Amandiers, Nanterre-92 (47-21-18-81).





هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 26 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20.35 L'avenir du futur.
Emission de Jean-Pierre Hutin, présentée par Robert Clarke.
Cinéma : Frankenstein 90 ■■
Film français d'Alain Jessua (1984), avec Jean Rochefort, Eddy Mitchell, Fiona Gélin.
Un savant spécialiste en cybernétique, affirmant être un descendant du baron Frankenstein, recommence les expériences de celui-ci. Il crée un brave type qui n'a pas conscience de sa force. Reprise sur le mode comique – mais non parodique – du vieux mythe hollywoodien.

22.15 Débat : Biologie, la grande peur.
Y a-t-il un danger réel à manipuler l'hérédité des plantes, des animaux et des hommes ? Va-t-on déjà trop loin ? Risque-t-on de créer des monstres, des virus ou des micro-organismes qui échapperaient à tout contrôle ?

23.30 Journal.

23.50 Magazine : Première page.
Préparé par Denis Brunetti.
Médias et communication.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.35 Série : Les cinq dernières minutes.
Mme Trévoux, qui a laissé son bébé à la porte d'un magasin, retrouve la poussette vide. Le commissaire enquête...

22.05 Documentaire : Des trains pas comme les autres.
La Scandinavie : l'express du soleil de minuit. Par F. Gall, réal. B. d'Abrigeon et J.-D. Bonan.
Paysages et intérieurs des trains. Troisième volet d'une série très classique dans la manière, mais bien faite.

23.00 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20.35 Cinéma : Un homme est mort ■
Film français de Jacques Deray (1972), avec Jean-Louis Trintignant.
Pour rembourser une dette de jeu à un truand parisien, un homme accepte de commettre un meurtre à Los Angeles. Une curieuse interprétation de Trintignant.

22.25 Journal.

22.50 Documentaire : Inventaire des campagnes.
Série en six parties, de Daniel Vigne.
1re partie : Les chemins et les champs.
La « mémoire de la terre ».

23.45 Prélude à la nuit.
Henry Purcell par The Five Centuries Ensemble.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Terreur dans la salle ■■ film américain d'Andrew J. Kuehn (1984), avec Clint Eastwood, Faye Dunaway, Sylvester Stallone, Jane Fonda, Dustin Hoffman, Anthony Perkins. **21.55 Flash d'informations. 22.00 Etoiles et buts. 22.25 Tennis de table. 23.30 Basket professionnel américain. 0.35 Cinéma : les Meilleurs Amis ■** film américain de Norman Jewison (1982), avec Burt Reynolds, Goldie Hawn. **2.30 Série : Les monstres.**

LA « 5 »

20.30 Cinéma : Une langouste au petit déjeuner ■ film franco-italien de Giorgio Capitani (1979), avec C. Brasseur, Cl. Auger. *Un homme invite une hôtesse de l'air chez lui, en l'absence de sa femme. Un ancien ami d'école, représentant de commerce, vient sonner à la porte. Cascade de quiproquos où le burlesque côtoie l'humour noir. De quoi s'amuser.* **22.00 Série : Kojak. 23.00 Série : Supercopter. 23.55 Série : La cinquième dimension. 0.50 Série : Kojak. 1.45 Série : Star Trek.**

TV 6

19.40 Série : Max la menace. 20.10 Feuilleton : Le temps des copains. 20.30 Série : Les envahisseurs. 21.20 Série : Les superminds. 22.05 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 Cinq psychanalyses de Freud. Dora. 21.30 Musique : Latitudes. Musique des aborigènes de Taiwan. **22.30 La nuit sur un plateau.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre de la Ville de Paris) : Mixtur, de Stockhausen ; Jalons, de Xenakis ; Corale, de Berio ; Couleurs de la Cité céleste et Petites esquisses d'oiseaux, de Messiaen, par l'Ensemble intercontemporain, dir. Pierre Boulez. **22.55 Les soirées de France-Musique.** Atelier Ziryab (en direct de Cannes) : musique au temps de la découverte de l'Amérique, 1485-1599. **23.00 Concert :** 4e Quatuor, de Beethoven, et un quatuor de Lutoslawski, par le quatuor Wilanovski.

Mardi 27 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

14.40 Feuilleton : Isaura (17e épisode).

15.15 Ravi de vous voir.
Jeu : La balance ; Le plus beau jour de ma vie ; Histoire d'un aventurier; Histoire d'un objet ; Histoire d'animaux.

16.00 Série : Alfred Hitchcock présente...
Le défunt se porte bien.

16.30 Ravi de vous voir (suite).

17.00 Variétés : La chance aux chansons.
Emission de Pascal Sevran.
Avec Frida Boccara, Billy Nencioli...

17.25 La vie des Botes.

17.50 Feuilleton : Huit, ça suffit.

18.20 Mini-journal, pour les jeunes.

18.40 Jeu : La roue de la fortune.

19.05 Feuilleton : Santa-Barbara.

19.40 Cocoricocoboy.

20.00 Journal.

20.25 Loto sportif.

20.35 Feuilleton : Dallas.
4e épisode : Résurrection.

21.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
Le château de cartes.
Le dangereux Petrov est appelé à rendre des comptes. Espionnage (rediff.).

22.20 Documentaire : Nouveaux mondes, l'Australie.
2e volet : Des ranches au milieu de nulle part. Par Michèle Decoust.
Espaces immenses, propriétés démesurées... En Australie, on surveille ses troupeaux en avion, les enfants travaillent par radio. La caméra de Claude Massot sait capter la lumière du quotidien.

23.20 Journal.

23.40 Magazine : C'est à lire.
Emission de Luce Perrot.

DEUXIÈME CHAINE : A2

14.35 Magazine : Ligne directe.
De Jacques Pradel et Dominique Verdeilhan.
Enquête sur les célibataires (2e partie) ; Faut-il, pour devenir patron, marcher sur le feu ? ; variétés : Niagara.

15.35 Feuilleton : Lili, petit à petit.

16.05 C'est encore mieux l'après-midi.
Avec Régine, Denis Twist, les grands chefs italiens du restaurant.

17.35 Récré A2.
Mimi Cracra ; Lire, lire, lire ; Flash Récré A 2 ; Les maîtres de l'univers ; Quick et Flupke.

18.05 Série : Madame est servie.

18.30 Magazine : C'est la vie.

18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
D'Armand Jammot. Quarts de finale.

19.15 Actualités régionales.

19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.

20.00 Journal.

20.35 Mardi cinéma : Ça n'arrive qu'à moi ■
Film français de Francis Perrin (1984), avec Francis Perrin, Véronique Genest, Bernard Blier, François Perrot.
Un garçon malchanceux devient le garde du corps de la fille d'un magnat de la presse. Comédie farfelue.

22.10 Les jeux de Mardi cinéma.
Invités : Michel Boujenah, Richard Anconina, Fabrice Luchini.

23.25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

15.00 Feuilleton : Un journaliste un peu trop voyant.

15.50 Les métiers d'avenir : Les microbes au travail.

16.00 Documentaire : Les grandes villes.
Leningrad.

17.00 Feuilleton : Demain l'amour.

17.25 Dessin animé : Lucky Luke.

17.30 Série : Zorro.

18.00 Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.

18.30 Feuilleton : Flipper le dauphin.

18.57 Juste ciel, petit horoscope.

19.00 Le 19-20 de l'information (et 19.35).

19.15 Actualités régionales.

19.55 Dessin animé : Ulysse 31.

20.05 Les jeux : La classe.

20.30 D'accord, pas d'accord.

20.35 Cinéma : l'Etalon noir ■
Film américain de Caroll Ballard (1979), avec Mickey Rooney.
Un enfant de dix ans sauve d'un naufrage un étalon noir. Belles images, bons sentiments.

22.30 Journal.

22.55 Emissions régionales.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Deadly Game ■ film allemand de Karoly Makk (1980). Avec Mel Ferrer, Helmut Berger. **15.20 Documentaire : Les animaux du soleil. 15.50 Cinéma : le Corbillard de Jules □** film français de Serge Penard (1982), avec Aldo Maccione, Francis Perrin, Jean-Marc Thibault, Henri Courseaux. **17.25 Cabou cadin. 17.30 Série : Les monstres. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.55 Flash d'informations. 20.05 Starquizz. 20.35 Cinéma : Tootsie ■■** film américain de Sidney Pollack (1982), avec Dustin Hoffman, Jessica Lange, Teri Garr, Dabney Coleman. **22.25 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : Moi vouloir toi □** film français de Patrick Dewolf (1985), avec Gérard Lanvin, Jennifer, Daniel Russo, Corine Mariemeau. **0.00 Cinéma : Catch 22 ■■** film américain de Mike Nichols (1970), avec Alan Arkin, Anthony Perkins, Paul Prentis, Orson Welles, Jack Gilford, Martin Balsam (v.o.). **2.05 Série : Winchester à louer.**

LA « 5 »

14.25 Série : Baretta. 16.30 Série : K 2000. 17.25 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.15 Série : Supercopter. 19.10 Série : Happy days. 19.35 Série : Star Trek. 20.30 ► Cinéma : Artistes et Modèles ■■ film américain de Frank Tashlin (1955), avec Dean Martin, Jerry Lewis, Shirley Mac Laine. *Folle comédie à l'humour ravageur dans les milieux de la BD américaine.* **22.20 Série : Kojak. 23.20 Série : Supercopter. 0.15 Série : Baretta. 1.10 Série : Kojak. 2.05 Série : Star Trek.**

TV 6

14.00 6 Tonic. 17.00 Système 6. 19.00 NRJ 6. 19.40 Série : Max la menace. 20.10 Feuilleton : Le temps des copains. 20.30 Cinéma : la Pêche au trésor ■ film américain de David Miller (1948), avec Groucho, Chico, Harpo Marx, Marilyn Monroe. **22.00 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. Face à la presse médicale. **21.30 Musique : Diagonales.** Rencontre avec Luis Represas, du groupe portugais Provente. **22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Olivier Messiaen, l'orgue intégral : L'Ascension (Michel Fischer, orgue) ; Livre d'orgue. **22.30 L'univers non tempéré :** chants et musiques traditionnels de Crète. **23.00 Les soirées de France-Musique ;** à 24.00, Poissons d'or.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4407

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III				■					
IV			■	■					
V									■
VI					■			■	
VII						■			
VIII			■						
IX							■		
X			■						
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Une manière d'agir très au point. – II. Très diminués. – III. Quart de tour. Langue d'apache. – IV. Pascal. Grande perche. – V. Refroidie ou réchauffée. – VI. Bien couvert. Article étranger. – VII. Compositeur français contemporain. Poème ancien. – VIII. Particule interrogative. Mollusques que l'on trouve dans des coques. – IX. Sans temporiser. Un « cheveu ». – X. Se suivent en volant. Bande de cavaliers. – XI. Siège de la perception. Elue d'Alsace.

VERTICALEMENT

1. Travail de tête. – 2. Ordinaire très ordinaire. – 3. Fin de service. Coup de batterie. – 4. Démonstratif. Avec lui, on peut se rincer l'œil. – 5. Répond pour d'autres. On peut n'en faire qu'une bouchée. – 6. Développement littéraire. Sou ou soûl. – 7. Est très difficile à retenir. Soldat étranger. – 8. Milieu très fermé. Ile corallienne. – 9. Villa italienne. Mise au pas.

Solution du problème n° 4406

Horizontalement

I. Réussite. Etroit. – II. Ornières. Maas. – III. Nie. Nul. Velues. – IV. Destinée. Roc. Et. – V. Cal. Godiche. – VI. Emotive. Heure. – VII. Ca. OTAN. Fée. – VIII. Guéridon. Sara. – IX. Inia. Squelette. – X. Rangs. Us. Arrose. – XI. Eche. Ecrémer. – XII. Out. Ou. Orées. RS. – XIII. Prairie. Us. Va. – XIV. Sellette. Or. Net. – XV. Lei. Etau. Harz.

Verticalement

1. Rond-de-cuir. Ops. – 2. Erié. Ma. Naturel. – 3. Unesco. Gin. Tale. – 4. Si. Tatouage. Ili. – 5. Sénilité. Score. – 6. Irun. Vars. Huit. – 7. Télégénique. Eté. – 8. Es. EO. Dus. Et. – 9. Defoe. Erg. – 10. Emeri. Enlace. Ou. – 11. Taloche. Erreur. – 12. Rauche. Stress. – 13. Ose. Euratom. Ni. – 14. Se. Réserver. – 15. Tu. Tréma. Ersatz.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 24 janvier 1987 :

DES DÉCRETS

● Du 22 janvier 1987 portant dissolution du mouvement de fait dénommé Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA).

● N° 87-32 du 23 janvier 1987 relatif au diplôme national du brevet.

DES ARRÊTÉS

● Du 30 décembre 1986 fixant la liste des sociétés coopératives ouvrières de production pour l'exercice 1987.

● Du 15 janvier 1987 portant création d'un groupe de travail chargé d'étudier l'amélioration des relations entre les usagers et les unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales.

UNE LISTE

● Des élèves de l'Ecole spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie ayant obtenu en 1985 le diplôme d'ingénieur ou le diplôme de conducteur ou le certificat de fin d'études de cet établissement.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 25 janvier 1987 :

DES ARRÊTÉS

● Du 19 décembre 1986 portant promotion (agents diplomatiques et consulaires) et tableaux d'avancement aux grades de conseiller des affaires étrangères de 1re et de 2e classe au titre de l'année 1987.

● Du 20 janvier 1987 fixant les listes des candidats reçus au concours national de praticien hospitalier 1986.

UNE LISTE

● D'aptitude au grade de secrétaire des affaires étrangères.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 26 janvier à 0 heure et le mardi 27 janvier à 24 heures.

Deux zones de mauvais temps enserrent la France. L'une descend de la mer du Nord avec de l'air froid et des vents de nord. L'autre remonte d'Espagne avec de l'air doux et très humide.

Mardi : dès le matin, la majeure partie du pays sera sous un ciel couvert. Il y aura une large zone de pluie de la Vendée et des Charentes au sud du Massif Central et au Languedoc. Il neigera par intermittence sur le nord du Massif Central et sur la région Rhône-Alpes. Quelques restes d'averses toucheront le Nord et l'Ile-de-France. Partout ailleurs temps très nuageux avec des nappes de brouillards locales de la Bretagne au Poitou.

Les températures minimales sur la moitié sud seront comprises entre 2 et 7 degrés, sur la moitié nord il fera entre 0 et – 3 degrés.

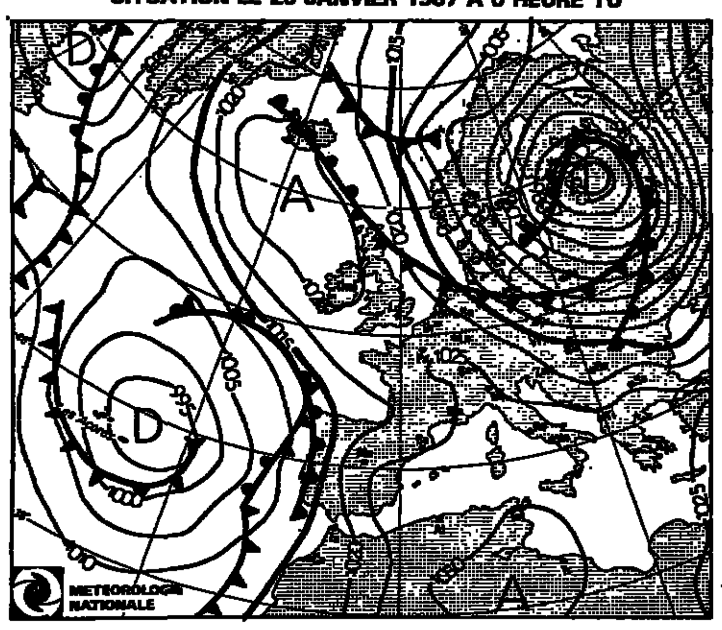
Dans la journée, au sud de la Loire et dans le quart sud-est, généralisation du temps couvert, pluvieux et plus doux.

Les chutes de neige en montagne débuteront au-dessus de 1 000 à 1 200 mètres. Au nord de la Loire et dans le quart nord-est, temps nuageux avec de rares éclaircies avant l'arrivée de nouvelles chutes de neige par le Nord dans la nuit.

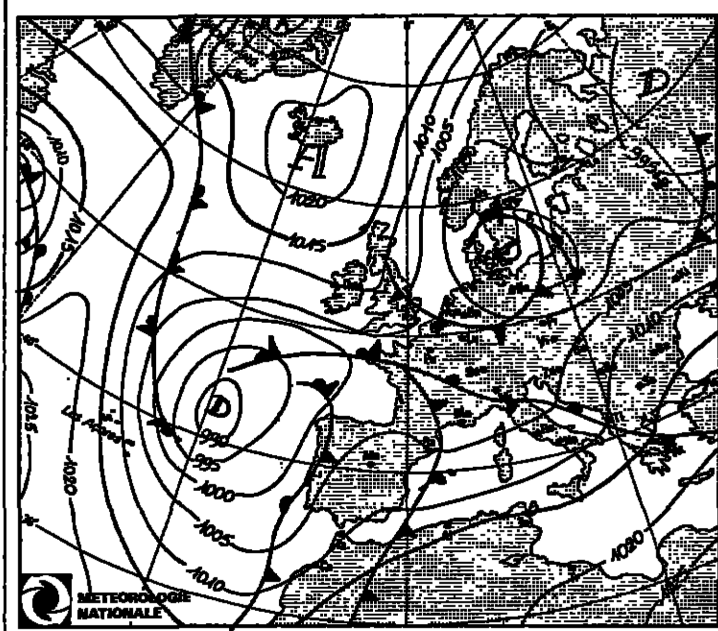
Les températures maximales en hausse sur la moitié sud, 7 à 14 degrés, seront comprises entre 0 et 5 degrés plus au nord de l'Alsace à la Bretagne.

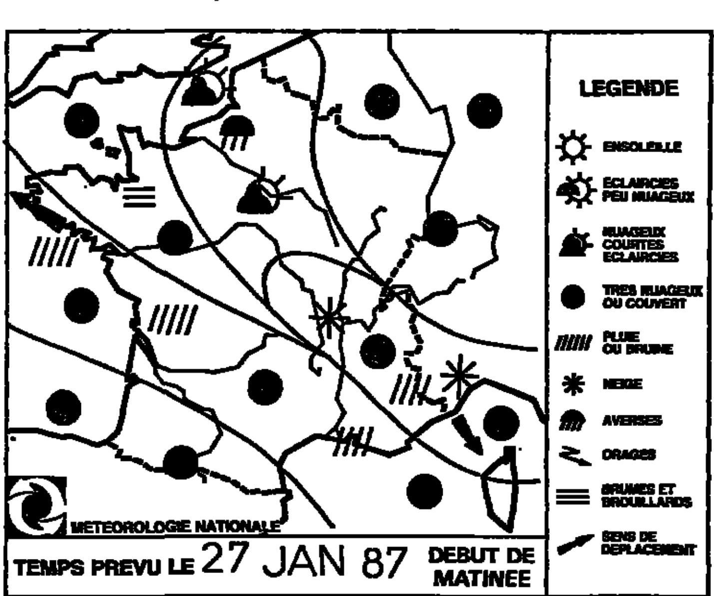
Le vent restera irrégulier et faible.

SITUATION LE 26 JANVIER 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 28 JANVIER A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 25-1 à 6 h TU et le 26-1-1987 à 6 h TU — le 26-1-1987

Ville	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	14	7	C
BIARRITZ	12	5	N
BORDEAUX	5	2	C
BOURGES	2	– 2	B
BREST	2	– 1	B
CAEN	1	– 1	C
CHERBOURG	2	0	C
CLERMONT-FERR.	5	– 10	B
DIJON	0	– 2	B
GRENOBLE St-M-H	4	– 7	B
LILLE	2	0	P
LIMOGES	8	0	C
LYON	3	– 5	B
MARSEILLE-MAR.	10	5	P
NANCY	1	– 1	C
NANTES	2	– 1	C
NICE	13	4	N
PARIS-MONTS.	2	0	B
PAU	7	1	C
PERPIGNAN	9	5	C
RENNES	1	– 2	C
ST-ÉTIENNE	1	– 6	B
STRASBOURG	2	0	C
TOURS	1	– 1	B
TOULOUSE	8	1	B
POINTE-A-P.	30	23	D
ETRANGER			
ALGER	18	5	D
AMSTERDAM	4	3	P
ATHÈNES	6	0	N
BANGKOK	33	23	N
BARCELONE	13	9	N
BELGRADE	1	– 10	N
BERLIN	3	0	A
BRUXELLES	1	1	•
LE CAIRE	18	8	D
COPENHAGUE	5	– 2	D
DAKAR	25	19	D
DELHI	22	7	D
DJERBA	14	5	D
GENÈVE	4	– 7	B
HONGKONG	18	12	C
ISTANBUL	– 1	– 5	D
JÉRUSALEM	10	4	P
LISBONNE	12	11	P
LONDRES	5	2	C
LOS ANGELES	23	9	D
LUXEMBOURG	– 1	– 3	•
MADRID	9	5	P
MARRAKECH	29	17	C
MEXICO	24	7	B
MILAN	3	0	C
MONTRÉAL	– 16	– 25	D
MOSCOU	– 9	– 14	•
NAIROBI	29	10	N
NEW-YORK	4	– 12	C
OSLO	8	– 4	N
PALMA-DE-MAL.	14	3	B
PÉKIN	4	– 9	D
RIO-DE-JANEIRO	33	23	C
ROME	12	6	N
SINGAPOUR	26	23	P
STOCKHOLM	3	– 7	•
SYDNEY	27	24	D
TOKYO	8	0	D
TUNIS	14	5	D
VARSOVIE	2	– 3	N
VENISE	8	– 2	B
VIENNE	4	1	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

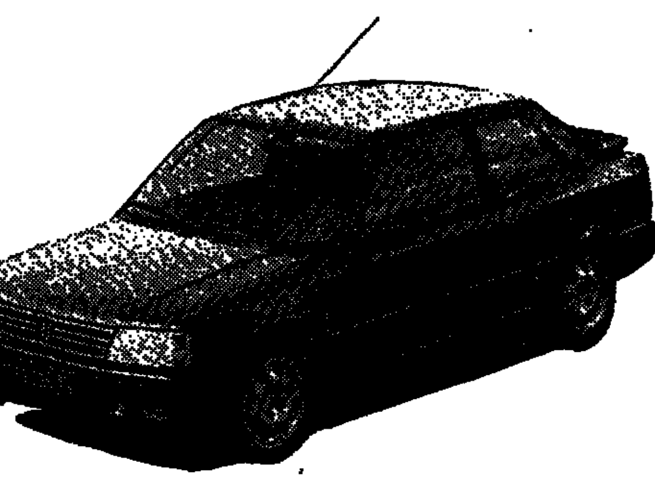


Automobile

Potion magique pour la Peugeot 309

Comme on l'avait fait, il y a deux ans, pour la 205, baptisée du même coup GTI, une bonne dose de potion magique vient d'être administrée à la 309 de Peugeot sur ordonnance du docteur Calvet, le PDG de PSA.

Ce n'est pas que la 309 aille si *mal que cela en Europe (1 700 véhicules/jour* fabriqués à Poissy, Villaverde en Espagne et Ryton en Grande-Bretagne), mais elle n'apparaissait pas, semble-t-il, en France avoir retenu l'attention que les dirigeants du groupe espéraient lui voir accorder par le public (4,5 de pénétration au lieu des 6 envisagés). Mystère des marchés, abondance de biens, ciblage mal défini, caratère petit-bourgeois un peu trop accentué ? Il fallait faire quelque chose, c'est fait ou presque. Les livraisons sont pour la mi-février, quelques jours après le triomphe du Paris-Dakar. Pas mal visé.



Résultats, après ingestion du remède : un élargissement de la gamme avec huit nouveaux modèles à trois portes tirés allègrement par une locomotive de choc, la 309 GTI. Largement inspirée de la 205 du même sigle, dotée du 1,9 litre à injection présenté au Salon de Paris et riche de ses 130 chevaux.

La nouvelle venue prend aussi à sa glorieuse aînée son train-avant, sa boîte, ses suspensions avec barres anti-devers légèrement épaissies, ses quatre disques et bénéficie des avantages que peut fournir un échangeur (eau/huile) sur ce type de machine à qui l'on réclame beaucoup.

Sur la route, la tenue est irréprochable, avec un freinage, semble-t-il, moins accentué sur les roues arrières. Peut-être un effet de masses, placées différemment.

Avec un couple de quelque 16,8 MKg (effort de traction) à 4 750 tours l'ensemble déménage sans pour autant donner l'impression de vivacité observée sur la 205 GTI 130 chevaux. Il est vrai que l'on compte ici 55 kg de plus. La direction assistée fournit son effort selon la vitesse ou le comportement du véhicule. Elle ne met en aucun cas en cause la précision du train.

L'aménagement intérieur est de bon goût, proche de celui de la 205 haut de gamme, avec des sièges à appui latéral renforcé. A l'arrière la banquette est rabattable par moitié et l'on peut entrebâiller les vitres par commande à distance. La finition est sans reproche.

Extérieurement – trois portes, bien sûr, caractéristique de la nouvelle gamme – mais aussi à l'avant un bouclier à quatre phares et à l'arrière un large becquet noir. Une silhouette qui prend incontestablement un coup de jeune.

Les modèles concurrents les plus proches de la 309 GTI restent la Golf Volkswagen 16 soupapes et surtout l'excellente 130 chevaux *Kadett d'Opel – d'allure un peu* triste – dont le comportement sur itinéraire mouillé a étonné plus d'un conducteur lors des essais récents organisés par General Motors France. Outre la 309 GTI, sept autres versions en coupé deux volumes qui reprennent les bases des modèles correspondants en cinq portes sont disponibles dont une automatique à quatre rappports, plutôt sympathique et sage.

CLAUDE LAMOTTE.

QUELQUES COMPARAISONS

	309 GTI	R11 TURBO	VW GOLF GTI	VW GOLF 16 Soup.	OPEL KADETT « 130 ch »	LANCIA DELTA TURBO	FIAT RITMO 130 TC	TOYOTA COROLLA GT 16 Soup.	MITSUBISHI COLT TURBO
Catégorie administrative	9	6	9	9	10	8	10	9	7
Cylindrée en cm3	1 905	1 397	1 781	1 781	1 998	1 585	1 995	1 587	1 598
Nombre de cylindres	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Puissance (ch)	130	115	112	139	130	140	130	130	120
à tours/minute	6 000	5 750	5 500	6 100	5 600	5 600	5 900	6 600	5 500
Couple maxi (mkg)	16,8	16,8	15,7	17,1	18,3	19,5	18	15,2	17,5
à tours/minute	4 750	3 000	3 100	4 600	4 600	3 500	3 600	5 200	3 000
Performances : ● Vitesse maxi (km/h)	206	193	191	208	208	203	195	195	193
Longueur hors tout (m)	4,05	4,05	3,98	3,98	3,99	3,89	3,99	3,97	3,87
Prix	97 500	87 500	93 300	108 700	91 830	100 940	83 900	88 950	95 400

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

CLASSEMENT DES SERIES D'APRES LES RESULTATS DE LA COURSE :

Classée première : la série 5 (Ourasi 1er)
Classée deuxième : la série 4 (Grades Singing 2ème)
Classée troisième : la série 3 (Ogorek 3ème)

TERMINAISON	FINALES ET NUMEROS	SERIE 5	SERIE 4	SERIE 3	AUTRES SERIES
1	1 21 11 2 411 2 661	F. 250 (1) 2 000 4 000 24 000 20 000	F. néant 1 000 2 000 12 000 10 000	F. néant 500 1 000 5 000 4 000	F. néant 250 400 2 400 2 000
2	2 6 022 2 932 9 772	250 (1) 20 000 20 000 20 000	néant 10 000 10 000 10 000	néant 4 000 4 000 4 000	néant 2 000 2 000 2 000
3	3 163 0 063 16 193	250 (1) 10 000 20 000 200 000	néant 4 000 10 000 100 000	néant 2 000 4 000 70 000	néant 1 000 2 000 20 000
4	4 34 2 604 8 124	250 (1) 2 000 20 000 20 000	néant 1 000 10 000 10 000	néant 500 4 000 4 000	néant 250 2 000 2 000
5	5	250 (1)	néant	néant	néant
6	6 936 1 276 2 506	250 (1) 10 000 20 000 20 000	néant 4 000 10 000 10 000	néant 2 000 4 000 4 000	néant 1 000 2 000 2 000
7	7 197 8 807 9 767 02 197	250 (1) 10 000 20 000 20 000 5 010 000	néant 4 000 10 000 10 000 754 000	néant 2 000 4 000 4 000 252 000	néant 1 000 2 000 2 000 71 000
8	8 48	250 (1) 2 000	néant 1 000	néant 500	néant 250
9	9 349 4 549 01 629	250 (1) 10 000 20 000 750 000	néant 4 000 10 000 250 000	néant 2 000 4 000 100 000	néant 1 000 2 000 40 000
0	0 10 40	250 (1) 2 000 2 000	néant 1 000 1 000	néant 500 500	néant 250 250

(1) Les lots de 250 F sont attribués aux billets de la série 5 qui ne bénéficient d'aucun autre lot.

87 — TRANCHE DU PRIX D'AMERIQUE — TIRAGE DU SAMEDI 24 JANVIER 1987 — 400

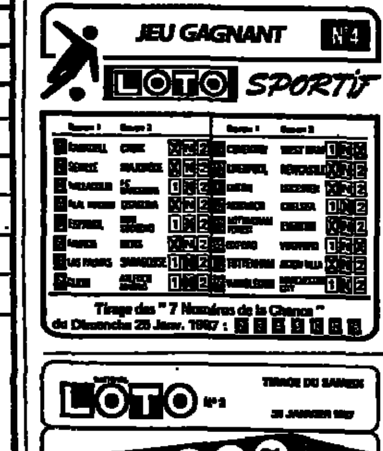
loterie nationale — TRANCHE N°6 DU SUSPENSE

1 SEUL BILLET POUR LA SEMAINE. DU SUSPENSE TOUS LES JOURS

RÉSULTATS COMPLETS

CETTE LISTE NE TIENT PAS COMPTE DES CUMULS ÉVENTUELS

DATES DU TIRAGE	NUMEROS OU TERMINAISONS	MONTANT DES LOTS
LUNDI 19 JANVIER 1987	276 827 888	1 000 000 F 1 500 F
MARDI 20 JANVIER 1987	105 169 865	1 000 000 F 1 500 F
MERCREDI 21 JANVIER 1987	202 109 251	1 000 000 F 1 500 F
JEUDI 22 JANVIER 1987	243 687 847	1 000 000 F 1 500 F
VENDREDI 23 JANVIER 1987	222 686 052	1 000 000 F 1 500 F
SAMEDI 24 JANVIER 1987	315 529 579	1 000 000 F 1 500 F
DIMANCHE 25 JANVIER 1987	270584 032 985 002 734 009 884 037 438 057 825 070 709 073 314 079 738 095 257 100 661 121 643 123 440 127 883 148 311 294 389 295 067 350 946 362 775 382 441 396 284 397 764 985 5	6 000 000 F 1 000 000 F 50 000 F 1 500 F 100 F



Le Carnet du Monde

Décès

– M. André Atlan,
M. et Mme Fabien Bismuth
et leurs enfants,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme André ATLAN,
née Mano Peaudecerf,

leur épouse, mère et grand-mère.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce lundi 26 janvier 1987, à 15 h 30, en l'église Sainte-Thérèse, 62, rue de l'Ancienne-Mairie, à Boulogne (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

25, avenue Ferdinand-Buisson,
75016 Paris.

– Mme Robert Brizay,
son épouse,
M. et Mme Jean-René Bernard
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Brizay
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Mathieu
et leurs enfants,
M. Bernard Brizay,
M. Pierre Brizay,
ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert BRIZAY,

survenu à Mont-Saint-Aignan, le 20 janvier 1987.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale, le vendredi 23 janvier, en l'église Saint-André de Mont-Saint-Aignan.

Une messe sera célébrée à sa mémoire à Mont-Saint-Aignan et à Paris ultérieurement.

Mont-Saint-Aignan,
(Seine-Maritime).
2, avenue Paul-Doumer,
75016 Paris.

– Mont-Saint-Aignan (76).

M. et Mme Alain Buchard,
Sonia et Cyril,
M. et Mme Jean-Marie Tissot,
Nicolas,
Pierre et Juliette,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Buchard, Dumesnil, Legeai,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges BUCHARD,

survenu à la villa Saint-Dominique, à Rouen, le 22 janvier 1987, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 27 janvier, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-la-Miséricorde, à Mont-Saint-Aignan.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sotteville-lès-Rouen, le même jour, à 12 heures.

16, rue Simon-Dereure,
75018 Paris.
5, parc de Brotonne,
76130 Mont-Saint-Aignan.

– Mme Cassan
et toute sa famille

prie d'annoncer le décès de

M. Maurice CASSAN,
ingénieur des Arts et Métiers,
ingénieur agricole,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
ancien président-directeur général
de la Compagnie Ouest Electrique,

survenu le 18 janvier 1987, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

6, route de Laferrière,
Etivale-lès-Le Mans,
72700 Allonnes.

– Mme veuve Marcel Ceccaldi,
sa mère,
M. et Mme Marcel Ceccaldi,
M. et Mme Félicien Olivieri,
ses frère, sœur, beau-frère, belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
Ses petits-neveux et petites-nièces,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès, après une longue maladie, de

M. Julien CECCALDI,

survenu le 22 janvier 1987, à Paris-15e, à l'âge de soixante et un ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Etienne, 5, place de l'Eglise, à Issy-les-Moulineaux, le mardi 27 janvier, à 15 h 30.

L'inhumation provisoire aura lieu au cimetière communal d'Issy-les-Moulineaux.

L'inhumation dans le caveau familial du cimetière d'Evisa (Corse-du-Sud) aura lieu ultérieurement.

Priez pour lui.

51 *bis*, rue du Général-Leclerc,
92130 Issy-les-Moulineaux.

– M. et Mme Pierre Guillot,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Guy Onetto,
leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GUILLOT,
docteur en pharmacie,

leur frère, beau-frère et oncle,

survenu accidentellement le 17 janvier 1987, à l'âge de soixante-quatre ans, à l'île de Mahé, aux Seychelles.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le lundi 26 janvier 1987, en l'église Saint-Jacques de Montgeron (Essonne), suivie de l'inhumation au cimetière de Montgeron, dans la sépulture de famille.

17, rue Yves-Farge,
38100 Grenoble.
Calle Jafuda-Tresques,
13-07004 Palma-de-Majorque
(Espagne).

– Laure et Jean-Hugues Defert
et leurs enfants,
Annie Hoffmann
et Franck Houdard,
Albert et Andrée Bensilum,
ses enfants, petits-enfants,
frère, belle-sœur,
Pierrette et René Gignet,
Mme Henriette Albin,
Les familles Hoffmann, Cagnoli, Pieracci, Defert,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques HOFFMANN,

survenu le 23 janvier 1987, à Paris-7e, à l'âge de soixante-cinq ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La levée du corps a lieu le mardi 27 janvier, à 14 h 30, au funérarium de Vitry-sur-Seine, 49-51, quai Jules-Guesde, à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), suivie de l'inhumation le même jour, à 15 h 30, au cimetière parisien d'Ivry, dans la sépulture de famille.

Priez pour lui.

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, rue Erard,
75012 Paris.
73, rue Curial,
75019 Paris.
30, rue d'Hauteville,
75010 Paris.

– Mme Brigitte Kupperman,
son épouse,
Mme Thérèse Kupperman,
sa mère,
Dimitri, Jessie,
ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Enrique KUPPERMAN,

survenu le samedi 24 janvier 1987.

L'inhumation aura lieu le mardi 27 janvier, à 14 h 30, au cimetière parisien de Bagneux, où l'on se réunira porte centrale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

127, boulevard Raspail,
75006 Paris.

– Mme Paul Limbour,
M. et Mme Pierre Limbour,
M. et Mme Jacques Limbour,
Mlle Anne-Marie Limbour,

ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-neuvième année, le 18 janvier 1987, de

Mlle Andrée LIMBOUR,
agrégée d'histoire.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité.

114, boulevard de Strasbourg,
76600 Le Havre.

– Rita Lutrand
nous prie d'annoncer le décès de son mari

Edmond LUTRAND,

survenu le 21 janvier 1987.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme François Messean,
M. et Mme Xavier Leperche
et leur fille,
M. et Mme Guy Jamet,
leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Jean-Marie Delabre,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Hervé Brault,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Elisabeth Brault,
M. et Mme Thierry Brault
et leurs enfants,
M. et Mme Arnaud Messean
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Messean
et leurs enfants,
M. et Mme Laurent Messean
et leurs enfants,
Mme Marie-Ange Saux-Messean
et ses enfants,
Sa famille,
Et ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès, le 24 janvier 1987, de

Mlle Marie-Louise MESSEAN,
médaille
de la Reconnaissance française,
médaille de la Résistance,

survenu dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Ils vous prient d'assister aux obsèques religieuses le jeudi 29 janvier, à 13 h 45, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris-7e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

14, rue de Beaune,
75007 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Anne-Marie Rougemont,
sa fille,
Ses parents et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul ROUGEMONT,
née Germaine Sirac,

survenu le 22 janvier 1987, à Draveil-Champrosay.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 27 janvier, à 10 h 30, en la chapelle de l'Enfant-Jésus, 29, rue Las-Cases, à Paris-7e, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Bagneux.

Résidence Bel-Air,
57, boulevard Soult,
75012 Paris.

– Mme Maurice Vincent,
son épouse,
Françoise et Jean-François Ricard,
Alain Vincent,
Edith Vincent,
Marie-Christine et Thomas de Koninck,
ses enfants,
Emmanuelle, Aude, Sébastien et David Vincent,
Marc, Yves, Sophie et Paul de Koninck,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice VINCENT,
inspecteur général
des ponts et chaussées,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 23 janvier 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 28 janvier, à 10 h 30, en l'église de la Madeleine, à Paris-8e.

L'inhumation aura lieu à Auxerre (Yonne) dans l'intimité.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Mme André Reynaud,
M. Pierre Reynaud,

très touchés par les marques d'amitié et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

André REYNAUD,

expriment à tous leur profonde gratitude.

Anniversaires

– Il y a onze ans disparaissait

Pascal PEPIN LEHALLEUR.

Une pensée est demandée à sa mémoire.

Avis de messes

– L'ambassade du Sénégal fait dire une messe, qui sera célébrée le mercredi 28 janvier 1987, à 18 h 30, à Notre-Dame-de-Grâce de Passy, à la mémoire de

M. Claude DESANGES,
président d'honneur
de la Compagnie des eaux et électricité de l'Ouest Africain,

décédé le 20 décembre 1986.

Erratum

– Dans l'avis paru le 15 janvier 1987 et concernant le décès de

M. SPINELLI,

il fallait lire :
M. et Mme Blondel
et non Blonbel.

Communications diverses

– M. Bernard Brigouleix, responsable de la rubrique diplomatique au *Monde*, donnera le mercredi 28 janvier 1987, à 18 h 30, une conférence sur le thème « L'Europe, comment vaincre l'indifférence » à la Maison de l'Europe de Paris, 35, rue des Francs-Bourgeois, Paris. Renseignements : 42-72-94-06.

Soutenances de thèses

– Université Paris-X-Nanterre, mardi 27 janvier, à 9 h 30, salle C 24, M. José Tavares Dos Santos : « Matuchos, le rêve de la terre : étude sur le processus de colonisation agricole et les luttes des paysans méridionaux au Brésil (1930-1984). »

CARNET DU MONDE

Les avis peuvent être insérés LE JOUR MÊME s'ils nous parviennent avant 10 h au siège du journal, 7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09. Télex MONPAR 650 572 F. Renseignem. Tél. 42-47-95-03.

Tarif de la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 69 F
Abonnés (avec justificatif) .... 60 F
Communications diverses .... 72 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blanc). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

PA
PA
VAINQUE

PARIS-DAKAR PARI GAGNÉ



Champion du monde des rallyes en 85, de nouveau champion du monde en 86, Peugeot lance un nouveau défi en 87 ! Le défi du désert ; Peugeot dit d'accord au Dakar ! Treize mille kilomètres plein sud ! L'enfer du Niger, le Sahara harassant ! La 205 rugit ! Jeudi 22 janvier, avec A. Vatanen et B. Giroux, les lions entrent dans Dakar : Peugeot gagne son pari.

AUTOMOBILES PEUGEOT
VAINQUEUR DU PARIS-DAKAR 87



Agro ! Agri ! Débuter... ou poursuivre... à l'International !...

Vous rentrez de COOPERATION effectuée en pays Anglophone ou, déjà engagé dans la vie professionnelle, vous souhaitez élargir vos horizons... Dans les deux cas, venez nous rejoindre en qualité de

Promoteur anglophone 130 000 F +

Au sein de la Direction Exportation d'un puissant groupe français, l'un des tous premiers mondiaux dans sa spécialité, et fortement implanté à l'étranger, vous aurez l'occasion, dans des pays anglophones très diversifiés, d'assurer un rôle éminent : être le lien entre le technique et le commercial, le liant entre les essais et le développement, en un mot celui par qui passe l'information permettant le positionnement de nos produits sur un marché considéré.
Pourquoi pas vous ! A bientôt de vous lire...

René DAGIRAL, notre Conseil, attend votre résumé de carrière, sous référence V/PA/LM.


Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

LE MARKETING SELON SOPALIN S.A.

SOPALIN S.A., filiale française du Groupe Kimberly Clark, renforce ses équipes Marketing Grande Consommation et recrute un(e) jeune

ASSISTANT (E) CHEF DE PRODUITS
Diplômé(e) d'Études Supérieures Commerciales

En position d'adjoint à un Chef de Groupe, il se formera aux responsabilités importantes couvertes par le Marketing chez SOPALIN S.A. :
- Connaissance des marchés, des consommateurs existants et futurs, des concurrents...
- Élaboration et proposition des stratégies à court et à moyen terme,
- Planification, contrôle et suivi de leur application dans tous les domaines (ventes, promotion, publicité, études de marché, rentabilité, évolution et développement des produits...),
- Information et mobilisation de la force de vente...

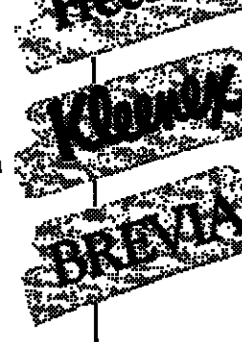
Dans un environnement appliquant des méthodes rigoureuses et réputées pour leur efficacité, il mettra rapidement en pratique ses qualités d'analyse, de dynamisme et de créativité sur des projets concrets.

Le poste est basé à SAINT-CLOUD. Les premiers entretiens auront lieu début Février.

Merci d'adresser un dossier détaillé de candidature (C.V., photo et lettre mettant en évidence vos qualités pour ce poste) à



François ROBERT. Bureaux de la Colline. 92213 SAINT-CLOUD



AD'COM.



Nous sommes une société d'ingénieurs Conseils en Organisation et en traitement de l'information. Notre réussite prouve qu'une entreprise à taille humaine et novatrice est performante. Notre expansion nous amène à rechercher des

INGÉNIEURS INFORMATICIENS DE HAUT NIVEAU
SPECIALISTES DU SECTEUR BANCAIRE OU ASSURANCE

Diplômés de l'enseignement supérieur (Grandes Écoles ou Universitaires), vous possédez une première expérience en cabinet conseil ou en grande entreprise (minimum souhaité 3 ans).

Nous vous proposons de vous intégrer à notre équipe d'ingénieurs en organisation et d'ingénieurs en informatique. Nous vous confierons des missions à hautes responsabilités dans de grandes entreprises.

Vous possédez un niveau élevé de qualification, nous vous proposerons une rémunération motivante.

Notre Directeur Associé Monsieur BERTHELOT vous remercie de lui adresser votre candidature. SIGMA CONSEIL, 12 rue Marbeuf, 75008 PARIS.

PASSIONS A L'ACTION

Il faut plus que des idées pour aider nos clients à réussir leurs recrutements. Notre atout : la passion pour la communication, celle de l'entreprise et de ses ressources humaines.

Passions et action, il en faut pour proposer, dans le cadre d'une stratégie cohérente, les annonces les plus efficaces.
Nos objectifs sont ambitieux, nos exigences, en termes de qualité et de travail, importantes.

Votre rôle de Chef de Publicité vous conduira à développer notre clientèle au sein d'une petite équipe autonome et très impliquée.
Inutile de vous préciser que pour réussir avec nous, votre tempérament commercial hors du commun sera au moins aussi décisif que votre formation supérieure (BAC + 5) et votre première expérience commerciale du service.
Vous voulez partager nos passions, alors passez à l'action, contactez-nous. Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris. réf. M 3877



ELECTROTECHNIQUE
Ingénieur diplômé
CHEF DE PRODUITS
France et exportation

Une société, filiale d'un des tout premiers groupes industriels français, recherche un Chef de Produits pour une gamme d'accessoires de lignes basse tension.

Il sera chargé :
- de connaître en permanence les besoins du marché,
- de développer en conséquence les produits (recherche - études - essais),
- de participer à leur industrialisation avec le service méthodes,
- d'en assurer le suivi et la promotion, en liaison avec le réseau commercial.

La réussite dans ce poste implique :
- *une formation d'ingénieur AM ou école équivalente,*
- environ 2 ou 3 ans d'expérience professionnelle dans une activité de développement technique, acquise soit dans le domaine électrotechnique, soit dans le domaine des matières plastiques techniques,
- des qualités de communication, le sens de l'organisation, la capacité de prendre réellement en charge ses fonctions avec autonomie.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Poste : ville 100 km ouest de Paris.

Ecrire sous réf. SH 290 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris


PUBLIPANEL

Un secteur d'avenir les céramiques techniques

La Société des Céramiques Techniques, filiale d'un groupe international de tout premier plan, offre un poste

Ingénieur technico-commercial

Il s'agit d'un poste complet, impliquant une part réelle de négociation commerciale mais également une part importante d'innovation technique pour étudier, chez les clients de l'industrie mécanique, toute possibilité de remplacer des produits traditionnels par des pièces en céramique.
Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école, généraliste ou mécanicien, ayant 4 à 5 ans de vie professionnelle. Une expérience technico-commerciale serait un atout sans être indispensable, ce sont la motivation et les aptitudes qui sont prédominantes.
Connaissance de l'anglais.

Lieu de travail : Sud-Ouest

Ecrire sous réf. TI 291 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris


PUBLIPANEL

CÔTE D'AZUR - TRAVAUX PUBLICS
Jeune Adjoint chef service matériel

Une entreprise de travaux publics renommée et solidement implantée recherche l'Adjoint du Chef de Service Matériel.

Ce poste conviendrait à un ingénieur AM ou école équivalente, ayant 2 à 3 ans d'expérience dans le matériel TP ou débutant si stages intéressants, capable :
- d'assumer, sur le plan technique et économique, la maintenance d'un parc de matériel important (entretien préventif et dépannage),
- d'animer les ateliers de mécanique, chaudronnerie, électricité (effectif 80 personnes).

La réussite dans ce poste implique de bonnes compétences techniques alliées à des qualités d'organisateur et d'animateur et à un sens aigu de la gestion.
Elle suppose également le goût du "terrain" et une très forte motivation.

Ecrire sous réf. DN 167 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris


PUBLIPANEL

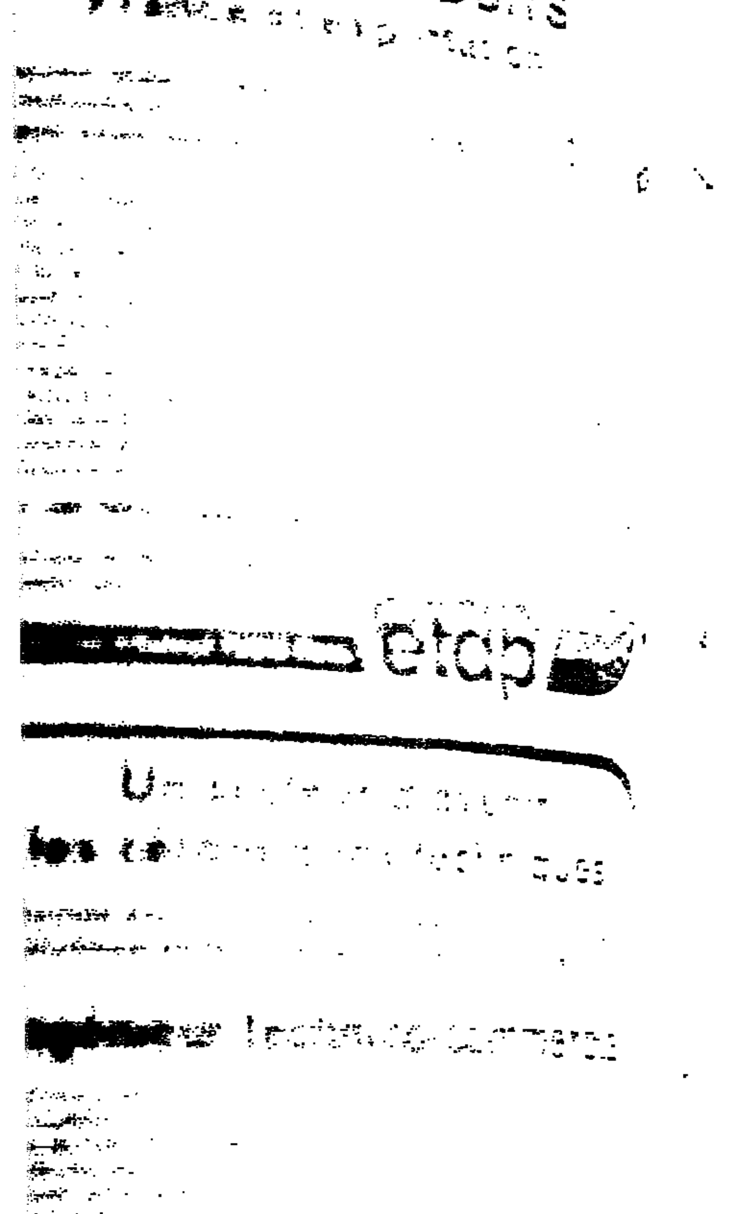
AUTOPHON
Créer la fonction logistique...

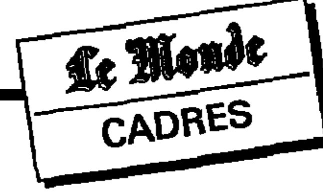
AUTOPHON-FRANCE, filiale d'un puissant groupe européen spécialisé en télécommunications, réalise un C.A. de 140 millions de F environ, essentiellement sous forme de distribution de produits finis.
Dans le cadre d'une informatisation performante en cours de mise en œuvre, nous recherchons notre responsable de la logistique. Avant tout gestionnaire et organisateur, il aura pour mission :
- de coordonner et d'animer un service de 7 personnes, créant ainsi une véritable dynamique commerciale tant au niveau du magasin qu'au niveau de l'administration des commandes ;
- d'optimiser la gestion du magasin (amélioration de la rotation des stocks, diminution des frais financiers, etc.) ;
- de prendre en main personnellement la politique des achats (sélection des fournisseurs, négociation des principaux marchés, rationalisation des procédures).

A 35 ans minimum, de formation supérieure (Bac + 2 ou 3), vous possédez au moins 5 ans d'expérience dans une fonction similaire.
Vos "plus" : la connaissance des industries électroniques, une bonne pratique de l'allemand.
Poste basé en proche banlieue ouest de Paris.
Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v. et photo en indiquant la rémunération souhaitée sous réf. 6010 M à notre Conseil Sérifo, 47 bis, avenue Bosquet, 75007 Paris.



Membre de Syntec





CONSEILS POUR MANAGERS

Nous sommes un Cabinet de Conseil de Direction en forte croissance (30 personnes, 5 ans d'existence, des clients prestigieux de toutes tailles). Pour contribuer à notre développement, nous recherchons des Consultants à fort potentiel dotés d'une personnalité de tout premier plan et d'une grande capacité d'animation.

DEPARTEMENT INDUSTRIE (CENTRALE, MINES, A.M.)

Les missions de gestion industrielle du département portent notamment sur :

- La stratégie logistique
- L'optimisation des flux et l'amélioration de la productivité industrielle
- Les systèmes d'information et de gestion

Les consultants qui nous rejoindront devront impérativement avoir une expérience réussie de 4 à 6 ans dans ces domaines, en entreprise ou en Cabinet de Conseil.

DEPARTEMENT BANQUES ET ASSURANCES (HEC, ESSEC, ESCP, SCIENCES PO)

Nos interventions dans le secteur financier portent sur :

- La conception de systèmes d'information et de contrôle de gestion
- La gestion des risques liés aux salles des marchés
- Les schémas directeurs stratégiques

Nous examinerons avec attention les dossiers des candidats possédant une expérience réussie de 3 à 5 ans dans le secteur financier ou en Cabinet d'audit ou de Conseil Anglo-Saxon.

Rejoignez le Cabinet de Conseil dynamique que nous sommes. Nous vous formerons à la conduite de nos missions à partir des méthodes originales qui contribuent à notre succès et qui favorisent toutes les initiatives pertinentes.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, prétentions) à :



EUROGROUP

CONSULTANTS

Monsieur Paul Tubiana, 152 Bld Malesherbes - 75017 PARIS

Cadres commerciaux... ou financiers !.. de l'ASSURANCE...

Sans doute êtes-vous surpris que l'on puisse s'adresser, en même temps, à deux « populations » perçues comme si différentes ? Et pourtant ! Dans le DOMAINE de la PREVOYANCE, le placement de produits et le service auprès de sociétés, INTERNATIONALES pour la plupart, ne peut être basé que sur un

Marketing opérationnel

propre à analyser, comprendre et s'adapter à une demande plus SOUS-JACENTE qu'EXPLICITE. De plus, les secteurs appréhendés (décès, invalidité...) ne peuvent s'envisager en dehors d'une configuration essentiellement FINANCIERE. Aussi, cette responsabilité d'équipe, au sein d'une importante société (1 000 personnes) peut vous convenir, VOUS qui êtes un Commercial possédant le souci de la RENTABILITE des opérations que vous concluez, ou VOUS qui êtes un Financier, constatant que C.A. et MARGE ne vont pas toujours de pair...
De toutes façons, vous avez envie, l'un et l'autre, de développer un PORTEFEUILLE... A bientôt !

René DAGIRAL, notre Conseil, attend votre résumé de carrière, sous la référence V/ASS/LM.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA BA

micro-informatique professionnelle

Le challenge de nos ingénieurs commerciaux

La nouvelle société Atari a récemment mis au point une configuration professionnelle, l'ATARI MEGA ST, qui, avec un rapport coût/performances époustouflant, répond aux attentes du marché des PME/PMI, professions libérales, etc... Parallèlement, de nombreux logiciels professionnels de gestion et des solutions verticales par domaines d'application (scientifique et technique, architectes et géomètres (CAO/DAO), médecins, bureautique, télécommunications, etc...) ont été rendus opérationnels et les bases d'un réseau spécialisé de professionnels de la vente à valeur ajoutée, ont été établies.

Aujourd'hui, nous voulons donner une nouvelle dimension à la micro-informatique professionnelle. Avec vous.
Vous êtes un commercial combatif, expérimenté dans la vente de biens ou de services informatiques... alors, c'est le moment d'intégrer l'équipe Atari et de prendre une part active à notre expansion et au développement de notre réseau de **distributeurs à valeur ajoutée.** Nous tenons à votre disposition une note détaillée sur le poste à pourvoir ainsi qu'un dossier « Atari professionel » que vous pouvez obtenir auprès de notre Conseil en Recrutement.

Caractéristiques techniques de la configuration ATARI MEGA ST

Microprocesseur 16/32 bits MC 68000 à 8 MHz, 1 méga octet de RAM, système d'exploitation GEM de Digital Research, langage de développement Memsoft en standard, graphisme haute définition, moniteur monocrhome haute résolution, clavier AZERTY accentué, bloc numérique 18 touches séparé, lecteur de disquette 720 Ko-3 pouces 1/2 intégré, disque dur 20 Mo, nombreuses interfaces en standard.

Pour en savoir plus : demandez le dossier ATARI PROFESSIONNEL auprès de notre Conseil : Christine d'AUBIGNY s / réf. 425 VALEURS PLUS - 59, rue de Richelieu 75001 PARIS.

ATARI®

Pierre Lichau

FUTUR RESPONSABLE DE CENTRES DE PROFIT

A 35 ans environ, vous avez une formation Grande Ecole de Commerce. (HEC, ESSEC, ESCP) ou Ingénieur Grande Ecole (Centrale, Mines, Ponts).
Aujourd'hui, vous souhaitez valoriser votre expérience réussie de la gestion technique, du marketing industriel, de la vente.

Grande Groupe Industriel Français également implanté aux USA, nous vous proposons un challenge à la mesure de vos ambitions : prendre à court terme la responsabilité de plusieurs centres de profit.

Cette responsabilité, nous la concevons comme celle d'un patron de branche : à la fois gestionnaire, homme de développement et manager de tempérament, vous prendrez en charge les aspects gestion, vente, technique et personnel.

Si vous avez un esprit créatif et pragmatique allié à un tempérament dynamique, adressez votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, C.V. et photo), sous la référence4540/LM, à COMMUNIQUE - 71, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS, qui transmettra.

Communiqué

Jeune trésorier

La Direction Financière d'un puissant groupe du secteur tertiaire (CA de 15 milliards) crée un poste de Trésorier.

Ce cadre financier, de formation Ecole Supérieure de Commerce, DECS ou équivalent, disposera d'une première expérience acquise en entreprise (d'environ un ou deux ans) ou à travers des stages intéressants dans ce secteur.

Progressivement, et en bénéficiant d'une formation, il assurera des responsabilités :

- de suivi de réalisation et de prévision de trésorerie,
- d'établissement de résultats de trésorerie après collecte d'informations auprès de certaines filiales,
- d'échanges et de transmissions de données auprès des gestionnaires et de la banque du groupe.

Des qualités de contacts, de rigueur et le goût du travail d'équipe sont indispensables.
Réelles possibilités d'avenir au sein du groupe pour candidat de valeur.

Poste à Paris

Ecrire sous réf. VK 293 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Gestion immobilière
PARIS

Un des premiers Cabinets d'administrateurs de biens de la place (gérance et syndic de copropriété) recherche un SPECIALISTE EN GESTION IMMOBILIERE pour poste de responsabilité permettant évolution rapide vers Direction Générale du Cabinet et possibilité d'association progressive.

De formation juridique (licence en droit), il disposera de 8 à 10 ans d'expérience professionnelle acquise dans cette branche. Il aura également des connaissances sérieuses en comptabilité et sera familiarisé avec le fonctionnement de l'informatique.
Dans un premier temps, il sera l'adjoint direct du Président avant d'être intégré à la Direction Générale. Il aura la responsabilité dès le départ de gestions locatives (commerciales et d'habitation) et de gestion d'immeubles en copropriété.

La rémunération de départ est de l'ordre de 300 000 F annuels pouvant varier en fonction de l'expérience acquise.

Ecrire sous réf. UJ 292 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Jeune ingénieur technique et commercial
chimie minérale

Important groupe industriel français (2400 personnes), leader dans son domaine, recherche dans le cadre du développement de ses marchés, un Ingénieur.

Au sein de sa Direction Régionale, située dans le nord-est de la France, il sera chargé :

- du soutien technique du réseau de vente,
- du développement et de la promotion de nouveaux produits dans les domaines industriel, agro-alimentaire et agricole,
- de la négociation de marchés.

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé (ENSL...) ayant une première expérience (2/3 ans).
Les candidatures de débutants seront également examinées.
Des capacités d'analyse et de synthèse ainsi que des qualités de contact et d'ouverture sont nécessaires pour réussir dans cette fonction.
La connaissance de la langue allemande serait un atout.
Poste : grande ville du nord-est de la France.

Ecrire sous réf. GW 258 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

MAXI MARKETING

SI VOUS VOULEZ PARTAGER LA VOLONTE D'INNOVER ET DE GAGNER AVEC UNE EQUIPE QUI RELEVE LES DEFIS, VENEZ REJOINDRE UN LEADER : LESIEUR ALIMENTAIRE.

CHEF DE MARQUE SENIOR

Une excellente position sur un marché vaste, en expansion, où l'innovation prime ; des produits bien implantés sur des marchés en développement et qui se situent sur toutes les gammes : mayonnaise, vinaigrettes, huiles et margarines.
Chef de marque, les défis que nous vous proposons sont passionnants, ambitieux et exigent tonus, créativité, sens de la communication et du travail en équipe ; nous apprécierons vos compétences de professionnel acquises en 3, 4 ans d'expérience en marketing grande consommation.
Le challenge vous tente, alors venez renforcer ce groupe marketing produits condimentaires.

Ecrivez sous réf. 231, à Agnès Girault, Pré-Sélection des Cadres, 122 avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne/Seine.

GROUPE LESIEUR

média-system



Participez à la réalisation du tunnel sous la Manche

L'un des plus grands projets mondiaux du B.T.P. du 20ème siècle, entièrement financé par des investisseurs privés et mis en œuvre par EUROTUNNEL.



LONDRES - Cette société franco-britannique en participation, constituée entre France Manche SA et The Channel Tunnel Group Limited fera entreprendre dès 1987, en vue d'une ouverture publique en 1993, la conception, la mise au point, la construction et par la suite l'exploitation du tunnel sous la Manche. Quarante banques internationales se sont déjà engagées à prêter à Eurotunnel, au début 1987, l'équivalent de 50 milliards de francs, soit la plus importante opération jamais montée sur le plan mondial.

Pour intégrer sa direction de l'exploitation basée à Londres, Eurotunnel recherche :

Responsable des terminaux

450.000 F + voiture

Basé à Londres et placé sous l'autorité du directeur de l'exploitation, il sera chargé, en liaison avec la direction technique du projet et la direction commerciale, de concevoir et mettre en œuvre le programme d'exploitation des terminaux ferroviaires et plus particulièrement routiers ainsi que des terminaux commerciaux et douaniers. Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 35 ans minimum et diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou justifiant d'un niveau équivalent. Il doit avoir à son actif une solide expérience acquise dans le génie civil, de préférence : construction d'autoroutes, de ports, de plate-formes de dégroupage et/ou dans l'exploitation de ports, autoroutes ou centres routiers (marchandises ou voyageurs). Réf. A/R 9222M.

Responsable de la sécurité

Tunnel et terminaux
350.000 F

Basé à Londres et placé sous l'autorité du directeur de l'exploitation, il sera chargé, en liaison avec la direction technique du projet et les responsables de la direction de l'exploitation, de concevoir et mettre en place le programme de sécurité relatif au tunnel et aux terminaux, en particulier pour les personnels et les usagers. Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 30 ans minimum, diplômé d'une école d'ingénieurs ou justifiant d'un niveau équivalent. Il doit avoir à son actif une expérience professionnelle de plusieurs années des problèmes de sécurité d'une grande entreprise. La connaissance des secteurs du bâtiment ou des transports constituera un atout apprécié. Réf. A/R 9223M.

Un anglais courant est indispensable pour ces deux postes. La rémunération, fonction des compétences présentées sera assortie d'avantages complémentaires liés à l'exercice d'une activité à l'étranger. Ecrire à D. MORETTE en précisant la référence choisie. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

---

comia·fao
AGRO-INDUSTRIE

- une mission passionnante
- un produit valorisant
- des collaborateurs de haut niveau.

chef de produits séchoirs industriels

De formation supérieure technique (AM ou équivalent) vous avez 30-35 ans et environ deux ans d'expérience dans un poste similaire. Vous pratiquez l'anglais et si possible une autre langue.

Votre mission :
- Optimiser le marketing mix de notre gamme séchoirs.
- Dynamiser, former et épauler nos ingénieurs d'affaires dans l'action.
- Définir les orientations en matière d'évolution des gammes.
- Agir de concert avec les autres chefs de produits dans le cadre de la politique commerciale définie par la direction.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo sous référence F/MO/219 à Organisation et Publicité - 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

Le Groupe ROULLIER de dimension internationale, est leader en agrofourniture et emploie 2.100 personnes.
Son C.A. est de 2,4 milliards de F.

GROUPE ROULLIER

Organisation et Publicité

Recherche débutants délibérément

Nouvelle vague

1. En 1986, nous avons délibérément recruté 35 jeunes diplômés que nous initions aux métiers de l'informatique.
Devant le succès de cette opération, **nous recommençons.**

2. ***Vous venez d'achever vos études d'ingénieur, vous êtes diplômés d'une grande école de commerce, ou universitaire 3ᵉ cycle.***
Trouver un emploi n'est pas, pour vous, un problème. Mais le plus souvent vous vous heurtez à l'exigence première d'une expérience.
SEMA•METRA n'a pas peur des débutants car nous sommes passés maîtres dans l'art d'articuler vos connaissances théoriques et nos compétences éprouvées. En un mot, nous avons le savoir-faire et le *comment savoir-faire.*

3. **Nous avons un plan pour vous.**
D'abord un stage de formation. Puis une intégration dans des groupes opérationnels travaillant notamment sur :
- *les systèmes d'information pour la gestion,*
- les systèmes d'information industrielle,
- la télématique et les télécommunications.

4. **Ensuite?**
Toutes les opportunités de carrière que peut offrir un des premiers groupes européens de conseil et d'ingénierie informatique travaillant avec tous les secteurs de l'économie.

Envoyer c.v. à Agnès CHAUVIN, responsable du recrutement SEMA•METRA sous référence MCB/3 - 16, rue Barbès - 92126 Montrouge cedex



SEMA • METRA

dièse

Juriste contrats internationaux

Après un DESS ou DEA droit des affaires ou droit du commerce international, vous avez fait vos premières armes : 3 ans au moins en entreprise industrielle. Vous êtes prêt à aborder une mission spécialisée, au sein d'un groupe où votre motivation et votre rigueur intellectuelle vous ouvriront des opportunités.

Notre Direction Juridique "International" vous propose de la rejoindre pour prendre en charge rapidement, entre autres activités, tous les aspects juridiques relatifs au suivi des contrats de sous-traitance.

Un anglais courant vous sera indispensable, ainsi qu'une bonne disponibilité pour des déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature sous référence JCI à Danièle PETIT - Direction Centrale du Personnel - BOUYGUES - B.P. 204, 92142 Clamart cedex.

Organisation et Publicité



Vendre à très haut niveau



Paris - Ce groupe international a pour vocation la mise en place de systèmes de réduction des coûts d'exploitation visant à améliorer les performances des entreprises.

Depuis 40 ans, plus de 10.000 sociétés dans le monde ont bénéficié de ses interventions.

Implantée depuis 10 ans en Europe, la filiale européenne recherche un commercial de très haut niveau capable de promouvoir ses produits auprès de dirigeants des entreprises françaises.

Le candidat souhaité (m/f), d'une formation supérieure et maîtrisant parfaitement l'anglais, est âgé d'environ 40 ans. La connaissance de l'italien et/ou de l'espagnol est un atout supplémentaire.

Il a l'expérience des affaires, une bonne connaissance des milieux décisionnaires des entreprises et a exercé des fonctions impliquant des responsabilités opérationnelles à haut niveau, en France ou à l'étranger.

Il a un excellent contact, le goût du challenge et apprécie les méthodes rigoureuses. Le poste est doté d'une large autonomie et exige de fréquents et courts déplacements. Assorti d'un salaire très motivant et de primes de performances, ce poste peut être le point de départ d'une remarquable évolution de carrière au sein du groupe.

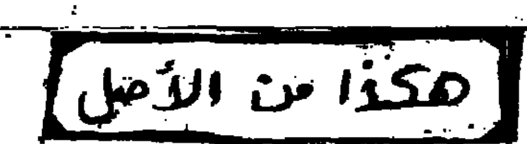
Adresser c.v. avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 600 (à mentionner sur l'enveloppe) à

Universal Communication,
chaussée de La Hulpe 122,
B-1050 Bruxelles, Belgique.

CONSEILLER EN RESSOURCES HUMAINES

Notre cabinet de consultants recherche le nouveau responsable de son activité Recrutement.
De formation supérieure, ayant acquis à des postes de responsabilités une solide connaissance de l'entreprise et une réelle expérience des problèmes humains, le candidat, après quelques semaines de transition avec son prédécesseur, prendra en charge notre activité recrutement en bénéficiant de l'appui de l'un des premiers groupes français en développement constant.
Le poste riche de possibilité, est basé à Paris. Le salaire, ouvert à toute formule d'intéressement, tiendra compte des antériorités. Une première expérience en cabinet consistuera un plus.
Adresser lettre de candidature, photo, C.V., à : Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris, sous la réf. 4007.
Nous garantissons une totale confidentialité à l'étude des candidatures.

média-system



Equipementier automobile connu pour la qualité de ses produits, filiale d'un groupe dynamique, nous cherchons notre

ingénieur, chef du BE

pour diriger, en proche banlieue parisienne, une équipe de 5 projeteurs-dessinateurs chargés de la conception des produits nouveaux au sein de notre centre de recherches.

Ingénieur-mécanicien diplômé, vous avez commencé votre carrière aux études chez un constructeur ou un équipementier automobile ; vous y avez fait preuve d'imagination et de sens de l'organisation. Aujourd'hui, à 30-35 ans, vous vous sentez de taille à organiser notre BE, à le doter d'un outil CAO/DAO performant, à penser rationnalisation et analyse de la valeur, à dialoguer avec nos clients. Anglais bienvenu.

Notre consultant, J.P. DOURY, vous remercie de lui écrire (réf. 4964 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

LE GROUPE PAPETIER



C.A. 5 milliards de francs - 5000 personnes,
PREMIER PRODUCTEUR FRANÇAIS PAR LA DIVERSITÉ DE SES PRODUITS.
PREMIER DISTRIBUTEUR DE PAPIER POUR ARTS GRAPHIQUES
PREMIER EXPORTATEUR

recherche pour son USINE de BESSE-SUR-BRAYE, plusieurs

jeunes ingénieurs

Cette unité située dans la région TOURS - BLOIS - LE MANS, compte 770 personnes, produit 160.000 tonnes/an de papier couché, ce qui le place en position de leader européen.

Ces postes répondent au besoin de renforcer la structure d'encadrement de la production pour faire face à d'importants développements prévus.

Impliquant un grand dynamisme, ces fonctions nécessitent un souci permanent des relations humaines et de la qualité, et conviendraient à des INGENIEURS - CENTRALE, ARTS & METIERS, EFP, ENSL... - DEBUTANTS ou ayant 1 à 2 ans d'expérience, désireux de s'exprimer dans des actions concrètes sur le terrain. L'importance du Groupe permet d'envisager des évolutions de carrière très intéressantes et diversifiées. Un logement agréable est prévu.

Les dossiers de candidatures - sous réf.3289 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

PME dynamique et de notoriété confirmée, nous sommes filiale de l'un des plus important groupe industriel français.
Nous recherchons notre

DIRECTEUR DU MARKETING

La croissance que nous connaissons sur les marchés très porteurs, français et européens, qui sont les nôtres ainsi que notre volonté de confirmer et poursuivre notre développement ouvre le champ à une passionnante action de marketing industriel.

Nous vous offrons cette opportunité dans une fonction largement autonome et au sein d'une équipe jeune et stimulante. Vous pourrez y réaliser vos qualités d'efficacité, de rigueur et d'innovation.

Rattaché au Directeur Général vous ferez parti de notre Comité de Direction et superviserez une petite équipe.
De formation supérieure, ingénieur et/ou gestion, vous avez acquis votre expérience marketing si possible dans le domaine de l'ingénierie agro-alimentaire et de la multi-distribution. Anglais indispensable et allemand souhaitable.

Localisation dans une agréable petite ville du Centre de la France.
Vous pourrez y apprécier la qualité de la vie.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, sous réf. DM M qui transmettra.

média-system

---

ingénieur produits

QUALITE & DEVELOPPEMENT

La Filiale PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (C.A. 800 millions) d'un des premiers GROUPES AGRO-ALIMENTAIRES FRANCAIS (C.A. 5 milliards) recherche un JEUNE INGENIEUR dont le rôle sera de coordonner les aspects techniques de la Qualité et du Développement dans le cadre de la structure Marketing.

Il aura essentiellement un rôle de conseil et d'audit auprès des 5 usines du Groupe, dans lesquelles Il devra mettre en place, développer et suivre les outils et méthodes permettant d'améliorer la GESTION DE LA QUALITE. Il assurera d'autre part - au sein du Marketing - un rôle de conseiller technique, notamment sur le plan DEVELOPPEMENT et PACKAGING.

Ce poste, inséré dans une structure légère laissant à chaque collaborateur une grande part d'initiative et d'autonomie, conviendrait à un JEUNE INGENIEUR ayant quelques années d'expérience du suivi de la qualité - de préférence dans une société de produits de grande consommation - et habitué à travailler en relation étroite avec le Marketing.

Les dossiers de candidature - sous Réf.3291 M, à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Futur directeur service après-vente

Nous sommes un Groupe de PMI performantes et en forte croissance. Nous recrutons un véritable "bras droit" pour notre Directeur du SAV. Il s'agit de **créer** ce poste et de prendre immédiatement la responsabilité de l'exploitation technique du service et de l'animation d'une trentaine de monteurs installateurs, pour prendre ensuite la Direction complète de ce service. Ce poste vous intéresse si vous êtes **ingénieur électro-mécanicien**, diplômé **AM ou similaire**, âgé d'au moins 32 ans, et si vous avez une expérience réussie dans les installations et la maintenance électro-mécaniques, soit dans l'industrie, soit dans l'engineering et une bonne pratique de l'anglais. Vous vous intégrerez bien dans nos équipes dynamiques si vous avez une personnalité affirmée, d'excellentes aptitudes à l'animation d'hommes de terrain, le sens de l'organisation. Lieu de travail : Paris Est.
Merci d'adresser lettre man. et CV détaillé mentionnant votre niveau actuel de rémunération sous référence 11744/M à D. de LARIVIERE qui étudiera votre dossier en toute discrétion.
Sélé-CEGOS Tour Chenonceaux 92516 BOULOGNE CEDEX.

Sélé CEGOS

PUBLIVAL

Membre de Syntec

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
recherche pour sa Direction des Etudes

LE RESPONSABLE
du département FISCAL

Titulaire d'un diplôme d'études supérieures justifiant d'une première expérience et d'un intérêt particulier pour la fiscalité et les finances publiques. Très bonne formation générale. Esprit imaginatif. Capacité de rédaction et de synthèse, habitude des contacts de haut niveau.

UN SPECIALISTE
à mi-temps en DROIT SOCIAL

titulaire d'un D.E.A. ou D.E.S.S.
pour études et conseil.

Première expérience professionnelle exigée.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à C.C.I.P. - DPRS - 8, rue Chateaubriand 75008 PARIS



Message
à un homme de personnel

Filiale d'un Groupe multinational, notre société à taille humaine (300 personnes) - en pleine expansion - cherche aujourd'hui à renforcer l'équipe existante en intégrant son futur

Responsable du personnel

Forcément impliqué au quotidien, avec la responsabilité de l'administration, il devra être aussi **l'homme de l'avenir.**
Dans notre société où, plus encore qu'ailleurs, **«il n'est de richesse que d'hommes»**, il saura comprendre, améliorer et enrichir encore la politique de gestion des ressources humaines.
De formation supérieure, à 35-40 ans, vous avez prouvé, au fil de vos expériences antérieures, vos aptitudes à concrétiser. Imaginatif mais pragmatique, souple mais ferme, ennemi de la routine comme des théories sclérosantes, vous savez agir tout autant qu'écouter, servi par votre excellente capacité à vous faire admettre des interlocuteurs les plus divers.
Si vous vous reconnaissez dans ce profil, merci d'envoyer un dossier complet de candidature (lettre manuscrite + CV + photo + rémunération actuelle) à Monique LAURENT, ARCHE CONSEIL, sous réf. 671.

68 rue Duquesne — arche conseil — 69006 LYON

média-system

CHARGEURS S.A.

Spontex

SPONTEX est une société de Chargeurs S.A. qui compte également parmi ses principales filiales : Chargeurs Réunis, Paquet, UTA, Walon. Première entreprise privée française dans le domaine des transports, Chargeurs S.A. est aussi un groupe industriel en Europe et sur le continent américain.

SPONTEX, leader dans le domaine des produits d'entretien ménager destinés au grand public (750 Millions de C.A.) recherche

juriste d'entreprise

Relevant du Directeur Juridique, il participe à la recherche de solutions en vue de défendre et protéger les intérêts de la société et intervient comme conseil auprès de nos différents services.

Cette fonction implique également des contacts avec des conseillers extérieurs.

Titulaire d'une maîtrise ou d'un DESS de Droit des Affaires, le candidat devra justifier d'une expérience d'environ trois ans dans une société multinationale ou dans un cabinet juridique. Une connaissance du droit de la concurrence et des questions de propriété industrielle serait appréciée.

Ce poste, basé à PARIS, nécessite la pratique courante de l'anglais.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à
SPONTEX - Direction du Personnel
24, rue des Jeûneurs - 75081 PARIS Cedex 02.

Pierre Lichau

JEUNE RESPONSABLE DE PROGRAMMES : BIEN BATIR L'AVENIR

Professionnalisme, haute technicité, respect du client : alliées à un état d'esprit jeune et combatif, ces qualités vont permettre le développement de nos activités immobilières dans leur diversité.

Avec une formation Grande Ecole et 2 à 3 ans d'expérience, vous avez l'autonomie suffisante pour gérer plusieurs affaires et en assurer le suivi tant administratif que juridique et financier. Venez rejoindre, à Paris, notre structure spécialisée dans l'immobilier d'entreprise. Notre croissance vous ouvrira des évolutions à la mesure de vos ambitions.

Merci d'adresser votre candidature sous référence RP à Pascal Noyrigat
Service Ressources Humaines - STIM - Immeuble Point-Sud
40, rue Gabriel-Crié, 92245 Malakoff cedex.

Stim
GROUPE BOUYGUES

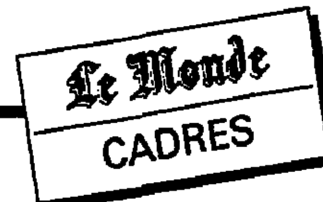
Organisation et Publicité

Importante Société Industrielle à vocation internationale recherche pour son unité autonome décentralisée à Lyon

Juriste affaires

De formation supérieure : DESS — Droit des Affaires, Sciences-Po... vous avez acquis une expérience préalable de 3 ans minimum dans ce domaine, en entreprise ou en cabinet.
Appartenant à la Direction Juridique de la Société, après une première période de quelques mois au siège de la Société à Paris, vous prendrez vos fonctions à Lyon. Vous aurez en charge toutes les questions juridiques concernant les activités de cette unité (rédaction et négociation de contrats, suivi de leur exécution, études juridiques...).
Vous pourrez exprimer votre esprit d'initiative et votre capacité d'autonomie au travers de ce poste.
L'anglais courant est indispensable. Des déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir.
Merci d'écrire à Média-System, sous réf. 3763 (lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions) 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

média-system



Organisateurs externes ou internes...
Pour une continuité de votre activité...

Consultant en Organisation ou cadre d'une Direction Organisation d'une entreprise, vous ressentez le besoin de concentrer vos efforts sur une seule unité importante (1 200 p.). Vous êtes

Organisateur industriel

INGENIEUR de formation, habitué à analyser les PROCESS dans un souci d'amélioration permanente de la PRODUCTIVITE. Bien sûr, sans en être un spécialiste, vous avez beaucoup « fréquenté » les METHODES, et en connaissez la « DEMARCHE » et les « OUTILS ».

Peut-être avez-vous eu l'occasion de traiter des problèmes de CONDITIONNEMENTS ? De toutes façons, c'est votre potentiel, votre envie d'être un ARTISAN MAJEUR de notre évolution technologique qui feront la différence. L'unité précitée fait partie d'un puissant GROUPE FRANCAIS de l'AGRO-ALIMENTAIRE (12 Milliards de F., 5 000 P.)... Rassurant pour l'avenir, non ?

A 1 h 30 de PARIS, rejoignez notre DIRECTEUR TECHNIQUE. A bientôt !

René DAGIRAL, notre Conseil, attend votre résumé de carrière, sous la référence V/IND/LM.

MEDIA BA

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

SOCIÉTÉ AGRO-ALIMENTAIRE *(350 personnes sur 3 sites)*
Banlieue OUEST
recherche :

son responsable du service du personnel

(rémunération 200 KF)

De formation maîtrise de droit social ou équivalent, vous apportez une bonne pratique opérationnelle de 3 ans minimum au sein d'une fonction personnel dans un contexte industriel si possible.

Rattaché au Chef d'Etablissement du siège et en relations opérationnelles avec les Chefs d'Etablissements Industriels, vous assurerez les fonctions suivantes :
- Droit social et obligations légales.
- Gestion administrative du personnel.
- Services généraux du siège.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. M24S à notre Conseil : ARCO - 25, rue Cambon - 75001 PARIS

amp

ARCO

UN CHEF DE PUBLICITE JUNIOR
Le moteur de notre communication



Leader du crédit «autos, bateaux, caravanes» nous créons la fonction de Chef de Publicité junior pour mieux faire connaître nos produits des consommateurs et personnaliser nos messages à nos clients garagistes, concessionnaires...

Vous avez, après une formation supérieure (ESC, CELSA, ...), passé 2 à 3 ans dans une agence qui vous a donné le goût des challenges, l'habitude des reflexions marketing et des stratégies média.

Vous connaissez aussi les avantages du hors média : planning, couponing, ...

Directement rattaché à notre responsable de la communication, vous prendrez rapidement votre autonomie. Responsable des liaisons avec notre agence sur tous les aspects stratégiques et média, pilote des opérations de relations publiques indispensables (salons, foires, forums, ...) ou des actions promotionnelles de nos clients (affiches, PLV, gadgets, ...) vous serez le moteur de notre notoriété et de notre développement d'image en interne/externe.

Si une carrière sur les chapeaux de roues vous tente, adressez votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. 787 à Compagnie Bancaire, Jocelyne LE JONCOUR 5 avenue Kléber - 75116 Paris.

COFICA

SOURCES

groupe de la compagnie bancaire

Consultant opérationnel
études économiques et statistiques sur la diffusion de la presse

Bien organiser la distribution en France et à l'étranger, connaître le marché, ses besoins, ses tendances, la concurrence, prévoir au mieux et développer les ventes, réussir les réglages... autant d'impératifs quotidiens qui obsèdent les responsables de nos ventes au numéro, de nos abonnements et de notre distribution. Sous l'autorité de la Direction Commerciale, vous mènerez des missions d'études, de propositions et de conseil très opérationnel sur la diffusion de notre Journal et sur l'élaboration de tous les moyens d'information. Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer des diplômés d'une Ecole de Commerce ou de Gestion -ESSEC, HEC, SUP DE CO, ECOFI, DAUPHINE- avec une spécialité en statistiques. Ils possèderont une expérience d'au moins cinq années dans des fonctions similaires en entreprise et/ou en cabinet d'organisation, où ils auront acquis la maîtrise de l'informatique et si possible la connaissance des circuits de la diffusion des journaux. Esprit d'analyse et maîtrise de la synthèse des aspects techniques, économiques, commerciaux, et financiers, goût de la communication et de la pédagogie leur permettront d'assister avec efficacité les différents services et d'éclairer avec professionnalisme les choix de la Direction Commerciale.

Merci d'adresser votre dossier + CV + photo + prétentions à notre Conseil, 10 rue du Colisée - 75008 Paris, sous la Réf. 305.

PAUL-EMILE TAILLANDIER CONSEIL

ADJOINT DIRECTEUR
SUCCURSALE

BANQUE PRIVEE INTERNATIONALE — LILLE

Pour faire face à sa forte expansion, la filiale française d'un important groupe bancaire international recherche pour sa succursale de LILLE un **ADJOINT au DIRECTEUR.**

Vous avez : environ 30-35 ans ; 4-5 ans d'expérience en tant que second d'agence ou à un poste similaire au siège d'une grande banque - une bonne formation universitaire complétée si possible d'un diplôme de l'ITB ou du **CESB** - de bonnes connaissances en contrôle des changes, en opérations commerciales avec l'étranger - **un grand sens de l'organisation** - une aptitude certaine à vous adapter.

Vous aurez pour mission : l'organisation et le contrôle des opérations se déroulant au sein de l'agence, par exemple : suivi des dossiers de crédits - assister notre directeur surtout pour la partie fonctionnelle du travail : vous serez véritablement responsable de la bonne marche de la succursale en son absence.

Ce poste vous intéresse ? Prenez l'avenir au bout du fil ! Contactez les collaboratrices d'**ALLO-CARRIERES**. Elles vous informeront et vous conseilleront rapidement et en toute discrétion du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, au **(1) 45.02.15.74**. (Précisez la réf. 481).

Si vous ne pouvez pas téléphoner, adressez votre dossier de candidature, sous la réf. 481/LM, à ALLO-CARRIERES - 71, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS, qui transmettra.

MEDIA BA



RHONE-ALPES

LE CENTRE INTERNATIONAL DE FOIRES ET SALONS SPÉCIALISÉS D'UNE

VILLE DYNAMIQUE

recherche

CADRE COMMERCIAL H/F

En qualité de commissaire, il sera chargé du marketing, du développement et de la gestion de foires, expositions et salons. Il aura aussi pour mission de créer de nouvelles manifestations.

PROFIL :

- 30-35 ans ;
- expérience d'une fonction similaire et un sens aigu des relations humaines.

Le poste nécessite une grande disponibilité et un goût de l'animation très développé.

Formation : école supérieure de commerce ou équivalente et si possible connaissance du monde économique de la montagne.

Langues étrangères requises : anglais, allemand.

Env. lettre manuscrite + C.V. + prét. + photo sous référence 870.111 à

VITTE MOSSAN CONSEIL
16, bd Maréchal Leclerc 38000 Grenoble

INGENIEUR DEBUTANT, CENTRALE, MINES, PONTS...

DROUOT ASSURANCES, *principale société du Groupe AXA, premier Groupe Privé Français d'Assurances,* recherche un collaborateur de haut niveau pour son département Entreprises.

CHARGE D'ETUDES.

En tant qu'adjoint du responsable de notre branche Automobile-Entreprise, il optimise nos résultats et notre efficacité dans ce secteur.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence CE à P. de Villiers -
Service du Recrutement - 1, place Victorien Sardou
78161 MARLY LE ROI.



DROUOT ASSURANCES

AVIS DE CONCOURS

LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS
organise le 13 FÉVRIER 1987 un concours sur titre pour le recrutement de deux Ingénieurs Principaux qui seront affectés à la Direction Départementale de l'Équipement :

1 ingénieur hydraulicien

Ayant des connaissances en informatique

1 ingénieur de formation génie civil

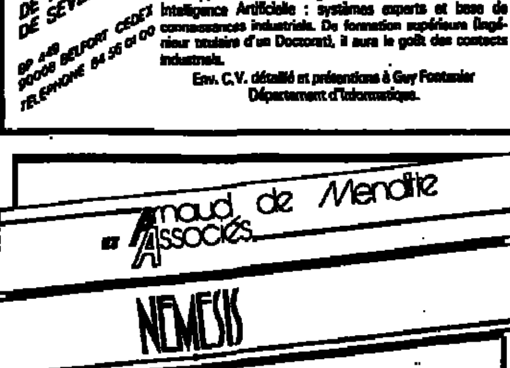
Ayant de bonnes connaissances en hydraulique

Et d'un ingénieur principal qui sera affecté à la Direction des bâtiments départementaux, de formation génie civil ayant des connaissances en informatique.

La date limite d'inscription est fixée au 3 FÉVRIER 1987 A MINUIT, le cachet de la poste faisant foi.

Les demandes de participation établies sur papier libre, le curriculum vitae, la photocopie du diplôme accompagnés de deux enveloppes timbrées à l'adresse du candidat doivent être déposés au :

SERVICE DU PERSONNEL DÉPARTEMENTAL
BUREAU DES CONCOURS
1, rue Youri-Gagarine - 9e étage - Porte 911
93009 BOBIGNY - CEDEX. Tél. 48-95-69-28.



L'Université de Technologie de COMPIÈGNE à SEVENANS recrute un enseignant-chercheur pour l'animation et le développement de l'enseignement et de la recherche en Intelligence Artificielle : systèmes experts et base de connaissances industrials. De formation supérieure (ingénieur titulaire d'un Doctorat), il aura le goût des contacts industriels.

Env. C.V. détaillé et prétentions à Guy Fontanier Département d'Informatique.

Arnaud de Menditte et Associés

NEMESIS

vous prient de noter leur nouvelle adresse

10, rue de Richelieu - 75001 PARIS
Tél. 42.61.52.59



Le Groupe des Ciments Français CA de 5,4 milliards de francs, effectif 6400 personnes - 11 cimenteries, recherche :

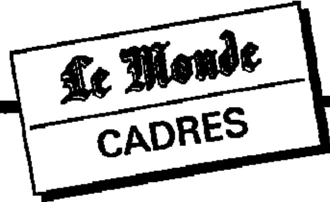
Le responsable de la documentation technique du groupe H/F

Le groupe dispose actuellement d'une base de documentation de grande valeur. A partir de l'organisation existante et dans le cadre d'une politique fixée, ce responsable aura pour mission d'assurer, avec l'aide d'une documentaliste en place, la gestion de la documentation, apporter dans ce domaine toute l'assistance aux usines. Il devra : actualiser la base documentaire pour couvrir l'ensemble des activités techniques anciennes et nouvelles du Groupe - mettre en œuvre les moyens informatiques nécessaires à la collecte, au traitement et à la diffusion de l'information (constitution d'une base de données interne ; utilisation des bases de données françaises et étrangères existantes ; mise en place d'une consultation télématique...) - être à l'écoute des utilisateurs, les sensibiliser pour les amener à participer activement (formulation des besoins, apports et échanges d'informations...). Le domaine à couvrir s'étend de la chimie minérale de base aux applications du béton en passant par le Génie Civil et la construction mécanique et électrique. Ce poste convient à un ingénieur ayant été sensibilisé à l'importance de la documentation au travers d'une expérience industrielle et l'ayant pratiquée pendant quelques années dans un organisme important. Pour ce poste, la connaissance de l'anglais et de l'allemand est indispensable, celle du russe serait appréciée. Une formation complémentaire à notre métier de cimentier sera assurée si nécessaire. Lieu de travail GUERVILLE (4 km de Mantes-la-Jolie).

sélé CEGOS

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et rémunération souhaitée sous la référence 73846/M à Madame CLERE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX.

MEMBRE DE SYNTEC SOURCES



Paris

Patron de notre activité courants faibles

Animer en la développant notre activité courants faibles au plan Régional (Ile-de-France et Normandie).
Prendre en charge tous les aspects techniques, commerciaux et de gestion depuis la négociation jusqu'à la livraison d'installations.
Structurer progressivement cette activité en harmonie avec le développement que vous lui donnez.
C'est la mission que vous propose cette société d'installations (1000 P, 500 MF), filiale d'un des tous premiers groupes français.
L'activité concernée touche à la détection et alarme, incendie, la vidéo surveillance, le contrôle d'accès, l'interphonie...
Ingénieur d'affaires, bon technicien, excellent gestionnaire, à 35/40 ans, votre expérience du milieu «Entreprise» des marchés publics et privés, du secteur tertiaire notamment est réelle.
Vous avez des résultats à présenter tant au plan amont (négociations, devis, montages...) qu'au plan réalisation (délai, qualité, marge...).
C'est l'occasion pour vous de prendre en charge une véritable entité autonome d'aujourd'hui 40 MF, pleine de perspectives.
Merci d'adresser C.V. complet, lettre manuscrite, sous réf. M 1152 A, à Olivier CHAUMETTE - OC CONSEIL, 15 rue du Louvre 75001 PARIS, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources humaines
PARIS LYON

GROUPE LUCHAIRE

5000 PERSONNES
2,6 MILLIARDS F

SA DIVISION AUTOMOBILE
EN FORTE EXPANSION ET
DE PLUS EN PLUS EXIGEANTE SUR LA
Qualité
RECRUTE POUR SON USINE PRINCIPALE en
Normandie

son «MANAGER QUALITÉ»

RESPONSABLE et ANIMATEUR DU Sce QUALITÉ
IL SERA
- L'INTERLOCUTEUR DES CONSTRUCTEURS AUTOMOBILE (les connaître sera un + appréciable).
- LE MAITRE D'ŒUVRE DU PLAN « QUALITÉ » DE L'USINE.

Ingénieur Grande Ecole
- Moins de quarante ans.
- SON ESPRIT « QUALITÉ », SON DYNAMISME ET SON AUTORITÉ FERONT PASSER SON MESSAGE, à l'extérieur comme à l'intérieur

S.C. vous garantit une DISCRÉTION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous réf. 8582 à



Directeur relations humaines et sociales

Un Groupe Français de dimension internationale recherche pour une de ses divisions industrielles performante et en plein développement (1000 personnes) son Directeur des Relations Humaines et Sociales.

Sa mission : Directement rattaché au PDG, il sera responsable de l'élaboration de la politique du personnel, et de sa mise en œuvre, au sein d'une société et d'un groupe qui attache une importance toute particulière à la gestion des ressources humaines, au développement de la motivation et de la responsabilisation.

Son profil : Formation supérieure, Droit, Sciences Po. ou équivalent et une expérience significative de 8 ans environ dans la fonction personnel. L'exercice de ses responsabilités se fait en constante liaison avec les directions fonctionnelles du Groupe. Son professionnalisme et le rayonnement de sa personnalité lui permettent de s'affirmer comme un conseil avisé et un interlocuteur dynamique.

Réelles perspectives d'évolution dans le Groupe.
Poste à Paris. **Rémunération : 400.000 F. +**

Ecrire sous n° 7031 - **LE MONDE PUBLICITÉ**, 5, rue de Montessuy, 75007 Paris, qui transmettra.

Entreprendre chez Bernard Krief Consultants

Vous recherchez aujourd'hui, dans votre région, un poste de responsabilité et une plus grande autonomie.

BERNARD KRIEF SELECTION, conseil en recherche de cadres, poursuit son développement et vous offre et devenir

DIRECTEUR REGIONAL

Parfaitement autonome, tout en bénéficiant d'une formation et du soutien du siège, vous lancerez et développerez votre agence, conduisant vous-même les affaires que vous commercialiserez.

De formation supérieure, 30 ans environ, vous possédez déjà une expérience significative dans la vente de service aux entreprises de votre région.

Ce challenge constitue une réelle opportunité pour des candidats performants et la rémunération est particulièrement motivante.

Merci de nous adresser CV, photo récente et rémunération actuelle sous la référence 474 M (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC
PARIS-LYON-NEW-YORK-MILAN
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris

P.M.E. Électricité

Installations électriques Industrie et Tertiaire, implantée à Paris, banlieue Nord

recherche un

CHARGÉ D'AFFAIRES

(Responsabilité totale, technique et commerciale)
Solides connaissances et expérience électrotechnique exigées, connaissances télécommande appréciées.

Adresser C.V. lettre manuscrite sous n° 8.302
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Montessuy, Paris-7e.

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Loiret,
leader sur son marché (850 p. - 38 caisses locales) cherche pour son siège à Orléans

le responsable de son service communication, H/F

Assisté(e) d'une dizaine de collaborateurs, venez développer notre communication interne et externe et en assurer le suivi sur le terrain : publicité et actions promotionnelles, relations avec les administrateurs des caisses locales, relations extérieures, information écrite... Vous gérez un budget de 7MF et disposez d'outils élaborés.

A 30 ans minimum, de formation Grande Ecole, vous avez acquis une expérience similaire en banque ou services et souhaitez trouver un nouvel élan dans un environnement qui, à coup sûr, vous offre de belles perspectives de développement. Outre votre sens de la communication, vous savez concevoir, rédiger, réaliser et suivre de près vos collaborateurs.

Merci d'écrire à notre consultante, Mme M.C. TESSIER, (réf. 4958 LM).



MEMBRE DE SYNTEC



RECHERCHE : un professeur permanent responsable du département « Communication et Ressources Humaines ».
PROFIL SOUHAITE :
- 32 ans minimum.
- Formation supérieure dans les domaines relevant de la communication interne et de la gestion des ressources humaines.
- Expérience d'au moins cinq ans dans le service personnel ou communication interne d'une entreprise.

Adresser C.V. à ESSCA - Direction des Etudes
1, rue Lakanal - 49016 ANGERS Cedex.

Juristes confirmés

Nous sommes un important cabinet de Conseil Juridique et Fiscal, dont l'activité se situe au niveau national et international.
Nous recherchons des juristes confirmés, possédant 4 à 5 ans d'expérience de la fonction exercée, de préférence en cabinet, et qui, par leur compétence et leurs qualités professionnelles, participeront au développement de nos activités.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous la référence 4553 à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

la Villette

CITE DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE
recherche pour sa Direction Commerciale

L'Adjoint du Directeur

(HEC - ESSEC - ESCP)

Ayant une expérience dans l'animation d'une équipe commerciale pour développer la vente des services de la Cité (Centre de Congrès, Dévelop-

Ayant une expérience dans l'animation d'une équipe commerciale pour développer la vente des services de la Cité *(Centre de Congrès, Développement de la Fréquentation des groupes)*.

L'Assistante du Directeur Commercial

40/45 ans

Ayant une expérience d'assistante d'un Directeur de PME - capable de s'intégrer à une équipe.

Envoyer CV + lettre manuscrite à :
Armand BENATAR - Directeur Commercial de la Cité des Sciences et de l'Industrie
75930 PARIS CEDEX 19

amp





Paris

- Profil -

Ce poste intéresse un candidat correspondant aux critères suivants :
- Formation supérieure HEC-ESSEC-ESCP niveau Expertise Comptable ou équivalent.
- Expérience d'environ 5 ans dans un Cabinet d'audit anglo-saxon.
- Anglais courant indispensable
- Audit informatique souhaité.

- Mission -

- Les interventions de l'audit interne portent sur la fiabilité des résultats des filiales, le contrôle des procédures dans les agences et le fonctionnement des systèmes informatiques de notre Groupe.
- Basé à Paris, il dépend de la Direction Financière et il est amené à effectuer des déplacements de courte durée en Europe et aux USA.

Ses perspectives d'évolution, en France ou à l'étranger, sont à la mesure de notre Groupe à vocation très internationale.

Adresser CV + photo + prétentions à CAP GEMINI SOGETI SA, Audit Interne, 11 Rue de Tilsitt - 75017 Paris, sous référence HMA 001.

média-system

L'imagination au pouvoir...

Un grand groupe de la Distribution non alimentaire propose un CHALLENGE PASSIONNANT à un

Responsable de Développement

CAPABLE D'IMAGINER, TESTER ET LANCER - en toute responsabilité - DES CONCEPTS DE VENTE NOUVEAUX, A L'INTÉRIEUR DES MAGASINS ACTUELS OU DANS UNE CHAÎNE A CRÉER.

• Moins de 35 ans • Formation supérieure et expérience Marketing G.C. non alimentaire • Pas nécessaire d'avoir exercé des fonctions de direction mais INDISPENSABLE d'être entreprenant et d'avoir déjà eu la responsabilité de lancements réussis de produits ou services nouveaux, de FORMULES DE VENTE ORIGINALES (textile, bijoux, parfums, équipement de la maison, franchising, V.P.C. «fine»,...)

Votre offre de collaboration sera transmise par PUB CONSEIL - 98, av. de Villiers 75017 PARIS et traitée en toute confidentialité.

PARFLOR

SOCIÉTÉ GRASSOISE DE PRODUITS AROMATIQUES

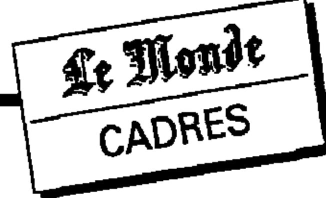
recherche

UN VOYAGEUR COMMERCIAL EXPÉRIMENTÉ

DEMANDONS :
- expérience de la clientèle parfumerie ;
- connaissance de l'anglais.

OFFRONS :
un salaire motivant en fonction de l'expérience et de l'apport éventuel des clients.

Merci d'adresser votre candidature et C.V. détaillé à :
PARFLOR
Chemin du Vieux-Pont, 06130 GRASSE-LE-PLAN
DISCRÉTION ASSURÉE.



La notoriété de notre Cabinet, spécialisé jusqu'ici, dans les missions temporaires de Cadres de haut niveau ainsi que dans la recherche de Dirigeants, est excellente.
Notre C.A. en progression constante (8 Millions de Frs. en 86), en est la preuve.
Nous voulons nous diversifier en créant une nouvelle activité :

le Conseil en réinsertion professionnelle.

C'est pourquoi, nous recherchons un

Consultant de haut niveau.

Après quelques années d'expérience dans cette discipline, vous avez déjà monté votre propre société et vous désirez vous développer en vous associant avec un partenaire.
Ou bien vous aviez l'intention de créer votre entreprise et votre projet est déjà complètement élaboré.
Nous vous remercions de nous adresser un CV détaillé, une photo et une courte note nous expliquant votre motivation et les moyens que vous envisagez de mettre en œuvre pour notre réussite commune.

CENAS Tour Neptune - CEDEX 20
92086 PARIS LA DEFENSE



SOCIETE DES CIMENTS FRANÇAIS

Le Groupe des CF, CA de 5,4 milliards de F, effectif 6.400 pers., 11 cimenteries, recherche pour la Direction de la recherche et du développement

un jeune " Ingénieur qualité "

ingénieur ou universitaire spécialité " génie chimique "

POUR GERER LA " QUALITE " D'UNE USINE DE FAÇON DECENTRALISEE.

Dans le cadre d'objectifs définis par le responsable de la " mission qualité " Groupe, il devra sous la responsabilité du Directeur d'usine : assumer une démarche globale qualité qui intègre : la qualité dans toutes les étapes de la fabrication, le bon fonctionnement du laboratoire : personnel, matériel et méthodes, le suivi des robots de contrôle, la fixation de points de consigne (essais), et la qualité de l'ensemble des services rendus au client et liés aux produits - participer aux études de béton régionales en liaison avec le département technico-commercial - sensibiliser, motiver, former le personnel de l'usine aux problèmes de qualité - Ce poste nécessite une expérience de 2 ans minimum dans la fonction ou une expérience industrielle de 4 à 5 ans en production - Connaissances complémentaires : béton, organisation de systèmes de contrôle de la qualité, appréciées - Anglais indispensable/allemand apprécié - Formation complémentaire assurée. Lieu de travail habituel en France : en usine où le logement est assuré.

sélé CEGOS

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, CV et prétentions sous la référence 73845/M. à
Madame CLERE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX.

MEMBRE DE SYNTEC SOURCES



Pour sa filiale HARRISON à SEDAN (08) recherche un

INGENIEUR

A.M. - INSA etc.

CHARGE DE L'ESTIMATION DES PRIX DE REVIENT PREVISIONNELS.

Sous l'autorité du Responsable des Achats, en relation avec les USA et les méthodes de l'usine, il coordonnera à partir des plans reçus l'estimation des coûts, des changements techniques et des nouveaux produits (matières premières et équipements) et proposera des délais fiables de mise en application.

Le candidat possédera une bonne expérience des méthodes (5 ans minimum) ainsi qu'une très bonne maîtrise de la langue anglaise.

Envoyer rapidement C.V. + photo + salaire actuel, sous la référence LM/1004, à l'attention de Harry A. BOTH, au



CABINET BOTH
Département Sélection Recrutement
3 bis, rue des Ecoles - 78400 CHATOU

MEDIA PA.

Conseils et services aux entreprises

DIRECTEUR REGIONAL NORD

Ce groupe dans son domaine de prestations de services est la première organisation française de "consultants", conseils d'entreprises.

Dans le cadre de son développement et de sa politique d'implantation régionale, elle crée aujourd'hui une délégation et une entité pour couvrir la région Nord.

Bénéficiant de la formation, de la synergie et des moyens du groupe, le Directeur Régional aura pour mission essentielle de créer, de gérer et de développer son centre de profit.

Ceci implique la constitution de ses équipes de "consultants", l'organisation administrative et logistique de son entité régionale et la responsabilité du développement commercial.

Nous souhaitons rencontrer un candidat possédant une formation supérieure et ayant une expérience déjà significative de la gestion et de l'animation d'un centre de profit dans une activité de vente de services aux entreprises.

Les perspectives de développement personnel en terme d'intérêt professionnel et d'autonomie ainsi que les conditions offertes sont de nature à attirer une personnalité de valeur et d'avenir.

Merci d'adresser lettre de candidature et curriculum vitae en précisant la référence EG/87 à :

HAVAS CONTACT - 1 place du Palai Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

BANQUE PRIVEE PARIS -8[e]

Responsable ADMINISTRATIF ET CLIENTELE

Banque privée à vocation financière, recherche dans le cadre du développement de son secteur « Gestion de Patrimoines » un RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET CLIENTELE.

Agé d'environ 30-35 ans, vous avez une bonne expérience (5 ans) des engagements et êtes susceptible d'animer et de contrôler les activités guichet-caisse.

Poste proposé : classe IV ou V.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (photo indispensable) à M[lle] MICHELET - 8, rue de Penthièvre - 75008 PARIS.

MEDIA PA.

GROUPE FACEM

PARIS-CHICAGO
Directeur Général CHRISTIAN LOVITON

pour participer à notre expansion nous recrutons

- **CONSULTANT-FORMATEUR EN MANAGEMENT** (psychosociologue de préférence - expérience réelle, créatif, très bonne rédaction, capable de se vendre). (Réf. : M).
- **CONSULTANT SECTEUR DE LA DISTRIBUTION** (directement rattaché à notre Directeur Général, il participera avec lui au développement du secteur « électronic shopping »). Grande école de commerce - connaissance de la distribution - 30 ans. (Réf. : D).

Envoyer : lettre + C.V. + photo et prétentions.
GROUPE FACEM,
72, RUE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS,
75006 PARIS.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE ORLÉANS

recherche
pour son secteur logistique/distribution

1 JEUNE RESPONSABLE DU SERVICE MAGASINS PRODUITS FINIS

de formation supérieure (BAC + 2 ou 3, en particulier logistique).
Le candidat à fort potentiel devra être dynamique organisateur avec le sens des contacts et de l'animation d'équipe : une première expérience dans le domaine serait un plus
Adresser C.V., photo et prétentions à HAVAS ORLEANS sous n° 205.658. B.P. 1519. 45005 ORLÉANS CEDEX, qui transmettra.

Groupe de Sociétés d'Investissement Immobilier d'Entreprise
Patrimoine locatif de 15 Milliards de Francs
recrute pour son siège à PARIS 8ème

jeune cadre juriste (H/F)

Le candidat retenu prendra progressivement en charge la vie juridique et financière de plusieurs sociétés : préparation des dossiers de conseils et A.G., analyse des comptes, opérations financières et juridiques (emprunts obligataires, augmentation de capital, fusions...) + formalités administratives + statistiques d'activités + études juridiques et fiscales.
Il sera titulaire d'une maîtrise de droit (+) et possèdera de bonnes notions comptables et fiscales. Petite expérience appréciée mais non exigée.
Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
Mme ROBIN - 37, rue de Surène - 75008 Paris

P.R.B.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

recherche pour son établissement proche de BORDEAUX



Pour travailler sur gros systèmes IBM 30 XX utilisés dans un environnement scientifique.

Formation : Grandes Écoles (CENTRALE, SUPTÉLÉCOM, ENSIMAG, ENSEEIHT...).

Débutant ou disponible dès Juillet - Août.

Connaissances VM/CMS appréciées.

Merci d'adresser lettre manus., CV, photo et prétentions sous réf. ISV 03 à
P.A. SERVICE 9, rue Poquelin-Molière 33000 BORDEAUX qui transmettra.

P.A. Service

Dirigeant

Un important groupe industriel (2,5 milliards de C.A.) leader sur son marché, cherche dans le cadre de son expansion à intégrer un

HOMME DE FORT POTENTIEL

destiné à court terme à faire partie de l'équipe dirigeante.
Après une période d'intégration, il prendra la direction d'une région (véritable centre de profit exigeant des qualités de manager et de gestionnaire). Cette première responsabilité lui permettra de se familiariser avec la profession et d'assimiler la culture de l'entreprise.
Diplômé d'études supérieures (HEC, ESSEC, Sup de Co...), vous avez une expérience réussie de plusieurs années de la direction d'équipes acquise soit dans une société de services, soit dans une entreprise fabriquant et distribuant des produits destinés au grand public.
Votre disponibilité géographique sera un atout en début de carrière.
Notre dynamisme, l'importance de notre développement peuvent assurer à un homme de valeur une évolution rapide.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 1012 M (à mentionner sur l'enveloppe)

BKC
PARIS-LYON-NEW-YORK-MILAN

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris



AGRO-ALIMENTAIRE
Groupe DOUX
1[er] Producteur Européen de volailles - 1 750 salariés
6 usines d'abattage et de conditionnement.
Filiales aliment du bétail, accouvage, transport par route et par mer, produits transformés.

Soucieux de renforcer nos structures pour répondre aux transformations incessantes de l'industrie avicole et assurer la relève de notre encadrement, nous souhaitons intégrer

JEUNES INGENIEURS DE FABRICATION

Débutants ou possédant une première expérience, vous avez entre 26 et 32 ans environ, une formation solide (Ingénieur Agro ou Agri par exemple) et vous voulez vous orienter vers des fonctions de Responsable de fabrication ou de Direction d'unités de production.

Nous sommes en mesure de vous proposer des postes situés dans l'Ouest à la hauteur de vos ambitions et votre expérience.

Adressez C.V. + lettre + photo sous réf. suivante
DOUX SA - Direction Générale - BB/87
BP 22 - 29150 CHATEAULIN.



GROUPE BANCAIRE

recherche pour ses agences de Paris et Province (toutes régions)

JEUNES DIPLOMES H/F
I.U.T FC/TC ou équivalent

Une première expérience commerciale, même très courte, a révélé votre sens du contact et vous permet maintenant d'aborder avec ambition le monde des affaires et de la finance.
Un groupe bancaire d'implantation nationale, mais à taille humaine (950 personnes), vous offre la possibilité de valoriser votre formation en alliant à votre dynamisme commercial votre rigueur de gestionnaire.
Votre personnalité et votre mobilité seront les éléments déterminants de votre évolution vers des postes de direction d'agence.

Motivez votre intérêt pour cette offre en écrivant avec C.V., photo et salaire actuel s/réf. 4969, qui seront transmis par :



Pierre Lichau s.a.
10, rue de Louvois - 75002 PARIS

Responsable administration du personnel

De formation supérieure (Droit, DESS GP) avec une expérience réussie dans la fonction depuis 10 ans environ, vous avez des connaissances spécifiques en informatique appliquée à la gestion du personnel.

VOTRE MISSION : Gestion courante de la fonction, études et applications de procédures au sein d'une importante entreprise de la région bordelaise (effectif : 800 personnes + filiales), leader dans son activité.

REMUNERATION : 240 KF + selon expérience.

Adresser CV, lettre manuscrite et prétentions sous réf. 19806 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

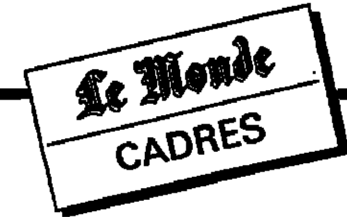
Etablissement Financier de dimension internationale, recherche pour son secteur Prévoyance, un

AUDITEUR-INSPECTEUR
ASSURANCE-VIE / BANQUES

qui aura pour mission de conseiller et contrôler dans le domaine de l'assurance le réseau national d'établissements bancaires. Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure (économie, finances, comptabilité, droit, assurance) ayant une expérience de 2 à 5 ans en gestion ou administration (actuariat, inspection) dans le secteur de l'assurance (de groupe) et connaissant aussi le milieu bancaire (audit bancaire, par exemple). Une première approche des problèmes posés par l'informatique et l'organisation est souhaitée.
Ce poste, basé à Paris, implique une grande mobilité sur toute la France et requiert de bonnes facultés de communication, d'analyse et synthèse.
Adresser C.V. détaillé, précisant votre rémunération actuelle, en rappelant la référence BA 71, sur l'enveloppe, à :

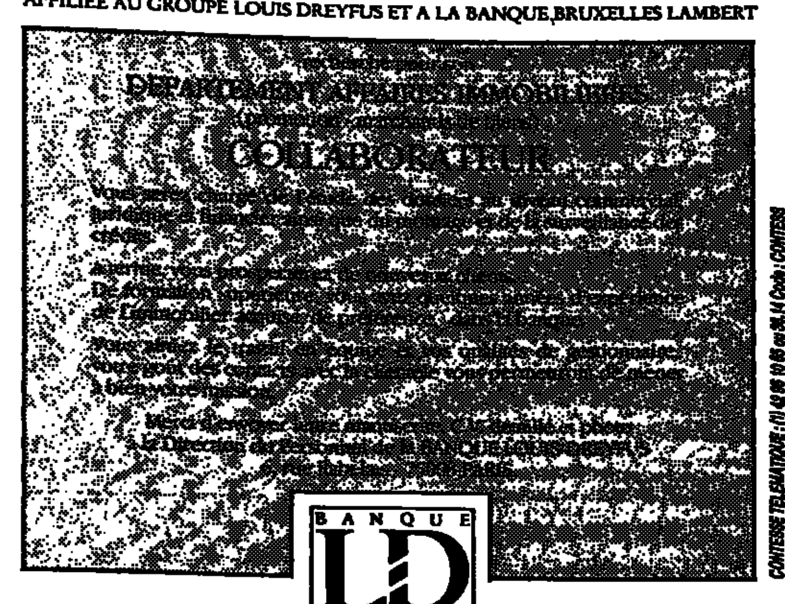
CGS CARRIERES
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr, 75017 PARIS

هكذا من الأصل



BANQUE LOUIS-DREYFUS

AFFILIÉE AU GROUPE LOUIS DREYFUS ET A LA BANQUE BRUXELLES LAMBERT



CONTESSE TELEMATIQUE : (1) 42 96 10 85 ou 36.14 Code : CONTESS

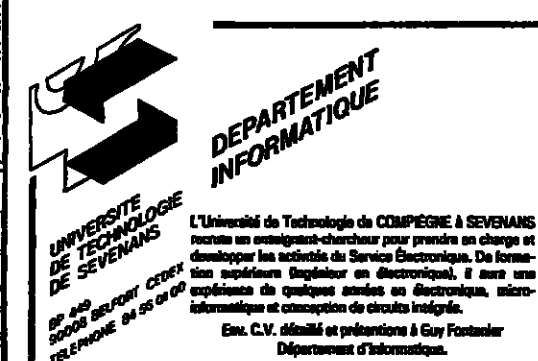
Société de conseils juridiques

recherche
POUR RÉGION DU MANS

FISCALISTE

Expérience dans administration, cabinet ou entreprise souhaitée

Adresser C.V. sous n° 8.298 M - LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7°.



L'Université de Technologie de COMPIÈGNE à SEVENANS recrute un enseignant-chercheur pour prendre en charge et développer les activités du Service Électronique. De formation supérieure (ingénieur en électronique), il aura une expérience de quelques années en électronique, micro-informatique et conception de circuits intégrés.

Env. C.V. détaillé et prétentions à Guy Fontanier
Département d'Informatique.

GROUPE BANCAIRE

dans le cadre de son expansion recherche pour son Agence de

NICE

CHARGE DE CLIENTELE HF

Il devra être diplômé d'Etudes Supérieures (ESC ou équivalent, ITB ou CESB), et avoir une expérience de l'action commerciale et des études de crédit de 3 à 5 ans.

Il sera spécialement chargé de promouvoir les produits du Groupe et de développer ses clientèles (Coopératives, Groupements d'Entreprises, Associations et Mutuelles).

La responsabilité de ce poste implique une excellente capacité d'analyse financière et le sens des contacts.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 5734 PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui tr.

ICP

L'un des premiers groupes immobiliers privés français recherche pour ses filiales de gestion immobilière situées à **MARSEILLE**, un

CHEF DU SERVICE GESTION LOCATIVE

Sous l'autorité du directeur général et avec l'aide d'une petite équipe, le futur titulaire devra gérer plus de 3 000 logements en relation avec les services comptables et techniques.

Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 27 à 32 ans, de formation E.S.C., Sciences Economiques ou équivalent, possédant une première expérience acquise, si possible dans l'immobilier, mais surtout des qualités de rigueur, l'esprit d'équipe et un potentiel d'évolution certain.

La pratique de la micro-informatique est un atout.

Merci d'envoyer C.V. manuscrit + photo + prétentions sous réf. 106/87 à :

INNOVATION CONSULTANTS
34, cours Gouffé
13286 MARSEILLE Cedex 6.

INNOVATION CONSULTANTS

Le Département Conseil de l'une des toutes premières sociétés d'ingénierie en informatique, intervenant comme architecte de systèmes au sein de grands groupes industriels et commerciaux, recherche des

CONSULTANTS

Ingénieurs Grandes Ecoles ou Ecole Supérieure de Commerce

Une expérience d'au moins 3 ans acquise en cabinet ou SSCI vous a permis de maîtriser les méthodes et outils de conception de systèmes d'information.

Vous exercerez cette expertise auprès de nos clients lors de la mise en œuvre de grands projets (audit, schéma directeur, insertion de systèmes).

Vous serez amenés à animer des équipes en clientèle. Certaines missions peuvent entraîner des déplacements de moyenne durée. Pratique de l'anglais courant.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à l'agence ANNE PERRU CONSEIL, 3, rue de Liège 75009 Paris, sous réf. 821.

ANNE PERRU CONSEIL

Formation supérieure + expérience marketing

Devenez

CHEF DE PRODUIT

d'une société spécialisée dans la vente par correspondance de monnaies, médailles, collections.

Autonome, méthodique et impliqué, vous serez chargé d'acheter les produits, de suivre les approvisionnements, d'élaborer les analyses et résultats marketing et grâce à vos propres qualités de contact, d'intervenir dans la communication avec une clientèle de choix.

Lieu de travail : Paris.

Envoyer dossier de candidature aux
ÉDITIONS JEAN-MARC LALETA
22, rue de Cocherel, B.P. 1000, 27001 Evreux Cedex
à l'attention de Madame DEROIDE.

ENTREPRISE DE BTP
Leader dans son domaine
recherche

Juriste

De formation juridique, (Droit International), ce candidat aura acquis une expérience entreprise d'au moins 5 ans.
Il aura par ailleurs une parfaite connaissance de l'anglais et de l'Arabe.
Basé à RIYADH, ce poste conviendrait à un candidat rigoureux, diplomate et dynamique.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 4430 à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS
qui transmettra.

Vous savez conjuguer le verbe REDIGER à tous les temps, à tous les modes, à toutes les personnes...

JE REDIGE
TU REDIGERAS
IL A REDIGE
QUE NOUS RÉDIGEAMES
QUE VOUS REDIGIEZ
ELLES REDIGEAIENT

Prouvez-le en free lance au sein de la filiale d'un des premiers groupes de communication aux activités très diversifiées.

Merci d'adresser votre CV et votre prose... à D. FELDMAN 141, avenue E. Zola 75015 PARIS.

SCOTI CONSULTANTS

recherche

Ingénieurs conseils

Cette offre s'adresse à des candidats de formation supérieure (ECP, Mines, ENPC, ESE, HEC, ESSEC, ESCP, MBA...).

Débutants ou ayant acquis de 1 à 3 ans d'expérience professionnelle soit dans l'organisation, l'audit, le contrôle de gestion ou dans une fonction opérationnelle.

Les candidats retenus recevront le complément de formation utile et participeront à des missions très complètes comprenant l'analyse des politiques, des structures, des moyens et des méthodes dans des entreprises variées.

La vocation du Cabinet nous conduit à aider l'entreprise cliente jusqu'à la réalisation des projets.

Après quelques années d'exercice de la fonction des développements de carrière chez certains clients seront favorisés pour les membres du Cabinet qui le souhaiteront.

Ecrire à M. Jean Gervais, SCOTI Consultants, 175 ter, rue de Tolbiac 75013 Paris.

IVECO UNIC S.A.

Constructeur européen de véhicules industriels recherche pour sa direction régionale Lyon

UN ATTACHÉ COMMERCIAL

pour animation et suivi du réseau de concessionnaires

- Position cadre.
- Totale mobilité géographique.
- Fixe + rémunération variable motivante.
- Véhicule de fonction.

Ecrire avec C.V. et photo ss n° T 1.349 M.P.A.
69298 Lyon Cedex 02.

Entreprise nationalisée

recrute
POUR SON CENTRE DE RECHERCHES DE LA PLAINE SAINT-DENIS (93210)

UN INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES

(MINES, CENTRALE, ESAM)

Le titulaire du poste sera chargé de mener des études de conception et des expérimentations sur les matériels de réseaux. Une bonne pratique des moyens informatiques est indispensable, l'anglais est souhaité.

Envoyer C.V. détaillé + lettre manuscrite sous n° 8.301
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Interdépartementale : Val-d'Oise, Yvelines recherche

SON RESPONSABLE FORMATION CONTINUE DE L'ISIPCA

Ecole d'Enseignement Supérieur en parfumerie cosmétique, aromatique alimentaire

Le candidat devra faire preuve d'une bonne connaissance de la formation professionnelle continue, une exp. professionnelle correspondante est souhaitée

Le poste est à pourvoir rapidement à Versailles (78)

Adresser lettre man. + C.V. + photo à la C.C.I.I.
Service du Personnel
21, avenue de Paris
78011 VERSAILLES.

Société d'Equipement Aéronautique recherche

TECHNICIENS DUT

Electronique, niv. IV et V
1) pour son service méthode production étude de postes, rédaction gamme suivi des fabrications.
2) pour son service qualité rédaction spécification de contrôle, analyse retour et intervention qualité en clientèle.

Expérience 2 à 5 ans service méthode ou essai souhaité
Adresser photo et prétentions à :
BRION LEROUX
2 et 4, rue Isaac-Newton
Z.I. du Coudray
93155 Le Blanc-Mesnil Cedex.

ALPHADIS

Leader sur le marché français
spécialistes
IBM
Vous serez des nôtres.

La maintenance et la disponibilité machine sont nos vocations. Elles seront les vôtres. Notre réseau est la France entière. Il sera le vôtre. Notre objectif est d'être leader sur le marché Européen. Il sera le vôtre.

Vous avez l'expérience des relations et des négociations, le sens de l'analyse et de la méthode, la fibre du Directeur Général ouvert à l'international. Vous serez pour un pays européen notre

MANAGER POUR L'ÉTRANGER

Soyez des nôtres

Envoyez CV + photo + prétentions
ALPHADIS - 28, rue de la Boétie
75008 PARIS

La Promotique

PMI de 50 personnes, située à ANNECY et spécialisée dans l'utilisation des faisceaux d'électrons et laser recherche un

JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Possédant une formation commerciale complémentaire ou une première expérience de la vente de matériel, il sera chargé de développer les ventes de la société en France

Temps de déplacement supérieur à 50 %

Ecrire à TECHMETA S.A.
Tessy 74370 PRINGY.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FILIALE D'UN GROUPE AMÉRICAIN

CHERCHEUR-CHIMISTE SENIOR

SYNTHÈSE ORGANIQUE

Votre objectif sera de préparer de nouvelles molécules avec l'équipe dont vous serez responsable

Vous êtes spécialisé en chimie organique de synthèse : Docteur en Science + expérience professionnelle en recherche

Lieu : Paris, banlieue Sud

Adr. lettre manuscrite et C.V. détaillé avec photo à : sous n° M 16.123 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES Cedex, qui transmettra

ÉDITIONS HATIER

recherchent

DÉLÉGUÉ PÉDAGOGIQUE

pour assurer sa promotion en milieu scolaire dans la région Centre Est (St-Etienne)
Niveau minimum bac + 2
– Déplacements 4-5 jours/semaine –
Position cadre

Envoyer CV, photo et prétentions à
P. BORREL – Editions Hatier –
8, rue d'Assas – 75278 PARIS CEDEX 06.



L'Université de Technologie de COMPIÈGNE à SEVENANS recrute un enseignant-chercheur pour l'animation et le développement de l'enseignement et de la recherche en traitement du signal et d'image. De formation supérieure (ingénieur titulaire d'un Doctorat), il aura le goût des contacts industriels ; une expérience en architecture de circuits intégrés spécifiques serait fort appréciée.

Env. C.V. détaillé et prétentions à Guy Fontanier
Département d'Informatique.

Le Monde CADRES

Opal lubrifiants usine de Bourgogne

recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

DIPLOMÉ DE CHIMIE OU DE MÉCANIQUE
MISSION : assurer assistance technique et vente de ses produits dans industries (déplacements 4 jours par semaine).
PROFIL : sens des contacts humains et de la négociation à tous les niveaux. Formation supérieure.
RÉMUNÉRATION DE DÉBUT : Fixe 120.000 F/an + % s/C.A. + voiture de société + frais de vie + plan de carrière. Position cadre.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V., photo récente et salaire actuel à

SOCIÉTÉ DAVID S.A. OPAL
21800 CRIMOLAIS.

SUD DE LA FRANCE

DIRECTEUR REGIONAL

Banque à caractère mutualiste recherche son DIRECTEUR REGIONAL pour le Sud de la France.

Votre profil :
- cadre dirigeant de PME, âgé de 35-45 ans,
- solide expérience bancaire,
- bonnes connaissances de la coopération et de la mutualité,
- responsable et bon organisateur commercial.

Votre mission :
- contrôler et gérer l'ensemble des produits bancaires et dynamiser votre personnel,
- participer à l'animation du secteur socio-professionnel environnant,
- dans ce rôle polyvalent, prendre les réelles responsabilités du dirigeant de PME.

Merci d'adresser votre lettre de candidature + C.V. + photo, s/référence 4543/LM, à

MEDIA PA 71, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

LA DIRECTION JURIDIQUE DU GROUPE

PEUGEOT S.A.

désire adjoindre à ses services

UN JURISTE CONSEILLER FISCAL

bénéficiant de quelques années d'expérience dans une Société fiduciaire ou dans un service fiscal d'entreprise.

Adresser candidatures et C.V. à PEUGEOT S.A.
Gestion du Personnel - 75, avenue de la Grande-Armée
75116 PARIS.

Vous souhaitez un poste à responsabilités dans un secteur dynamique :

CEDFI CINEMATHEQUE - VIDEOTHEQUE

RESPONSABLE PROGRAMMATION

HF disponible de suite

Vos qualités :
• leader naturel, • sens de la communication, • logique, rigueur, précision, • esprit d'analyse, • intéressé par l'informatique.

Votre formation :
supérieure, plus 2 ans d'expérience pratique, ou formation entreprise analogue minimum 6 ans.

Vos fonctions :
Responsabilité et animation de 5 J.F. assurant réservations quotidiennes par téléphone et courrier sur ordinateur.

Envoyer lettre + C.V. + photo + prétentions à

CEDFI
B.P. 40 - 92302 Levallois Perret Cedex

Organisation humanitaire internationale en pleine expansion

RECHERCHE POUR SON SIÈGE A PARIS

1 RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION

Il sera chargé de la stratégie du plan Media et des contacts avec la presse.

Dépendant directement du secrétaire général, ce responsable devra être un vrai professionnel actif indépendant et motivé par l'aide au Tiers Monde.

Envoyer C.V. + photo + lettre manuscrite à
L'ACTION INTERNATIONALE CONTRE LA FAIM
34, avenue Reille, 75014 PARIS.

Concepteur en Chef Télématique

Sous l'autorité du chef du service, le candidat, âgé de 25 à 30 ans, sera responsable de l'animation de l'équipe de conception du serveur télématique de la Cité des Sciences et de l'Industrie.

Il veillera au renouvellement des services produits tant par l'arbitrage dans le choix des priorités qu'en démarchant auprès de partenaires variés des opportunités de services.

Il concevra et mettra en œuvre lui-même des services avec des outils CTL.

Il est demandé pour ce poste une expérience d'au moins 2 ans dans une équipe télématique, une formation scientifique ou journalistique, une autorité et un esprit de rigueur nécessaires à l'accomplissement de ses responsabilités.

Adresser lettre manuscrite + C.V. à :
C.S.I. - SEVIL - Georges JENSELME
75930 PARIS CEDEX 19

amp

ÉTABLISSEMENT FINANCIER

RECHERCHE

ANALYSTE PROGRAMMEUR

ayant développé sur compatible PC. Pratique souhaitée : langages évolués + D. Base
Expérience réseau + télécom. constitueraient un plus

JEUNE ACTUAIRE

Deux ans d'expérience minimum
pour collaboration à gestion OPCVM, 800 millions

Ecrire sous le nº 8.307
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Association de gestion et promotion de la Formation

recherche

COLLABORATEUR

pour bâtir plan formation alternance avec entreprises, participer à des interventions pédagogiques pour jeunes adultes et coopérer à l'animation d'un atelier pédagogique

Env. C.V. et prétentions à :
A.G.P.F - Mission locale
Avenue du Général-de-Gaulle
78200 MANTES-LA-JOLIE.

IMPORTANT ORGANISME D'AUDIT DE GESTION ET DE RÉVISION LÉGALE

recherche pour ses bureaux de Blois, Poitiers et Rennes

1 DESS

CONTROLE DE GESTION SUP. DE CO.
OU ÉQUIVAL. + DECS

1 MSTCF, E.C. Stagiaire
DECS

1 DROIT PRIVÉ
+ DECSS Sociétés

Envoyer C.V. avec photo à
ANR
29, r. J.-J.-Rousseau, 75001 Paris.

GROUPE DE PRESSE EN EXPANSION. PARIS

recherche

RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL

avec exp. paie et législation sociale

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite, sous nº 8.300
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

RÉGION PARISIENNE SUD

INGÉNIEURS MÉCANIQUE

DÉBUTANTS

Calculs structures, études statistiques et dynamiques compresseurs et turbines

Env. C.V. Nicole Tourrade
94, rue St-Lazare, 75009 Paris
Téléphone : 42-85-39-74.

INRA recrute
CHARGÉ de RECHERCHES
Titulaire thèse Dr Ingénieur
Génie microbiologique
Adresser C.V. à G.CORRIEU
LGPBAA
78850 Thiverval-Grignon
Téléphone : 30-54-45-10.

VILLE DE BISCHHEIM
17.000 habitants, membre de la Communauté Urbaine de Strasbourg

Son équipe municipale au programme ambitieux est composée d'hommes dynamiques et entreprenants

Son secrétaire général souhaite compléter son encadrement pour permettre la concrétisation des projets municipaux
Pour cela, il recherche

1 DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

(Connaissances bâtiment indispensable)

1 RÉDACTEUR POUR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

Le recrutement se fera selon les conditions statutaires

Les dossiers de cand. sont à adresser à M. le Maire
B.P. 34 - 67800 BISCHHEIM.

INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES
recherche

CADRE ADMINISTRATIF

Chargé du marketing, de la communication et des relations extérieures

FORMATION :
- écoles sup. de gestion ;
- sciences Po. ;
- anglais courant indispensable, 5/8 ans expérience.

Adr. lettre + C.V. + photo à
CENTRE HEC - ISA
Service du Personnel
11, rue de la Libération
78350 JOUY-EN-JOSAS.

VILLE DE GUYANCOURT

RECHERCHE

UN DIRECTEUR

pour un important centre de loisirs ayant le sens de l'organisation et sachant diriger du personnel

Expér. exigée. Salaire : 5.500 F net environ
Envoyer C.V. à M. le Maire de Guyancourt, 78280 (Yvelines).

Importante société immobilière de construction sociale de Tarn-et-Garonne

RECRUTE SON

DIRECTEUR

- Libre immédiatement.
- Expérience emploi similaire hautement souhaitée.
- Références exigées.
- Rémunération selon convention collective.

Adr. C.V. + photo avant le 1er février 1987 à M. le Président. B.P. 504, 82005 Montauban Cedex.

Collège lycée privé garçons (Thiais)
recherche

MAITRE INTERNAT

Tél. de 9 h à 11 h 30 :
(1) 46-53-87-22.

JEUNE INGÉNIEUR

ÉLECTRONIQUE
MAXIPLAN ETT 43-44-57-16.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS

recherche
COLLABORATEURS (TRICES)
Poste évolutif à caractère commercial
Téléph. au : 45-38-66-73.

L'ÉCHO RÉPUBLICAIN
QUOTIDIEN DÉPARTEMENTAL
recherche

JOURNALISTE CONFIRMÉ

Bonne expérience de la presse quotidienne de province pour poste à responsabilité.
Une bonne connaissance des dossiers économiques est souhaitée.
Ne pas téléphoner.

Env. C.V., photo, press-book à
ECHO RÉPUBLICAIN
37, rue de Châteaudun,
28004 CHARTRES.

RANDSTAD ETT

COMPTABLE II

Niveau BTS, expérimenté.
Connaissances éventuelles en payes et déclarations.
Tél. : 42-33-61-01.

UNIVERS DE LA GESTION

33 export — Heineken — Pelforth

Contrôle de gestion : votre deuxième poste...

Et, vous l'avez compris, chez l'un des deux grands du marché français de la bière, qui s'appuie sur un puissant groupe international. Vous êtes attendu (e) dans l'équipe contrôle de gestion qui se met en place dans une structure nouvelle.
Au sein de cette équipe, vous serez chargé du contrôle de gestion des domaines de la direction du personnel d'une société de 2 500 personnes et des services du staff. Vous assurerez aussi la préparation de l'ensemble du reporting économique pour le comité exécutif et les actionnaires ainsi que la présentation fiscale des budgets et plans. Des attributions de départ que l'avenir de l'entreprise et votre réussite personnelle peuvent rapidement faire évoluer...
A une technicité acquise à très bonne école (HEC, Sciences Po., etc...), vous avez ajouté l'expérience d'un vrai contrôle de gestion. Vous alliez aussi une convivialité naturelle qui permet au contrôleur de gestion de "passer" efficacement dans l'exercice souvent délicat de sa fonction. Sans tarder, faites connaître, sous référence 643 121 M, votre intérêt pour ce poste, basé à Paris, aux consultants de Sirca, 64 rue La Boétie 75008 Paris.

Sirca

Membre de Syntec

Banque et Assurance. Une diversification prometteuse.

Cette BANQUE régionale de tout premier plan a décidé de mettre son réseau commercial, sa logistique, ses moyens techniques et financiers à la disposition d'une nouvelle activité : l'ASSURANCE en synergie avec son métier agricole.
Elle distribue déjà des produits d'assurance (assurance-vie, décès-invalidité). Devant leur succès commercial, elle veut aujourd'hui aller plus loin et enclenche la vitesse supérieure en créant une nouvelle filiale appelée à un fort développement. Dans cette perspective, elle recrute :

Le responsable du marché « entreprise » Réf. 1842

Diagnosticien d'entreprises (dans un premier temps du secteur agro-alimentaire), il offre un conseil et un service complet en risque incendie, industriels... Il gère les dossiers et s'assure un réseau d'informations pour développer l'implantation de la Société.
Polyvalent (négociateur, juriste et financier), il sait analyser les risques auxquels chaque entreprise peut avoir à faire face, les mesurer financièrement pour proposer des solutions adaptées.
L'acuité de ses analyses, la pertinence de ses propositions, la maîtrise des techniques liées à l'assurance lui permettent de jouer un rôle essentiel dans l'équipe et de contribuer à un professionnalisme toujours accru dans l'entreprise.

Le gestionnaire « sinistres » Réf. 1843

Il contrôle le suivi et le règlement des sinistres mineurs. C'est l'interlocuteur en cas de litiges sérieux : suivi des rapports d'expertises, des procédures amiables, détermination des indemnités... En contact constant avec les experts, les avocats... il représente et défend les intérêts de la Société et de ses clients. A lui d'élaborer tous les outils permettant de mettre en place et de suivre l'activité de son service, à lui de synthétiser toutes les informations préparant les décisions stratégiques de l'entreprise.
Sens de l'innovation, pragmatisme et créativité sont les 3 composantes essentielles de ces postes taillés sur mesure pour des professionnels confirmés prêts à relever un défi passionnant dans une entreprise par nature évolutive.
Robert CHEVILLOTTE traite confidentiellement votre candidature et vous remercie de lui écrire en rappelant la référence du poste qui vous intéresse.

argos DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
517, avenue de la République - BP 319 - 59701 MARCQ-EN-BARŒUL Cedex
Tél. : 20.31.24.80
PARIS - LILLE - LYON - MONTREAL

COMMUNICC

PRENEZ LE BON DEPART

Filiale de THOMSON-CSF, au tout premier rang de la compétition internationale nous concevons et développons des équipements et systèmes de détection sous marine pour la plupart des pays occidentaux ou d'Extrême-Orient.
Nous souhaitons renforcer notre équipe de gestion et intégrer un

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

Diplômé de l'enseignement supérieur (ESSEC, HEC, ESCP...), vous souhaitez mettre en œuvre vos compétences de haut niveau dans un contexte performant, valorisant votre sens du dialogue, votre ouverture sur l'extérieur et vos capacités d'initiative.

Nous vous proposons de participer à la réussite de nos projets.

Après une période de formation, vous assurerez en liaison avec les différents chefs de service la mise en place de procédures de suivi des affaires, le contrôle des objectifs et l'analyse des écarts.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Nathalie HUILLE - THOMSON SINTRA ASM - 1, avenue Aristide Briand - 94117 ARCUEIL CEDEX.



THOMSON SINTRA
ACTIVITÉS SOUS-MARINES

HAVAS CONTACT

Le Monde

Avec 900 millions de Chiffre d'Affaires, des ventes Presse et Publicité en hausse, une diversification des produits et 1000 personnes, notre Journal construit son avenir d'entreprise performante dans le monde des médias. La Direction Financière recherche un

Professionnel de la comptabilité pour assister le contrôleur de gestion

En collaboration étroite avec le Contrôleur de Gestion et le Directeur de la Comptabilité, nous vous confierons l'élaboration et la mise au point des systèmes de gestion, de la comptabilité analytique aux tableaux de bord. A partir de ces nouveaux outils et systèmes, vous rédigerez l'ensemble des procédures qui présideront aux nouvelles méthodes de travail des équipes comptables -une quinzaine de personnes- dont vous assurerez la formation. Le succès dans cette mission doit naturellement vous faire évoluer vers l'animation et l'encadrement du Service Comptabilité. Pour ce poste aux responsabilités évolutives, nous souhaitons rencontrer des professionnels de la comptabilité possédant au moins 5 ans d'expérience avec éventuellement un passage en cabinet d'Audit. Avec une formation Ecole de Commerce ou de Gestion et le DECS, nous apprécierions une spécialisation en organisation. Ces responsabilités font autant appel à la rigueur et à l'imagination qu'à la souplesse et à la ténacité. Nous parlerons ensemble de votre rémunération et de votre évolution dans notre structure.

Merci d'adresser votre dossier + CV + photo + prétentions à notre Conseil, 10, rue du Colisée - 75008 PARIS, sous la réf. 306.

PAUL-EMILE TAILLANDIER CONSEIL





SOCIETE DE MAINTENANCE INFORMATIQUE recherche :

un crédit manager expérimenté

Rattaché au directeur financier, il animera un petit groupe dynamique et aura pour mission :
- la définition de l'enveloppe crédit attribuée à chaque client,
- la gestion de l'encours client,
- la planification et le suivi de la trésorerie,
- la gestion des pré-contentieux.

A 30-35 ans, il disposera d'une solide expérience dans le domaine, il maîtrisera l'outil informatique, connaîtra les procédures de pré-contentieux, les opérations bancaires courantes et la gestion de trésorerie en date de valeur.

Envoyer C.V. à Monique CHEZALVIEL
METRO SERVICE - BP 102
92232 GENNEVILLIERS Cedex.

Pierre Lichau

Second d'agence

Banque - 200/240.000 F

Joinville - Une banque à taille humaine, réputée dans son secteur, et filiale d'un groupe bancaire international recherche un second d'agence. Basé en très proche banlieue sud-est de Paris, il assistera le chef d'agence dans la gestion du point de vente (11 personnes) et sera plus particulièrement chargé des relations avec une clientèle PME/PMI dont il développera le portefeuille. Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre bancaire, âgé de 30 ans minimum, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur, et ayant une expérience d'au moins trois ans de la clientèle PME/PMI. Il s'adresse, soit à un directeur de petite agence, soit à un adjoint, soit à un exploitant qui souhaite évoluer. La rémunération, de l'ordre de 200/240.000 francs, sera fonction de l'expérience. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R 9191M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Consultants banques et institutions financières

PA France, membre de PA Consulting Group (2300 personnes, 77 bureaux dans 22 pays) recrute dans le cadre du développement de sa clientèle du secteur tertiaire (banques, assurances, institutions publiques)

consultant junior (Réf. A/062 CJB)
consultant senior (Réf. A/062 CSB)

pour conduire des missions d'organisation dans les domaines de la gestion des ressources humaines, de l'organisation administrative, des études de stratégie/marketing. Les candidats devront être diplômés de l'enseignement supérieur et avoir une expérience pratique de l'une ou plusieurs de ces techniques, acquise soit en cabinet de conseil, soit au sein de la banque. De plus, le consultant senior devra pouvoir participer au développement commercial dans ce secteur. Une rémunération fixe attrayante est attachée à ces postes. De réelles perspectives d'évolution sont à envisager au sein du Groupe PA pour les candidats de valeur. Ecrire à R. LASNE en précisant la référence du poste choisi. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Auditeur Senior

Paris **FF 220.000 +**

Un groupe industriel français, réalisant FF 12 milliards de CA, recherche un Auditeur Senior pour diriger son service d'audit.

Le candidat *sera responsable de missions d'audit comptables et opérationnelles.* Les missions demanderont environ 25 % de temps de déplacement en province et seront de courte durée.

Le candidat doit posséder une formation supérieure comptable (ESC, DECS ou équivalent), une expérience d'environ 3 ans dans un cabinet d'audit et une première expérience dans le milieu industriel.

Des possibilités d'évolution au sein de la Société peuvent être offertes au *candidat après quelques années.*

Veuillez contacter **Ivan Pacaud** au (1) 40.70.00.36 ou envoyer votre CV + salaire actuel, sous réf IP/MO 747, à **Michael Page International, 19 avenue George V, 75008 Paris.**



Michael Page International

Spécialiste en recrutement financier

Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney

Nous sommes une BANQUE FRANCAISE réputée pour la qualité de ses services et membre d'un groupe financier important.

Dans le cadre de la poursuite du développement de notre réseau parisien nous recherchons

DIRECTEURS DE SUCCURSALE H/F

Hommes ou Femmes de développement et d'animation pouvant justifier d'une expérience réussie dans un réseau d'agences, rompus aux relations avec la clientèle d'entreprise, titulaires d'un diplôme d'études supérieures (Ecoles, Universités ou Banques).

Réf. 18991/D

CONSEILLERS DE CLIENTELE PRIVEE H/F

Aptes à gérer et conseiller une clientèle de particuliers de bon niveau en succursale ou agence.
Expérience réussie dans une fonction identique d'au moins quatre années.
Formation de base minimum BAC + 2 ou diplôme bancaire supérieur.

Réf. 18991/C

RESPONSABLES DE CLIENTELE ENTREPRISES H/F

Passionnés par l'entreprise, disposant d'une formation supérieure et d'une première expérience réussie dans un poste similaire en réseau d'agences.

Réf. 18991/R

ATTACHES COMMERCIAUX H/F

Aptes, après formation à prospecter et conseiller une clientèle de particuliers de bon niveau en succursale ou en agence.

Pourvus d'un tempérament commercial marqué et, souhaitant réussir grâce à leur ténacité dans un secteur à forte concurrence.
Une première expérience de la vente serait appréciée.
Bonne formation de base exigée (Bac + 2 ou BP de banque).

Réf. 18991/A

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle
en précisant la référence du poste choisi à
Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.
Discrétion totale assurée.

CONTESSE



Barclays Bank S.A.

renforce sa *Division des Affaires Financières* et recherche

Analyste Confirmé HF

spécialiste du marché de Paris.

Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 27 à 30 ans minimum, ayant une formation supérieure en économie et finance (Grande Ecole de Commerce, IEP, DECS, Maîtrise de Gestion..., diplôme SFAF souhaité) et possédant une expérience de 4 à 5 ans dans un service d'analyse financière (banque ou agent de change).

Une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable et *l'utilisation de la micro-informatique* souhaitable.

Il assistera directement le responsable de l'analyse financière dans les études sur les valeurs françaises.

De réelles perspectives d'évolution sont offertes pour un professionnel de valeur dans une Direction Financière en pleine expansion.

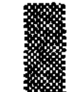
Merci d'adresser lettre de candidature, C.V., photo et prétentions à Madame Michèle SEVAUX, Barclays Bank SA - DRHS - 33, rue du 4 Septembre 75002 Paris.

Cadre financier et comptable de grande envergure

Nous sommes un Groupe constitué d'une soixantaine de sociétés spécialisées dans le crédit (CETELEM, UCB, UFB...), l'assurance et les produits financiers (CARDIF, CORTAL...), ou la promotion immobilière (SEGECE, SINVIM...). *Notre sens de l'innovation et la qualité de nos équipes nous ont permis de devenir le premier Groupe financier privé européen.*

La Direction Financière et Comptable du Groupe est chargée, entre autres, de la consolidation et de diverses missions spécifiques pour les sociétés du Groupe. Pour enrichir son équipe dirigeante, nous recherchons un attaché de Direction de niveau expertise comptable (+ Etudes Supérieures type Doctorat de Droit, Sciences Economiques, E.S.C...) qui, âgé de 30-35 ans, souhaite valoriser une première expérience acquise en cabinet ou en entreprise. Pour sa formation et son intégration, il sera chargé d'études diverses alliant comptabilité, juridique, fiscalité et informatique. Rapidement, son dynamisme, son sens de la communication et sa motivation lui permettront d'évoluer vers des responsabilités opérationnelles importantes au sein d'une des sociétés du Groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV sous référence 912 M à
Gilles DELALANDRE - Compagnie Bancaire - 5, Avenue Kléber - 75116 Paris.



· groupe de la compagnie bancaire



Pour créer et développer avec nous une nouvelle activité de retraite par capitalisation, nous recherchons un :

Jeune Diplomé Chargé d'Etudes

Paris

Nous sommes un important **organisme mutualiste de retraite** (170 000 adhérents).

Vous êtes un gestionnaire (formation type Sciences Po, ESC) à l'esprit ouvert et curieux.

Vous avez environ 25 ans.

Nous vous proposons la responsabilité du montage des dossiers administratifs (juridiques, commerciaux, économiques, financiers, humains et de structure) dans le cadre de cette création d'activité et la possibilité d'évoluer avec nous.

Rémunération motivante.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération souhaitée) sous réf. M 2601 à Catherine LASRY **CNPG Ressources Humaines** 64, rue des Belles Feuilles 75116 PARIS.

DESSEIN

L'expérience du financement de projets internationaux

Concevoir, mettre en place et gérer les financements internationaux nécessaires à nos différentes divisions et filiales : telle est la mission première de la Direction Financière Internationale du Groupe ; s'y ajoute un rôle fonctionnel de Conseil à nos filiales.

Une formation Grande Ecole de commerce, 3 à 5 ans à l'international (dans une Banque ou à la direction financière d'une entreprise de BTP *ou de biens d'équipements lourds : vous avez acquis une bonne maîtrise des financements de projets internationaux.* Vous souhaitez trouver un nouvel élan au sein d'une équipe jeune et exigeante. Nous vous conférerons un secteur d'intervention (activité ou zone géographique), à la mesure de votre expérience.

Merci d'adresser votre candidature sous référence LM à Danièle PETIT - Direction Centrale du Personnel
BOUYGUES - B.P. 204, 92142 Clamart cedex.

BOUYGUES

Organisation et Publicité





Audit opérationnel et informatique dans un groupe financier



Important GROUPE FINANCIER privé (2500 personnes), spécialisé dans le financement des particuliers et des entreprises, nous occupons l'un des tout premiers rangs dans notre activité.

Notre département AUDIT recherche un jeune AUDITEUR INTERNE.

Dans une petite équipe collégiale de 5 personnes vous interviendrez dans des missions très variées d'audit informatique et d'audit opérationnel à caractère plus général touchant l'ensemble des activités de notre groupe. La diversité des missions qui vous seront confiées implique une compétence informatique et une ouverture à tous les domaines de la gestion d'entreprise.

De formation supérieure, grande école d'ingénieurs ou de commerce, vous avez une première expérience réussie de 2 ou 3 années dans une fonction d'auditeur informatique, organisateur ou chef de projet dans un cabinet ou une grande entreprise. Vous trouverez dans notre équipe de structure très horizontale, un climat propice à exprimer vos qualités et au sein d'un groupe performant, des perspectives de carrière très ouvertes.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 7011/M à notre Conseil SENANQUE - 62 avenue de Wagram - 75017 Paris.

Sénanque

SOURCES

La comptabilité anglo-saxonne c'est bien, à condition d'en sortir...



Grâce à votre maîtrise de la comptabilité anglo-saxonne vous allez maintenant pouvoir assurer : La comptabilité de la trésorerie européenne, le contrôle des flux financiers entreprise/banques dans les différentes devises, la mise en place d'un nouveau système de comptabilité sur informatique pour 7 sociétés financières.

Ces opérations peu courantes n'existant que dans les sociétés multinationales performantes, nous misons sur des hommes et des femmes capables de s'investir dans une société dont l'image est synonyme de réussite. L'équipe en place saura accueillir celui ou celle qui participera à son développement.

Bien sûr, vous parlez anglais et avez acquis une expérience de 3 à 5 ans dans un service comptable d'une entreprise multinationale.

Merci d'adresser votre dossier complet sous référence A 233 X à Alain NERVET, 15, rue du Louvre 75001 PARIS.



CURRICULUM

Débuter dans l'audit

Vous avez fait le choix d'une double formation : grande école de commerce HEC, ESSEC, ESCP, IEP... complétée par un DECS, ou une maîtrise en droit des affaires ou en gestion.

Débuter dans l'audit au sein du groupe, c'est jouer un rôle d'assistance et de conseil : la plupart de vos missions se dérouleront dans nos filiales et sur nos chantiers. Autant d'occasion d'exercer votre esprit d'analyse et de synthèse.

Disponible pour de fréquents déplacements en France et à l'étranger, vous saurez par votre motivation vous tailler une évolution à la mesure de vos ambitions.
Postes basés au siège (Clamart et bientôt Saint-Quentin-en-Yvelines.)

Merci d'adresser votre candidature sous référence DA à Danièle PETIT - Service du Personnel DGF - BOUYGUES - B.P. 204, 92142 Clamart cedex.

BOUYGUES

Organisation et Publicité

HEC - ESSEC - ESCP
un gestionnaire pour l'édition

Depuis 3 ou 4 ans, vous avez enrichi votre formation par une expérience de la gestion opérationnelle dans un cabinet ou une entreprise. Vous cherchez aujourd'hui un nouvel environnement professionnel...

Notre Groupe, l'un des premiers mondiaux dans la communication multimédia, est aussi au premier rang de l'Edition en France. Avec des éditeurs de grand renom, nous réalisons, sur le marché du livre, 3 milliards de francs de C.A.

L'une des forces de notre groupe, c'est de gérer avec rigueur nos activités de création et ce sera votre rôle pour l'une de nos Sociétés d'Edition. Vous en seconderez le directeur dans tous les domaines de la gestion : budget et comptes prévisionnels d'ouvrages, contrôle et analyse des résultats, relations avec la trésorerie et la comptabilité... Cette fonction est par ailleurs très ouverte sur l'administration opérationnelle. Par votre compétence, vos qualités humaines, mais aussi votre fermeté, vous deviendrez vite le partenaire indispensable d'une équipe littéraire.

Ecrivez-nous, réf. 7016/M - Gestion des Cadres du Groupe HACHETTE - 12, rue François 1er - 75008 PARIS.



L'enthousiasme ça se communique.

Débutants

HEC, ESSEC, SUP de Co... (option finance) + DECS

Tremplin pour des responsabilités d'encadrement dans notre direction Financière.

Même débutant, vous nous intéressez si au-delà de votre formation (Ecole Supérieure de Commerce - Option finance - DECS) vous avez si possible des connaissances en micro-informatique et surtout le potentiel vous permettant rapidement de prendre de réelles responsabilités au sein de notre Direction Financière.

Nous sommes filiale d'un grand groupe financier privé ; si notre fort développement vous mobilise, si vous avez le goût de l'organisation et du travail en équipe, adressez-nous vite votre dossier de candidature (lettre, CV) sous la réf. 2305 M à

SOURCES 108, rue Saint-Honoré - 75001 Paris qui transmettra en toute confidentialité

camif

Notre métier : La Vente Par Correspondance.
Nos moyens : des Catalogues et des Magasins.
Notre dimension : 1 380 salariés pour un C.A. de 3,4 milliards.
Nos partenaires : plus de 900 000 Clients-Sociétaires et 5 500 fournisseurs.
Notre projet, nos politiques privilégient l'innovation technologique, la qualité totale et les hommes, acteurs de notre réussite.

NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE DIRECTION FINANCIERE :

UN RESPONSABLE COMPTABILITE-CLIENTS HF

Il prendra en charge la responsabilité du Service Comptabilité clientèle (effectif du service : 40 personnes). Il assurera notamment le contrôle de gestion des comptes individuels clients, des différents moyens de paiement, des procédures, des journaux de ventes et de la maintenance du tableau de bord.
Homme de management, le candidat devra être titulaire du D.E.C.S. ou niveau, posséder de bonnes connaissances en informatique, et justifier obligatoirement d'une expérience de plusieurs années dans le domaine de la comptabilité et de l'encadrement.

UN CHARGE D'ETUDES HF

Ces fonctions s'adressent à de jeunes collaborateurs capables d'assurer des analyses de gestion, des études de rentabilité et de participer au suivi analytique et prévisionnel des principaux secteurs de l'entreprise.
Elles nécessitent une excellente maîtrise des mécanismes comptables et des outils de gestion, de bonnes connaissances en informatique et les qualités du négociateur et de l'homme de communication.
Ces emplois sont de nature à motiver des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur : E.S.C., D.E.C.S.,... ayant une expérience professionnelle de 2-3 ans dans un cabinet comptable.

Ces postes sont à pourvoir dans l'Ouest, aux portes de l'Atlantique et de la Venise Verte à NIORT, ville où les secteurs tertiaire et informatique sont en expansion.

Adressez C.V. + photo + prétentions à la Direction du Personnel Trévins de Chauray - 79045 NIORT Cedex.

Pierre Lichau

Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet NSM GROUPE ABN BANK

recherche pour Agences Parisiennes

PLUSIEURS ATTACHES DE CLIENTELE H/F

Chargés de la recherche, du développement et de l'entretien d'une clientèle de Particuliers de très bon niveau.

Les postes s'adressent à des candidats ayant :
- nécessairement, une expérience bancaire d'au minimum 3 ans (problèmes patrimoniaux, marchés financiers),
- une très bonne formation générale, universitaire et/ou technique (ITB...),
- de sérieuses dispositions commerciales.

La classification et la rémunération seront fonction de l'expérience précédemment acquise.

Ces postes permettent une évolution de carrière dans les Agences ou au Siège.

Nous remercions les candidats intéressés d'adresser leur curriculum vitae + photo et prétentions à Banque NSM, Section Recrutement, B.P. 466.08 75366 Paris Cedex 08.

CONTESSE TELEMATIQUE : (1) 42 96 19 85 ou 36.14 Code : CONTESS

TRÈS IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche

responsable d'études en contrôle de gestion

pour prendre en charge, dans le Service Contrôle de Gestion (25 personnes), l'ensemble des études et fonctions liées au suivi des activités et des frais de fonctionnement de l'Etablissement.
A ce titre il participera aux développements importants du système de gestion.
Ce poste convient à un(e) candidat(e) de formation ESC ou équivalent, avec une expérience de 3 ans minimum en Contrôle de Gestion ou suivi budgétaire, dans une grande structure, de préférence du secteur tertiaire.
Nombreuses possibilités d'évolution.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. S 177 à
PAJ Conseil, 8, av. de Camoëns, 75116 PARIS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT

Lion Publicité

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

PME avec un C.A. de 80 M.F. - filiale d'un important groupe industriel français - nous recherchons notre responsable administratif et comptable.

Agé de 30-40 ans et titulaire du DECS complet, vous avez une expérience similaire de 3 ans minimum EN ENTREPRISE.

Rattaché au Directeur de la Filiale, vous prendrez la RESPONSABILITE COMPLETE de la comptabilité et de l'administration de la société.

La connaissance de l'utilisation de la micro-informatique sera particulièrement appréciée.

Pour ce poste basé en région Centre, merci d'adresser votre lettre manuscrite, C.V. et photo exigée sous la référence 4536/LM, à

C.V.

71, av. Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

Merci de préciser SUR L'ENVELOPPE le nom des Sociétés avec lesquelles vous ne souhaitez pas communiquer.

هكذا من الأصل



FICHET... CONTROLE DE GESTION

Le responsable du contrôle de Gestion de la Société FICHET-BAUCHE, leader dans les métiers de la sécurité des biens et des personnes, recherche son **ADJOINT.**

Associé à l'élaboration du budget du groupe, vous serez en relation directe avec les responsables d'unités pour analyser, contrôler et suivre leur activité. Ainsi vous valoriserez au plus haut niveau une solide formation (ESC ou université + DECS), une connaissance de l'informatique et une expérience professionnelle déjà probante de 3 à 5 ans (Cabinet d'Audit apprécié).

Tant pour la France que pour l'étranger (10 filiales en Europe, 3 en Amérique et 2 en Asie). Vous interviendrez dans l'amélioration des systèmes d'information de gestion et des tableaux de bord afin que la comptabilité analytique de la société et de ses filiales soit un véritable outil d'aide à la décision, Vous serez associé à certaines études ponctuelles à la demande des directions opérationnelles, fonctionnelles ou de la Direction Générale.

De bonnes capacités d'analyse liées au sens du concret, de réelles qualités humaines de contact et de pédagogie, la connaissance de l'Anglais et si possible d'une autre langue étrangère feront de vous un collaborateur de haut niveau dans une entreprise qui sait apprécier la réussite et qui peut offrir de larges possibilités d'évolution de carrière.

Nous étudierons avec attention et discrétion votre candidature (lettre, CV, photo) sous réf. CG à FICHET BAUCHE - Direction des Relations Humaines - 15-17, avenue Morane-Saulnier, 78140 Vélizy.

FICHET 

CONTESSE TELEMATIQUE : (1) 42 96 10 05 ou 36.14 Code : CONTESS



LA BANQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

recrute pour sa direction des activités financières à Paris un

CADRE EXPERIMENTE au sein du SERVICE TITRES et BOURSE H/F

Vous avez :
- une trentaine d'années,
- une formation supérieure axée sur la Finance, la Comptabilité, la Gestion,
- une expérience de 3 à 5 années, acquise dans le domaine boursier, en Banque, en entreprise ou dans un Cabinet comptable.

Vous êtes :
- capable de concevoir, de prendre du recul et de faire preuve de créativité,
- mais aussi de vous trouver à l'aise sur le terrain, proche des réalités pratiques ; avec un sens aigu de l'organisation, vous savez exercer un contrôle rigoureux sur les chiffres,
- une personnalité qui sait s'imposer, tout en faisant preuve de souplesse et de diplomatie.

VENEZ RENFORCER NOTRE EQUIPE

Votre mission :
- vous serez en charge du contrôle interne de l'ensemble des opérations du Service Titres et Bourse,
- vous élaborerez le Tableau de Bord de ses activités au travers de l'analyse de leurs différents paramètres,
- vous participerez à la mise au point des outils de gestion les plus appropriés,
- plus généralement, vous serez une «force de proposition» capable de suggérer l'adoption des procédures les plus adaptées.

Poste évolutif dans un service performant. Position cadre.

Veuillez adresser votre curriculum vitae détaillé avec photo et prétentions (sous lettre manuscrite) au **Cabinet MORACCHINI (Département Sélébanque, réf. 8710)**, 22bis, rue des Belles-Feuilles, 75116 Paris, qui vous garantit une discrétion absolue.

CONTESSE

Gestion et Administration du Personnel : une fonction intégrant le développement social.

Notre groupe — Leader national d'équipements spécifiques destinés aux entreprises, administrations, commerces... — connait une expansion rapide.

Nous sommes aujourd'hui 800 personnes, réparties entre 5 sociétés et plusieurs unités industrielles.

Vous, dans ce contexte, vous donnez à la fonction «Gestion et Administration du Personnel» — que vous créez — toute sa raison d'être :
- Vous améliorez les systèmes existants (paie, gestion masse salariale...) et harmonisez statuts et avantages (classification, régimes sociaux).
- Vous veillez au respect de la législation sociale et intervenez comme conseil auprès de la hiérarchie
- Vous animez, au quotidien, la fonction «Personnel» du Siège et du Réseau Commercial.

Bien sûr, vous concevez et menez votre action dans l'objectif de Développement Social (motivation du personnel, participation, C.Q....) dont nous faisons une priorité.

Ce rôle de second, vous le tiendrez d'autant mieux auprès de notre Directeur des Relations Humaines, que vous avez acquis — après une formation spécialisée (DESS Personnel, Droit Social...) — une expérience de la gestion du personnel, de préférence dans une entreprise industrielle. Votre connaissance des systèmes informatisés (paie, fichier, bilan social...) sera un plus.

Lieu de Travail : Paris.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier à SEFOP, notre conseil, sous la réf. GAP 144.M.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

FOURCLS

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL

Prestations de service haute technologie pour les industries chimique, nucléaire, sidérurgique, automobile, etc.

Nous recherchons pour notre filiale française - 1 900 personnes, 600 M de C.A.

Directeur administratif et financier

HEC, ESSEC, ESC ou équivalent

(Poste à pourvoir à METZ) :

Notre poste : intégré au staff de la Direction Générale France, il sera chargé d'organiser et d'optimiser les moyens financiers comptables et informatiques nécessaires à la gestion d'une progression forte et constante. Il participe à la réalisation des budgets prévisionnels, des projets d'investissements à moyen et long terme et à la définition de notre politique financière. Solide interlocuteur pour la Direction britannique et américaine, il anime l'ensemble des circuits comptables, gère la trésorerie, les problèmes fiscaux et les moyens informatiques.

Votre profil : vous apporterez une expérience professionnelle solide, si possible des systèmes de gestion français et anglo-saxons et une bonne maîtrise de l'anglais.

Salaire de haut niveau à négocier.

Pour premier contact, téléphoner à Martine MATHIEU au 83 27 36 80 ou envoyez lettre et C.V. détaillé à :

ADH

Denis HEFTRE Conseil
Gestion des ressources humaines
B.P. 3679 - 54016 NANCY Cedex
Confidentialité assurée.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT — Organisation et Publicité

LILLE

Directeur Financier

Vous êtes un véritable professionnel de la fonction et vous pensez qu'une PME à structure légère extrêmement performante (300 millions de C.A. dont 95 % à l'exportation) peut enrichir votre vie professionnelle en vous permettant de vous dépasser.

Vous serez, sur le plan du montage des affaires, des négociations financières des grands contrats, des études juridiques et financières, le collaborateur direct du PDG.

Bien entendu vous assurerez les tâches habituelles de la fonction : budgets, tableaux de bord, trésorerie, fiscalité, comptabilité générale et analytique, relations bancaires, bilan.

DE PREFERENCE, DIPLOME D'UNE GRANDE ECOLE DE GESTION, VOUS REUSSISSEZ DEPUIS 10 ANS UN PARCOURS SANS FAUTE AUPRES DE PATRONS EXIGEANTS QUI PEUVENT COMPTER SUR VOTRE ESPRIT DE DECISION ET VOTRE CARACTERE.

Mon commettant vous assure de vivre dans une société passionnante *qui sait garder sa personnalité au sein d'un grand groupe international.*

Si vous êtes intéressé, merci d'écrire avec C.V. à G. STIKER, sous la référence 32208 L, qui vous assure de la plus totale discrétion.

G.L. STIKER & ASSOCIES — "Centre Vauban" 201, rue Colbert 59800 LILLE - Tél. 20.54.06.37.

HYDRO ALUMINIUM LUCE

Filiale du Groupe International NORSK HYDRO premier producteur européen de profilés d'aluminium.

Dans le cadre de son développement et la diversification de ses activités, recherche

CONTROLEUR DE GESTION

diplômé d'une école supérieure de gestion (Sup. de Co.).

Son potentiel lui permettra de se former rapidement aux méthodes de gestion Anglo-Saxonnes, de participer activement au contrôle des coûts, à la préparation puis à l'analyse des budgets et des plans, en vue d'une évolution ultérieure.

Le poste est basé à Chartres.

Merci d'adresser lettre, C.V. au Service du Personnel - BP 7 28111 LUCE Cedex.

Pierre Lichau

direction administration, contrôle de gestion & finances

Une unité Industrielle - 300 personnes - très orientée vers la Distribution, recherche un Responsable de l'Administration, du Contrôle de Gestion et des Finances.

Rattaché au Directeur Général, il est responsable des Services Comptables et de l'Administration du Personnel - 35 personnes - et gère son propre budget élaboré annuellement. Il a par ailleurs la mission de créer une fonction Contrôle de Gestion, de la mettre en place auprès des différents Services de la Société et de l'améliorer progressivement. Il devra élaborer un tableau de bord en utilisant abondamment le support informatique. Il aura une liaison fonctionnelle avec la Direction Financière du Groupe.

Ce poste conviendrait à un Diplômé d'ETUDES SUPERIEURES COMMERCIALES ou de GESTION, d'au moins 30 ans, et ayant complété une expérience du Contrôle de Gestion par une responsabilité administrative opérationnelle dans l'environnement PME/PMI. Avoir encadré des équipes représenterait un avantage certain.

Les dossiers de candidature - en indiquant la rémunération actuelle - sous réf.3288 M seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

MEMBRE DE SYNTEC

Ayez l'esprit d'entreprise

A 30/35 ans, de formation supérieure (école de commerce, de gestion *ou encore université*), vous avez déjà fait vos preuves au cours d'une expérience de quelques années et vous aspirez à plus de responsabilités. Aujourd'hui votre ambition : vous engager sur la voie du challenge.

Groupe de sociétés spécialisées dans la restauration, les services et le conseil, notre stratégie est le parti pris de l'esprit d'entreprise. Avec, à la clé, le développement de filiales.

Pour maîtriser notre développement, nous cherchons un(e)

CONTROLEUR FINANCIER

Outre votre fort potentiel, ce qui nous intéresse c'est votre personnalité homme ou femme de contact, exigent(e), rigoureux(se), mais également efficace et dynamique.

Votre mission sera d'importance · *chargé(e) du contrôle financier du siège et de ses filiales, vous serez l'interlocuteur privilégié des banques, vous participerez au montage d'investissements, vous ferez l'analyse financière des différentes opportunités présentes.*

Garant des procédures, vous aurez également un rôle d'audit.

A vous de mettre en place et faire évoluer votre fonction ! car, vous l'avez compris : chez nous «esprit d'entreprise et innovation» n'est pas une simple formule.

Vous voulez entreprendre, contactez notre conseil Bernard Jouslin, en adressant CV + photo, sous réf.CF/1/87 à NORAY CONSULTANTS, 41 bd du Montparnasse. Tél. : 42.22.52.90. Membre CSNCR.



HF

Groupe bancaire et financier
8e arrondissement, en pleine expansion recherche son Juriste.

Il sera chargé de conseils et d'assistance en droit des sociétés et fiscal (plus spécialement dans le domaine des valeurs mobilières) auprès des services du groupe.

Les exigences de ce poste évolutif, nécessitent un DESS de droit (ou maîtrise), ainsi qu'une expérience de 3 à 5 ans en tant que juriste dans le monde bancaire de préférence.

Ecrire en précisant la référence 3021/M à Lévi Tournay/Asscom 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

ODA

(1700 collaborateurs dont **900** vendeurs + 2 milliards de C.A.).

Régisseur de la Publicité dans les annuaires des PTT (Pages Jaunes, Pages Blanches, Annuaire Electronique, PAP ...) Filiale du groupe **HAVAS,**

recherche pour sa Direction des Ventes

RESPONSABLE D'UN SERVICE DE GESTION ADMINISTRATIVE DES VENTES HF

LA MISSION :
- assurer le bon fonctionnement du service et en optimiser l'organisation,
- assurer la qualité des données traitées et publiées dans le respect des délais (statistiques commerciales),
- animer, gérer, former une équipe d'environ 10 collaborateurs,
- participer à des études relatives aux effectifs, aux rémunérations, et au suivi des actions de formation des VRP.

LE PROFIL :
Diplômé d'une grande Ecole de Commerce ou de Gestion (ESSEC, SUP DE CO...), le candidat aura acquis une première expérience réussie dans un service administratif.

Il devra être sensibilisé à l'informatique de 4è génération (Focus) et à la micro-informatique (tableurs...).

Perspectives d'évolution pour candidat de valeur.

Si vous êtes intéressé, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) à **ODA** - Evelyne MALACH - 136, avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE.

HAVAS CONTACT

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

UNIVERS DE LA GESTION

Crédit Mutuel d'Ile de France

RESPONSABLES D'AGENCE HF

• **Votre expérience de plusieurs années dans le secteur bancaire** a fait de vous un véritable spécialiste dans ce domaine.
• Vous désirez valoriser vos compétences et vos qualités de conseil et de service vous permettent de prendre la direction d'une de nos agences.
Grâce à votre sens commercial, vous apporterez des solutions personnalisées aux besoins nouveaux et aux attentes de nos clients.
Animateur et gestionnaire, vous managerez votre équipe au sein d'une structure originale décentralisée et efficace.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle, en précisant la référence 2/87 RA, à la Direction des Relations Humaines et Sociales, Crédit Mutuel d'Ile-de-France, 19 Cité Voltaire 75541 Paris Cedex 11.

L'esprit pionnier

Chaîne hôtelière internationale recherche pour son service expansion FRANCE

Chargé d'Affaires h/f

Rattaché au directeur de l'expansion, il est responsable du montage et du suivi de réalisation des nouvelles unités. La réussite dans ce poste implique un haut degré d'initiatives, des qualités de négociateur et un esprit d'analyse. Le candidat de formation supérieure devra justifier d'une première expérience.

Adresser candidatures, photo et prétentions sous référence 3025 à : Lévi-Tournay/Asscom 31, Bd. Bonne-Nouvelle 75083 PARIS CEDEX 02, qui transm.

LÉVI-TOURNAY/ASSCOM

UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE.



Nous sommes une banque à taille humaine (870 personnes) bénéficiant d'une forte implantation géographique. Nous appartenons au cinquième groupe français : 3 millions de clients - 28 700 personnes 1 850 agences. Nous recherchons un

Rédacteur juridique HF

Dont la mission consistera à :
- constituer et assurer le suivi de dossiers judiciaires importants et complexes relatifs au contentieux bancaire,
- conseiller les agences et services internes dans le domaine du droit bancaire.

Le candidat que nous retiendrons devra :
- posséder des connaissances approfondies en droit privé (DESS, maîtrise),
- justifier d'une expérience professionnelle bancaire ou judiciaire d'environ 2 ans,
- être ouvert aux nouvelles technologies (informatique, bureautique),
- avoir de solides qualités rédactionnelles.

La rémunération sera fonction de l'expérience acquise et des résultats.

Envoyez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence 8702, à la Direction du Personnel et de la Formation - Banque Populaire de la Région Nord de Paris - 32, bd Jules-Guesde - 93200 SAINT-DENIS.

MEDIA PA

AUDITEUR INTERNE PRINCIPAL

288 700 FF + allocations

L'organisation de Coopération et de Développement économiques cherche un auditeur interne qui sera chargé d'aider le Contrôleur financier à superviser toutes les opérations financières et budgétaires de l'Organisation ainsi que d'évaluer les contrôles des systèmes informatisés et formuler des avis en la matière. Le lieu de travail sera Paris. Peu de déplacements sont à prévoir.

Les candidats devront :
- être expert comptable ou posséder un diplôme universitaire ou une expérience professionnelle équivalente ;
- avoir au moins 5 ans d'expérience dans un grand cabinet d'experts-comptables, une société importante ou une banque ;
- posséder une très bonne connaissance des systèmes de comptabilité et de gestion informatisés et une expérience des techniques de vérification des comptes automatisés ;
- avoir une connaissance et une expérience approfondies de tous les aspects essentiels de traitement de données, notamment la sécurité et la protection des systèmes informatiques ;
- avoir une très bonne connaissance du français et de l'anglais.

L'engagement initial sera pour une période de 3 ans.

Les candidatures des ressortissants, masculins ou féminins, des pays membres avec C.V. détaillé spécifiant «AUDITEUR» devront être envoyées à la Division du Personnel, OCDE, 2 rue André Pascal, 75775 Paris Cedex 16. Date de clôture des inscriptions : 25 février 1987.

OECD OCDE

ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES PARIS

EXPERT COMPTABLE

Il sera chargé de :
- examiner le système comptable existant. Assister le département de l'hydraulique et les communes concernées par le projet dans la mise en place des procédures de comptabilité, de facturation et de recouvrement,
- former des comptables communaux.

Poste à pourvoir immédiatement pour une durée de 3 ans.

Expérience 10 ans souhaitée, notamment dans le domaine de la comptabilité des entreprises de service public.

Ecrire avec C.V., sous la réf. 4512/1102, à

MEDIA PA 71, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS, qui transmettra.

ESC, ESCAE + DECS

240 KF ± — BEZONS (95) Banlieue N.O.

La Société emploie 110 personnes et réalise un CA de 100 MF. Nous sommes distributeurs de fournitures industrielles (environ 40.000 références). Nous sommes filiale de la C.D.M.E., leader français de la distribution de matériels techniques, nous recherchons

un (e) DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER

Il supervise les comptabilités (8 personnes), participe activement (en liaison avec le service informatique) à l'implantation d'un logiciel de gestion plus performant. Il est responsable des services Administratifs (hors personnel), du Contrôle de Gestion, du reporting, de la trésorerie, des déclarations . . .
Il est membre du Comité de Direction.
Idéalement, il a 6 à 10 ans d'expérience dont une partie au moins a été acquise si possible dans les métiers de la DISTRIBUTION ou du négoce.

Merci d'adresser C.V. et rémunération actuelle sous référence M/1127/A à notre Conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

chp CABINET Henri PHILIPPE 106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

---



Agent des Marchés Interbancaires

recrute pour renforcer ses équipes opérationnelles sur les marchés de la Trésorerie Francs, des Bons du Trésor, et des nouveaux produits monétaires (CAP, FLOOR, SWAP, OPTIONS, FRA...) des

opérateurs

• *confirmés*
par 2 à 5 années d'expérience. (Discrétion assurée).
• *débutants*
diplômés de l'Université ou d'une grande école.

Evolution de carrière possible au sein du groupe DUMENIL-LEBLE.

Les candidatures manuscrites sont à adresser à :
INTERBANQUES
10, rue de la Grange Batelière 75009 Paris

LÉVI-TOURNAY/ASSCOM

Opérateur de trésorerie francs

PARIS-15e

Nous sommes un établissement de crédit — 7 milliards de total bilan — appartenant à un groupe d'importance nationale.

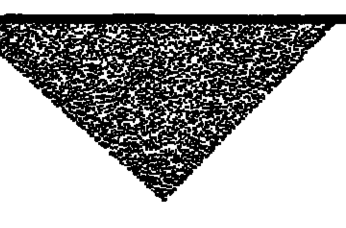
Au sein de notre service financier, vous aurez à intervenir sur les marchés interbancaires et obligataires français, et sur toute durée.

Agé d'environ 25 ans, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (Maîtrise ou Sup. de Co, et DESS). Débutant ou fort d'une première expérience en trésorerie, vous connaissez bien les nouvelles techniques de gestion de trésorerie (MATIF, SWAP, OPTIONS, etc.). De plus, vous possédez de bonnes notions de mathématiques financières.

Vos qualités d'homme de contact et votre aptitude à la négociation vous permettront de rejoindre notre service et d'y évoluer selon votre réussite à ce poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous la réf 4547/LM, à

MEDIA PA 71, av. Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.



SPECIALISTE DE GESTION OBLIGATAIRE

LE DEPARTEMENT FINANCIER D'UN IMPORTANT GROUPE PRIVE D'ASSURANCES VOUS PROPOSE :
• *LA GESTION OBLIGATAIRE DES PORTEFEUILLES DES COMPAGNIES ET DE SES SICAV.*
• *LA GESTION DE LA TRESORERIE.*

VOUS PRATIQUEZ L'ANGLAIS COURAMMENT ET VOUS VOUS INTERESSEREZ AUX ASPECTS COMPTABLES ET INFORMATIQUES DE L'ACTIVITE FINANCIERE.

VOTRE REMUNERATION SERA FONCTION DE VOTRE EXPERIENCE ET DE VOTRE POTENTIEL.

MERCI D'ADRESSER VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE (LETTRE + CV + PHOTO) SOUS REFERENCE BC 19345 A CONTESSE PUBLICITE - 20, AVENUE DE L'OPERA, 75040 PARIS CEDEX 01 QUI TRANSMETTRA.



CONTESSE TELEMATIQUE : (1) 42 96 19 85 ou 36.14 Code : CONTESS

CABINET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES ET D'EXPERTISE COMPTABLE

Solidement implanté auprès d'une clientèle de grandes ou moyennes Entreprises et de Groupes diversifiés, recherche :

auditeurs H-F

JUNIOR et SENIOR

Profil recherché : DECS minimum, expérience de 2 à 5 ans en Entreprise ou en Cabinet. Connaissance de l'informatique appréciée.

Conditions offertes : Travail varié, autonomie et responsabilité de dossiers selon expérience. Possibilité de formation au sein d'une équipe très performante.

Poste basé à **Paris Saint-Augustin**, avec quelques déplacements en province.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et photo sous réf. M408, à notre conseil : ARCO - 25, rue Cambon - 75001 PARIS

ARCO

---

2 Exploitants

Entreprise

Paris 8e

Notre banque privée se développe rapidement. Nos clients sont des entreprises importantes et performantes.
Pour renforcer notre équipe, nous souhaitons intégrer 2 Exploitants confirmés dans la gestion et le développement d'une clientèle d'entreprises.
Basé au siège social, vous trouverez chez nous un élargissement de vos fonctions, en terme de participation aux décisions stratégiques et prise de responsabilités.
Vos qualités relationnelles vous permettrons de vous épanouir dans notre structure.

Merci d'adresser votre dossier, sous Réf. G718 à Gérard Pont, 15 rue du Louvre 75001 Paris, chargé de cette recherche en toute confidentialité.

nervet pont conseil



CURRICULUM

Holding de sociétés de service internationale (siège 92) recherche pour développer son DEPARTEMENT D'AUDIT INTERNE.

UN CHEF DE MISSION

30 ans, 4 ans d'expérience en Cabinet.

UN ASSISTANT

25 à 30 ans, 2 ans d'expérience en Cabinet

Mission :
• Intervention dans l'ensemble des Sociétés du Groupe,
• Recherche des solutions performantes.

Profil :
• Formation supérieure (écoles de commerce, DECS..),
• Parfaitement bilingue anglais,
• Connaissances des techniques de traitement de l'information.

Prière d'adresser candidatures (CV, lettre manuscrite et photo) sous réf. 4162 à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

FIDUCIAIRE JURIDIQUE ET FISCALE DE FRANCE
2 bis, rue de Villiers
92309 LEVALLOIS-PERRET
recherche pour son développement en Province

SPECIALISTES EN DROIT DES SOCIETES

- PV d'Assemblées, Conseils.
- Constitutions, modifications statutaires...
- Expérience indispensable 5 ans minimum exigée.

Pour de plus amples renseignements, écrire ou téléphoner Mme LECLERCQ Tél. : 47.58.13.20 poste 1341.

Pierre Lichau

Adjoint au responsable de la Comptabilité Générale

GRANDE BANQUE PARIS

recherche pour sa Comptabilité Générale un candidat de formation supérieure Grande Ecole de Commerce, Expertise ou équivalent, expérience professionnelle d'environ 3 années dans le secteur bancaire ou en cabinet d'audit.

Il aura à assurer progressivement la responsabilité de l'établissement des situations réglementaires, des déclarations fiscales et des travaux relatifs à l'établissement du bilan et de la consolidation.

Merci d'envoyer CV, photo et prétentions, sous référence 2290 M à

SOURCES 108, rue Saint-Honoré - 75001 Paris qui transmettra en toute confidentialité

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SECRÉTAIRES

Secrétaire assistante

Société conseil en recherche de cadres et dirigeants, nous souhaitons accueillir une nouvelle collaboratrice.

Responsable du secrétariat de deux consultants, elle coordonne et suit les opérations de recrutement (tenue des plannings, frappe de dossiers et de courriers confidentiels...) et permet, grâce à ses initiatives et à son sens de la communication, d'apporter aux clients et aux candidats un service de qualité.

Ce poste convient à une secrétaire de bon niveau, 22 ans minimum, très organisée et rigoureuse. La connaissance de l'IBM PC AT est un atout supplémentaire.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V., lettre et photo à Annick Lucchini, s/réf. 535/LM. à **JACQUES TIXIER S.A.** - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.

jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA BL

SOCIÉTÉ DE FORMATION

RECHERCHE

FORMATEURS VACATAIRES EXPÉRIMENTÉS

Dans les domaines suivants :
- formation des équipes de ventes ;
- motivation/communication ;
- marketing ;
- management.

La connaissance des techniques bancaires pour certaines interventions serait appréciée.
Un certain nombre de jours annuels pourra être garanti, *des possibilités d'intégration permanente sont offertes.*

ENVOYER : lettre + C.V. + prétentions, sous réf. 6234 à Pierre LICHAU 10, rue de Louvois, 75002 PARIS, qui transmettra.

Animation, organisation, discrétion.

Une importante société du secteur tertiaire (Paris 15ème) recrute

une Secrétaire de Direction

Vous avez un BTSS + Maîtrise de Lettres (ou l'équivalent) et vous parlez couramment l'anglais. Vous dirigerez une petite équipe et vous serez chargée en outre de tous les travaux confidentiels. Il vous sera demandé d'avoir de la diplomatie, de la méthode, des qualités rédactionnelles, un esprit de synthèse et de disponibilité au niveau des horaires.
Vous avez une expérience d'une dizaine d'années minimum dans un poste similaire.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. SM 26 à notre Conseil
PL Consultants
101, rue de Tolbiac
75013 Paris

PL Consultants
Conseil en Ressources Humaines

Ambassade d'Australie

recherche

SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE

Bilingue français/anglais avec sténo angl. et française

Minimum BTS :
capable d'assurer les traductions administratives

Salaire :
8.000 à 10.395 F par mois X 13

Ecrire avec C.V. et photo au Service du Personnel,
4, rue Jean-Rey
75274, Paris Cedex 15.

représentation offres

NOSSY BE
Diffusion produits péri-informatique recherche :

COMMERCIAUX

- Homme ou femme 20-26 ans.
- Dynamique et motivé.
- Salaire important lié aux résultats.
- Pour Paris et sa banlieue.
- Adresser C.V. + photo à :

NOSSY BE
39, RUE GODOT-DE-MAUROY
75009 PARIS.

capitaux propositions commerciales

Investiss. rémunéré à 30 % l'an garanti. Dossier complet s/dem. Tél. 43-96-41-28.

DEMANDES D'EMPLOIS

JURISTE 30 ANS

D.E.A. droit des affaires, 3 ans exp. Société Holding. Bâtiment, étudie ttes propositions sur PARIS et R.P.

Ecrire sous le n° 8.305
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 22 ans, bne présent., nec. droit + angl. CAP-BEP Sténodactylo
Exp. cherche poste stable
Libre de suite. 46-51-62-60.

J.F. maîtrise lettres, B. Arts, connais. anglais, exp. pédag. Étudie tte prop. Edition, librairie, secteurs culturels
Téléphone : 45-24-33-28.

J.F. 38 ans, gradée banque Paris, 17 années exp. cherche emploi dans la profession
Ecrire sous le n° 8.304 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 24 ans, maîtrise de droit international privé et commercial, DESS de diplomatie. Disponible recherche poste Paris-Région comme assistante dans un Cabinet Juridique ou au Service Juridique d'une entreprise internationale
Téléphone : 69-25-02-18.

Méningez vos artères !
Après 10 ans d'expression et de communication culturelle, en tant que prof., conférencière journaliste, écrivain, de ch. de nouvelles aventures créatives et d'aujourd'hui. J'ai réellement quelques idées et beaucoup d'enthousiasme
D. ROUGIER - 47, rue Dutot
75015 Paris. 47-34-50-25.

Secrétaire avec exp. ; connais. angl. ch. mi-temps, même temporaire. Tél. 48-24-51-27.

Homme cherche place comptable chantier, 2e échelon, responsable service paie, sérieuses références. Libre de suite
Téléphone : 45-42-57-78.

Jeune homme, 24 ans, dégagé O.M., diplômé gestion, maîtrise économie + I.A.E. Paris, parlant espagnol, italien, anglais recherche poste économie ou international
Téléphone : 48-58-84-14
M. NADAL Daniel.

Jeune et énergique (J.F. 28 ans trilingue anglais, russe, 2 ans expérience export) cherche poste stable et évolutif, service marketing ou export, dans région parisienne
Mlle S. SEMONIN
105, rue de Belleville
75019 PARIS.

CABLEUR PS ÉLECTRONIQUE
36 ans, 10 ans exp. ch. rég. Paris. poste stable C.I., Peigne, Toron, Rack, câble. Téléphone, Audio, Vidéo, Signal. Libre de suite. Tél. 30-38-74-94.

Cadre 38 ans, études supérieures, 12 ans d'exp. ds domaine FORMATION. Animation de Groupe. Etude des besoins. Mise en place plan de formation. Organisation de stages. Gestion de budget ch. poste de responsabilités dans service formation, organisme dispensateur
Ecr. ss n° 19.460 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

J.F. cherche place stable DACTYLO ou STANDARDISTE ou HOTESSE ACCUEIL
Ecrire sous le n° 7.029
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Jeune diplômé 23 ans Sciences Po + IAE (DESS Audit et contrôle de gestion) + nombreux stages en entreprise ch. emploi dans un service d'audit, de contrôle ou de gestion de trésorerie
Téléphone : 43-20-26-23.

J.F. 23 ans possède maîtrise de gestion, option contrôle de gestion cherche poste contrôleur de gestion, Paris ou Sud-Est. Tél. : 76-90-76-61.

DIRECTEUR DE RÉSEAU

34 ans, dynamique et battant
Contacts à haut niveau
Excellente présentation
Disponible toutes régions
recherche job motivant
Libre de suite
Téléphone : 46-44-26-95.

DIRECTEUR DE PERSONNEL

ayant exercé ses fonctions dans une société de fabrication et de distribution de forte notoriété (600 personnes) ; 36 ans ; connaissant tous les aspects de la fonction ; disponible rapidement et ayant une mobilité totale. Etudie toute proposition.

Tél. : (16) 35.37.59.10 le soir ou (16) 32.37.79.50 et (16) 32.37.79.42

Publival



PUBLICITE S.A.

5, RUE DE MONTTESSUY, 75332 PARIS CEDEX 07
TÉL. : 45-55-91-82

TARIF JANVIER 1987

1 colonne

	la ligne HT
Offres d'emplois	144,00
Demandes d'emplois	41,00
Immobilier	90,00
Agenda	90,00

Annonces encadrées

	le m/m colonne HT
Offres d'emplois	78,00
Demandes d'emplois	23,00
Immobilier	59,00

Autres rubriques, nous consulter.
TVA 18,60 %

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

MÉTRO ARTS-ET-MÉTIERS
Beau studio, 30 m², tt cft.
287.000 F
Immo Marcadet 42-52-01-82.

11e arrdt

RÉPUBLIQUE
Beau studio, tt cft. 193.000 F
Immo Marcadet 42-52-01-82.

14e arrdt

OBSERVATOIRE

GD 6 P., tt conft, 200 m² GD STAND. Occupé fin de bail récupérable - 42-88-95-61.

15e arrdt

RUE VAUGIRARD, ancien 2 PIÈCES. PARFAIT ÉTAT
390.000 F. Tél. 48-33-29-17.

16e arrdt

MUETTE, 45 m²

Superbe studio, récent, alcôve, cuis., bains. 45-62-52-22.

18e arrdt

PLACE DU TERTRE
25 m² à rénover. 266.000 F
PIED BUTTE-MONTMARTRE
Studio tt cft. 230.000 F
RUE ORDENER
Studio tt cft. 266.000 F
ABBESSES
2 P., tt cft. 288.000 F
3 P., 60 m². 530.000 F
Immo Marcadet 42-52-01-82.

91 - Essonne

EVRY (91) Vol. F 5, 113 m² 4 chbres, séj., cuis., gde terrasse, 2 s. de bns, dche. Rangement w.-c. avec cave, garage
540.000 dont PIC 105.000
Téléphone : 60-79-09-61.

Province

06 CANNET ROCHEVILLE
Cause santé, vd appt, rez-de-jardin T 4 B, séj., 3 chbres, terrasse + jardin, 115 m² livrable mars 87, park. + box. Plein centre commercial
Téléphone : (16) 68-73-32-85.

Minitel

30 000 offres

Paris-province
36.15 Tapez
LEMONDE puis FNAIM

appartements occupés

CAMBRONNE

Appts occupés loi 48
Dans bel imm. pierre de t. de 350.000 F à 450.000 F
42-80-64-74, poste 233.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine
75008 PARIS recherche en location ou à l'achat
APPTS DE GDE CLASSE
pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE
corps diplomatique et cadres de Stés Multinationales

TÉL. 45-62-78-99.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL
recherche pour sa direction
Beaux appts de standing
4 pièces et plus

45-26-18-95.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux
PAIE COMPTANT chez notaire
48-73-20-67, même le soir.

villas

10 km Avignon et Carpentras part. à part. vend cause décès villa 150 m² hab., 4 chbres cuis. intégrée, cheminée moquette habit. sans frais, jardin clos arboré 600 m², calme près village
Tél. H.R. après le 10 au 90-83-20-47. Px : 650.000 F.

CHARENTE-MARITIME

PART. VEND A ROYAN

(3 km plages)
Belle maison. Entr. Cuis. Séj. avec chem. 3 chbres. S. bns. Ling. WC. Cft. Gar. Dépend. Terr. 1 600 m², partie boisée.

730.000 F. T. : 46-39-92-05.

viagers

LIBRE Le Marais, studio, imm. hitorique restauré. 165.000 cpt + 3.500 F/mois. 42-66-19-00

bureaux

Locations

DOMICILIATIONS

Forum des Halles - Bureaux
Constitution de Sociétés
Télex, secrétariat
Téléphone : 40-26-15-12.

DOMICIL. CCIALE-8e

TÉLEX, PERMANENCE TÉLÉPH.
Travaux, Secrétariat, Bureaux

AGECO 42-94-95-28.

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE

16e CHAMPS-ÉLYSÉES
ou AVENUE VICTOR-HUGO
Loc. burx, secrét., tél., télex
Domiciliation : 170 à 390 F/M

CIDES, 47-20-41-08.

DOMICILIATIONS
Location burx et ateliers
Permanence téléph. (Télex, photocopie, secrétariat)
CONSTITUTION. Sociétés commerçants, artisans
« CENTRE D'AFFAIRES INITIATIVES 2000 »
- PARIS-1er : RUE ST-HONORÉ
Téléphone : 42-60-91-63
- PARIS-15e : 40-58-02-82
- 95 : GONESSE : 42-60-41-81.

ÉTOILE

Très grand standing

BUREAUX MEUBLÉS

toutes durées, tous services
TÉL. (1) 47-27-15-59.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques

43-55-17-50.

DOMICIL. DEPUIS 90 F/MS AV. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (Etoile) RUE ST-HONORÉ (CONCORDE) RUE CRONSTADT, PARIS-15e 21 bis, RUE DE TOUL, PARIS-12e CONSTIT. S.A.R.L. 2.000 F HT INTER-DOM. TÉL. 43-40-68-50.

SIÈGE SOCIAL

Secrétariat + Bureaux Neufs
Démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICES
Champs-Elysées : 47-23-55-47
Nation : 43-41-81-81.

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compétitifs. Délais rapides

ASPAC 42-93-60-50 +

BUREAUX ÉQUIPÉS

DE 15 à 100 m² STANDING

OUVERT 24 H SUR 24

Location courte ou longue durée. Tous services : tél., télécopie, télex, restaurant, parkings, secrétariat, tél. personnalisé

ACTE 43-80-90-10.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Ingénieurs, Cadres demandeurs d'emploi ou en congé formation
L'INSTITUT DE GESTION SOCIALE

vous propose un **stage rémunéré** de 8 mois 1/2

Innovation technologique et développement de la qualité

Cette formation vous apportera :
- Un savoir faire en management de la qualité et mise en place d'innovations technologiques.
- Un approfondissement des outils et méthodes d'amélioration de la qualité.
- Un entraînement aux techniques d'expression orale et de conduite de cercles de qualité.

Début du stage 6 Avril 1987 - **Recrutement immédiat**
Envoyer C.V. et photo à I.G.S. - *Françoise VOLPI*
63, Avenue de Villiers - 75017 PARIS

B.C.

DEMANDEURS D'EMPLOI

I.C.D. (Institut International du Commerce et de la Distribution)

vous propose 2 stages de formation

EXPORT DE PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES

Durée 7 mois 1/2 - Début du stage : 16 Février 1987

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PME ET INFORMATIQUE

Durée 7 mois 1/2 - Début du stage : 2 Mars 1987

recrutement immédiat

Conditions : avoir au moins 21 ans - niveau BAC + 2
Pré-sélection sur dossier à retirer en écrivant à :
I.C.D./C.O.I.P. 63, Boulevard des Batignolles - 75008 PARIS - Tél. : 42.94.29.26

B.C.

LANGUES VIVANTES ADELE

ANGLAIS RAPIDE ET EFFICACE

COURS INTENSIFS
Non stop, toute l'année
1 à 4 semaines
9 h-13 h
- ANGLAIS COURANT
- ANGLAIS « VIE DES AFFAIRES »

1, rue de la Pépinière, PARIS-8e
Face Gare Saint-Lazare. Tél. : 45-22-51-18.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

RENAULT S. TS
Année 78
Téléphone : 42-43-58-17
heures bureau
Prix à débattre.

de 12 à 16 C.V.

MERCEDES 190, 2.3 l, 16 S. 1986, 35 000 km, noir métal., nomb. options. 43-47-44-66 h bur. Mme BOUVENOT-M. Serano.

les annonces classées

Le Monde

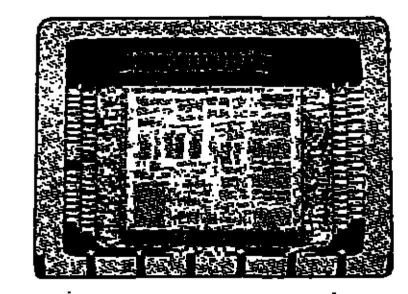
sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 18 heures

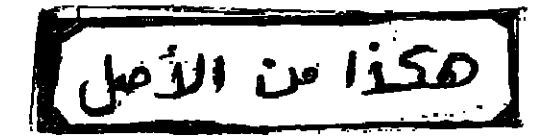
au 45-55-91-82.

INFORMATICIENS NOUS N'AVONS RIEN A VOUS DIRE ET QUELQUE CHOSE A VOUS MONTRER.



Le microprocesseur Intel 80386™ équipe le COMPAQ DESKPRO 386™. 32 bits. 16 MHz. 4 MIPS. Pour plus de 6 milliards de dollars de logiciels exécutables.

Sans commentaires.



S
OUS DIRE
OSE
R

NON INFORMATICIENS NOUS N'AVONS RIEN A VOUS MONTRER ET QUELQUES CHOSES A VOUS DIRE.

Qu'on soit ou non familier de l'informatique, il faut savoir ce qui fait l'événement en informatique.

Aujourd'hui, c'est l'ordinateur COMPAQ DESKPRO 386™. C'est le premier ordinateur personnel basé sur le nouveau microprocesseur 80386. Compatible, il permet d'utiliser les milliers de logiciels actuels. Il ouvre la porte aux applications du futur et étend les limites de la convivialité. Aujourd'hui, il est disponible chez les Revendeurs Agréés COMPAQ®.

Une vitesse qui en laissera plus d'un sur place.

Grâce à son microprocesseur 80386 32 bits à 16 MHz, le COMPAQ DESKPRO 386 est 2 à 3 fois plus rapide que les micro-ordinateurs de type AT équipés du 80286 à 8 MHz.

Une mémoire que vous n'êtes pas prêt d'oublier.

Il possède une mémoire vive extensible jusqu'à 14 mégaoctets. Son système intégré de gestion de mémoire brise la barrière imposée par MS-DOS.

Un disque dur d'une capacité exceptionnelle.

Le COMPAQ DESKPRO 386 donne accès à des millions d'informations sur disques durs hautes performances allant jusqu'à 130 mégaoctets, soit l'équivalent de 65.000 pages de texte, et cela 50 à 150 % plus rapidement qu'avec un disque dur standard.

Protection des données : une haute idée de la sécurité.

En stockant les données stratégiques de l'entreprise sur une cartouche magnétique format de poche, vous les mettez totalement à l'abri.

Un véritable mini-ordinateur à un micro-prix.

En l'utilisant comme serveur de fichiers, il permet d'exploiter un réseau local. Il peut également opérer comme serveur dans un environnement multi-utilisateurs. Et tout cela à un prix 3 à 4 fois inférieur à celui d'un mini-ordinateur.

L'enfant prodige d'une firme prodige.

COMPAQ, aux États-Unis, a fait une spectaculaire percée sur le marché de l'informatique : fondée en 82, COMPAQ accomplit une progression telle qu'elle est cotée au New York Stock Exchange dès 85. Record historique : COMPAQ a mis moins de 4 ans pour entrer dans le classement des 500 plus grandes entreprises industrielles américaines.

COMPAQ s'est implanté en France fin 84.

Aujourd'hui, COMPAQ vous propose la plus large gamme d'ordinateurs personnels, professionnels - de bureau et portables - issus de sa haute technologie. Enfin COMPAQ met à votre disposition en France un réseau de plus de 200 Revendeurs Agréés COMPAQ qui allient compétence et professionnalisme.

Il y a forcément un Revendeur Agréé COMPAQ près de chez vous.

Pour le connaître, appelez COMPAQ au 16 (1) 64.46.36.25 ou écrivez à : COMPAQ, 5 avenue de Norvège, 91940 Les Ulis.



COMPAQ
DESKPRO 386™

L'ordinateur personnel le plus performant du monde.

Ogilvy & Mather

Communication

La compétition autour des télévisions privées

Les propriétaires de TV6 candidats à leur propre succession

Réuni samedi 24 janvier, le conseil d'administration de TV6 a décidé dans sa majorité de présenter un dossier de candidature devant la CNCL pour l'exploitation, sur le sixième réseau, d'une chaîne... de type TV6.

Seuls les éditeurs musicaux (CBS, Virgin, Polygram), qui détiennent 10 % du capital et avaient annoncé la veille leur propre candidature avec UGC pour l'exploitation d'une chaîne « musique et fiction », ont différé leur réponse. Leur refus – vraisemblable – d'appuyer la candidature de Publicis, Gaumont et NRJ aboutirait ainsi à la juxtaposition de deux candidatures concurrentes sur le même format. Encore les actionnaires de TV6 poursuivent-ils les négociations engagées avec Métropole TV, le projet défendu par la Lyonnaise des eaux.

Au départ, une question-clé : le sixième réseau doit-il être dévolu à l'usage d'une chaîne nationale ou à une fédération de télévisions régionales ? Les propriétaires de TV6 étaient favorables à la première solution, estimant qu'une chaîne thématique et ciblée, pour être rentable, se devait d'irriguer l'ensemble du territoire. Métropole TV, lancé par la Lyonnaise des eaux et soutenu par Matignon, présentait un projet de chaîne parisienne et défendait le second concept. Or voilà que, le 20 janvier, un document de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), présentant les dossiers à remplir pour les candidatures, évoquait sans commentaires la mise en compétition de deux chaînes «à vocation nationale», précisant dans une parenthèse *« cinquième et sixième chaînes »*. Il n'en fallait pas plus pour convaincre les candidats que le choix de la Commission était fait : la «6» serait une chaîne nationale, comme les cinq autres, des fréquences régionales pouvant être dégagées ici ou là, pour les besoins d'un projet plus local.

Tel est donc l'élément nouveau qui, selon M. Maurice Lévy, président de TV6, a poussé le conseil d'administration de la chaîne à décider du dépôt de la candidature de TV6. Une décision souhaitée par plusieurs actionnaires depuis quelques semaines mais qui survient le lendemain même de l'annonce par les éditeurs musicaux et UGC d'une candidature concurrente (*le Monde* du 24 janvier).

Malentendu ? Divergence de fond ? M. Lévy plaide pour la première hypothèse et ne désespère pas d'obtenir de son conseil d'administration un vote à l'unanimité sur la candidature de TV6. Les éditeurs se seraient montrés trop impatients, dit-il, à la fois sur les délais à tenir vis-à-vis de la CNCL et sur l'issue des négociations entamées avec Métropole. *« Nous défendons un concept de télévision musique et fiction, celui qu'illustre TV6, et poursuivons nos négociations avec Métropole »*. Deux positions jugées précisément incompatibles par les éditeurs musicaux, qui doutent de l'attachement de TV6 au format musique et fiction. *« Cela fait un mois que nous demandions en vain que TV6 se détermine sur sa propre candidature*, explique M. Henri de Bodinat. *La seule chose qui nous importe, c'est l'existence de la pérennité d'un canal fiction-musique, et nous nous déterminerons pour la solution la plus susceptible de servir cet objectif »*.

Quant à Métropole TV, elle devra déterminer plus sûrement sa vocation et ses objectifs stratégiques. Chaîne parisienne ? Il lui faudrait attendre quelques mois l'obtention d'une fréquence sur Paris. Chaîne nationale ? Il lui faudra continuer à négocier et réduire peut-être ses exigences en matière de capital et de responsabilité de gestion... Mais l'appui de Matignon la rend sans doute dès maintenant *« incontournable »*.

ANNICK COJEAN.

Les réactions à l'alliance Havas-Hachette

L'alliance des groupes Havas et Hachette pour la reprise de TF1 (*le Monde* du 23 janvier) suscite les réactions de la Société d'étude de la télévision par la presse (SET-Presse) et du groupe Bouygues.

M. Noël Mettey, directeur général de la SET-Presse, a indiqué que *« la presse moyenne et indépendante ne veut pas participer à une télévision comme alibi du pluralisme. Nous souhaitons défendre la cohérence d'une alliance entre la presse indépendante et les groupes les plus importants »*. La SET-Presse avait signé un accord avec Hachette le 31 décembre. Il lui donnait vocation à accueillir les journaux extérieurs au groupe Hachette, définissait le partage des instances de décision et lui attribuait 33 % de la régie publicitaire de la chaîne.

Concernant ce dernier point, particulièrement mis en question par l'arrivée d'Havas, M. Mettey a indiqué que la trentaine d'éditeurs regroupés dans la SET-Presse (qui doit accueillir *l'Eveil de la Haute-Loire*, de M. Jacques Barrot, président de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale) *« étaient disposés à voir leur participation réduite, à condition que ce soit négocié et que la presse obtienne des garanties supplémentaires »*. Mais, souligne M. Mettey, *« l'arrivée d'Havas ne change pas le fait qu'Hachette a le leadership ; s'il en était autrement nous nous poserions beaucoup de questions »*.

De son côté, le groupe Bouygues revendique toujours 25 % du capital de TF1 privatisée et joue les outsiders face aux complexes alliances en cours. Interrogé samedi alors qu'il participait à l'inauguration aux Arcs (Savoie) d'un hôtel de la chaîne Latitudes, filiale à 50-50 de Bouygues et d'Havas, M. Patrick Lelay, directeur général chargé de la diversification du numéro un mondial du bâtiment-travaux publics, a rappelé que Bouygues n'entendait pas jouer au sein de la chaîne les partenaires de second ordre. Toutefois, a-t-il ajouté, *« la stratégie et les alliances sont très difficiles à définir tant que les règles de la privatisation de TF1 ne sont pas connues exactement »*.

POINT DE VUE

Plaidoyer pour une chaîne musicale

par Jean-Loup Tournier

président du Bureau de liaison interprofessionnel de la musique (BLIM)

LE 28 février prochain, TV 6 disparaîtra de l'écran. Entre partisans et adversaires de la renaissance d'une télévision nationale à dominante musicale, la bataille bat son plein. Les détracteurs, puissants, organisés, font valoir depuis plusieurs semaines que cette chaîne n'aurait ni fréquence disponible, ni public, ni recettes adéquates. Alors qu'on avait proclamé haut et fort que le canal 33 actuellement occupé par TV 6, était seul disponible pour la télévision locale parisienne, il s'avère que plusieurs fréquences sont disponibles et que les deux projets peuvent coexister sans retirer le canal 33 à la télévision musicale. En outre, il y a entre le réseau câblé parisien et la disponibilité de fréquences supplémentaires une cohérence qui permet la nécessaire coexistence de la diffusion hertzienne et par fil.

Pas de public, et en tout cas, pas de téléspectateurs en nombre suffisant pour légitimer une telle chaîne nationale ? La Semaine de la chanson française, organisée par le ministère de la culture et de la communication, avec l'assistance du BLIM, a montré avec éclat le goût profond des Français de tous âges, et notamment des jeunes, pour la chanson de langue française, des valeurs du patrimoine aux succès les plus récents. Elle a, en ces temps de lutte aiguë pour l'audience, rappelé aux programmateurs radiophoniques que la chanson de langue française constituait un atout et non un pis-aller.

La musique est aujourd'hui – sous toutes ses formes, du rock au jazz, de la chanson au classique – un genre artistique en pleine expansion. Sans doute le répertoire musical, dans tous ses modes d'exploitation télévisuels (spectacles de variétés, émissions documentaires, séquences à caractère pédagogique, vidéoclips, concerts, opéra, etc.) n'est-il vraisemblablement pas en France capable d'attirer – seul – une audience qui doit pouvoir conjointement se voir offrir d'autres œuvres, cinématographiques et audiovisuelles. Mais une chaîne à dominante musicale complétée de la sorte recueillerait de très nombreux suffrages. Celui des jeunes tout d'abord, pour qui la musique – ainsi que le montrent tous les sondages – constitue la première distraction, avant le cinéma, avant la lecture, avant le sport. Puis, celui des adolescents, qui n'ont que trop peu de contacts avec des émissions leur donnant le goût des œuvres qu'ils ne peuvent voir et entendre nulle part ailleurs, et sans doute les éveiller au désir de la pratique instrumentale. Enfin, les mélomanes de tous âges, qui, par une programmation aux créneaux horaires appropriés, apprécieraient d'en savoir beaucoup plus sur les musiques du monde et leur évolution.

Mais, affirment, catégoriques, les détracteurs du projet, cette chaîne ne pourra mobiliser les ressources publicitaires indispensables. Dans ce domaine, les prévisions sont pour le moins sujettes à caution. Qui n'avait prévu avec force arguments l'échec de Canal Plus pendant les premiers mois de son existence, alors que la chaîne cryptée remporte, après les épreuves inévitables, un succès financier prodigieux ? Pourquoi des chaînes comme Sky Channel touchent-elles dès à présent douze millions de téléspectateurs en Europe avec une programmation majoritairement musicale ? A-t-on fait le rapport entre le coût de production d'une telle chaîne, vraisemblablement moins élevé que celui des chaînes classiques de fiction, et a-t-on tenu compte de l'évident intérêt porté par les grandes sociétés françaises, qui ont presque toujours choisi la musique comme objet de leur mécénat (Elf-Aquitaine, Crédit agricole, Crédit lyonnais, etc.) et qui apporteraient sans doute un parrainage rémunérateur ? Et puis aucune chaîne privée n'est assurée de réussir. La qualité des programmes et le public décideront.

Faut-il pour autant ne pas donner sa chance à ce projet, alors qu'on sait que la programmation de chaînes américaines ou anglaises par satellite prendra immanquablement la place d'une chaîne française si celle-ci n'existe pas ? Il sera bien temps alors de se désoler et de pleurer sur le déclin de la langue française. Le 2 février 1987, pour la première fois, Super Channel présentera, par satellite, à partir de Londres, les meilleurs programmes de la BBC et de ITV, pourtant concurrentes, avec une émission de nouvelles en langue anglaise destinée à douze millions d'Européens déjà câblés.

Alors, pour l'Europe aujourd'hui, un président anglais ? Très bien. Pour demain, une langue officielle : l'anglais ? Et pourquoi pas, après-demain, la suprématie définitive de l'audiovisuel musical de langue anglaise ?

هكذا من الأصل

Une seule écurie

« Ce qui est bon pour Fiat est bon pour l'Europe », se plaisait à affirmer M. Giovanni Agnelli quand il négociait avec Ford une alliance – depuis avortée – dans l'automobile européenne. Ce qui est bon pour Fiat est *surtout* bon pour l'Italie. Le groupe de Turin l'a prouvé en rachetant Alfa Romeo, l'autre constructeur italien, au nez et à la barbe – ironie du sort – de ce même Ford. Mais que va donc faire Fiat, qui ne rêve que « high tech » et « guerre des étoiles », dans cette entreprise déficitaire et non compétitive ? Protéger son territoire tout simplement.

Quand la France se sert d'un ministre d'Etat et du Trésor pour faire barrage à une offensive étrangère – ainsi M. Edouard Balladur contrant M. Carlo De Benedetti sur Valeo, – l'Italie fait donner ses industriels. M. Antoine Riboud l'a expérimenté sur l'affaire Buitoni que lui a ravie M. De Benedetti. M. Donald Petersen, PDG du numéro deux de l'automobile américaine, aura fait la même expérience.

Sous leurs allures de capitalistes modernes et libéraux, les Italiens savent être protectionnistes quand leur intérêt le leur commande. Pas question de laisser un Américain récupérer les 6,5 % du marché automobile détenu par Alfa. Cet Américain est pourtant un constructeur européen à part entière ? A plus forte raison. Il constituait pour Fiat une menace non seulement en Italie, mais aussi en Europe. Si Volkswagen et Fiat tiennent les deux premières places européennes dans l'automobile (respectivement 13 % et 12,6 % du marché), Ford n'est qu'à un petit point de l'italien (11,7 %).

L'« esprit de corps » national des industriels italiens s'exerce au plus grand mépris des idéologies, voire des principes. Que Fiat, qui concentre déjà plus de 54 % des ventes de voitures en Italie, par ses différentes marques (Fiat, Lancia, Autobianchi), renforce ainsi son quasi-monopole ne semble avoir ému aucune autorité soucieuse des principes de concurrence.

C'est sans autre forme de procès que le gouvernement italien a fait passer Alfa du secteur public au secteur privé, une entreprise jusque-là dans le giron du ministère des participations d'Etat. Quand on imagine ce que pareil transfert déclencherait en France comme procédures réglementaires, évaluations, expertises, audits...

Ce pragmatisme à l'italienne profite en tout cas à l'industrie de la Péninsule : les exportations industrielles, qui ne pesaient que 2 % dans le PNB en 1980, en représentent désormais 5 %.

C. B.

LES CONSTRUCTEURS AUTOMOBILES ITALIENS

Fiat ou la puissance retrouvée

Une dette de 35 milliards de francs en 1979, des bénéfices de 6 milliards de francs en 1986 : le « miracle » piémontais.

FIAT rachetant Alfa Romeo, *Fiat dans la « guerre des étoiles »*, Fiat investissant dans les hélicoptères Westland, Fiat traitant d'égal à égal avec Ford... L'album 1986 de l'industrie contient autant d'images de la puissance retrouvée de la firme turinoise.

Dix-huitième entreprise européenne, elle approche les 150 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1986. Ses bénéfices ont doublé de 1984 à 1985 pour dépasser les 6 milliards de francs. Elle n'a plus une lire de dette depuis la fin de l'année dernière et collecte des milliards de dollars sur les grandes places financières internationales. Fin 1986, sa capitalisation boursière équivalait à son chiffre d'affaires. Qui aurait osé prédire une telle puissance en 1979 ?

A l'aube de la décennie 1980, miné par les conflits sociaux, touché par le déclin des ventes automobiles, le constructeur italien s'enfonce dans les déficits, qui altèrent la santé financière de tout le groupe. L'absentéisme des ouvriers turinois atteint 12,9 % en 1979. Le « rythme de croisière » des grèves dans les années 70 oscille annuellement autour de 4 millions d'heures. En 1981, l'automobile perd 250 milliards de lires (1,25 milliard de francs). La dette culmine à 7 000 milliards de lires (35 milliards de francs). Certains ne donnent pas cher de la peau de Fiat.

Tout bascule avec la fameuse manifestation des cadres de l'automne 1980 *(voir ci-dessous l'article de Jean-Pierre Clerc)*. A partir de là, et pendant trois ans, deux hommes vont mener la restructuration de Fiat : Cesare D. Romiti, au niveau du groupe, Vittorio Ghidella pour l'automobile.

Entrée en force des robots

En 1980, 164 352 salariés (en Italie et au Brésil) produisent 1,4 million de voitures. Ils ne sont plus que 107 680 en 1984, pour une production identique. La *« cassa integrazione »* *(voir en page 41 l'article d'Alain Lebaube)*, a, il est vrai, facilité cette adaptation.

La robotisation, qui démarre en 1978-1979 avec le *« Robotgate »* pour la Ritmo, fait une entrée en force dans les usines. Le plus bel exemple en est Termoli 3, mise en service en 1985 : exilée dans la région des Abruzzes, au sud de l'Italie, c'est une usine de moteurs automatisée au maximum... devant laquelle défilent des troupeaux de moutons.

La productivité double, passant à 29 voitures par ouvrier par an, tandis que l'absentéisme chute à 3,9 % en 1985. Quant aux heures de grève, elles ont fondu : sur les neuf premiers mois de 1986, elles correspondent pour Fiat Auto à une perte de travail de... 20 salariés.

Le « point mort » – niveau de production à partir duquel un constructeur gagne de l'argent – est désormais de 1,2 million de voitures.

Pour moderniser les usines, mais aussi pour renouveler la gamme plus âgée que celle de ses *concurrents*, l'automobile se voit de nouveau privilégiée dans les investissements du groupe : de 1982 à 1984, elle en a concentré les deux tiers (de l'ordre de 900 milliards de lires – 4,5 milliards de francs – par an), alors qu'elle ne pèse environ que 45 % du chiffre d'affaires global.

La Uno, symbole de ce renouveau, sort en 1983, et son succès ne se dément pas : elle est produite à plus de 3 000 unités par jour. La gamme entière est rajeunie, de la petite Panda aux modèles haut de gamme (Lancia Thema, Fiat Croma). Résultat : en 1983, Fiat Auto renouait avec les bénéfices qui n'ont cessé de se consolider depuis.

Pour asseoir son redressement, Fiat a bénéficié d'un avantage que lui envieraient bon nombre de ses concurrents : un marché national qui représente les deux tiers de ses ventes.

Même si sa part de marché a nettement baissé depuis 1973 (63 %), elle a cependant progressé depuis 1979 (51 %) pour dépasser 54 % l'année dernière. Et la reprise d'Alfa Romeo (6,5 % du marché italien) va renforcer cette remontée.

Une chasse bien gardée

Il s'agit d'un marché jalousement gardé. Les Japonais n'ont droit, bon an, mal an, qu'à 2 000 importations. Et Fiat ne se prive pas de repousser les intrus en pratiquant une politique de prix agressive. Renault en a fait les frais en 1986 (le Français est retombé à 8,7 % des ventes dans *la péninsule) pour avoir osé franchir* les 10 % du marché italien l'année précédente, grâce à la R5 dont M. Agnelli affirmait qu'elle était bradée. *« La meilleure publicité (gratuite) que Fiat puisse nous faire »*, ironisait à l'époque Georges Besse, PDG de la Régie.

Fiat, qui s'est replié sur sa base nationale – l'italien abandonne, en 1980, sa filiale espagnole Seat, en éternel déficit, – a eu la chance d'être assez peu touché, sur son territoire, par la récession européenne. En 1984, quand les ventes automobiles reculent de 2,5 %, elles progressent de 3,5 % en Italie.

Mais Fiat, heureusement pour le groupe, ne se limite pas à l'automobile. Pendant que celle-ci accumule les déficits, plusieurs autres secteurs, dont certains marginaux en chiffre d'affaires, n'en continuent pas moins de sortir des profits qui permettent au groupe de rester positif.

Sur quatre de ces secteurs, Fiat s'est d'ailleurs taillé une place de choix. Iveco, après dix ans d'efforts, constitue un groupe de dimension européenne dans le poids lourd, seul capable de faire... le poids aux côtés de l'allemand Mercedes. Sorti du rouge en 1985, il renforce sa position en récupérant les activités britanniques de Ford dans ce secteur en 1986.

Les engins de travaux publics de Fiatallis constituent le seul groupe européen capable de lutter avec les Américains et les Japonais. Fiat y a consolidé sa place en rachetant la totalité de la participation de son partenaire, dans Fiatallis, l'américain Allis Chalmers.

Les tracteurs agricoles connaissent le même succès, Fiatagri caracolant devant les autres européens. Enfin, les machines-outils et les systèmes de production de Comau ont su s'imposer, au point que cette filiale travaille à 70 % en dehors de Fiat et qu'elle a pour partenaires les américains General Motors et Digital Equipment.

La « guerre des étoiles »

Plus petites, quelques autres branches sont en devenir : les télécommunications de Telettra, la bio-ingénierie de Sorin, l'aéronautique de Fiat Aviazione, le nucléaire de Thermomecanica.

Ce sont elles qui offrent les croissances les plus prometteuses et les profits les plus élevés, sans compter leurs retombées possibles sur l'automobile. Ce sont elles aussi qui sont aptes à prendre part à la *« guerre des étoiles »* du président Reagan et à la course aux nouvelles technologies dont rêve Fiat. Au moment où ses concurrents, General Motors, Ford ou Daimler-Benz, se lancent dans ces secteurs de pointe – aéronautique, espace, informatique – en acquérant de nouvelles sociétés, Fiat peut désormais investir massivement pour renforcer ceux qu'il possède.

Car, depuis 1985, le groupe a repris sa marche en avant. La période du redressement est révolue, même si la modernisation de ses usines reste un phénomène permanent. Appuyé sur ses capacités d'autofinancement (10 % du chiffre d'affaires en 1985) et sur les capitaux collectés en Bourse, le groupe prévoit un programme d'investissements considérable : 10 000 milliards de lires d'ici à 1989 (près de 50 milliards de francs).

CLAIRE BLANDIN

(Lire la suite page 40.)

La défense du territoire

EN 1986, l'Italie a battu son record de 1985, en immatriculant plus de 1,8 million de voitures – soit une progression de 4,5 % par rapport à l'année précédente. Ce record correspond à la reprise du marché européen (17 pays), qui a connu une hausse d'environ 10 %, avec quelque 11,7 millions d'immatriculations, prenant la première place mondiale au marché américain.

Les constructeurs italiens ont augmenté leur part de 2 points, avec près de 62 % du marché de la péninsule. Le groupe Fiat s'est bien sûr taillé la part du lion, avec 44,8 % pour la marque Fiat et 9,6 % pour Lancia. Alfa Romeo a également obtenu des résultats satisfaisants avec 6,2 % du marché.

	1975	1980	1985
Marché national (milliers d'unités)	1 055	1 717	1 747
	%	%	%
Part italienne	68,3	60,2	60
– dont Fiat + Lancia	56,4	51,4	52,3
– dont Alfa Romeo	9,2	7	6,5
Part française	18,1	21,6	17,1
Part allemande	12	16,2	14,1

Renault, après des résultats quelque peu décevants au premier semestre, est revenue en force. Malgré un score moins spectaculaire qu'en 1985 (avec une pénétration supérieure à 10 %), la firme française conserve la place de première marque étrangère (8,7 % du marché) devant Volkswagen. Quant à PSA (Peugeot-Citroën), grâce au dynamisme des ventes de la 205, il a pris plus de 3,5 % du marché.

En Europe, le groupe Fiat reste dans le tandem de tête derrière Volkswagen : respectivement 12,6 % du marché (contre 12,3 % en 1985) et 13 % (contre 12,9 %).

Le symbole Agnelli

M. Gianni Agnelli, sa famille et sa principale société, la Fiat, tiennent une place toute particulière dans la péninsule italienne. Dire de l'entreprise turinoise qu'elle est le premier groupe privé du pays est exact, mais infiniment réducteur – même si l'on se doute bien qu'à *la puissance économique* sont nécessairement liés le poids politique et le prestige social.



GIANNI AGNELLI

Dans tous les sondages effectués sur le thème de « l'Italien le plus populaire », M. Agnelli arrive régulièrement dans le tout petit peloton de tête, alternant avec l'ancien président – socialiste – de la République, M. Sandro Pertini, et... le pape Karol Wojtyla, Polonais, mais aussi évêque de Rome.

Qui aurait pu prévoir cela, alors que, dans les cortèges de l'« automne chaud » 1969, l'intéressé était régulièrement pendu en effigie, en compagnie de son vieil ami, autre figure, mais elle plutôt effacée du capitalisme italien : Leopoldo Pirelli ?

« Symbole du capitalisme pro-américain », comme il l'a dit lui-même : de sa vie d'homme jeune, de vingt-cinq à quarante-cinq ans, le président de Fiat a en tout cas gardé des amitiés cosmopolites et en général fort flatteuses : les Kennedy, Kissinger, Rockefeller. Que sa pente le pousse vers l'Amérique ne surprend donc qu'à moitié. Pourtant, il se déclare aussi profondément « européen », et, jusqu'à un certain point, on peut croire cet homme qui revendique avec hauteur ses racines piémontaises...



UMBERTO AGNELLI

C'est à Turin qu'il est né, il y a bientôt soixante-six ans. Et c'est à *Turin qu'il a passé cette moitié de* sa vie qu'il n'a pas consacrée à courir le monde entier. C'est à Turin, en tout cas, qu'il a vécu les moments où il devait absolument être, c'est-à-dire ceux où tout allait mal et qui ont tout de même duré au bas mot une douzaine d'années, de 1969 à 1981.

Demande-t-on à M. Gianni Agnelli pourquoi il a ainsi remonté la pente dans l'esprit public – sans même parler du redressement opéré par son entreprise depuis 1980, de la quasi-faillite aux avant-postes européens de l'automobile avec le récent achat d'Alfa Romeo ? Il répond simplement, comme il l'a fait dans un récent entretien avec le journaliste Arrigo Sevi : *« J'ai toujours été là. »* Certes, on s'est habitué à lui depuis plus de quarante ans qu'on le voit *« dans les affaires Fiat »* – vingt et un ans comme vice-président et vingt et un ans cette année comme président, – mais s'est imposée l'image d'un homme *« qui a toujours tenu, qui ne s'en est pas allé dans les moments difficiles »*.

Comment « l'Avocat » – il est docteur en droit – a-t-il obtenu son pouvoir ? Ses collaborateurs glissent généralement sur les débuts : non que ceux-ci n'aient été pour lui très honorables ; mais on touche là au temps de l'ambiguïté profonde de l'Italie.

JEAN-PIERRE CLERC.

(Lire la suite page 40.)

LES CONSTRUCTEURS AUTOMOBILES ITALIENS

Bois et métal

LE 11 juillet 1899, un groupe de Turinois fonde une société dont l'objet est *« l'installation et l'exploitation, pour le compte de tiers également, de toute industrie du métal et du bois en général et commerce relatif, en particulier la fabrication et le commerce de moteurs de tout genre, de voitures, camions, tramways, matériel ferroviaire ou électrique, ainsi que des accessoires ou similaires, d'embarcations de tout type et de toute portée, des moyens de locomotion et de navigation de tout genre et de tout système, même aéronautique, de leurs pièces de rechange, accessoires, réparation et traitement des combustibles »*.

La *« Fabbrica Italiana di Automobili Torino »* est née. Elle compte 50 ouvriers et, parmi ses fondateurs, aux côtés de deux comtes et d'un marquis, un certain Giovanni Agnelli. Huit voitures sortent de l'usine *« Cairano e C »* rachetée par Fiat.

1912, la « Zéro »

En 1900 est inaugurée la première usine Fiat qui emploie 150 ouvriers, et produit 30 voitures. En 1900 sort la première voiture de compétition ; en 1901, le premier omnibus ; en 1903, le premier camion et le premier moteur marin ; et en 1908, le premier moteur d'avion. Fiat, qui exporte les deux tiers de sa production, constitue une société aux Etats-Unis pour la fabrication de voitures sous licence.

Les voitures de course de la marque remportent plusieurs compétitions, grâce, entre autres, à un pilote nommé Vincenzo Lancia. En 1912 naît la première voiture de petite cylindrée construite en série : la « Zéro ». Les 4 000 salariés de la firme produisent 3 400 véhicules. La production d'avions démarre en 1915, celle de matériel ferroviaire en 1917. Le premier tracteur agricole sort en 1919. En 1920, Giovanni Agnelli, qui dirige Fiat depuis sa fondation, en devient président. Les salariés sont désormais au nombre de 17 000.

La 509, petite automobile économique à quatre places, avec moteur de moins de 1 litre, naît en 1925, en même temps que la SAVA, société pour la vente de voitures à crédit. En 1929, la branche ingénierie décroche ses premiers grands contrats de travaux publics à l'étranger. En 1932, Fiat sort un nouveau véhicule utilitaire, la « Balilla », surnommée *« tariffa minima »*, en raison de sa faible consommation (8 litres aux 100 kilomètres).

En Pologne et ailleurs

En 1934, la firme Polski Fiat commence à produire des véhicules. En France se crée à Nanterre la Société industrielle de mécanique et de carrosserie automobile (SIMCA), qui monte des Fiat. La Fiat 500, la fameuse « Topolino », la plus petite voiture du monde, est produite en série en 1936. Elle sera fabriquée jusqu'en 1955, au nombre de 510 000 unités. Fiat compte plus de 50 000 salariés.

Giovanni Agnelli meurt en 1945. Vittorio Valetta lui succède, en 1946. En 1949, Seat se crée en Espagne avec Fiat comme actionnaire. L'année suivante, démarre la production d'engins de travaux publics. 70 000 personnes travaillent chez Fiat. La nouvelle voiture économique avec moteur arrière, la Fiat 600, est lancée en 1955. On en construira plus de 4 millions (y compris sous licence). La société Autobianchi est constituée avec Pirelli et Edoardo Bianchi comme actionnaires. La division « ingénierie civile » de Fiat achève les travaux du tunnel routier du Grand-Saint-Bernard en 1964.

En 1965, la production dépasse le million de véhicules. L'année suivante, Giovanni Agnelli, petit-fils du fondateur, devient président de la société. Fiat signe un accord avec l'URSS pour la réalisation d'un complexe sur la Volga, dont la première voiture sortira en 1970. En 1968, 1,5 million de voitures sont construites, dont 542 000 exportées. Le groupe compte 158 000 salariés, Fiat acquiert 35 % de Telettra, société constituée en 1946 et spécialisée dans les communications.

En 1969, sont achetés Lancia (créée en 1906) et 50 % du capital de Sefac-Ferrari. Avec le holding public IRI est créée Aeritalia, société aéronautique. En 1971, Fiat acquiert la société Abarth. Fiat-Brésil est créé en 1973. En 1974 naissent Iveco (Industrial Vehicles Corporation), holding européen dans le poids lourd avec des usines en Italie, en France et en Allemagne, et Fiatallis, dans les engins de travaux publics, détenue à 65 % par Fiat et 35 % par l'américain Allis-Chalmers.

En 1976, la Libyan Arab Foreign Bank prend 15 % dans le capital de Fiat pour 400 millions de dollars. Le groupe acquiert la totalité de Telettra. Fiat Auto, constituée en 1979 – elle regroupe les marques Fiat, Lancia, Autobianchi, Abarth et Ferrari, – connaît deux années noires (1979-1980), qui pèsent sur la santé financière du groupe. Fiat abandonne sa filiale espagnole Seat. En 1980, Fiat et PSA s'associent dans la Sevel pour la production d'un véhicule commercial.

Part libyenne rachetée

1983 marque le renouveau automobile du groupe avec la sortie de la Uno, et Fiat Auto renoue avec les bénéfices. En 1984, Fiat acquiert le français Braud, premier constructeur de machines à vendanger, et, en 1985, la totalité du capital de Fiatallis. La même année, le groupe italien signe un accord avec les autorités chinoises pour la modernisation d'usines destinées à la production de véhicules et de moteurs Diesel.

En 1986, deux filiales du français Matra dans les composants automobiles, Jaeger et Solex, passent sous la tutelle de Fiat. Celui-ci, aux côtés de l'américain Sikorsky, reprend le constructeur britannique d'hélicoptères Westland. Avec l'appui de financiers, le groupe rachète pour 3 milliards de dollars la participation libyenne dans son capital. Le 7 novembre, le holding d'Etat IRI donne son feu vert à la reprise du constructeur public Alfa Romeo par Fiat.

Le symbole

(Suite de la page 39.)

Le jeune Gianni – orphelin de mère et de père à quatorze ans, élevé de façon un peu prussienne par le grand-père, fondateur de l'empire, dont il porte le prénom, – a, comme tant de ses compatriotes, été soldat dans les armées de son pays sur le front russe, puis en Tunisie. Il remonte la péninsule avec les forces italiennes qui se sont, en 1943, retournées du côté des alliés contre Hitler.

Cependant, à Turin, le grand-père, qui a naturellement beaucoup contribué à l'effort de guerre de Mussolini – il a été fait sénateur, – tente de sauver ce qu'il est possible de sauver. Il meurt en 1945, alors que la tourmente intérieure succède aux tourments internationaux. C'est son bras droit, Vittorio Valletta, qui se trouve face à la quasi-insurrection des partisans, où les communistes sont évidemment les plus décidés. Lui qu'on dénomme, avec un mélange d'admiration et de crainte, *« le Professeur »*, fait même l'objet d'une enquête pénale.

L'affaire n'aura pas de suite : l'Italie n'étant pas destinée, dans le grand partage entre les vainqueurs, à finir sous la coupe d'un parti communiste, il n'est pas question de toucher à celui qui doit présider aux destinées du principal groupe capitaliste du pays. Gianni, en effet, qui, lui, a fait une belle guerre et qui à ce titre pourrait encore tout sauver si cela se révélait nécessaire, ne tient pas encore à « faire le président », comme on dit ici.

Vingt et une années durant, il se contentera donc d'être le disciple de Valletta, un disciple que sans doute on informe et qu'on écoute, mais qui ne saurait rien imposer face au mentor de la Fiat. C'est donc *« le Professeur »*, et nul autre, qui lance l'entreprise turinoise sur la voie de la production de masse ; lui qui ordonne la construction de la deuxième usine, Rivalta, qui va attirer des centaines de milliers de Siciliens, de Calabrais et de Campaniens dans les banlieues pauvres et brouillardeuses de la capitale piémontaise ; c'est lui qui va lancer la Fiat 600, le fameux « pot de yaourt » qui en son temps (1955) marquera la sortie de l'Italie de sa séculaire pauvreté de masse ; lui, enfin, qui fera faire à la production de Fiat un bond de 50 000 à 1,7 million de véhicules par an en vingt années.

Pendant ce temps, M. Gianni Agnelli, selon ses propres paroles, *« court le monde »*. Cet homme aujourd'hui le plus puissant d'Italie a ainsi connu, vingt années durant, ce que les philosophes grecs appelaient *« le loisir des dieux »*. C'est sa période de play-boy, sur laquelle, au 10, corso Marconi, siège de la Fiat à Turin, on glisse rapidement, mais sans rougir : avoir séduit les plus belles femmes du monde n'est certes pas pécher en Italie.



VITTORIO GHIDELLA

Le président

En 1966, par accord mutuel entre les deux hommes, Valletta se retire et Gianni Agnelli devient président. Un de ses biographes, Giuseppe Turani, décrit plaisamment la stupéfaction qui saisit ce quadragénaire, familier des entreprises américaines les mieux gérées, face à l'archaïsme de sa propre entreprise. Tout remontait alors à l'irremplaçable directeur général Nicolo Gioia, qui, à sa retraite, ne sera évidemment pas remplacé.

Décentraliser le commandement est la première tâche à quoi s'attelle le nouveau chef de la Fiat. Cette opération ne sera véritablement achevée qu'en 1979, lorsque naîtra la Fiat-Auto, onzième et plus importante des sociétés du nouveau holding.

Bâtir des alliances : telle est la deuxième intuition de cet homme ; mais de Citroën à Ford, la liste des échecs est longue, malgré la forte volonté d'aboutir. Pour Gianni Agnelli, association n'est pas en effet synonyme de reddition, ni même de partage du pouvoir. Les négociations de 1985 avec le numéro deux américain, après d'autres, ont capoté sur ce point : le président de Fiat veut rester maître chez lui.

En attendant Alfa Romeo, qui doit permettre d'explorer le marché des voitures « haut de gamme », M. Gianni Agnelli, suivant en cela Valletta, a occupé le marché des petites cylindrées, puis de plus en plus la série moyenne en Italie : toujours plus de la moitié des ventes du pays pour la Fiat, telle semble être sa devise.

Cependant, en 1973, avec le premier choc pétrolier, le système avait semblé se dérégler. A vrai dire, il y avait déjà de sérieux ratés dans le moteur depuis quelques années : à peu près depuis cet « automne chaud » de 1969 au cours duquel il avait fallu concéder beaucoup aux ouvriers pour les faire revenir dans les ateliers d'où ils étaient sortis pour des manifestations géantes. Encore cela n'avait-il pas été suffisant pour calmer l'agitation, même si les augmentations de coût et les diminutions de productivité avaient, dès 1970, porté un sérieux coup à la proverbiale belle santé financière de la maison.

Mais, l'hiver 1973, c'est la *« civilisation de l'automobile »* elle-même qui paraît menacée. La rumeur se répandit même un jour que Giovanni Agnelli s'était suicidé ! Or, loin de baisser les bras, « l'Avocat » avait décidé de relever le défi en grand, devenant en 1974 président de la Confindustria, le CNPF italien, fonction qu'il assume sans réserve.

Avec M. Luciano Lama, alors secrétaire de la CGIL, la CGT italienne, il conclut en 1975 un accord disposant que désormais les augmentations salariales indi-

Fiat ou la puissance retrouvée

(Suite de la page 39.)

Sans compter les 5 000 milliards de lires (25 milliards de francs) que Fiat est prêt à consacrer pour la restructuration d'Alfa Romeo. Quant à la recherche, elle représente annuellement 2,5 % à 3 % du chiffre d'affaires.

Peu d'entreprises ont tant de moyens à mettre au service de leurs ambitions. Et pourtant, malgré sa puissance, Fiat a accepté de prendre le pari du redressement d'Alfa Romeo. Certes, la reprise de ce constructeur donnera au groupe de Turin des capacités de production supplémentaires au moment où le succès de la Uno sature les installations prévues. Certes, aussi, Fiat va renforcer sa position dans le haut de gamme où Alfa, fusionné avec Lancia, représentera le quart de ce segment en Europe, pas loin de Mercedes.

Jusque-là très tourné vers son marché intérieur, Fiat va en profiter pour reprendre son essor vers l'étranger, en Europe, mais aussi et surtout aux Etats-Unis. Le constructeur italien méditait depuis quelque temps un *« come back »* américain, sur le seul marché rentable pour un européen sans implantation locale : les « importés de luxe », où les Allemands ou les Scandinaves font merveille. Fiat aurait pu miser sur Lancia. Il reviendra sur le territoire américain avec Alfa, qui y garde une bonne image de marque grâce à ses voitures sportives.

Les objectifs sont ambitieux : 620 000 voitures pour l'ensemble Alfa-Lancia à l'horizon 1990, dont 60 000 aux Etats-Unis, avec un outil industriel devenu compétitif et une rentabilité retrouvée. Le groupe a prouvé, par son propre redressement, qu'il était capable de sortir des situations les plus difficiles. Mais l'enjeu est plus qu'industriel.

En s'attelant au problème Alfa, en acceptant de connaître des problèmes d'effectifs, en convoitant à nouveau la grande exportation, Fiat accepte, d'une certaine façon, de remettre en jeu sa réussite passée. Le groupe de Turin est conscient du risque qu'il prend. Un risque qu'il cherche à limiter en prenant pour Alfa Romeo la même équipe que celle qui a fait le redressement de Fiat. Mais, commente-t-on modestement au 10 Corso Marconi, siège du groupe, *« c'est une assurance d'expérience, pas de réussite »*.

CLAIRE BLANDIN

Un groupe éclectique

	Chiffre d'affaires %	effectifs %	Investissements %
Automobiles	47,1	44,2	52,9
Véhicules industriels	17,7	15,4	8,2
Tracteurs agricoles	7	5	4,6
Engins de travaux publics	3,1	2,6	3
Produits métallurgiques	3,2	5	3,8
Composants	10,9	16,4	13,3
Moyens et systèmes de production	2,4	2	1
Génie civil	1,2	1,5	1,5
Produits et systèmes ferroviaires	0,5	0,6	0,4
Aviation	1,5	0,2	3,5
Thermomécanique	0,6	0,7	0,1
Télécommunications	1,6	2,2	2,2
Bio-ingénierie	0,5	0,5	0,7
Edition	0,7	0,7	0,8
Tourisme et transports	0,9	1,3	2
Divers	1,1	1,7	2
TOTAL	30 561 milliards de lires	226 222 personnes	1 433 milliards de lires

1 lire = 0,005 franc.

هكذا من الأصل

Le symbo

ou la puissance retrouvée

LES CONSTRUCTEURS AUTOMOBILES ITALIENS

Agnelli

ciaires seront les mêmes en valeur absolue pour tous. Il s'agissait *alors de désamorcer la* conflictualité dans les entreprises qui atteignait des niveaux inconnus depuis la fin des années 40. Mais la revendication ouvrière et syndicale s'est aussitôt portée sur d'autres fronts, tandis que les cadres et les personnels qualifiés étaient de plus en plus démotivés par l'aplatissement progressif de l'éventail des rémunérations.

Le président de Fiat, revenu en 1976 à ses seules affaires, temporisait. Il envisagea bien dès cette époque une « stratégie de rupture », en faisant entrer chez lui comme administrateur délégué M. Carlo de Benedetti, dont la réputation de « patron de combat » commençait à s'établir. Puis, craignant *que celui-ci* ne finisse par prendre trop d'importance dans le fief des Agnelli, il s'en sépara au bout de cent jours.

Il fallait bien pourtant desserrer l'étau financier autour de l'entreprise. On vendit donc quelques « affaires » : ici une compagnie d'assurances, là une chaîne de grands magasins. Mais, surtout, en décembre 1976, Turin fit connaître une nouvelle retentissante : 15 % des actions de Fiat venaient d'être vendues à la Libye. Le colonel Kadhafi n'était certes pas encore, à l'époque, dénoncé comme un trublion planétaire ; l'affaire fit tout de même un certain bruit.

Le numéro deux

Dans l'entreprise, cependant, un homme occupait peu à peu le terrain, M. Cesare Romiti, un *manager* parmi les plus réputés d'Italie en matière financière, entré à Turin en 1974. Deux pas de clerc contribuèrent à l'ascension de celui qui est aujourd'hui le véritable numéro deux du groupe : outre la brève équipée de M. de Benedetti, le non moins bref tour de valse politique, l'été 1976, de M. Umberto Agnelli, frère cadet du président, élu sénateur sur les listes de la Démocratie chrétienne, avant de démissionner, dans les trois mois, écœuré par des manigances partisanes que, au vrai, il aurait pu prévoir.



CESARE ROMITI

Après la remise en ordre des structures financières du groupe, une bataille décisive va être livrée en deux temps. En 1979, M. Umberto Agnelli, co-administrateur délégué de la Fiat, annonce le licenciement de 61 salariés soupçonnés d'activités terroristes dans les usines. La réaction syndicale est molle ; le Parti communiste, avec qui les « Turinois » n'ont pas eu de mauvaises relations à l'époque du « compromis *historique* » (1976-1979), approuve plutôt et lance même des idées pour voler au secours de la Fiat, qui, déclarent certains de ses membres influents, *« ne peut plus s'en sortir toute seule »*.

En 1980, M. Umberto Agnelli annonce l'inéluctabilité de nombreux licenciements. Le 31 juillet, les deux frères laissent le champ *totalement* libre à M. Romiti, estimant que l'inévitable bataille ne saurait qu'assumer un tour par trop passionnel si elle était conduite *« à la première personne »* par des Agnelli. C'est donc l'administrateur délégué, *désormais unique, qui supporte* seul le poids de ce nouvel *« automne chaud »*, inversé à 180 degrés par rapport à celui de 1979.

Le 14 octobre 1980, une réunion dans un théâtre de Turin de cadres défenseurs de la « liberté du travail » se transforme, en apparence spontanément, en une grande manifestation antisyndicale, connue sous le nom de « marche des 40 000 ». Tout change désormais pour la Fiat, et pour le pays. Mais n'est-ce pas de longue date la même chose ? Le Parti communiste est de plus en plus exclu du jeu politique, les syndicats sont mis à l'écart du champ social.

L'*entreprise de Turin devient* en un lustre une firme dont la prospérité a quelque chose d'insolent. Le lancement en 1983 de la Ritmo est le temps fort industriel de cette reprise. Fiat, dont la faillite était prédite en 1979 par tous ses concurrents, est redevenu un constructeur dont les décisions comptent au niveau européen, un de ceux qui en toute certitude survivront dans la bataille au couteau qui s'annonce entre la demi-douzaine de « majors » du Vieux Continent.

JEAN-PIERRE CLERC.

Hautes technologies

LA Fiat est présente depuis deux ans dans l'ensemble du champ économique italien. Certes, son nom a depuis un certain temps cessé dans le pays d'être synonyme de voiture, voire de matériel roulant (camions et tracteurs). Fiat est aussi présente dans les avions (elle fabrique par exemple les moteurs du Tornado) et les hélicoptères avec le récent rachat, avec Sikorsky, de la société britannique Westland.

Toutefois, de plus en plus, le groupe s'insère dans le champ des productions de haute technologie. Les symboles de ses réussites sont Comau, une filiale fabriquant des robots, et la Telettra, spécialiste mondial des « ponts radio », à l'avant-garde dans le domaine des communications.

Autre symbole de cette volonté, l'intérêt de M. Agnelli pour l'initiative de défense stratégique américaine (IDS), intérêt que lui rend bien le général Abrahamson, coordonnateur de l'IDS. L'objectif annoncé au siège de Turin est d'aboutir dans les années 90 à ce que la moitié du chiffre d'affaires du groupe soit dérivée des secteurs à haute technologie.

Mais l'industrie, même la plus élaborée, ne suffit plus à combler les ambitions de la Fiat. Ou, pour être plus précis, les moyens financiers désormais retrouvés par la famille Agnelli et les actionnaires du groupe sont tels qu'ils doivent investir ailleurs.

Récupération : on a racheté une compagnie d'assurances indispensable à certaines grandes manœuvres financières ; *on a* repris La Rinascente, une chaîne de grands magasins répandue dans tout le pays, et surtout on a réussi à convaincre, en septembre 1986, le colonel Kadhafi de revendre, à prix d'or, ce qu'on appelait ici « la part libyenne ».

Sans doute pour renforcer autour de lui les remparts du capitalisme renaissant, M. Agnelli a également contribué de façon décisive à replacer la Montedison, *l'une des quatre ou cinq plus puissantes sociétés italiennes*, dans la mouvance du privé, d'où l'avait fait sortir, en 1968, l'opération d'un condottiere de la démocratie chrétienne, M. Eugenio Cefis.

Le groupe a, par ailleurs, pris le contrôle d'une société financière milanaise, la Gemina, qui semble destinée à devenir le *« bras armé »* des futures opérations d'élargissement de l'empire dans le secteur tertiaire.

Un pouvoir envahissant

C'est cette Gemina qui a déjà permis à M. Agnelli de devenir actionnaire majoritaire du puis*sant groupe d'édition Rizzoli*, qui a dans son escarcelle rien de moins que le *Corriere della Sera*, le plus vendu des quotidiens politiques de la péninsule. Comme « les Turinois » avaient déjà de longue date la propriété de *la Stampa*, autre titre d'importance nationale, la crainte est tout de même venue ici et là que le pouvoir des Agnelli ne soit décidément par trop envahissant.

En règle générale, le président de la Fiat n'intervient pas publiquement dans les affaires politiques, mais son simple poids économique, joint à l'ancienneté de sa présence sur la scène publique, en fait un élément capital du débat italien. On l'a bien vu à la façon dont il a récemment remonté la pente dans l'affaire du rachat d'Alfa Romeo, alors qu'il était parti très tard. Face à un concurrent de la taille de Ford, ses chances auraient pu sembler compromises.

Ce « retard à l'allumage », dû à une inappétence volontaire devant une entreprise en très mauvaise santé, avait en effet laissé le champ libre à des prises de position politiques et syndicales de haut niveau favorables au géant américain. *Eh bien, tous* ont promptement changé d'opinion — sauf peut-être le PC, où décidément on semble craindre plus un renforcement continu de la Fiat qu'un débarquement américain.

Tout semble donc réussir à M. Agnelli. Non, toutefois, à bien y regarder, il y a un petit problème dans la vie de Gianni Agnelli. La Juventus, le club qui a toujours été propriété de sa famille et qui est sa « passion » ne va pas très fort en ce moment : battu en Coupe d'Europe, battu en championnat, le club semble désormais vivre au rythme un peu isolé de Michel Platini, l'idole de naguère.

Le président honoraire de la « Juve », à qui les perdants semblent inspirer une forme de répulsion sacrée, vient d'en faire la démonstration : *« Je souhaite que Platini recommence à bien jouer, autrement il faut qu'il se retire. En quatre ans, il a fait des miracles. Le miracle qu'il ne peut accomplir, c'est de retrouver sa jeunesse. »*

Le joueur français a trente et un ans. Quant à M. Agnelli, qui a près de soixante-six ans, il a un jour déclaré : *« J'abandonnerai mes responsabilités le jour où je me rendrai compte que je ne suis plus à même de skier. »*

Tant que les habitants de Turin continueront de voir son hélicoptère décoller de la villa qu'il occupe sur la colline dominant la ville et prendre la direction des champs de neige de Sestrières, c'est qu'il ira bien..., donc que la Fiat ira bien, que l'automobile italienne ira bien, que le pays ira bien...

J.-P. C.

Une fausse citadelle ouvrière

FORTERESSE ouvrière, la Fiat ? Contrairement à une légende entretenue, surtout dans les années 70, cela n'a jamais été vraiment le cas. Mirafiori, l'usine tentaculaire dans la ville de Turin, n'a pas la même tradition militante que Varèse, un fief de gauche chez Alfa Romeo.

A entendre M. Ardino Baietto, responsable du secteur Fiat pour la FIOM-CGIL, les coups de bluff réciproques se sont succédé. *« Avant »*, les syndicalistes ont fait de la Fiat *« une entreprise symbole pour la lutte de classes »*. *« Nous avons laissé croire que tous les travailleurs étaient syndicalisés et nous suivaient ; ce qui n'était pas vrai. » « Depuis »*, le patronat entretient à son tour une autre fiction, avec *« l'image d'une classe ouvrière asservie »*, qu'il ne pourra pourtant conserver. *« Nous existons, et les travailleurs luttent. »*

Quelques indices, sur lesquels tout le monde est d'accord, donnent une idée du cataclysme qui s'est produit, aux alentours d'octobre 1980, avec *« la grande marche »* (1). De 35 à 38 %, selon les syndicats, de 31 % pour Fiat-Auto à 40 % pour l'ensemble du groupe, selon la direction, les effectifs syndiqués ont chuté à 20 % dans un cas, à 17 ou 18 % dans l'autre. *« Nous avons toujours été moins syndiqués que la moyenne italienne »*, souligne M. Baietto, pour qui *« la force ouvrière est difficile à représenter chez Fiat, compte tenu de la taille de Mirafiori aves ses 40 000 salariés. »*

Changement culturel

Grande conquête, la garantie du poste de travail a été perdue, et *« le travailleur est devenu plus pragmatique »*. Passée *« la situation tragique de 1980 à 1983 »*, l'ouvrier de Fiat est désormais *« engagé dans la lutte pour l'entreprise, mais*, assure M. Baietto, *en revient à des préoccupations individuelles. »* Oubliés les grands thèmes, il se souvient des questions immédiates, *« celles du quotidien, des salaires, des conditions de travail, de l'hygiène et de la sécurité »* et entreprend *« parfois des actions de quelques heures »*. Avec le recul, ce même ouvrier *« pense que nous avons peut-être exagéré par le passé »*.

Un peu cynique, Mme Maria Teresa Schütt, directrice du bureau d'études au siège du groupe, qui dirige en réalité la politique sociale de Fiat, concède que les syndicats *« cherchent un nouveau look »*, mais se réfèrent à des plates-formes revendicatives sans rapport avec cette quête. *« Il leur est difficile*, constate-t-elle, *de faire passer à la base le changement culturel affiché dans les discours. »*

Plus prosaïque, M. Maurizio Magnabosco, directeur des relations industrielles et internes de Fiat-Auto, s'en tient d'abord à de sérieuses données. Pour les neuf premiers mois de 1986, on a comptabilisé 29 000 heures de grève dans des usines qui emploient 80 000 personnes — *« cela veut dire que 20 ouvriers ont cessé le travail »*, explique-t-il, — quand Fiat subissait 4 millions d'heures de grève par an dans les années 70, et encore 1,4 million en 1982-1983. Il y a eu 400 000 heures de grève en 1984 et 200 000 heures en 1985.

« En peau de léopard »

De même, l'absentéisme, l'une des plaies du producteur d'automobiles, a été ramené, pour les ouvriers, de 12,9 % en 1980 à 3,9 % en 1985. Autant de signes qui prouveraient, selon lui, que Fiat est passée *« de la conflictualité physiologique à la micro-conflictualité d'entreprise »*.

Recherché dans son élégance et son langage, comme beaucoup de dirigeants turinois qui cultivent un raffinement très britannique, M. Magnabosco observe froidement les évolutions. Les syndicats, note-t-il, *« progressent par hoquets »*, ou ont une politique *« en peau de léopard »*. Ils ne sont pas encore *« des interlocuteurs fiables »*, et il est *« difficile de passer des compromis »* avec eux.

Leur crise de crédibilité, prétend-il, est due à plusieurs problèmes *« qu'ils n'ont pas su régler depuis les années 70 »* et qui tiennent *« à la démocratie interne, à la représentativité »* mais aussi à leur *« difficulté à réaliser le consensus autour de leurs objectifs »*, et encore à leur incapacité *« à prendre en charge les exigences de compétence, de qualité professionnelle ou de méritocratie »*.

« Au cœur du débat syndical, plus encore que les revendications », ces questions peuvent demeurer pendantes si, comme c'est le cas actuellement, les syndicats *« restent d'abord un mouvement, plutôt que de devenir une organisation »*. La crise d'adhésion et la crise financière *« stimulent »* certes les syndicats ; mais, estime-t-il, dans un sens qui ne fait que retarder les échéances. Leur faiblesse, ajoute-t-il, les a placés *« sous la forte pression de tutelle des partis politiques »*.

> *A Mirafiori, les 40 000 salariés ont surtout le souci du quotidien et les syndicats progressent « par hoquets »*

Cela n'a pourtant pas empêché une poursuite de la politique sociale. Près de trois cents accords ont été signés depuis 1980 et jusqu'à quatre-vingt-dix au cours de l'année 1986. Progressivement, ce qui avait été conditionné par la mauvaise santé de Fiat a été révisé et au-delà même de toute espérance, grâce aux succès providentiels obtenus par le groupe.

« La chance sourit aux audacieux », proclame aujourd'hui M. Magnabosco. Il avoue que, sinon, *« il aurait fallu licencier le résidu de ceux qui se trouvaient en* cassa integrazione, *soit 4 600 personnes »* et il admet que *« l'opinion publique ne l'aurait pas compris »*.

Fiat revient de loin. Au début de sa crise, l'entreprise a placé jusqu'à 30 000 de ses salariés en *« cassa integrazione »* (2), en 1981-1982. A la fin de 1986, il y en restait 1 000, qui sont actuellement en formation, et il n'y en aura plus un seul à la mi-1987. L'accord, signé au printemps dernier, prévoit l'extinction de ce dispositif.

Recrutement

Parallèlement, les effectifs de Fiat-Auto sont revenus de 135 000 en 1980, à 81 000 en 1985, et, tout au long de cette période, les départs naturels n'ont pas donné lieu à des embauches. Pendant cinq ans, aucun salarié en *« cassa integrazione »* n'est revenu dans les usines ; entre 8 000 et 10 000 ont ensuite été réintégrés, puisque *« l'impact de la productivité n'a pas suffi pour faire face à l'augmentation de la production »*. En 1986, on a recommencé à recruter des spécialistes, et il est désormais question de procéder à de nouvelles embauches (300 sur les chaînes de Mirafiori), *« pour la première fois depuis sept ans, preuve indéniable d'une inversion de tendance »*.

Mais que sont devenus les autres *« cassa integrazione »*, après tant de temps ? Direction et syndicats sont évasifs sur ce sujet, les syndicalistes reconnaissant eux-mêmes que leur incapacité à gérer ce dossier révèle bien leur faiblesse. Certains sont partis à la retraite ou à la préretraite. D'autres se sont *« évaporés »* vers leur région d'origine ou dans un autre emploi *(6 % à 7 %)*. *Plusieurs* ont été réintégrés dans les autres activités du groupe Fiat. Une partie a compensé son inactivité par le travail au noir ou les emplois précaires, mais, accusent les syndicalistes, deux cents se sont suicidés entre 1980 et 1983.

Aujourd'hui, les plus anciens *« cassa integrazione »* se préparent à retrouver leur emploi, à défaut de leur poste, mais tous ne sont pas dans le même état. M. Baietto distingue trois catégories qui, malgré tout, connaîtront *« une réinsertion délicate en raison des nouveaux rythmes et des nouvelles tâches »*. Dans le premier groupe, on retrouve les ouvriers en bonne santé, qualifiés et syndiqués qui n'ont pas cessé de garder un œil sur l'entreprise. Dans le deuxième, le plus nombreux, il y a ceux qui connaissent des problèmes de santé ou sont affectés par des handicaps, aggravés par une situation psychologiquement pénible. Dans le dernier, figurent des travailleurs d'un certain âge qui reviendront temporairement à l'usine, avant la retraite. Pour eux, deux systèmes sont prévus par accord : soit ils suivent des stages de formation professionnelle, à raison de 170 heures pendant deux mois, cette action étant financée par le FSE (Fonds social européen) ; soit ils seront intégrés dans des ateliers spécialisés dans des productions légères.

Si la conclusion rassure tout le monde, la suite des événements préoccupe davantage. En septembre 1986, la direction de Fiat avait défini, avec les organisations syndicales, une phase de restructuration de trois ans pendant laquelle elle s'interdisait d'utiliser de nouveau la *« cassa integrazione »*. En contrepartie, elle obtenait la mise en place d'une troisième équipe, réalisée à 80 %, et s'engageait à investir 5 700 milliards de lires (28,5 milliards de francs) pour les nouvelles productions.

En arrière

« Qu'en sera-t-il maintenant, après l'affaire libyenne et, surtout, le rachat d'Alfa Romeo ? » s'interroge M. Baietto, qui juge pourtant positive la dernière opération, *« du point de vue productif »*.

Si elle écarte ces doutes avec l'autorité de ceux qui ont si brillamment réussi, la direction de Fiat ne se montre pas prolixe sur le sujet. Elle sait que la situation sociale d'Alfa Romeo la ramène en arrière et avance deux conditions à la concrétisation de ses promesses : *« que les problèmes d'Alfa ne rentrent pas chez Fiat, que l'assainissement se réalise en accord avec les syndicats pour aboutir aux standards de Fiat »*. *« Sinon*, prévient-elle, *il n'y aura pas de nouvelles productions. »*

Chez Alfa Romeo, où l'on compte 6 000 *« cassa integrazione »* sur 34 000 salariés, on utilisera une méthode éprouvée. *« Nous ne compenserons pas le* turn over *et*, assure-t-on, *il n'y aura plus de* « cassa integrazione » *en 1990-1991... »*

Tandis que l'histoire va donc se répéter à Milan, les syndicats de Turin, eux, n'en finissent pas de panser leurs plaies. La glorieuse FLM (Fédération de la métallurgie) qui regroupait dans l'unité la CGIL, d'obédience communiste, la CISL, socialisante, et l'UIL, catholique, a volé en éclats, même si les dirigeants continuent à cohabiter selon des règles compliquées dans les mêmes locaux. Les dirigeants d'avant 1980 ont tous quitté leurs fonctions, et nombre d'entre eux, leur syndicat.

« Il y a eu abandon de fait, précise M. Baietto. *Ils ne s'identifiaient plus à ce qui se passait. Ceux qui avaient mené la lutte au niveau national ne sont plus dans la métallurgie. »* Certains sont devenus journalistes, d'autres sont chercheurs ou professeurs.

A nouveau, on pense au renouvellement des délégués des conseils d'usine pour lesquels il n'y a pas eu d'élection depuis 1979, *« à cause de la crise interne des syndicats »*. Régies par un accord unitaire, ces élections se feront sûrement en ordre dispersé et avec les trois organisations. *« C'est un peu tragique, mais nous allons sûrement nous entendre »*, assure M. Baietto. La division syndicale sera alors définitivement reconnue. Contrairement au souhait des ouvriers de la Fiat, plus unitaires que leurs dirigeants.

ALAIN LEBAUBE.

(1) Lassés par le climat social, des milliers de cadres et d'employés avaient manifesté contre les grèves endémiques. Ce mouvement a été à l'origine du changement chez Fiat.

(2) Les salariés placés dans la *« cassa integrazione »* appartiennent toujours à l'entreprise, mais ne sont plus rémunérés par elle. Dans cette situation, ils reçoivent 70 % de leur salaire antérieur. Depuis 1986, l'entreprise cotise pour ce dispositif sur la base de 2,2 % de la masse salariale, contre 1 % précédemment. Le reste du financement est pris en charge par l'Etat.

La chronique de Paul Fabra

Le niveau des taux d'intérêt

ALORS qu'on n'a plus à la bouche que le mot de marché (ne nous en plaignons pas, c'est un progrès), on continue à parler – et parfois à raisonner – comme si le niveau des taux d'intérêt, dans un pays, dépendait d'abord et avant tout de la décision des autorités monétaires. Il est bien vrai que celles-ci, ministère des finances et institut d'émission (lequel jouit d'un degré d'indépendance variable, élevé aux Etats-Unis et en Allemagne, faible en France et presque partout ailleurs), sont en mesure d'exercer dans ce domaine une grande influence.

S'il en allait autrement, on ne comprendrait pas comment le niveau des taux allemands a pu devenir un véritable enjeu politique international, les gouvernements américain et français n'eyant eu de cesse d'exercer de fortes et publiques pressions sur Bonn (siège du cabinet fédéral) et Francfort (siège de la Bundesbank ou institut d'émission), jusqu'à ce que, la menace de la spéculation aidant, ils obtiennent satisfaction. La décision prise jeudi dernier par l'institut d'émission de Francfort d'abaisser les taux avait été précédée d'une visite, discrète et amicale celle-là, de Jacques de Larosière, nouveau gouverneur de la Banque de France, dépêché par Edouard Balladur auprès de Karl Otto Poehl, président de la Bundesbank.

Cependant, et c'est ici que l'économique et le financier reprennent leurs droits par rapport au politique, le taux d'intérêt n'est pas autre chose qu'un prix qu'on peut définir, selon le côté où l'on se place, comme le coût pour le débiteur de son emprunt ou la rémunération pour le créancier du prêt d'argent qu'il a consenti. Pour des raisons auxquelles il sera (trop rapidement) fait allusion un peu plus loin, le prix ainsi attaché aux reconnaissances de dette sous toutes les formes qu'elles peuvent revêtir (bons du Trésor, obligations, découverts bancaires, certificats de dépôt, etc.) se prête particulièrement aux manipulations.

Mais, comme on peut s'y attendre précisément parce qu'on est en présence d'un prix, les mesures prises par les autorités soit pour abaisser artificiellement les taux (cas le plus fréquent), soit pour les maintenir à un niveau plus élevé que ne le voudrait le marché – où se rencontrent les prêteurs et les emprunteurs de tout poil – ne sont pas sans conséquences, graves le plus souvent. En d'autres termes ; ce n'est pas impunément que les « autorités » exercent leur redoutable arbitraire.

LE taux d'intérêt étant un prix, il fournit par lui-même beaucoup d'indications, pour peu qu'on veuille bien s'aviser de son rôle absolument primordial, redécouvert, avec retard, par la plupart des économistes depuis quelques années. C'est devenu un lieu commun, mais, pour une fois, un lieu commun justifié, que de souligner l'importance du phénomène de l'endettement dans les économies d'aujourd'hui. Est-il besoin de faire remarquer que, plus les déficits à financer sont considérables, déficit du budget mais aussi déficits des entreprises publiques et même privées (celles qu'on soutient artificiellement à coups de crédits bancaires, par refus de les voir faire faillite), et plus les conditions générales du crédit ont tendance à se détériorer ?

Les déficits ne peuvent en définitive être financés que par ponctionnement de l'épargne. Ces prélèvements qui sont ou volontaires (emprunts sur le marché) ou forcés et occultes (par le truchement de l'inflation) ne contribuent à la création d'aucune richesse nouvelle. Aussi le processus d'appauvrissement est-il cumulatif, le revenu ayant tendance à augmenter moins vite que la progression des emprunts.

Mieux que les statistiques approximatives,sur l'évolution du revenu national, de l'épargne globale, des investissements globaux, etc., le taux d'intérêt permet de se faire une idée de la tension qui règne, dans chaque pays, sur le marché des emprunts, où – même si dans la réalité il s'agit de marchés plus ou moins compartimentés – la totalité des emprunteurs, publics et privés, viennent solliciter l'épargne multiforme (les fonds prêtés par les banques sont eux-mêmes, en dernière analyse, prélevés sur le revenu des résidents).

Bien sûr, il convient de tenir compte de nombreux facteurs adjacents. Quand un pays – c'est au premier chef le cas des Etats-Unis – a un accès quasi illimité, jusqu'à ce jour en tout cas, aux emprunts de l'extérieur, le niveau de ses taux d'intérêt ne reflète que partiellement la pression à la hausse des taux qu'exerce l'énorme demande de fonds des emprunteurs. Non seulement l'Etat américain a doublé le montant de son endettement sous Reagan, mais le boom de la consommation, qui se poursuit, est en bonne partie financé à crédit, tandis que le bilan des entreprises a recommencé à se détériorer depuis deux ans (par augmentation du ratio emprunt/capital). Il n'empêche que, même lorsque le dollar était en pleine ascension – *(quo non ascendet ?,* jusqu'où ne montera-t-il pas ?, se demandaient les opérateurs qui avaient quelque souvenir du latin), – la persistance de taux relativement élevés jetait un doute sur la force réelle de cette devise (voir *le Monde* du 7 septembre 1983 : « Le dollar est-il une monnaie solide ? »).

LE surendettement étant un phénomène général, il n'est pas absolument déraisonnable, si l'on cherche à classer les différents pays du point de vue de leur santé financière et monétaire, de considérer le marché américain des reconnaissances de dette (1), dans le monde d'aujourd'hui, l'état moyen de la maladie, situé quelque part, disons, entre le Brésil et la Suisse. Dans ce classement, les pays dont les taux d'intérêt sont plus bas que les taux américains peuvent être regardés, sinon comme bien portants, du moins comme en meilleure santé (financière, monétaire et presque nécessairement aussi économique) que les Etats-Unis. Tel est, on ne s'en étonnera pas, le cas de la Suisse, de l'Allemagne, du Japon. Mais les Pays-Bas, dont la monnaie est pourtant « forte » sur le marché des changes, se situent, du point de vue des taux d'intérêt, à peu près au niveau américain.

A l'inverse, les chances de se tromper ne sont pas très grandes si on voit dans les pays dont les taux sont plus élevés que les taux américains des pays en état de fragilité. Voici, par exemple, quelle était, pour les taux à trois mois, la situation sur les différents marchés, au milieu de la semaine dernière : le taux à New-York s'établissait, à trois mois, autour de 5 4/5 %. Etaient au-dessous : Zurich, 3 3/8 %, Francfort, 3 2/3 % ; Tokyo, 4 1/4 %. Etaient au-dessus : Bruxelles, 7 15/16 % : Paris, 8 1/4 % ; Londres, 11 % ; Milan, 11 1/2 %.

CELA étant constaté, il convient, si l'on veut éviter d'autres erreurs d'interprétation, de tenir compte encore d'autres considérations. Il faut en particulier replacer en perspective ces taux, autrement dit ne pas juger en statique mais en dynamique. Il peut arriver qu'un taux élevé soit le signe d'un retour progressif à une meilleure santé. C'est le cas lorsque pendant longtemps les autorités monétaires ont masqué la véritable situation en abaissant artificiellement les taux. Elles ne peuvent le faire qu'en alimentant l'inflation (pour peser sur le niveau des taux, l'institut d'émission doit se porter lui-même acheteur de « reconnaissances de dette » supplémentaires contre émission de monnaie). Si les autorités laissent les taux s'établir à leur véritable niveau, elles doivent cesser d'encourager par ce biais l'émission de nouveaux emprunts.

Pour beaucoup d'économistes modernes, le niveau des taux d'intérêt dépend avant tout de facteurs subjectifs. Des taux élevés refléteraient les craintes du marché quant à un retour de l'inflation. Cette explication par les « anticipations » est typique de ce qui constitue peut-être la plus grande faiblesse de la réflexion économique moderne. Elle suppose que les préférences des acteurs de la vie économique jouent normalement un rôle décisif.

DANS le cas qui nous occupe, on part de l'idée que les prêteurs, redoutant une dégradation du pouvoir d'achat de la monnaie, n'« accepteront » de prêter qu'à la condition d'obtenir un taux suffisamment rémunérateur pour qu'ils soient mis plus ou moins à l'abri de ce risque. Dans la réalité, le marché n'a pas ces prévenances. On ne vit pas dans un monde « gentil » où les prix se plient à la volonté des uns ou des autres protagonistes. Qui n'anticipait pas la continuation indéfinie de l'inflation, jusqu'à une époque récente ? Or ce fut pendant toutes ces années où l'inflation parut la plus certaine que les taux furent notoirement insuffisants pour compenser la hausse des prix (taux d'intérêt « réels » négatifs, selon la terminologie en usage).

N'est-il pas à la fois plus simple et plus exact d'attribuer le niveau des taux à des facteurs objectifs, tels que les effets mécaniques d'une offre surabondante d'emprunts par rapport aux facultés d'absorption de l'épargne et aux éventuelles interventions sur le marché des autorités pour essayer de masquer les effets de cette pléthore ? Depuis déjà deux ou trois ans, les autorités françaises ont fait en sorte que la proportion des reconnaissances de dette financées par la création monétaire cessa de progresser d'abord, puis diminue. C'est dans ce sens limité que l'on peut parler d'« assainissement ».

---

(1) Le marché dit monétaire est un marché de reconnaissances de dette à court terme et le marché financier est un marché de reconnaissances de dette à long terme (obligations).

Trois enquêtes ont déjà été publiées dans « le Monde de l'économie » sur l'industrie automobile en Allemagne fédérale (numéro du 3 décembre 1985), aux Etats-Unis (4 février 1986) et au Japon (1er juillet 1986).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Economie

La politique sociale du gouvernement

Le retard provoqué par le Conseil constitutionnel n'aura qu'un effet limité

Au diapason, le ministre des affaires sociales et de l'emploi et le président du CNPF ont déploré l'annulation par le Conseil constitutionnel de *« l'amendement Séguin »* sur l'aménagement du temps de travail. Pour M. Philippe Séguin, ces mesures *« jugées très importantes et mêmes capitales par le gouvernement et le Parlement pour la compétitivité des entreprises, donc pour le redressement économique et l'emploi ne pourront pas être appliquées dans les semaines ou les mois qui viennent »*. Quant à M. François Périgot, il estime que cette décision *« va dans une direction diamétralement opposée à celle que souhaitent les chefs d'entreprises et qu'imposent le redressement de notre économie et la lutte contre le chômage »*.

A contrario, les syndicats, qui avaient été unanimes à critiquer le projet gouvernemental sur le fond, espèrent que le temps gagné d'ici à la session parlementaire d'avril sera mis à profit pour améliorer le projet de loi. *« Il faudrait maintenant revoir tout cela*, a assuré M. André Bergeron, *et en rediscuter pendant qu'il est encore temps. » « La CFTC*, a affirmé M. Jean Bornard, *essaiera de faire en sorte que les parlementaires améliorent ce texte. »* Quant à M. Henri Krasucki, qui voit dans l'amendement Séguin *« une reprise aggravée de la loi Delebarre sur la prétendue flexibilité », « le temps gagné va favoriser un plus large travail d'information et de mobilisation des salariés par la CGT »*.

La décision du Conseil constitutionnel relance donc le débat sur la flexibilité de l'emploi, lancé il y a près de trois ans déjà. La flexibilité, voilà la solution estimait alors le patronat décidé à s'en prendre à toutes les *« rigidités »* sociales bloquant l'embauche dans les entreprises. Panacée ? Non, avait répondu un rapport de l'OCDE publié fin mai 1986, qi avait rangé la flexibilité structurels dépendant des politiques macro-économiques, à savoir des actions *« axées sur des croissances non inflationnistes »*. En tout état de cause les *« armes »* de la flexibilité ont peu de chances d'atteindre les exclus du travail, situation préoccupante au moment où M. Séguin lui-même notre qu'en 1986, selon un phénomène qui se renouvellera en 1987, deux cent mille demandeurs d'emplois supplémentaires résultant de la simple évolution démographique.

S.il ne faut donc pas parer la flexibilité de toutes les vertus, force est de reconnaître qu'elle peut se révéler efficace. Mais l'aménagement du temps de travail n'en est qu'un des volets. Lorsqu'en juillet 1984, M. Yvon Gattaz avait affirmé qu'on pouvait attendre quatre cent soixante et onze mille emplois nouveaux à contraintes allégées en dix-huit mois, il préconisait pour ce faire de supprimer l'autorisation administrative de licenciement, de reporter l'effet de seuil et de procéder à de nouvelles exonérations de taxes. L'aménagement du temps de travail ne figurait pas dans la palette.

En fait, si l'on reprend les cinq chapitres du protocole du 16 décembre 1984 sur la flexibilité qui avait échoué, on saperçoit que dans chaque domaine, les progrès sont sensibles, les socialistes ayant ouvert une brèche dans laquelle le gouvernement de M. Chirac s'est engouffré. Les mutations technologiques ? On en parle de plus en plus et les banques y ont consacré un important accord. Les procédures de licenciement ? La loi du 30 décembre 1986 a supprimé l'autorisation administrative et mis sur pied le nouveau régime. Les seuils ? M. Séguin a demandé une négociation qui ne vient pas. Le travail différencié ? M. Mitterrand a signé l'ordonnance du 11 août 1986 qui prévoit de nouveaux assouplissements.

Il reste donc la durée et l'aménagement du temps de travail. Mais sur ce terrain aussi, personne n'est resté inerte. Il n'y a pas de vide législatif puisque la loi Delebarre du 28 février 1986 se trouve toujours en vigueur. Par ailleurs, le texte de M. Séguin est fondé essentiellement comme celui de son prédécesseur sur un processus contractuel. La modulation des horaires prévue par le projet ne sera pas automatique avec la promulgation de la nouvelle loi, elle suppose un accord de branche étendu ou un accord d'entreprise. Rien n'empêche donc les branches et les entreprises à commencer, dès maintenant, à négocier des adaptations en se plaçant dans ce que M. Guillen, nouveau présdent de la commission sociale du CNPF, appelait une situation *« pré-légale »*.

M. N.

Une initiative de la CGC et de la CFDT

Quand des syndicalistes du Var forment des patrons

TOULON
de notre envoyé spécial

Extérieurement, l'immeuble, situé à proximité de la chambre de commerce de Toulon, ne manque pas de standing. Intérieurement, c'est plutôt vétuste. L'union départementale de la CGC y dispose d'un appartement de cinq pièces qu'elle a utilisé non pas pour installer un musée du syndicalisme en zone économiquement déshéritée, mais pour en faire le siège du GIE-ACEV (*Groupement d'intérêt économique* d'aide aux créateurs d'entreprises du Var), monté conjointement le 2 octobre 1984 par la CGC et la CFDT, et opérationnel depuis janvier 1985, pour aider ceux qui ont vocation à créer leur entreprise. Recrutés à l'ANPE, sept salariés, dont un à mi-temps, apportent ainsi leur concours à des syndicats qui cherchent à former des... patrons.

Après trente ans de journalisme local à Toulon, M. Marc Coulet, *« patron »* haut en couleurs de la CGC départementale, aurait pu passer tranquillement du contrat de solidarité par lequel il a quitté *Var-Matin* à la garantie de ressources en *« taillant ses rosiers »*. Mais il a préféré mettre dans le pot du GIE un inestimable capital local. Dans le Var, M. Coulet est *« à tu et à toi »* avec pratiquement tous les notables, au point qu'il est devenu un des leurs. Pour aider l'emploi, ça aide.

Si le GIE est *« l'enfant »* de la CGC et de la CFDT — symbole d'une coopération syndicale exemplaire —, aucun des deux partenaires n'en revendique la paternité. *« La CFDT et la CGC*, raconte M. Coulet, *travaillaient, chacune de leur côté, sur l'emploi dans le Var. On s'est envoyé nos rapports. On arrivait à la même conclusion, il faut créer des postes de travail. Qu'est-ce qui a parlé du GIE le premier ? Je ne sais pas. Un ancien responsable patronal avait tiré la conclusion, à propos de la disparition d'une usine de confitures reprise par ses salariés, que... n'est pas patron qui veut. On a relevé le défi. »* Exemple de coopération syndicale, le GIE a pratiqué avant la date la cohabitation. D'emblée, M. Soldani, président socialiste du conseil général a accordé une subvention deux fois plus élevée que celle demandée. Son successeur libéral, M. Arreckx, député maire UDF de Toulon, a reconduit l'aide. Et, ajoute M. Coulet, *« l'ancien et le nouveau préfet se sont également impliqués »*.

609 emplois en deux ans

Globalement, les aides n'ont pas été chichement calculées, venant tant du département, de la région, des ministère du travail et de l'industrie que des villes de Toulon et de La Seyne. Pour 1987, le compte d'exploitation prévisionnel du GIE, présidé depuis sa création par M. Coulet — dont l'autorité ferme et bonhomme est incontestée, — est de 1 250 000 francs avec un montant total de subventions de 880 000 francs. Dans un département où le chômage atteignait en septembre 13,9 % de la population active, avec à la fin novembre 1986, 44 862 demandeurs d'emplois, *« le GIEf*, indique M. André Cathala, secrétaire général de l'union départementale de la CFDT, *apporte une aide logistique sur le court terme et étudie les secteurs porteurs d'activité.»*

Concrètement, le GIE dresse l'inventaire des possibilités de créations d'entreprises. Pendant la période de préparation précédant le lancement, il apporte une formation à la gestion, à la fiscalité, à la comptabilité, à l'organisation du travail (avec le concours de bénévoles aussi divers qu'un inspecteur des impôts et un directeur commercial) avec le concours de deux experts comptables il aide les candidats dans leurs démarches, de la constitution de leur dossier à l'obtention de primes et de prêts bonifiés (une convention liant le GIE, la Société générale et le conseil général permettant de ramener les prêts à taux bonifiés sous caution sur six ans de 9,75 % à 4,75 %...). Une aide logistique précieuse qui peut être prolongée pour une période de six mois après la création de l'entreprise par une formaiton à la comptabilité et à la gesiton moyennant une cotisation mensuelle de 600 F. En deux ans, le GIE favorisé la création de 295 entreprises qui ont généré 609 emplois.

> *A défaut de revendiquer, classiquement, des augmentations de salaires,, la CGC et la CFDT du Var revendiquent des postes de travail. En aidant elles-mêmes à les créer...*

« On a tout vendu »

Pour l'essentiel, les candidats sont des chômeurs qui bénéficient de la loi du 22 décembre 1980 d'aide à la création d'entreprises (1), même si M. Coulet se plaint que celle-ci soit désormais soumise à une instruction de plus en plus rigoureuse, équivalent à *« une autorisation administrative à la création d'entreprise »*, ou des jeunes demandeurs d'emploi. Pour l'essentiel auss, les activités générées concernent l'artisanat, le petit commerce ou des *« micro-entreprises »* (avec de 1 à 5 emplois, 10 au maximum). Mais, précise M. Cathala, *« trois projets de petites entreprises tournent autour de la fibre optique avec une quarantaine d'emplois à la clef »*. A regarder de plus près, la palette des créations (avec seulement trois cessations d'activité en deux ans, dont une pour raison de santé) est pour le moins variée.

Salarié depuis vingt-six ans dans l'imprimerie, M. Vallet, qui travaillait alors au Gabon, a su en mars *1985* qu'il allait perdre son emploi. Il a alors préparé son retour à Gonfaron dans le Var où il disposait d'une maison pour créer une imprimerie. *« Le GIE*, raconte-t-il, *m'a aidé pour la constitution du dossier et la comptabilité »*. En avril 1986, M. Vallet démarrait son imprimerie, avec sa femme. Entreprise largement autofinancée (*« j'avais mis de l'argent de côté et on a tout vendu »*). *« Si vous avez 100 millions*, explique-t-il avec amertume, *on vous prête 20 millions. Si vous n'avez rien, on ne vous prête rien. On n'a eu aucun prêt des banques. Les banquiers sont fermés à la technique. Ce ne sont pas ces gens-là qui vont relancer la France. »*

A une quinzaine de kilomètres de Toulon, M. Beaugard a créé il y a un an un restaurant. Lui auss a bénéficié dès le départ de l'assistance comptable du GIE. Aujourd'hui, il emploie un cuisinier, un plongeur et un jeune en contrat formation-adaptation.

M. Doissavy sollicite les mêmes services du GIE pour la salle de musculation qu'il a montée en août 1986 avec son amie. Le GIE l'a conseillé pour le montage financier et lui a fait bénéficier de sa convention avec la Société générale pour un prêt à un taux bonifié. M. Doissavy n'était pas chômeur. Mais il voulait quitter la banlieue parisienne pour travailler dans le midi. Objctif atteint.

Attaché commercial, M. Torre *était*, lui, au chômage depuis que sa société avait déposé son bilan. Grâce à l'aide du GIE pour les démarches, le dossier, les prêts à taux bonifiés et le bénéfice de la loi sur les chômeurs créateurs d'entreprises, il a pû racheter les locaux et le matériel de son ancienne société et créer le *6 octobre dernier* « Pilot Energy », une entreprise d'isolation thermique qui fait travailler en sous-traitance seize ouvriers et techniciens. Le GIE s'occupe toujours de sa comptabilité.

« Revendiquer des postes de travail »

Ingénieur électricien, M. Siègel était cadre chargé du commerce extérieur à la « CIEL » (Constructions et installations électriques du littoral), une filiale de la Normad. Jusqu'en 1976, il a travaillé à l'étranger. Lorsque sa société a connut des difficultés, M. Siègel choisit le départ volontaire. Il obtient alors l'adresse du GIE par la cellule de reconversion de la société, animée par la CFDT et la CGC, un terrain de connaissance pour un cadre qui a *« toujours eu des activités syndicales »*. Avec sa femme et un autre couple de chômeurs, M. Siégel, a créé en décembre 1985 une biscuiterie biologique — afin de produire enfin *« des biscuits biologiques agréables au goût »*, — *non sans avoir tout hypothéqué et sans avoir sacrifié toutes ses économies personnelles. Une grande banque lui a refusé son aide, une autre lui a prêté au meilleur taux. Le GIE a apporté un concours à la fois administratif et comptable. Comme tout créateur d'entreprise, il a bénéficié pour deux ans — 1985 et 1986 — de l'exonération d'impôts. Mais — étroitesse d'application de la loi — pour 195, l'exonération n'a joué que sur trois semaines...*

Sans prétendre avoir trouvé le remède miracle, le GIE poursuit son travail de fourmi. FO fait la grimace devant ces syndicalistes qui créent des patrons. La CGT se tient à distance, certains de ses anciens militants de La Seyne ayant frappé à la porte du GIE. Quant à l'Union patronale du Var, elle affirme qu'elle n'est *« ni réticente, ni critique »*. Son secrétaire général, M. Pierre Dorey parle même d'*« initiative heureuse »*. Mais il en souligne les *« limites »* — il s'agit plus, dit-il, de personnes qui *« se mettent à leur compte »* que de véritables créations d'entreprises — et regrette la concurrence faite aux cabinets d'experts-comptables.

Sûr d'apporter leur pierre à la lutte contre le chômage, la *CFDT* et la CGC restentn sereines. M. Cathala s'en prend à la *« pagnolade »* (sic) des chefs d'entreprise de la région qui *« utilisent toute leur énergie à défendre le petit bastien qu'ils ont voulu conquérir »* et ont *« empêché »* la venue d'IBM ou de Thomson *« pour ne pas avoir la concurrence d'entreprises à salaires élevés »*. Quant à M. Couleot, qui se félicite de son association sans nuages avec la CFDT, il célèbre *« le nouveau syndicalisme » : « Le syndicalisme consiste souvent à réclamer quelque chose. Qu'est-ce que vous voulez revendiquer aux chantiers de La Seyne où depuis trois ans ils n'ont pas été augmentés d'un centime ? Nous, on a choisi de revendiquer des postes de travail et de s'y impliquer. »*

Pour l'heure, le GIE s'apprête à vivre son heure de gloire avec la réalisation en février sur place de l'émission télévisée de M. Bernard Tapie, « Ambitions ». Et il s'interroge sur la nature de *« l'opération de détection et d'accompagnement des créateurs d'entreprises »* (ODACE) lancée par l'Agence nationale pour la création d'entreprises. *Concurrence ou complémentarité ?* Le GIE veille, bien décidé à poursuivre son action. Vaille que vaille...

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Les demandeurs d'emploi percevant une allocation d'assurance-chômage ou une allocation du régime de solidarité peuvent bénéficier, pndant la période de leur préavis, d'une aide aux chômeurs créateurs d'entreprises. Versée en une seule fois, elle est plafonnée à 4 000 F. Elle est réduite *prorata temeporis* si la création d'entreprise intervient plus de quatre-vingt-onze jours après l'inscription comme demandeur d'*emploi (avec un minimum de* 11 524 F). Mais elle est majorée en cas de création d'emploi salarié. La couverture sociale est gratuite pendant les six premirs mois d'activité. La direction départementale du travail et de l'emploi s'assure de la « fiabilité économique » du projet de création d'entreprise, la nature de ce contrôle ayant *été* récemment renforcée, avec un examen par une commission départementale dans le but de réduire le budget global de cette aide de 15 %.

REPÈRES

Consommation

Hausse aux Etats-Unis

Les dépenses de consommation *des Américains ont augmenté* de 2 % en décembre, leur plus forte hausse mensuelle depuis onze ans, annonce le département du commerce. Le revenu des ménages a, lui aussi, sensiblement augmenté de 0,8 % durant ce même mois de décembre. Mais les analystes soulignent que la remontée des achats, durant le dernier mois de 1986, s'explique en partie par un réflexe de précaution avant l'entrée en vigueur, le 1er janvier, de la nouvelle législation fiscale, qui n'autorise plus la déduction des intérêts sur les crédits à la consommation. Les dépenses des ménages comptent actuellement *pour les deux tiers de l'activité économique américaine.*

Produits industriels

Hausse de la consommation en France

En décembre dernier, la consommation des ménages en produits industriels a progressé de 1,4 % par rapport au mois de novembre, atteignant 21,41 milliards de francs, a indiqué, vendredi 23 janvier, l'INSEE. Cette progression de la consommation *a été tirée essentiellement* par la forte augmentation des achats d'automobiles, et la hausse, plus modérée, de la consommation de produits textiles et cuir.

Chantiers navals

Vague de commandes pour les sud-coréens

Coup sur coup, les chantiers navals sud-coréens viennent d'obtenir d'importantes commandes à l'exportation. La compagnie malaisienne International Shipping Corporation va leur acheter quatre nouveaux navires-citernes pour un montant de 85,5 millions de dollars, destinés à assurer l'exportation de l'huile de palme. D'autre part, la Kuwait Oil Tanker Co. (KOTC) a signé à Koweït, avec les représentants des chantiers Samsong Heavy Industries, un contrat d'un montant de 131 millions de dollars pour la construction de six pétroliers d'un tonnage total de 380 000 tonnes. — *(AFP.)*

Epargne

Diversification des caisses

Malgré la stagnation de l'épargne sur livrets, les avoirs détenus par les Français dans les caisses d'épargne Ecureuil ont augmenté en 1986 de 5,8 %, atteignant à la fin de l'année dernière 697,6 milliards de francs. Si le total des encours sur livrets (livrets A et B, LEP, Codevi) n'a progressé que de 0,3 %, en revanche, l'encours sur l'épargne logement a crû de 22 % et surtout les valeurs mobilières (SICAV, FCP et emprunts) détenues par les clients de l'Ecureuil ont augmenté de 60 %, atteignant près de 40 milliards de francs. Les valeurs mobilières représentent désormais 33 % des flux financiers annuels collectés par l'Ecureuil. Autre signe de la diversification accrue des caisses d'épargne : les prêts à la consommation qu'elles ont accordés l'an dernier se sont élevés à 2,8 milliards de francs, contre 1,8 milliard en 1985 (une progression de 48 %).

Inflation

Légère accélération en Italie

Le coût de la vie a enregistré une hausse de 0,7 % en janvier, selon des chiffres établis à partir de cinq grandes villes du nord de l'Italie. Sur douze mois, l'inflation s'établit ainsi à 4,6 % contre 4,3 % en décembre. Cette accélération est partiellement imputable à la vague de froid qui a augmenté le prix de l'électricité, des carburants et des produits alimentaires. Mais il semble bien que les effets de la baisse des cours de l'énergie, à l'origine d'une forte réduction de l'inflation l'an dernier (4,3 % contre 8,6 % en 1985), soient épuisés.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CODETEL

Dans une lettre d'information datée du 9 janvier 1987 et destinée aux actionnaires de la société, le président, M. Eric Dufoix, apporte des informations sur l'exercice écoulé et sur les perspectives pour 1987 :

FINANCEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

« Comme les années précédentes, les sociétés de financement des télécommunications ont apporté leur contribution à la réalisation des investissements de l'administration. Pour sa part, CODETEL a signé un nouveau protocole d'un montant de 360 millions de francs comprenant dix-sept marchés de fourniture d'équipements et de construction de centraux téléphoniques. Ces engagements seront financés par des fonds propres et par des ressources à réunir lors de l'entrée en service de ces matériels. Le rendement des fonds propres est proche de celui des obligations émises par les sociétés du secteur privé.

» Le montant cumulé des financements confiés par l'administration s'élève ainsi à 7,6 milliards de francs répartis en 837 marchés ; l'utilisation du capital, des réserves et de l'autofinancement représente près de 30 % du montant de ces investissements.

ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES

» L'activité immobilière s'est poursuivie en 1986 à un rythme plus élevé qu'en 1985 avec l'acquisition de neuf immeubles, situés en région parisienne, représentant un investissement de 152 millions de francs.

» Les opérations patrimoniales s'élèvent à 120 millions de francs et concernent trois immeubles à usage de bureaux et deux participations importantes dans des centres commerciaux. Les quatre autres opérations sont faites dans le cadre de contrats de crédit-bail pour un montant de 32 millions de francs ; elles concernent un centre commercial, deux hôtels et un centre de loisirs. A l'inverse, deux immeubles d'une valeur de 13 millions de francs ont été cédés en cours d'exercice.

» Le montant cumulé des acquisitions immobilières réalisées au 31 décembre 1986 s'élève ainsi à 529 millions de francs dont 144 millions représentent des immeubles loués en crédit-bail et 385 millions de francs constituent notre patrimoine, soit 41 % des fonds propres de votre société.

» Si l'on tient compte des engagements nouveaux, conclus en fin d'année pour 173 millions de francs et qui donneront lieu à la signature d'actes authentiques au cours des prochains mois, le patrimoine de CODETEL représentera très prochainement près de 60 % des fonds propres.

RÉSULTATS 1986 : PROGRESSION DU DIVIDENDE

» Les opérations d'arrêté des comptes débutent seulement et le résultat de l'exercice ne sera pas connu avant plusieurs semaines. Je peux cependant vous confirmer les termes du communiqué publié à l'issue du conseil d'administration du 6 novembre dernier et vous annoncer un résultat en progression par rapport à celui de l'exercice précédent. J'ai donc l'intention de proposer au prochain conseil d'administration, si les résultats définitifs de l'exercice confirment nos prévisions, une augmentation du dividende fixé à 14,25 F par action depuis 1982. »

EN 1987 : DÉVELOPPEMENT DU CRÉDIT-BAIL

» L'exercice 1987 devrait se dérouler dans de bonnes conditions si les circonstances économiques et financières relativement favorables de 1986 se maintiennent malgré les tensions observées au cours des dernières semaines. Votre société aura vraisemblablement la possibilité de conclure un nouveau protocole, le budget des PTT ayant prévu une enveloppe budgétaire de 2,9 milliards de francs pour les sociétés de financement ; nous envisageons également de développer les opérations immobilières de crédit-bail dans un marché actif mais fortement concurrentiel. »



Le 15 janvier 1987, la valeur liquidative de la SICAF « VALEUR DE FRANCE », société d'investissement à capital fixe gérée par la BRED, était de 354,93 F (344,87 F le 31 décembre 1986).

A la même date, l'action de VALEURS DE FRANCE cotait 352,50 F (346 F le 31 décembre 1986).

MOBIPLUS

Société d'investissement à capital variable
6, rue des Petits-Pères, 75002 Paris

Afin d'élargir la panoplie des moyens techniques permettant à Mobiplus de mieux tirer parti des évolutions de marché, son conseil d'administration dans sa séance du 13 janvier 1987 a décidé de compléter la rubrique « Orientation des placements » du document particulier par la mention suivante :

« *Mobiplus se classe dans les organismes de placement collectif en valeurs mobilières se réservant la possibilité de prendre des positions spéculatives sur le MATIF dans la limite maximale de 20 % de son actif.* »

Pendant deux mois, à compter de la présente publication, les actionnaires de la SICAV pourront demander le rachat, sans frais, de leurs actions.

Il est rappelé à cette occasion que les performances financières de MOBIPLUS au cours de l'année 1986 se sont élevées à 15,3 %, situant la SICAV au cinquième rang du classement habituellement utilisé par la place. Cette performance satisfaisante s'inscrit elle aussi dans la suite des résultats enregistrés depuis la constitution de MOBIPLUS en juillet 1984, soit + 16,50 % en taux annualisé depuis l'origine.

Affaires

Le conflit commercial Europe-Etats-Unis

Un arrangement pourrait être trouvé

BRUXELLES
Communautés européennes
De notre correspondant

Un compromis semble sur le point d'être trouvé entre la Communauté et les Etats-Unis sur les facilités d'accès à accorder aux esportateurs américains de maïs pour limiter le préjudice qu'ils pourraient subir du fait de l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal. MM. Willy De Clercq et Frans Andriessen, les deux commissaires européens qui négocient au nom des Douze, sont revenus dimanche plutôt optimistes de Washington. « *Il n'y a pas d'accord, mais les négociations ne sont pas terminées. Les positions se sont rapprochées, et il existe une possibilité d'aboutir. Nous devons consulter le conseil des ministres puis nous reprendrons contact avec les Américains* », ont-ils déclaré à leur descente d'avion.

Un langage qui signifie, sauf surprise, qu'un arrangement peut être trouvé et que, par conséquent, l'engrenage des représailles et contre-représailles sera évité à condition que la Communauté aille sensiblement au-delà de l'offre qu'elle avait soumise à Washington au mois de décembre. M. De Clercq avait alors proposé d'importer dans la CEE à prélèvements réduits en provenance des pays tiers 1,6 million de tonnes de maïs et de sorgho par an pendant quatre ans, étant entendu que les importations de produits de substitution de céréales (PSC), tel le gluten de maïs dont les éleveurs espagnols sont de plus en plus demandeurs, seraient déduites de ce montant. Les commissaires vont indiquer aux ministres des affaires étrangères qui sont réunis pour délibérer de ce dossier ce lundi à Bruxelles jusqu'où il faut aller pour que les Américains ne mettent pas leurs mesures de rétorsion à exécution. Les quantités de maïs pouvant être importées à prélèvement réduit devront bien sûr être augmentées et probablement des facilités d'accès, c'est-à-dire de baisse des droits à l'entrée du marché des Douze, accordées à quelques autres produits.

Les ministres vont peut-être s'affronter pour essayer de modifier la répartition entre pays membres de la charge des concessions qu'on se propose de faire aux Américains, mais il ne semble pas qu'ils soient tentés d'interdire à la Commission de continuer dans la voie où elle s'est engagée, celle de l'accommodement. Les Etats membres veulent en effet un accord. La grande majorité d'entre eux est d'autant plus indifférente à ses modalités exactes que l'ouverture du marché espagnol du maïs aux exportateurs américains risque de gêner les Français. Ceux-ci semblent trop isolés et insuffisamment déterminés pour réagir : M. Michel Noir, le ministre du commerce extérieur, n'a-t-il pas indiqué dimanche soir au « Grand Jury RTL-Le Monde » qu'un arrangement qui prévoierait des importations à conditions privilégiées d'environ 2 millions de tonnes de maïs et de sorgho serait acceptable... Ainsi tout a déjà été dit ou presque. Avant Noël, au cabinet du premier ministre, on émettait des doutes sérieux sur la possibilité pour la France d'accepter la majoration de 1,6 million de tonnes faire par M. De Clercq à Washington ! Mais depuis quelques semaines, à Paris comme à Bruxelles, on sentait s'affaiblir la détermination française. Il est très difficile de résister à une prise d'otages commerciale du type de celle à laquelle vient de se livrer l'administration Reagan. La perte du jour au lendemain du marché américain pour nos exportateurs de cognac et de fromages aurait assurément pris des allures de catastrophe. Affronter des perspectives aussi périlleuses pouvait paraître d'autant plus hasardeux que le soutien des pays partenaires faisait défaut. Aussi les plus résolus d'hier trouvent-ils aujourd'hui toutes sortes de bonnes raisons pour justifier une décision qui, si elle est confirmée, ce lundi, n'en constitue pas moins indéniablement une reculade.

PHILIPPE LEMAITRE.

Jacques Chirac : « fermeté totale »

Dans un communiqué diffusé vendredi 23 janvier, à l'issue d'un entretien avec des élus des départements producteurs de cognac, M. Jacques Chirac, premier ministre, a déclaré que dans cette affaire la position française « *était d'une fermeté totale à l'égard de cette agression, dont la France est la principale victime* ». M. Chirac, selon ce communiqué, « *a souhaité qu'un accord, sur des bases équitables, c'est-à-dire ne pénalisant pas nos productions de maïs et comportant le retrait des mesures américaines, puisse être retenu entre la Commission et les Américains. Si tel n'était pas le cas, la France ne resterait pas sans réagir. Elle en tirerait les conséquences* ».

Finnair et Intourist créent la première société commune d'URSS

La compagnie aérienne finlandaise Finnair et l'agence soviétique de tourisme Intourist viennent de créer la première société commune (*joint venture*) entre une entreprise d'URSS et une société occidentale. Aux termes de l'accord, leur filiale sera chargée, à partir du 1er mai prochain, de rénover et de gérer un hôtel du centre de Moscou.

La société sera détenue à 51 % par Intourist et à 49 % par Finnair. Le président du conseil d'administration et son directeur seront soviétiques. Finnair nommera six représentants à la direction. De source finlandaise, on espère que, d'ici le printemps, seront résolus les problèmes en suspens concernant le coût de la rénovation et la rentabilité d l'établissement.

Cette « première illustre les difficultés qui attendent les partisans de la formule de l'entreprise commune en Union soviétique. Désireuse de développer ses outils économiques tertiaires et industriels, l'URSS de M. Gorbatchev a décidé d'imiter la Chine et d'ouvrir à des sociétés étrangères le capital d'une centaine de futures entreprises soviétiques. Celles-ci sont ainsi conviées à apporter des fonds et leur savoir-faire. L'exemple chinois prouve que ces *joint ventures* sont rarement satisfaisants pour les entreprises occidentales qui ne parviennent pas à obtenir ce qu'elles cherchent, à savoir la possibilité de vendre sur le marché domestique. Dans le cas soviétique, on ignore encore comment la part étrangère des profits des entreprises communes pourra être sortie d'URSS.

Il semble que l'accord passé entre Finnair et Intourist – encore bien flou – soit seulement une monnaie d'échange. La compagnie finlandaise a obtenu des Chinois l'autorisation d'effectuer des vols entre Helsinki et Pékin. Elle négocie avec Moscou une autorisation de survol du territoire soviétique qui permettrait à Finnair de réduire à huit heures la durée du vol le plus bref entre un pays d'Europe occidendale et la Chine. Gageons que Finnair attend plus de bénéfices de ce vol que d'un hôtel moscovite...

AL F.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Siemens et Ericsson s'associent dans la téléphonie cellulaire

Les groupes ouest-allemand Siemens et suédois Ericsson ont signé un accord de développement d'un système numérique de radiotéléphonie cellulaire. La technologie choisie est « *le TDMA a bande étroite* » que les deux groupes entendent faire adopter en Europe. La téléphonie numérique cellulaire qui sera généralisée dans les années 90 divise l'espace géographique en petites cellules. Les abonnés qui se déplacent d'une cellule à l'autre sont « représ » par ordinateur. Plusieurs consortiums européens sont sur les rangs pour faire adopter leurs normes pour l'instant toutes différentes.

Benetton prend 27 % de Prudential Italie (assurances)

Le groupe d'habillement italien Benetton a pris une participation de 27 % dans la filiale italienne de la compagnie d'assurances britannique Prudential. Benetton a déboursé 10 milliards de lires (50 millions de francs) pour cette acquisition.

Première grève à British Telecom

Environ cent mille employés de British Telecom se sont mis en grève, le lundi 26 janvier, à la suite d'une mise à pied, par la direction, de certains salariés qui refusaient d'effectuer des heures supplémentaires. Un différend sur les salaires s'est ajouté au conflit. La direction a annoncé qu'elle n'accepterait pas de négocier avant la reprise du travail. Il s'agit de la première grande grève à British Telecom depuis sa privatisation, il y a deux ans.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SODEXHO

L'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice clos le 31 août 1986 se tiendra le vendredi 27 février 1987 à 10 h 30 dans les salons de l'hôtel Méridien, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, 75017 Paris. Elle sera immédiatement suivie d'une assemblée générale extraordinaire appelée à approuver, entre autres, des apports partiels d'actif.

Les titulaires de titres au porteur désireux de participer à ces assemblées sont priés de s'adresser à l'intermédiaire agréé chez qui leurs titres sont inscrits en compte en lui rappelant, au besoin, l'avis de réunion et de convocation paru au *Bulletin des annonces légales obligatoires* du 19 janvier 1987.

Les actionnaires nominatifs seront convoqués par lettre individuelle.

هكذا من الأصل

Energie

La CFDT et le DGB demandent le gel des programmes nucléaires européens

La Confédération des syndicats allemands (DGB) et la CFDT se sont mises d'accord pour demander un gel des programmes nucléaires en Europe. Dans une déclaration commune adressée à leurs chefs de gouvernement respectifs, MM. Chirac et Kohl, et présentée le 23 janvier, les deux centrales syndicales souhaitent que les politiques énergétiques de tous les pays européens soient révisées à la lumière de l'accident de Tchernobyl afin de réduire la dépendance tant vis-à-vis des énergies importées que des filières à haut risque technologique.

Les deux organisations reconnaissent toutefois qu'il ne sera *« pas possible de se passer de centrales nucléaires pour une période de temps déterminée*, et que *« les risques actuellement encourus par les populations (...) peuvent être tolérés uniquement pendant une période transitoire »*. En conséquence, la CFDT et le DGB jugent que, *« en l'état actuel des technologies, plus aucune autorisation de construction de nouvelles centrales ne devrait être accordée dans (leurs) deux pays et en Europe »*.

Elles souhaitent également que les centrales existantes subissent des contrôles de sûreté obligatoires, périodiques et sévères, et que celles qui ne répondent pas aux normes soient fermées. Enfin, les deux confédérations insistent pour que l'arrêt des commandes et les fermetures éventuelles de réacteurs soient accompagnés, dans les entreprises concernées, de plans de reconversion.

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Michel Noir annonce une réduction des achats de gaz soviétique

Interrogé sur l'évolution du commerce extérieur en 1987 et sur les déficits qui se creusent avec certains pays comme l'URSS ou la Norvège, M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur, a estimé, le dimanche 25 janvier au « Grand Jury RTL-*le Monde* », que le premier semestre serait difficile, *« notamment sur le plan industriel »*. Quant à l'agro-alimentaire, *« la concurrence est acharnée au niveau mondial »*. *« Dans ce climat de difficultés extrêmes, ce serait une excellente performance d'obtenir en fin d'année un résultat légèrement positif, mais je reste prudent »*, a ajouté le ministre, qui a aussi précisé avoir dit aux Soviétiques que *« nos échanges étaient trop déséquilibrés »*. Si l'URSS ne passe pas de commandes aux sociétés françaises, *« nous serons obligés*, a encore affirmé M. Noir, *de rééquilibrer nos échanges par le bas et de serrer le robinet. Je l'ai déjà fait pour le pétrole, je m'apprête à le faire pour le gaz »*.

[Les contrats d'achat de gaz prévoient une certaine souplesse (de 25 % dans le cas de l'URSS, soit de 5 % de plus à 20 % de moins que les quantités contractuelles). En 1986, la France est restée au plancher des contrats, profitant toutefois de ventes occasionnelles à bas prix et hors contrat faites par les Soviétiques. En outre, en 1987, du fait de la montée en puissance du troisième contrat soviétique, même en restant au plancher, les achats de Gaz de France à l'Union soviétique augmenteront. L'« arme » du gaz est donc d'une efficacité incertaine.]

FAITS ET CHIFFRES

● **Les pays de l'Organisation interafricaine du café (OIAC) demandent le rétablissement immédiat des quotas d'exportation.** — L'OIAC a pris cette décision, le samedi 24 janvier, à Abidjan, au cours d'une assemblée générale extraordinaire. Une demande officielle doit être introduite devant le comité exécutif de l'Organisation internationale du café, qui se réunit du 2 au 4 février. Ces quotas d'exportation avaient été suspendus en février 1986, du fait de la flambée des cours. L'abondance étant revenue sur le marché, les producteurs qui souhaitent revenir aux quotas ne parviennent cependant pas à un accord pour une nouvelle répartition des parts de marché. Les négociations entamées en décembre dernier s'étaient soldées par un échec.

● **RECTIFICATIF.** — Une erreur s'est glissée dans l'article sur la politique sociale du CNPF publié dans nos éditions datées 25-26 janvier. A la fin du premier paragraphe, il fallait lire : M. Guillen NE pense PAS que l'intérêt des syndicats est de *« multiplier les instances de représentation du personnel dans les entreprises de moins de cent salariés »*.

● **Forum 1987 de l'Ecole spéciale des travaux publics.** — Placé cette année sous le patronage de M. Méhaignerie, ministre du logement, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, le forum ETP 87 se déroulera les 28 et 29 janvier. La première journée sera réservée à des débats sur le thème « La nouvelle donne à l'exportation ». Parmi les divers aspects examinés, « Les nouvelles perspectives du marché asiatique », « L'Europe : une nouvelle carte pour le monde ». Les débats auront lieu le 28 janvier dans les locaux mêmes de l'école, 57, boulevard Saint-Germain. La deuxième journée, le 29 janvier, sera consacrée à une rencontre entre entreprises et élèves des quatre sections : travaux publics, bâtiment, mécanique-électricité et ingénieur-géomètre. Elle se tiendra au Palais omnisports de Bercy. Renseignements : 43-26-26-16 ou 43-25-40-81.

● **Nouvelle grève des dockers de Papeete.** — L'Union des syndicats de dockers polynésiens a déposé un nouveau préavis de grève générale illimitée à dater du lundi 26 janvier. Les dockers exigent de la société Trans Pacifique Marine, représentant localement un armateur coréen, le recrutement immédiat de treize d'entre eux, désignés par les organisations syndicales. En décembre dernier, les dockers avaient bloqué le port de Papeete pendant trois semaines à l'occasion d'un conflit avec la Compagnie générale maritime. Pour faire face à des troubles éventuels, trois escadrons de gendarmes sont arrivés en renfort à Tahiti.

Finances

Calme sur le marché des changes

Les rumeurs de réunion du groupe des Cinq reprennent de plus belle

Les déclarations de week-end ont été trop contradictoires pour influencer les marchés où le dollar était légèrement à la baisse dans la matinée du lundi 26 janvier. Il cotait 6,06 F contre 6,09 vendredi à Paris, 1,825 mark contre 1,826 à la fin de la semaine dernière à Francfort et clôturait à Tokyo à 152,75 yens contre 153,25 yens. Largement anticipés, les résultats des élections allemandes n'ont eu aucune répercussion sur les changes. La remontée de la consommation américaine a paru trop aléatoire pour impressionner les cambistes. Quant aux rumeurs de plus en plus persistantes sur une prochaine réunion du groupe des Cinq principales puissances industrielles, elles se heurtent au scepticisme, notamment, des Allemands

Japonais et Américains ont pourtant fait savoir qu'ils étaient d'accord pour une telle rencontre entre les responsables de la monnaie des Etats-Unis, du Japon, de RFA, de France et de Grande-Bretagne. De retour de Washington, le ministre nippon des finances, M. Kiichi Miyazawa, précisait qu'il fallait rechercher les moyens de stabiliser les parités après la nouvelle vague de forte baisse du dollar. *« Si nécessaire, des mesures efficaces pourraient être prises »*, a-t-il indiqué, laissant entendre que Tokyo et Washington pourraient intervenir en concertation.

De son côté, le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, a tenté de rassurer les marchés sur la cohésion de l'équipe gouvernementale en matière de politique monétaire. Si *« la baisse ordonnée et raisonnable du dollar »* depuis un an et demi a été bénéfique, à ses yeux, à l'économie américaine, Washington ne *« poussera pas »* le billet vert à la baisse. La chute trop rapide de la devise américaine poserait *« des problèmes »*, notamment celui d'un renouveau de pressions inflationnistes, et des difficultés de refinancement de la dette publique américaine. Mais alors que d'aucuns avancent la date du 7 février pour une rencontre du groupe des Cinq, la France et l'Allemagne ne cachent pas leurs réticences. Comme l'a indiqué le ministre ouest-allemand des finances, M. Gerhard Stoltenberg, on voit mal sur quel terrain d'entente les Cinq pourraient se retrouver au lendemain de la baisse des taux directeurs en RFA. Et les limites de l'accord nippo-américain d'octobre ne plaident guère en faveur d'une nouvelle entente avec Washington, à moins de parvenir à des engagements très nets.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Marchés financiers

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 15 janv.
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	404 083
dont :	
Or	218 316
Disponibilités à vue à l'étranger	93 061
ECU	73 217
Avances au Fonds de stabilisation des changes	19 468
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	34 091
dont :	
Concours au Trésor public	25 280
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	223 127
dont :	
Effets escomptés	73 460
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	72 215
5) DIVERS	10 180
Total	743 677

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	212 943
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 142
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	40 882
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	137 885
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	61 247
5) ECU A LIVRER AU FECOM	68 788
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	253 067
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 129
8) DIVERS	14 877
Total	743 677

M. BAKER RECONNAIT LES DANGERS D'UNE BAISSE EXCESSIVE DU DOLLAR

Au cours des dix-huit derniers mois, le recul du dollar a été, dans l'ensemble, *« raisonnable et ordonné »*, et cette évolution a été favorable à l'économie américaine, a déclaré, en substance, le secrétaire américain au Trésor, dimanche 25 janvier 1987, devant les caméras de la télévision.

M. James Baker a cependant insisté sur les dangers que pourrait entraîner pour cette même économie une baisse excessive du billet vert.

Le ministre japonais des finances, M. Miyazawa, avait indiqué, à son retour à Tokyo, que lors de sa rencontre avec M. Baker, mercredi, les représentants des deux pays étaient convenus de prendre des *« mesures efficaces »* si devaient survenir des *« situations anormales »* sur les marchés des changes. Interrogé à ce sujet, M. Baker s'est refusé à préciser plus avant les intentions des Etats-Unis ni le niveau auquel les autorités américaines souhaiteraient voir s'échanger la monnaie nationale.

Plus précisément, en ce qui concerne les risques économiques d'une baisse *« trop importante et trop rapide »* du dollar, surtout face à des monnaies telles que le yen et le deutschemark, le secrétaire au Trésor a remarqué qu'elle risquerait d'entraîner une relance de l'inflation et qu'elle rendrait plus difficile le financement de la dette américaine. – *(Agefi.)*

CHANGES

Dollar : 6,07 =

Sur des marchés des changes assez calmes, le dollar est resté stable vis-à-vis du deutschemark, toujours vigoureux après un très bref accès de faiblesse dû aux résultats des élections allemandes. A Paris, le deutschemark a fléchi un peu à 3,3390 F, tandis que les taux du marché interbancaire se tendaient à 8 5/8 %, contre 8 1/4 %.

FRANCFORT	23 janv.	26 janv.
Dollar (en DM)	1,8150	1,8125

TOKYO	23 janv.	26 janv.
Dollar (en yens)	153,25	152,75

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (24 janv.)	8 5/8 %
New-York (23 janv.)	6 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	22 janv.	23 janv.
Valeurs françaises	104,5	
Valeurs étrangères	100,2	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	22 janv.	23 janv.
Indice général	416,8	425,3

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	22 janv.	23 janv.
Industrielles	2 145,67	2 101,52

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	22 janv.	23 janv.
Industrielles	1 404,1	1 425,9
Mines d'or	323,8	322,7
Fonds d'Etat	85,74	85,63

TOKYO

	24 janv.	26 janv.
Nikkei	19 530,48	19 610,53
Indice général	1 677,12	1 681,74

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 janvier
Nombre de contrats : 25 770

COURS	ÉCHÉANCES –		Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	–	–	107,75	107,65	107,70
Précédent	–	–	108,75	108,65	108,75

AUTOUR DE LA CORBEILLE

AUSSEDAT-REY AUGMENTE SON CAPITAL DE 212 MILLIONS DE FRANCS. – Le groupe papetier Aussedat-Rey va procéder à une augmentation de capital qui lui permettra de collecter 212 millions de francs de fonds propres. Pour cela, il émettra des actions nouvelles à raison d'une action pour quatre anciennes au prix de 400 F. La souscription aura lieu du 2 au 23 février. L'opération ainsi réalisée permettra à Aussedat-Rey de saisir des opportunités nouvelles. D'autre part, le groupe a décidé de lancer un plan d'investissements de 300 millions de francs à réaliser sur les exercices 1987 et 1988. Ce programme sera financé par la marge d'autofinancement, indépendamment de la nouvelle augmentation de capital. Selon les dirigeants du groupe, l'exercice 1987 se présente de « façon favorable », et ils rappellent qu'en 1986 ils tablent sur un résultat net consolidé de 100 millions de francs, contre 28 millions en 1985.

FORTE HAUSSE DES RÉSULTATS DE TOLLENS. – La société Tollens annonce, pour 1986, un chiffre d'affaires de 600 millions de francs (+ 11 %) et un résultat net d'exploitation supérieur à 40 millions de francs (+ 43 %).



هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 23 JANVIER

Cours relevés à 17 h 31

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
....	4,5 % 1973	....	....	....	....
4280	C.N.E. 3%	4330	4400	4400	+ 1 62
1215	B.N.P. T.P.	1215	1217	1220	+ 0 41
1165	C.C.F. T.P.	1160	1162	1162	+ 0 17
1145	Créd. Lyon. T.P.	1146	1115	1115	− 2 62
2884	Electricité T.P.	2875	2880	2880	+ 0 19
2042	Renault T.P.	2042	2073	2075	+ 1 62
2132	Rhone-Poul. T.P.	2132	2180	2180	+ 2 25
1208	St-Gobain T.P.	1215	1240	1240	+ 2 06
1265	Thomson T.P.	1255	1250	1250	− 0 39
540	Accor	540	552	554	+ 2 59
2040	Agence Havas	2050	2100	2099	+ 2 39
1900	Ag. Havas C. I.	1905	1910	1928	+ 1 21
710	Air Liquide	713	720	720	+ 0 98
2380	Alcatel	2380	2345	2345	− 1 47
1890	Als. Superm.	1895	1942	1942	+ 2 48
450	A.L.S.P.I.	460	473	473	+ 2 83
375	Alsthom ★	372	383 90	378	+ 1 61
2450	Arjom. Prioux	2451	2501	2505	+ 2 20
480	Aussedat-Rey	498	516	514	+ 3 21
1530	Aux. Entrepr. ★	1530	1580	1599	+ 4 50
1160	Avions Dassault	1196	1155	1180	− 1 34
530	Bail-Equipem.	530	565	560	+ 5 66
1060	Bail-Investiss.	1058	1065	1065	+ 0 66
1150	Cie Bancaire	1160	1185	1182	+ 1 90
490	Bazar H.-V.	499	502	502	+ 0 60
635	Béghin-Say ★	635	645	668	+ 5 19
740	Berger (Mie)	778	820	820	+ 5 40
750	Bic ★	756	774	776	+ 2 64
1640	B.I.S.	1640	1655	1655	+ 0 91
2600	Biscuit (Géné.)	2600	2550	2550	− 1 92
2480	Bongrain S.A.	2490	2480	2480	− 0 40
1230	Bouygues	1236	1278	1276	+ 3 32
4630	B.S.N.	4635	4720	4730	+ 2 05
1250	Carnaud	1250	1320	1321	+ 5 68
3770	Carrefour	3790	3848	3830	+ 1 06
2520	Casino	2536	2580	2601	+ 2 56
2150	Casino A.D.P.	2141	2170	2155	+ 0 65
940	C.C.M.C.	940	1000	1000	+ 6 38
1420	Cetelem	1449	1499	1460	+ 0 75
2270	C.F.A.O.	2270	2365	2365	+ 4 19
420	C.F.D.E.	420	429	430	+ 2 38
1300	C.G.I.P.	1305	1320	1332	+ 2 07
1650	Chargeurs S.A.	1653	1720	1728	+ 4 54
68	Chiers-Châtill.	69	71 95	73 60	+ 6 62
785	Ciments franç.	786	840	831	+ 5 73
735	Club Méditer.	727	725	724	− 0 41
225	Codetel	224	225	225	+ 0 45
390	Cofimeg	392	399	404	+ 3 06
1480	Colas	1478	1540	1530	+ 3 52
205	Compt. Entrepr.	204	229	229	+ 12 25
800	Compt. Mod.	803	836	836	+ 3 99
1250	Créd. Foncier	1255	1300	1320	+ 5 18
620	Crédit F. Imm.	631	654	659	+ 4 44
1490	Crédit Nat. ★	1491	1520	1536	+ 3 01
345	Crouzet ★	355	360	363	− 0 56

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

SICAV (sélection) 23/1

[illegible]

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	68 10	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	245	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

[illegible]

Marché libre de l'or

[illegible]

○ : coupon détaché
○ : offert
• : droit détaché
d : demandé
● : prix précédent
★ : marché continu.



Le Monde

Sous le signe de la lutte contre les « rénovateurs »

Réunion du comité central du PCF

La session du comité central du PCF, dont un des temps forts devrait être l'adoption d'un calendrier pour l'élection présidentielle et la fixation de la date du congrès, devait s'ouvrir lundi 26 janvier. Cette réunion se tient alors que le secrétaire général, M. Georges Marchais, a récemment accusé les « rénovateurs » d'être des *« liquidateurs »*, ce qui a soulevé des protestations, publiques ou internes, d'élus communistes. M. Claude Rimbault, adjoint au maire de Ploufragan (Côtes-du-Nord), militant depuis 1971, vient de démissionner du parti, qui, estime-t-il, n'accepte pas la discussion interne. En Meurthe-et-Moselle, la direction communiste refuse la candidature d'un « rénovateur », M. Alain Amicabile, à une prochaine élection cantonale partielle *(le Monde* daté 25-26 janvier). Dans le Finistère, les responsables fédéraux accentuent leur bataille contre les contestataires.

Finistère : l'éviction par la fusion

BREST
de notre correspondant

La fédération finistérienne du PCF précise la tactique qui devrait conduire à l'éviction de fait des militants soutenant M. Louis Aminot, permanent licencié par la direction. Elle a décidé d'organiser, le 21 février, une conférence des sections de Brest, qui devrait aboutir, par un vote à bulletin secret, à la dissolution de deux sections (Brest-Nord et Breste-Rive droite) et leur à rattachement à la section de Brest-centre, qui est dans la ligne de la direction. La section de l'arsenal, seule section d'entreprise du département (98 membres), ne sera pas supprimée. Le but de la fédération est de restructurer le parti à Brest, où les contestataires, nombreux, comptent parmi eux trois des quatre élus communistes au conseil municipal.

Selon la direction fédérale, 80 % des adhérents de Brest-Rive droite et 50 % de Brest-Nord ont demandé le rattachement à Brest-Centre. Chiffres contestés par les partisans de M. Aminot, qui parlent de *« débauchage »*. Au cours d'une conférence de presse, le samedi 24 janvier, M. Piero Rainero, premier secrétaire fédéral, a expliqué cette décision de fusion par un problème de cotisations qui seraient *« détournées »* au profit d' *« entreprises fractionnelles »*, comme la publication d'un journal dont *« le but est de combattre le Parti communiste »*.

En réponse à ces accusations, les opposants ont demandé une expertise financière. *« Nous n'avons plus accès*, précise M. Aminot, *à l'imprimerie du parti. Nous devons financer notre propre moyen d'expression, mais il est vrai que certains ne veulent plus payer leurs cotisations, car ils se font traiter de voyous. « Au demeurant*, conclut-il, *aucune section du Finistère n'est à jour de ses cotisations. »*

Les contestataires qui se voient refuser leur carte 1987, ont reçu l'appui de deux personnalités locales : MM. Gaby Paul, ancien député communiste, et Paul Le Gall, membre du comité central de 1964 à 1982, secrétaire fédéral pendant vingt-cinq ans. Pour se compter, ils organiseront le 8 février à Brest un *« repas de la solidarité »*.

G. S.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 26 janvier

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	554	550	546
Agence Havas	2098	2060	2045
Air Liquide (L')	720	708	718
Bancaire (Cie)	1182	1160	1180
Bongrain	2480	2480	2480
Bouygues	1276	1276	1267
B.S.N.	4730	4690	4700
Carrefour	3830	3750	3770
Chargeurs S.A.	1728	1710	1705
Club Méditerranée	724	710	705
Eaux (Gén.)	1390	1395	1390
Elf-Aquitaine	340	337	338 50
Essilor	3750	3720	3720
Lafarge-Coppée	1468	1450	1460
Michelin	3170	3080	3120
Midi (Cie)	1734	1722	1720
Moët-Hennessy	2219	2190	2195
Navig. Mixtes	1130	1100	1095
Oréal (L')	3980	3980	3975
Pernod-Ricard	1055	1055	1045
Peugeot S.A.	1328	1290	1305
Sanofi	841	830	835
Source Perrier	793	790	792
Télémécanique	3505	3500	3500
Thomson-C.S.F.	1630	1628	1625
Total-C.F.P.	449	446 50	446
T.R.T.	2350	2350	2350
Valéo	528	518	522

● **Nouvelle-Calédonie : un gendarme blessé.** — Le commandant de la brigade de gendarmerie de Koné — localité située à 270 kilomètres au nord de Nouméa — a été légèrement blessé, le vendredi 23 janvier, de plusieurs coups de sabre d'abattis portés par un jeune déserteur mélanésien qu'il tentait d'interpeller dans la tribu de Paouta. Il a été atteint à la tête et au dos, mais son état n'a pas nécessité son hospitalisation. Plusieurs coups de feu ont été tirés en l'air par la patrouille dont faisait partie ce commandant de brigade afin d'intimidé l'agresseur qui a pris la fuite, indique-t-on de source officielle.

De la maternelle à l'Université

La grève du 27 janvier touchera l'ensemble des établissements

L'appel à la grève lancé par les principaux syndicats de l'éducation nationale pour le mardi 27 janvier concerne l'ensemble des établissements de la maternelle à l'Université. Le mot d'ordre, donné à l'origine par quelques syndicats de la FEN dont le SNI-PEGC (écoles et collèges) et le SNES (second degré), a été adopté par le SNE-SUP (supérieur) et le SNAEN (non enseignants), ainsi que par le SGEN-CFDT, les instituteurs du SNUDI-FO et les professeurs de collège du SNC.

Ce mouvement est notamment destiné à protester contre des moyens budgétaires jugés insuffisants pour la prochaine rentrée, à obtenir le retrait du projet de M. Monory sur les maîtres-directeurs d'école et l'ouverture de discussions sur le recrutement, la formation des enseignants.

Deux manifestations sont prévues mardi à Paris. L'une par les « coordinations » d'instituteurs contre le projet sur les « maîtres-directeurs », qui est soutenue par le SGEN de Paris (à partir de 14 heures, du Châtelet au ministère de l'éducation nationale), l'autre par les syndicats FEN de la région parisienne adhérant à la tendance Unité et action (à 14 h 30 au métro Sèvres-Babylone).

Plusieurs syndicats (SCENRAC-CFTC, USNEF-SNADE et CNGA) ont pris position contre cette grève, qu'ils estiment *« politique »*.

La guerre du Golfe

Les combats au sol marquent une pause mais les bombardements des villes se poursuivent

Deux missiles sol-sol iraniens de moyenne portée ont été tirés, ce lundi 26 janvier, contre le port de Bassorah (sud-est de l'Irak) alors que la ville d'Ispahan (centre de l'Iran) était une nouvelle fois touchée par l'aviation irakienne, a annoncé l'agence de presse iranienne IRNA. Selon IRNA, les deux missiles visaient des objectifs militaires et économiques du port irakien. La veille, deux missiles avaient également été lancés contre des objectifs semblables à Bassorah. A Ispahan, les avions irakiens ont endommagé une mosquée et plusieurs habitations, tuant et blessant un nombre de personnes non encore précisé, a indiqué l'IRNA.

L'Iran a annoncé, d'autre part, poursuivre son offensive dans la région de Bassorah, lançant des forces à l'assaut des premières lignes de défense irakiennes sur la rive orientale du fleuve Chatt-Al-Arab. Quatre d'entre elles ont été prises et une cinquième est en passe de l'être, selon les communiqués militaires iraniens. Par ailleurs, toujours selon Téhéran, trois îles irakiennes sur le Chatt-Al-Arab (Bovarian, Fayyaz et Omm-Al-Towaila) sont actuellement contrôlées par l'Iran. Elles font face à l'avant-port de Bassorah, Aboul Khassib, sur la rive occidentale du fleuve.

A Bagdad, l'état-major a indiqué, dimanche soir, que huit civils ont été tués et trente et un autres blessés dans le bombardement, dimanche, par l'artillerie iranienne à longue portée de zones résidentielles dans plusieurs localités en Irak. Le communiqué de Bagdad fait d'autre part état de cent quatre-vingt-douze missions de combat menées par les chasseurs-bombardiers et hélicoptères lance-roquettes irakiens au cours des dernières vingt-quatre heures. Il indique également que les unités du troisième corps d'armée, opérant à l'est de Bassorah, ont *« anéanti »* dans la matinée le gros d'une formation iranienne qui aurait tenté d'avancer. – *(AFP.)*

Une commission pour l'Opéra de la Bastille

La commission nommée pour examiner les projets de réaménagement de la salle modulable de l'Opéra de la Bastille et ceux concernant l'emplacement des ateliers de décors (voir *le Monde* du 14 janvier) s'est réunie pour la première fois, vendredi 23 janvier.

Parmi les très nombreuses études reçues, vingt-deux seront analysées avec un soin particulier. La commission est composée de Jean-Luc Silicani, directeur de l'administration générale et de l'environnement culturel au ministère de la culture ; de Marc Bleuse, nouveau directeur de la musique ; du compositeur Pierre Boulez, directeur de l'IRCAM ; de Claude Bessy, directrice de l'École de danse de l'Opéra de Paris ; de Jean Drucker, ancien PDG d'Antenne 2 ; de Carlos Ott, architecte de l'Opéra de la Bastille ; de Pierre-Yves Ligen, l'un des responsables du Grand Louvre ; de Jean Musy, directeur des affaires culturelles de la Ville de Paris, et de Jacques Campet, conseiller-maître à la Cour des comptes. Son rapporteur en est Edouard Jacob, ancien secrétaire général de Framatome.

Cette commission, consultative, se réunira une seconde fois le 9 février, avant de faire connaître au ministre son avis sur les différentes propositions et ses suggestions pour l'élaboration du cahier des charges définissant les conditions de la reprise des espaces en question. Il semble qu'une salle de concert sera bien construite dans l'Opéra de la Bastille, couplée avec un studio d'enregistrement, équipé d'un puissant matériel vidéo. Quant à l'espace initialement prévu pour les ateliers, une annexe du ministère de la culture regroupant divers services dispersés dans Paris pourrait y être conduit. M. Léotard devrait faire connaître sa décision dans le courant du mois de mars.

E. d. R.

Sur le vif

Fatale beauté

Je sais pas si c'est les grèves, ou la neige, ou le dégel, mais ça va pas. J'en ai marre. Marre de tout. Marre de moi. Je suis moche, je suis crevée. J'entends plus le réveil sonner. Chaque matin, c'est pareil, je saute, affolée, de mes draps dans mes bas. J'enfile n'importe quoi. A peine si j'ai le temps d'avaler mes vitamines et de me laver les dents. Et, l'autre jour, en feuilletant *100 idées*, c'est un magazine, qu'est-ce que je vois : Offrez-vous le luxe d'une journée beauté-calme-volupté.

Merci du conseil ! La journée, je m'en souviendrai. D'abord, faut foutre tout le monde dehors. Pas évident. Ensuite, la veille, faut remonter ses cinq étages avec deux cabas remplis de crèmes, d'onguents, de gels, il y en a pour plus de mille balles. Et ranger, briquer l'appartement pour que ce soit bien net, bien propre le lendemain. Le jour J, c'est la course contre la montre. On va se préparer un petit déjeuner vachement compliqué avec des œufs coque trois minutes, des céréales, des laits écrémés, des fromages maigres, tout ça. On retourne le bouffer au lit après avoir monté un peu le thermostat au passage : vous allez vous prélasser à moitié nue, attrapez pas froid. Moi, j'ai cogné mon plateau contre la chaudière et j'ai mis une heure à tout nettoyer.

Après, friction au gant de crin, ça fait un mal de chien. Après, j'ai versé de l'huile dans mon lavabo et j'ai trempé mes cheveux dedans. C'est dégueulasse. Après, je les ai enveloppés dans une serviette à moitié brûlée que j'avais mise au four à chauffer. Et je me suis arraché la peau des jambes en essayant de les épiler avec de la cire qui a salopé toute la moquette du living... Il y a plus qu'à la changer.

Bain brûlant, douche glacée. Algues, galets, poudres relaxantes, amincissantes, tonifiantes, bouillonnantes, exfoliantes. Masques blancs pour points noirs. Massages, rinçages, gommages. Quand vous avez fini de vous nettoyer, vous n'avez plus qu'à recommencer, forcément, vous êtes en nage. Une écrevisse au court-bouillon. Je vous passe la beauté des pieds, je me suis charcuté un cor, ça saigne encore. Celle des seins, j'ai laissé tomber. Et celle des mains, pas besoin, j'étais tellement débectée, affamée, énervée que mes ongles, je les ai tous bouffés.

CLAUDE SARRAUTE.

A Paris

MM. Mitterrand et Chirac participent à un colloque sur les droits de l'homme

Médecins du monde et la faculté de droit de l'université Paris-Sud organisent, de ce lundi 26 au mercredi 28 janvier, un colloque international sur le thème : «Droit et morale humanitaire» (1). M. François Mitterrand devait prononcer, dans l'après-midi de la première journée, une allocution d'ouverture, et M. Jacques Chirac, mercredi, un discours de clôture.

Les travaux de la conférence s'articulent autour de trois grandes interrogations : Les droits de l'homme constituent-ils un langage universel ? Peut-on les imposer, ainsi d'ailleurs que l'aide humanitaire ? Enfin, qui sont et comment agissent les *«faiseurs de droit»* ? De nombreuses personnalités – juristes, journalistes, écrivains, sociologues, hommes politiques – doivent prendre part à cette rencontre.

(1) Hôtel Méridien, 81 boulevard Gouvion-Saint-Cyr, 75017 Paris.

Le numéro du « Monde » daté 25-26 janvier 1987 a été tiré à 458 734 exemplaires

A B C D E F G

Pour son 150[e] anniversaire

Hermès tire un feu d'artifice

Les fêtes sont rares, elles n'en sont que plus belles. Celle que la maison Hermès a organisée au cœur de Paris, le samedi 24 janvier, a été comme un cadeau anachronique et précieux, un bouquet de luxe offert sans manières au populaire. Bref, une réussite.

Il s'agissait de célébrer le cent cinquantième anniversaire de la célèbre sellerie. On avait donc installé au milieu du fleuve, sur des barges datant du débarquement de 1944, à la pointe du Vert Galant, une réplique du Pavillon de feu qui fut monté presque au même endroit en 1739 pour le mariage de la fille de Louis XV. La structure, haute comme un immeuble de neuf étages, était tendue de mille des carrés Hermès créés pour l'occasion, reproduisant le cavalier artificier.

Foule énorme sur les quais, se penchant sur la berge où une cracheuse de feu se réchauffe à ses propres flammes et où quelques beaux chevaux du cirque Gruss claquent des sabots sur les pavés. Privilégiés agglutinés dans trois bateaux mouches. Et, aux premières loges, sur le pont des Arts transformé en salon fleuri, les invités de la maison Hermès. Ils se pressent avec distinction, se bousculent avec grâce... Enfin est tiré un feu d'artifice très fastueux, pluie d'étoiles d'or retombant en rythme aux accents d'une musique choisie.